

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session  
Forty-second Parliament, 2015-16-17

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

NATIONAL FINANCE

*Chair:*

The Honourable PERCY MOCKLER

---

Tuesday, October 24, 2017  
Wednesday, October 25, 2017

---

Issue No. 42

*Seventh, eighth, ninth and tenth meetings:*

Study on the Minister of Finance's proposed changes  
to the *Income Tax Act* respecting the taxation  
of private corporations and the tax  
planning strategies involved

WITNESSES:  
(See back cover)

Première session de la  
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

FINANCES NATIONALES

*Président :*

L'honorable PERCY MOCKLER

---

Le mardi 24 octobre 2017  
Le mercredi 25 octobre 2017

---

Fascicule n° 42

*Septième, huitième, neuvième et dixième réunions :*

Étude sur les modifications proposées par le ministre  
des Finances à la *Loi de l'impôt sur le revenu*  
concernant l'imposition des sociétés privées et  
les stratégies de planification fiscale connexes

TÉMOINS :  
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE  
ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Percy Mockler, *Chair*

The Honourable Anne C. Cools, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Andreychuk	Marshall
Black	Moncion
Day	Neufeld
Eaton	Oh
Forest	Pratte
* Harder, P.C. (or Bellemare)	* Smith (or Martin)
Jaffer	

\*Ex officio members  
(Quorum 4)

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT  
DES FINANCES NATIONALES

*Président* : L'honorable Percy Mockler

*Vice-présidente* : L'honorable Anne C. Cools

et

Les honorables sénateurs :

Andreychuk	Marshall
Black	Moncion
Day	Neufeld
Eaton	Oh
Forest	Pratte
* Harder, C.P. (ou Bellemare)	* Smith (ou Martin)
Jaffer	

\* Membres d'office  
(Quorum 4)

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Tuesday, October 24, 2017  
(103)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:33 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Andreychuk, Black, Cools, Eaton, Forest, Marshall, Mockler, Moncion, Neufeld, Oh and Pratte (11).

*In attendance:* Alex Smith and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, September 26, 2017, the committee continued its study on the Minister of Finance's proposed changes to the *Income Tax Act* respecting the taxation of private corporations and the tax planning strategies involved. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 39.*)

**WITNESSES:**

*Grain Farmers of Ontario:*

Mark Brock, Chairman.

*As an individual:*

Philippe Etter, Dairy Farmer.

*Canadian Horticultural Council:*

Mark Wales, Chair of the Business Risk Management Committee.

*Saskatchewan Association of Rural Municipalities:*

Ray Orb, President (by video conference).

Messrs. Brock, Etter, Wales and Orb each made statements and answered questions.

At 11:29 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

**ATTEST:**

OTTAWA, Tuesday, October 24, 2017  
(104)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2:15 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le mardi 24 octobre 2017  
(103)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 33, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Andreychuk, Black, Cools, Eaton, Forest, Marshall, Mockler, Moncion, Neufeld, Oh et Pratte (11).

*Également présents :* Alex Smith et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 26 septembre 2017, le comité poursuit son étude sur les modifications proposées par le ministre des Finances à la *Loi de l'impôt sur le revenu* concernant l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 39 des délibérations du comité.*)

**TÉMOINS :**

*Producteurs de grains de l'Ontario :*

Mark Brock, président.

*À titre personnel :*

Philippe Etter, producteur laitier.

*Conseil canadien de l'horticulture :*

Mark Wales, président du Comité de gestion des activités et des finances.

*Saskatchewan Association of Rural Municipalities :*

Ray Orb, président (par vidéoconférence).

MM. Brock, Etter, Wales et Orb font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 11 h 29, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

OTTAWA, le mardi 24 octobre 2017  
(104)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 h 15, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Andreychuk, Black, Cools, Eaton, Forest, Marshall, Mockler, Moncion, Neufeld, Oh and Pratte (11).

*In attendance:* Alex Smith and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, September 26, 2017, the committee continued its study on the Minister of Finance's proposed changes to the *Income Tax Act* respecting the taxation of private corporations and the tax planning strategies involved. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 39.*)

**WITNESSES:**

*Conference for Advanced Life Underwriting:*

Warren Blatt, Chair, Government Relations Committee, Board Member;

Kevin Wark, Tax Advisor.

*Mortgage Professionals Canada:*

Paul Taylor, President and Chief Executive Officer.

*Insurance Brokers Association of Canada:*

Peter Braid, Chief Executive Officer.

*Investment Industry Association of Canada:*

Ian Russell, President and Chief Executive Officer;

Jason O'Halloran, Tax Advisor.

*BDO Canada:*

Rachel Gervais, Partner, GTA Group Tax Service Line Reader.

*Canadian Franchise Association:*

Ryan J. Eickmeier, Vice-President, Government Relations and Public Policy.

*Canadian Homebuilders Association:*

Eric DenOuden, President.

Messrs. Blatt, Taylor, Braid and Russel each made a statement. Messrs. Blatt, Braid and Russell, together with Messrs. O'Halloran and Wark, answered questions.

At 3:13 p.m., the committee suspended.

At 3:19 p.m., the committee resumed.

Ms. Gervais, Mr. Eickmeier and Mr. DenOuden each made a statement and answered questions.

At 4:07 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

**ATTEST:**

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Andreychuk, Black, Cools, Eaton, Forest, Marshall, Mockler, Moncion, Neufeld, Oh et Pratte (11).

*Également présents :* Alex Smith et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 26 septembre 2017, le comité poursuit son étude sur les modifications proposées par le ministre des Finances à la *Loi de l'impôt sur le revenu* concernant l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 39 des délibérations du comité.*)

**TÉMOINS :**

*Conference for Advanced Life Underwriting :*

Warren Blatt, président du Comité des relations gouvernementales, membre du conseil d'administration;

Kevin Wark, conseiller fiscal.

*Professionnels hypothécaires du Canada :*

Paul Taylor, président-directeur général.

*Association des courtiers d'assurances du Canada :*

Peter Braid, chef de la direction.

*Association canadienne du commerce des valeurs mobilières :*

Ian Russell, président-directeur général;

Jason O'Halloran, conseiller fiscal.

*BDO Canada :*

Rachel Gervais, associée, chef des services en fiscalité du groupe de la RGT.

*Association canadienne de la franchise :*

Ryan J. Eickmeier, vice-président, Relations gouvernementales et politiques publiques.

*Association canadienne des constructeurs d'habitations :*

Eric DenOuden, président.

MM. Blatt, Taylor, Braid et Russell font chacun une déclaration. MM. Blatt, Braid et Russell, avec MM. O'Halloran et Wark, répondent aux questions.

À 15 h 13, la séance est suspendue.

À 15 h 19, la séance reprend.

Mme Gervais, M. Eickmeier et M. DenOuden font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 16 h 7, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

OTTAWA, Wednesday, October 25, 2017  
(105)

[Translation]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2:16 p.m., in room 106-S, Centre Block, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Andreychuk, Black, Cools, Eaton, Forest, Marshall, Mockler, Moncion, Neufeld, Oh and Pratte (11).

*In attendance:* Alex Smith and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, September 26, 2017, the committee continued its study on the Minister of Finance's proposed changes to the *Income Tax Act* respecting the taxation of private corporations and the tax planning strategies involved. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 39.*)

**WITNESSES:**

*As individuals:*

Robert G. Kepes, President and Chief Executive Officer, Tensor Machinery Limited;

Alan Acton, Vice-President and Portfolio Manager, Polaris Financial Inc;

Robert A. Dyke, President, Dyke & Murphy Professional Corporation;

Valentin Erikson, Real Estate Tax Lawyer, Erikson Law Firm Professional Corporation;

Joanne Sirois, President, Assurances Sirois Insurance Inc;

Laurent Proulx, Chief Executive Officer, Groupe Le Canadien;

Robert Boudreau, President, Robert Excavating.

Messrs. Kepes, Acton, Dyke and Erikson each made a statement and answered questions.

At 3:25 p.m., the committee suspended.

At 3:28 p.m., the committee resumed.

Ms. Sirois, Mr. Proulx and Mr. Boudreau each made a statement. Ms. Sirois and Mr. Proulx answered questions.

At 4:04 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

**ATTEST:**

\_\_\_\_\_

OTTAWA, le mercredi 25 octobre 2017  
(105)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 h 16, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Andreychuk, Black, Cools, Eaton, Forest, Marshall, Mockler, Moncion, Neufeld, Oh et Pratte (11).

*Également présents :* Alex Smith et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 26 septembre 2017, le comité poursuit son étude sur les modifications proposées par le ministre des Finances à la *Loi de l'impôt sur le revenu* concernant l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 39 des délibérations du comité.*)

**TÉMOINS :**

*À titre personnel :*

Robert G. Kepes, président-directeur général, Tensor Machinery Ltd;

Alan Acton, vice-président et gestionnaire des portefeuilles, Polaris Financial Inc;

Robert A. Dyke, président, Dyke & Murphy Professional Corporation;

Valentin Erikson, avocat en fiscalité immobilière, Erikson Law Firm Professional Corporation;

Joanne Sirois, présidente, Assurances Sirois Insurance Inc;

Laurent Proulx, chef de la direction, Groupe Le Canadien;

Robert Boudreau, président, Robert Excavation.

MM. Kepes, Acton, Dyke et Erikson font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 15 h 25, la séance est suspendue.

À 15 h 28, la séance reprend.

Mme Sirois, M. Proulx et M. Boudreau font chacun une déclaration. Mme Sirois et M. Proulx répondent aux questions.

À 16 h 4, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

\_\_\_\_\_

OTTAWA, Wednesday, October 25, 2017  
(106)

[Translation]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:49 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Andreychuk, Cools, Eaton, Forest, Marshall, Mockler, Moncion, Neufeld, Oh and Pratte (10).

*In attendance:* Alex Smith and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, September 26, 2017, the committee is continuing its study on the Minister of Finances' proposed changes to the *Income Tax Act* respecting the taxation of private corporations and the tax planning strategies involved. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 39.*)

*WITNESSES:*

*Ontario Medical Association:*

Dr. Shawn Whatley, President.

*Canadian Association of Radiologists:*

Dr. Magalie Dubé, Member.

*Canadian Dental Association:*

Dr. Larry Levin, President.

*Canadian Medical Association:*

Dr. Laurent Marcoux, President.

*Concerned Ontario Doctors:*

Dr. Kulvinder Gill, President.

*As an individual:*

Dr. Rita McCracken, Family Physician and Health Care Advocate (by videoconference).

Doctors Whatley Dubé, Levin, Marcoux, Gill and McCracken made statements and answered questions.

At 8:46 p.m., the committee suspended.

At 8:51 p.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to examine a draft agenda (future business).

It was agreed that senators' staff be permitted to remain in the room during the in camera portion of the meeting.

OTTAWA, le mercredi 25 octobre 2017  
(106)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 49, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Andreychuk, Cools, Eaton, Forest, Marshall, Mockler, Moncion, Neufeld, Oh et Pratte (10).

*Également présents :* Alex Smith et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 26 septembre 2017, le comité poursuit son étude sur les modifications proposées par le ministre des Finances à la *Loi de l'impôt sur le revenu* concernant l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 39 des délibérations du comité.*)

*TÉMOINS :*

*Association médicale de l'Ontario :*

Dr Shawn Whatley, président.

*Association canadienne des radiologistes :*

Dre Magalie Dubé, membre.

*Association dentaire canadienne :*

Dr Larry Levin, président.

*Association médicale canadienne :*

Dr Laurent Marcoux, président.

*Concerned Ontario Doctors :*

Dre Kulvinder Gill, présidente.

*À titre personnel :*

Dre Rita McCracken, médecin de famille et défenseure des droits en matière de soins de santé (par vidéoconférence).

Les Drs Whatley, Dubé, Levin, Marcoux, Gill et McCracken font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 20 h 46, la séance est suspendue.

À 20 h 51, conformément à l'article 12-16(1)d du Règlement, la séance reprend à huis clos afin que le comité étudie un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la pièce durant la partie de la réunion tenue à huis clos.

At 9:14 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

À 21 h 14, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTEST:*

*ATTESTÉ :*

*La greffière du comité,*

Gaëtane Lemay

*Clerk of the Committee*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, October 24, 2017

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:33 a.m. to study the Minister of Finance's proposed changes to the Income Tax Act respecting the taxation of private corporations and the tax planning strategies involved.

**Senator Percy Mockler** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** I welcome you to this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance. My name is Percy Mockler, senator from New Brunswick and chair of the committee.

I wish to welcome all those who are with us in the room and viewers across the country who may be watching on television or online. As a reminder to those watching, the committee hearings are open to the public and also available online, on the Senate website, at [sencanada.ca](http://sencanada.ca).

Now I would like to ask the senators to introduce themselves.

**Senator Oh:** Victor Oh, Ontario.

[*Translation*]

**Senator Pratte:** Senator André Pratte from Quebec.

[*English*]

**Senator Black:** Doug Black, Alberta.

[*Translation*]

**Senator Forest:** Senator Éric Forest from the Gulf region, in Quebec.

[*English*]

**Senator Andreychuk:** Raynell Andreychuk, Saskatchewan.

**Senator Marshall:** Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

**Senator Eaton:** Nicole Eaton, Ontario.

**Senator Neufeld:** Richard Neufeld, British Columbia.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mardi 24 octobre 2017

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 33, pour étudier les modifications proposées par le ministre des Finances à la Loi de l'impôt sur le revenu concernant l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes.

**Le sénateur Percy Mockler** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Soyez les bienvenus à cette séance du Comité sénatorial permanent des finances nationales. Je me nomme Percy Mockler, sénateur du Nouveau-Brunswick et président du comité.

Je souhaite la bienvenue à tous ceux qui sont ici présents avec nous et aux auditeurs de partout dans notre pays, qui nous regardent à la télévision ou en ligne. Je rappelle aux intéressés que nos audiences sont publiques et accessibles en ligne, sur le site web du Sénat, [sencanada.ca](http://sencanada.ca).

J'invite maintenant mes collègues à se présenter.

**Le sénateur Oh :** Victor Oh, de l'Ontario.

[*Français*]

**Le sénateur Pratte :** Sénateur André Pratte, du Québec.

[*Traduction*]

**Le sénateur Black :** Doug Black, de l'Alberta.

[*Français*]

**Le sénateur Forest :** Sénateur Éric Forest, de la région du Golfe, au Québec.

[*Traduction*]

**La sénatrice Andreychuk :** Raynell Andreychuk, de la Saskatchewan.

**La sénatrice Marshall :** Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

**La sénatrice Eaton :** Nicole Eaton, de l'Ontario.

**Le sénateur Neufeld :** Richard Neufeld, de la Colombie-Britannique.



[Translation]

**The Chair:** I would also like to introduce the clerk of the committee, Gaëtane Lemay, and our two analysts, Sylvain Fleury and Alex Smith, who team up to support the work of this committee.

This morning, the committee continues its study on the proposed changes to the Income Tax Act respecting the taxation of private corporations and the tax planning strategies involved, changes that the Minister of Finance proposed during the summer of 2017.

[English]

Honourable senators, today we have before us representatives from the rural agricultural sector who have been asked to give their opinion, comments and recommendations on the impacts of the proposed changes.

We are pleased to welcome first Mark Brock, Chairman, Grain Farmers of Ontario. Second, we welcome Philippe Etter, a dairy farmer from eastern Ontario. And third we have Mark Wales, Chair of the Business Risk Management Committee, Canadian Horticultural Council. Finally, by video conference from Regina, we welcome Ray Orb, President, Saskatchewan Association of Rural Municipalities.

Mr. Orb, do you hear us?

**Ray Orb, President, Saskatchewan Association of Rural Municipalities:** Yes, I can hear you just fine. Thank you.

**The Chair:** Thank you all for accepting our invitation. As a reminder to our witnesses, I would ask each of you to limit your opening remarks to seven minutes. Your presentation will be followed by questions from the senators.

Mr. Brock, you have the floor.

**Mark Brock, Chairman, Grain Farmers of Ontario:** Mr. Chairman and members of the committee, thank you for the opportunity to provide comments on proposed changes to the Income Tax Act.

I farm with my wife, Sandy, just outside of London, Ontario, where we have a cash crop and livestock operation.

I am here in my capacity as Chairman of the Grain Farmers of Ontario, representing 28,000 farmers across Ontario who farm 6 million acres. Our industry has a \$9 billion impact to the economy and creates over 40,000 jobs.

[Français]

**Le président :** J'aimerais également vous présenter la greffière du comité, Gaëtane Lemay, et nos deux analystes, Sylvain Fleury et Alex Smith qui, ensemble, appuient les travaux du présent comité.

Ce matin, le comité poursuit son étude sur les modifications proposées au cours de l'été 2017 par le ministre des Finances à la Loi de l'impôt sur le revenu et qui portent sur l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes.

[Traduction]

Chers collègues, nous accueillons aujourd'hui des représentants du secteur agricole rural à qui on a demandé de faire connaître leurs opinions, leurs observations et leurs recommandations sur les répercussions des modifications proposées.

Nous sommes heureux d'accueillir d'abord M. Mark Brock, qui est président des Producteurs de grains de l'Ontario; puis M. Philippe Etter, producteur laitier de l'est de l'Ontario; ensuite M. Mark Wales, président du Comité de gestion des activités et des finances du Conseil canadien de l'horticulture; enfin, depuis Regina, par vidéoconférence, M. Ray Orb, président de la Saskatchewan Association of Rural Municipalities.

Monsieur Orb, est-ce que vous nous entendez?

**Ray Orb, président, Saskatchewan Association of Rural Municipalities :** Oui, très bien. Merci.

**Le président :** Merci à vous tous d'avoir accepté notre invitation. Je vous rappelle de bien vouloir, chacun de vous, limiter la durée de votre déclaration préliminaire à sept minutes. Après vos exposés, les sénateurs vous questionneront.

Monsieur Brock, vous avez la parole.

**Mark Brock, président, Producteurs de grains de l'Ontario :** Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, je vous remercie de l'occasion que vous m'accordez de formuler des observations sur les modifications proposées à la Loi de l'impôt sur le revenu.

Ma conjointe Sandy et moi exploitons, immédiatement à l'extérieur des limites de London, en Ontario, une culture commerciale et un élevage de bétail.

Je suis ici en ma qualité de président des 28 000 producteurs de grains de l'Ontario, dont les cultures couvrent 6 millions d'acres. Notre industrie pèse 9 milliards de dollars dans l'économie et elle crée plus de 40 000 emplois.

Our membership is made up of family-owned farms that produce corn, wheat, soybeans, barley and oats. We produce food that is used in Ontario or exported, and also renewable products that are used in Ontario or exported.

The proposed changes to the Income Tax Act are probably one of the most contentious issues that I have dealt with as Chair of the Grain Farmers of Ontario. The unintended consequences impact our family farms in three ways: by decreasing the amount of capital available to expand farm businesses; by increasing the regulatory burden; and by making it more difficult to transfer farms to the next generation.

For these reasons, we have asked the government not to move forward with the proposed changes but instead to work with industry to address any shortcomings in the tax policy affecting private corporations. We still believe that additional time is needed to address the numerous unintended consequences that may arise from such a major change.

Last week, Prime Minister Trudeau and Minister Morneau made further announcements regarding these tax changes. We are pleased to see the direction of these changes; however, we remain concerned about the details behind these announcements and the process for formulating these changes. It is our hope that there will be ample time for industry to provide input and analysis prior to the legislative process. Because of the limited details, it is difficult for us to comment definitively on the revised changes. However, with what we know at this point, I want to share some of our thoughts.

With the capital gains exemption, it is clear from the initial proposal that there was significant impact on intergenerational farm transfers and young farmers in particular. The proposed changes would have increased annual taxes, debt loads and the cost of transferring the business from one generation to the next by millions of dollars.

The announcement that the capital gains proposal has been withdrawn from the package is positive. It means that disallowing the capital gains exemption on gains accrued while a child was under the age of 18 is off the table. The announcement did not appear to address the fact that it is still more cost-effective to sell your corporation to a stranger than it is to your child.

In order for succession plans to work, they must provide certainty to both the parents and the child involved. The tax system needs to recognize the non-labour contributions of family members, allow flexibility in compensating non-farming children and keep capital in the corporation where it can fuel the growth of the business and the overall sector.

Nos membres se recrutent dans les fermes familiales cultivant du maïs, du blé, du soja, de l'orge et de l'avoine. Les aliments et les produits renouvelables que nous produisons sont consommés en Ontario ou exportés.

Les modifications proposées à la Loi de l'impôt sur le revenu sont peut-être l'une des questions les plus controversées que j'aie eu à examiner en ma qualité de président des Producteurs de grains de l'Ontario. Leurs conséquences non voulues touchent de trois manières nos fermes familiales : en diminuant le capital disponible pour agrandir les entreprises agricoles; en augmentant le fardeau de la réglementation; en rendant plus difficile le transfert des exploitations agricoles à la génération suivante.

Pour ces motifs, nous avons demandé au gouvernement de faire marche arrière avec les modifications proposées et de plutôt collaborer avec l'industrie pour combler les lacunes de la politique fiscale touchant les sociétés privées. Nous continuons de croire qu'il faut plus de temps pour prévenir les nombreuses conséquences non voulues susceptibles de découler de modifications si importantes.

La semaine dernière, le premier ministre Trudeau et le ministre Morneau ont fait d'autres annonces sur ces modifications fiscales. Elles nous semblent de bon augure, et nous nous en réjouissons, mais les détails implicites et le processus de formulation de ces modifications continuent de nous inquiéter. Nous espérons que le secteur aura amplement de temps pour faire ses analyses et exprimer son opinion avant la fin du processus législatif. Comme peu de détails sont connus, il nous est difficile de formuler des observations définitives sur les modifications révisées. Cependant, à partir de ce que nous savons, je tiens à vous faire connaître le fruit de certaines de nos réflexions.

Avec l'exemption des gains en capital, il est évident que la proposition initiale frappait durement les transferts intergénérationnels d'exploitations agricoles et, particulièrement, les jeunes agriculteurs. Les modifications proposées auraient augmenté de plusieurs millions de dollars les impôts annuels, les niveaux d'endettement et le coût du transfert de l'entreprise à la génération suivante.

Il faut se réjouir du retrait de la proposition concernant les gains en capital de l'ensemble des modifications proposées. Cela signifie qu'on ne refuse plus d'exempter ces gains accumulés pendant que l'enfant avait moins de 18 ans. L'annonce n'a pas semblé corriger le fait qu'il est encore plus rentable de vendre sa société à un étranger qu'à son enfant.

Pour être efficaces, les plans de relève doivent offrir de la certitude aux parents et à l'enfant. Le régime fiscal doit reconnaître les contributions autres que celles du travail des membres de la famille, autoriser la souplesse dans la rémunération des enfants n'exécutant aucun travail agricole et

The original proposal contained a reasonability test around income sprinkling to determine if dividends and capital gains received from family corporations would be taxed in the current way they are. If the test resulted in failure, the individual would be taxed at the higher personal tax rate.

Last week, the Prime Minister indicated that the revised rules would not apply to someone who made a meaningful contribution to the business. We need clarity on what “meaningful” means. Our original concerns regarding the subjective nature of such a test were as follows: Any test that is subjective would open farm businesses to the interpretation of a CRA auditor, with little recourse to argue against that interpretation. Farm families live where we work, and members contribute to the family business in ways that are often impossible to track and indirect in nature. The consequences of being offside of the test under the proposed rules were highly punitive and unreasonable, and there is no indication of whether those have changed. The test will create uncertainty in farm succession plans and compensation structures and increase compliance costs as farm businesses seek to document or defend themselves against the imposition of a test. Spouses staying at home to take care of children or working off-farm to support the family business will potentially be impacted to the greatest extent.

When looking at passive income, the original changes to the passive income rules would have made it difficult for farm corporations to build reserves for major purchases or innovative changes. Minister Morneau announced last week that there would be a threshold of \$50,000 for passive income, which would not be affected by the new rules. He indicated that this would equate to roughly \$1 million in passive investments in a corporation. This is a significant improvement over the initial proposal. One concern, however, is that the change does not make any allowances for the scale of businesses. For example, larger farm corporations will have greater need for passive capital than would a smaller one. As land prices have risen, it is certainly not unusual for a single land purchase to be well above the \$1 million mark. A farm corporation that is holding passive investments for this purpose may exceed the threshold. It is not clear what the tax rate would be on this passive income greater than \$50,000, which is a significant concern since original proposals subjected passive income to tax in excess of 70 per cent.

Intergenerational transfer. Last week, there was an announcement by the government that the government would make it easier to pass along business to the next generation. This sounds like a positive step in the right direction, but we need

conserver les capitaux dans la société, où ils peuvent aider à sa croissance et à celle de l'ensemble du secteur.

La proposition initiale prévoyait un critère de rationalité pour la répartition du revenu afin de déterminer si les dividendes et les gains de capital reçus d'une société familiale continueraient d'être imposés comme ils le sont actuellement. Le non-respect du critère entraînerait l'imposition, au taux supérieur, du revenu du particulier.

La semaine dernière, le premier ministre a laissé entendre que les règles révisées ne s'appliqueraient pas à quelqu'un dont l'apport à l'entreprise a été important. Qu'on nous éclaire sur la signification « d'important ». Nos inquiétudes premières concernant la subjectivité de ce critère étaient les suivantes : subjectif, il mettrait l'entreprise agricole à la merci de l'interprétation d'un vérificateur de l'Agence du revenu du Canada, sans grand recours contre cette interprétation. Les familles d'agriculteurs vivent sur leur lieu de travail, et leurs membres contribuent à l'entreprise familiale par des moyens indirects et souvent impossibles à suivre. Les conséquences du non-respect du critère étaient très punitives et peu raisonnables, et ces règles ne semblent pas avoir changé. Le critère introduira de l'incertitude dans les plans de relève des exploitations agricoles et dans les structures de rémunération et il augmentera les coûts de la conformité quand les entreprises agricoles chercheront à documenter les faits ou à se défendre contre l'imposition d'un critère. Les conjoints qui restent à la maison pour prendre soin des enfants ou pour occuper un emploi d'appoint pour soutenir l'entreprise familiale sont susceptibles d'être touchés au maximum.

Les modifications initiales des règles régissant le revenu passif auraient rendu difficile aux entreprises agricoles l'accumulation de réserves en vue d'achats majeurs ou de modifications innovantes. Le ministre Morneau a annoncé, la semaine dernière, un seuil de 50 000 \$ pour ce revenu, auquel les nouvelles règles ne s'appliqueraient pas. Il a dit qu'il équivaudrait approximativement à un million de dollars d'investissements passifs dans une société. C'est une bonification notable de la proposition initiale. Mais l'ombre au tableau est que cela ne tient aucunement compte de l'échelle des entreprises. Par exemple, une grande société agricole a besoin de plus de capitaux passifs qu'une petite. Comme les terres se sont appréciées, il n'est certainement pas exceptionnel que l'achat d'un terrain coûte plus d'un million de dollars. Une société agricole qui détiendrait des investissements passifs à cette fin risquerait de dépasser ce seuil. On ignore à peu près quel serait le taux d'imposition de ce revenu passif supérieur à 50 000 \$, mais on est en droit de s'inquiéter vu que, dans les propositions initiales, le revenu passif était imposé à plus de 70 p. 100.

Transferts intergénérationnels. La semaine dernière, le gouvernement a annoncé qu'il faciliterait le transfert de l'entreprise d'une génération à la suivante. Cela semble un pas dans la bonne direction, mais nous avons besoin d'être mieux

further information on how this process is determined and how the ease of the transfer will unfold. How industry will be involved in this process is important.

That summarizes our major concerns around the issues, but I would like to leave with you a few thoughts.

The agriculture sector in Ontario and Canada is poised for growth. Late last year, Dominic Barton, Chair of the Prime Minister's Advisory Council on Economic Growth, recommended that the federal government focus their attention on unlocking the potential of Canada's agriculture. He stated as the reason for this that it employs lots of people, that there's a lot of innovative technology and that there is huge demand for agricultural products around the world.

The growth potential for agriculture is real, and we need a business environment so that our farm members can take advantage of this opportunity. Getting tax changes right without adversely affecting family farms is essential for us to remain competitive with U.S. farmers and farmers around the world.

A personal note I want to impart to the committee is how farm families are unique. Our assets can appear to be large, but we need land to produce products, and the cost is continuing to rise. Grain and oilseed farming is not something you can do on 10 or 15 acres. You need a sizeable land mass to make a living. You can say that each generation inherits the land, farms it and passes it along to the next to farm and continue on that process. We don't even realize the value of the land in our business most of the time.

Family members contribute to the operation of our farms in different ways. My daughter is in high school right now and will be going off to university shortly. She is an important contributor to our farm and will always be. We have peak times at harvest and in the spring for planting. We have weather to contend with within our business decisions. It's not a nine-to-five job in a factory producing widgets. As a test for reasonableness is considered in income sharing, our uniqueness needs to be incorporated.

Passing on the family business can be challenging. It is our home and our place of business. Not everyone can stay on to run the farm for it to be successful. There needs to be consideration as the rules are developed. It cannot be more attractive for my mom to sell to an institutional investor than it is to pass on the farm to her son or her granddaughter.

We ask the government to commit to a clear process for farm stakeholders to address the unique nature of our business and ensure that no unintended consequences are experienced on the

informés sur les modalités de ce processus et sur la facilité concrète du transfert. La participation de l'industrie dans ce processus est importante.

Ça fait le tour de nos principales inquiétudes sur ces enjeux, mais je voudrais vous faire part de quelques réflexions.

Les secteurs agricoles ontarien et canadien sont prêts pour la croissance. Vers la fin de l'année dernière, Dominic Barton, président du Conseil consultatif en matière de croissance économique auprès du premier ministre a recommandé au gouvernement fédéral de focaliser son attention sur le déblocage du potentiel de l'agriculture au Canada. Il se fondait sur le grand nombre d'emplois et l'application de beaucoup de techniques innovantes dans le secteur ainsi que sur la forte demande mondiale de produits agricoles.

Le potentiel de croissance est réel, et nos entreprises ont besoin d'un environnement qui permettra à nos membres de saisir l'occasion. Il importe, pour que nous restions concurrentiels face aux agriculteurs des États-Unis et du reste du monde, de profiter de changements à la fiscalité non nuisibles pour les fermes familiales.

Je tiens à faire cette remarque personnelle : les familles agricoles sont uniques en leur genre. Nos actifs semblent considérables, mais nous avons besoin de superficie pour produire, et les coûts continuent d'augmenter. La culture des céréales et des oléagineux ne se pratique pas sur 10 ou 15 acres. Il faut une superficie considérable pour gagner sa vie. On peut dire que chaque génération hérite de la terre, qu'elle l'exploite et qu'elle la transmet à la suivante qui répétera le processus. La plupart du temps, nous n'avons même pas une idée de la valeur des terrains que possède notre entreprise.

Les membres de la famille contribuent de différentes manières à nos exploitations. Ma fille poursuit actuellement ses études secondaires et, sous peu, elle ira à l'université. Sa contribution à notre exploitation est importante et elle le sera toujours. Notre travail est le plus intense à la récolte et au temps des semailles, le printemps. Dans nos décisions opérationnelles, nous devons tenir compte de la météo. Nous ne faisons pas du neuf à cinq dans une usine de trucs quelconques. Puisqu'on envisage d'appliquer un critère de rationalité au partage des revenus, il faut y intégrer notre caractère particulier.

Le transfert de l'entreprise familiale à la génération suivante peut poser des difficultés. C'est à la fois notre foyer et notre lieu d'affaires. Tous ne peuvent pas rester pour diriger l'entreprise avec succès. Les règles qu'on élabore doivent en tenir compte. Il ne peut pas être plus attrayant pour ma mère de vendre l'entreprise à un investisseur institutionnel que de la transmettre à son fils ou à sa petite-fille.

Nous demandons au gouvernement de s'engager dans un processus transparent pour les agriculteurs, compte tenu de la nature particulière de leur activité et pour éviter à l'exploitation

farm. Get us involved, and we can help to craft a solution that will work for our farmers and help the government to stay focused on the 3 per cent of the population they are targeting with these changes. Thank you very much.

**The Chair:** Mr. Etter, please.

[*Translation*]

**Philippe Etter, Dairy Farmer, as an individual:** Good morning, senators and members of the Standing Senate Committee on National Finance. Thank you for the opportunity to share my concerns regarding the various amendments proposed by the Minister of Finance. First of all, I would like to explain my background in agriculture, followed by my reasoning on the effects that some of the changes may have on agricultural entrepreneurs in our country.

I myself am a young dairy farmer from the village of Sarsfield, east of Ottawa, and also Vice-President of the Union des cultivateurs franco-ontariens, which represents more than 2,000 francophone farms in Ontario.

In terms of my personal background, after finishing my studies in finance at the University of Ottawa, I decided to return to the family farm to prepare myself to take over their business. In January 2013, we transferred the company from my parents. We proposed a structure with two separate businesses, knowing that my parents would continue to farm the land. I personally created a private company and I am the sole shareholder for the dairy farm. We chose this approach after consulting with various experts in the field, namely our accountant, our lawyer, our management consultant and tax experts.

It takes months, if not years, of work, meetings, discussions and, above all, planning to come up with a logical and consistent transfer between the two companies. Now that you know that I am a young, next-generation producer, you will understand that for me this new generation of farmers is essential to the future of the Canadian agricultural industry.

Every day, 2 million people work in agriculture and agri-food, or one of every eight jobs. Agriculture is a major economic driver in the country since we are the fifth largest exporter of agricultural products in the world. That said, the average age of farmers in Canada keeps going up, which means that, in theory, there will be a massive transfer of farm businesses from one generation to the next. There are a number of barriers upon entry for young people who want to make a living from agriculture.

des conséquences non voulues. Faites appel à nous. Nous pourrions vous aider à élaborer une solution valable pour nos agriculteurs et qui focalisera le gouvernement sur les 3 p. 100 de la population qu'il vise par ces modifications. Merci beaucoup.

**Le président :** Monsieur Etter.

[*Français*]

**Philippe Etter, producteur laitier, à titre personnel :** Bonjour, chers sénateurs et membres du Comité sénatorial permanent des finances nationales. Je vous remercie de me donner l'occasion de vous présenter mes préoccupations face aux différentes modifications proposées par le ministre des Finances. Tout d'abord, j'aimerais vous expliquer mon parcours dans le milieu agricole, puis mon raisonnement sur les effets que peuvent avoir certains des changements sur les entrepreneurs agricoles de notre pays.

Je suis moi-même un jeune producteur laitier du village de Sarsfield à l'est d'Ottawa et également vice-président de l'Union des cultivateurs franco-ontariens qui représente plus de 2 000 fermes francophones en Ontario.

En ce qui concerne mon parcours personnel, après avoir terminé mes études en finance à l'Université d'Ottawa, j'ai décidé de retourner dans le domaine familial afin de me préparer à reprendre leur entreprise. C'est en janvier 2013 que nous avons effectué le transfert de l'entreprise de mes parents. C'est une structure à deux entreprises distinctes que nous avons préconisée en sachant que mes parents allaient continuer à cultiver la terre. Pour ma part, j'ai créé une société privée dont je suis l'unique actionnaire pour la ferme laitière. Nous avons privilégié cette approche après avoir consulté différents experts dans le domaine, soit notre comptable, notre avocat, notre conseiller en gestion et des fiscalistes.

Il s'agit de plusieurs mois, voire des années, de travail, de rencontres, de discussions et surtout de planification pour en arriver à un transfert logique et cohérent entre les deux sociétés. Maintenant que vous êtes au fait que je suis moi-même un jeune producteur de la relève, vous comprendrez que pour moi cette relève agricole est primordiale pour l'avenir de l'industrie agricole canadienne.

Chaque jour, 2 millions de personnes travaillent en agriculture et en agroalimentaire, soit un emploi sur huit. L'agriculture représente un vecteur économique majeur au pays puisque nous sommes le cinquième exportateur de produits agricoles au monde. Cela dit, l'âge moyen des agriculteurs au Canada ne cesse d'augmenter, ce qui veut dire qu'en théorie, il y aura au cours de la prochaine génération, un transfert massif d'entreprises agricoles à la future relève. Il existe plusieurs barrières à l'entrée pour les jeunes qui veulent vivre de l'agriculture.

Here are some of the problems facing new agricultural entrepreneurs: very large capital investments with, of course, the associated financial risk, a serious labour shortage and an increasingly challenging work-family balance, given the size of today's businesses. All those are major stressors for those who want to take over farm businesses.

You know that farmers are passionate people and that you have to have that passion to succeed and persevere in the community, but at the end of the day, economic reasoning must prevail. That is why I think the various changes proposed by the Minister of Finance will have a negative impact on the young agricultural entrepreneurs who decide to take over the family business.

We should find ways to encourage them to return to working the land. So I'll go over a few of the measures that have been listed. First, let's look at the recent changes to the various rules on the small business deduction. In our specific case, we will be affected, because even though we are two separate companies, since we are connected and there is an exchange of products and services between the two, the portion of the revenue generated by my parents' business will no longer be eligible for a reduced tax rate.

The other thing I want to talk about is the transfer of a business within a family versus the sale to an individual. Initially, some of the changes and provisions would have had a major impact on the transfer of a business. As a result, it would have been better to sell to an individual than to your own family. Finally, the Minister of Finance retracted to correct the situation, but my concern is with the message being sent. We should encourage the next generation instead of hanging on to the beliefs that transferring businesses within families is a tax avoidance tactic.

The third issue I would like to address is passive investments. In reality, farmers need a lot of capital and investments. In most cases, the vast majority of funds are reinvested in the business. However, I think it is wise for good, seasoned business managers to diversify their sources of revenue, as much as possible, in order to reduce their risk.

That said, the new rules in Budget 2018 will certainly limit or discourage some from diversifying their investments outside agriculture.

Finally, farmers are an engine of the Canadian economy and bring vitality to our rural areas. There are significant growth prospects for those who want to invest in the field, but we must give ourselves the means to encourage them. Imposing tax rules to counter abuses committed by a minority, without really

Voici quelques problèmes auxquels font face les nouveaux entrepreneurs agricoles : des investissements en capitaux très importants avec, bien sûr, le risque financier qui s'y rattache, un manque de main-d'œuvre criant et aussi, avec la taille des entreprises aujourd'hui, une conciliation travail-famille qui est de plus en plus difficile. Tout cela représente un facteur de stress important pour ceux qui veulent reprendre des entreprises agricoles.

Vous savez que les agriculteurs sont des gens passionnés et qu'il faut avoir cette passion pour réussir et persévérer dans le milieu, mais à la fin de la journée, un raisonnement économique doit prévaloir. C'est pourquoi je crois que les différents changements proposés par le ministre des Finances auront des effets néfastes sur le nombre de jeunes entrepreneurs agricoles qui décident de reprendre l'entreprise familiale.

Nous devrions trouver des moyens d'encourager ceux-ci à retourner au travail de la terre. Je vais donc passer à quelques mesures qui ont été énumérées. En premier lieu, prenons les récents changements aux différentes règles sur la déduction accordée aux petites entreprises. Dans notre cas spécifique, nous serons touchés, parce que même si nous sommes deux sociétés distinctes, puisque nous avons un lien et qu'il y a un échange de produits et de services entre les deux, la portion de revenu généré par l'entreprise de mes parents ne sera plus éligible à un taux d'imposition réduit.

L'autre aspect que j'aimerais aborder est le transfert d'une entreprise au sein d'une famille par rapport à une vente à un particulier. Initialement, certains des changements et des provisions auraient eu un impact majeur sur le transfert d'entreprise. Ainsi, il aurait été préférable de vendre à un particulier qu'à sa propre famille. Enfin, le ministre des Finances s'est rétracté pour en corriger le tir, mais c'est le message envoyé qui me préoccupe. Nous devrions encourager la relève et non conserver les croyances que ce sont des tactiques d'évitement fiscal lorsqu'une entreprise est transférée au sein d'une famille.

Un troisième aspect que j'aimerais aborder est la question des investissements passifs. En réalité, l'agriculteur a besoin de nombreux capitaux et investissements. Dans la plupart des cas, la quasi-majorité des fonds sont réinvestis dans l'entreprise. Cependant, je crois qu'il est sage pour un bon gestionnaire d'entreprise aguerri de diversifier ses sources de revenus, dans la mesure du possible, pour diminuer son risque.

Cela dit, les nouvelles règles qui seront insérées dans le budget de 2018 vont certainement limiter ou décourager certains de diversifier leurs investissements à l'extérieur du domaine agricole.

Enfin, les agriculteurs et les agricultrices sont un moteur de l'économie canadienne et représentent la vitalité de nos campagnes. Il y a une perspective de croissance importante pour ceux et celles qui veulent s'investir dans le domaine, reste que nous devons nous donner les moyens pour les encourager. Donc,

understanding the effects, would have a major impact on the vast majority of agricultural entrepreneurs.

Thank you.

[English]

**Mark Wales, Chair of the Business Risk Management Committee, Canadian Horticultural Council:** Good morning, Mr. Chair, honourable senators.

As a way of introduction, the Canadian Horticultural Council is an Ottawa-based voluntary not-for-profit national association that represents all fruit and vegetable growers across Canada involved in the production of over 120 different types of crops, with farm cash receipts of \$6 billion in 2016.

To understand the importance and scope of the horticultural sector, the economic impact of our industry was analyzed. The GDP footprint associated with the exports of produce, household consumption of produce in Canada and the use of produce by other industries in Canada throughout the value chain was valued at \$15.7 billion in 2016, which, in turn, supports 181,600 jobs in the Canadian economy. It all starts on the farm with a grower and his or her family.

As for myself, I'm a vegetable farmer from Aylmer, Ontario, on the north shore of Lake Erie. I grow hot peppers, garlic, corn and soybeans. I've been spending most of my harvest season, since July 18, reviewing the original tax changes and working through the language with my son, who has an accounting business with many farm and small-business clients.

Now that Finance Canada has announced revisions to the original tax proposals, I continue to work through my peak period analyzing the changes and learning how farms may or may not be impacted.

A week ago my remarks would have been different than they are today, but a lot of things have changed, and my hope is they've changed for the better.

The CHC is pleased that Prime Minister Trudeau and Finance Minister Morneau have taken our concerns into consideration. The changes announced last week are a step in the right direction for all farmers. We are encouraged by the changes, and we will be analyzing the text in more detail in the weeks to come, as well as Budget 2018, where we'll likely see the new passive investment rules.

dicter des règles fiscales pour contrer des abus faits par une minorité, sans vraiment en comprendre les effets, aurait sur la quasi-majorité des entrepreneurs agricoles des répercussions majeures.

Je vous remercie.

[Traduction]

**Mark Wales, président du Comité de gestion des activités et des finances, Conseil canadien de l'horticulture :** Monsieur le président, honorables sénateurs, bonjour.

Présentons d'abord le Conseil canadien de l'horticulture. C'est une association bénévole basée à Ottawa, qui représente tous les producteurs de fruits et de légumes du Canada, plus de 120 types de cultures, dont les recettes agricoles se sont élevées à 6 milliards de dollars en 2016.

Pour comprendre l'importance du secteur horticole, nous en avons analysé les répercussions économiques. La part, dans le PIB, des exportations de produits, de leur consommation domestique au Canada et de leur utilisation dans d'autres industries du Canada, le long de la chaîne de valeur, a été estimée, en 2016, à 15,7 milliards de dollars, qui, à leur tour, pourvoient à 181 600 emplois dans l'économie canadienne. Tout ça à partir de l'exploitation agricole, avec un producteur et sa famille.

Quant à moi, je suis producteur de légumes à Aylmer, en Ontario, près de la rive nord du lac Érié. Je cultive des piments forts, de l'ail, du maïs et du soja. Depuis le 18 juillet dernier, je consacre la plus grande partie de mon temps, pendant la saison de la récolte, à étudier les modifications originelles des règles fiscales et à en étudier le libellé avec mon fils, qui est propriétaire d'une entreprise de comptabilité dont beaucoup de clients sont des exploitations agricoles et de petites entreprises.

Maintenant que Finances Canada a annoncé des révisions de ces propositions, je continue de travailler, pendant la période la plus intense de mon activité, à leur analyse et à l'étude de leurs éventuelles conséquences pour les exploitations agricoles.

Il y a une semaine, mes observations auraient été différentes de celles d'aujourd'hui, mais les nombreux changements survenus me font espérer qu'ils ont été améliorateurs.

Le conseil est heureux que le premier ministre Trudeau et le ministre des Finances Morneau aient tenu compte de nos inquiétudes. Les modifications annoncées la semaine dernière sont de bon augure pour tous les agriculteurs. Nous sommes encouragés par elles et nous analyserons le texte plus en détail dans les semaines à venir, ainsi que le budget de 2018, où nous sommes susceptibles de trouver de nouvelles règles sur les investissements passifs.

CHC is committed to continuing to work with the government to ensure the tax system is fair but does not hit our hard-working farmers, especially our young people who are the next generation of food producers for this country.

This morning, I'll address some of the changes as we understand them today and how they will impact farmers.

First, the government has made changes to the income sprinkling provision and will be coming out with revised legislation later this fall. As you may be aware, the original proposal said that family members would need to pass a reasonableness test, which opened up many questions and uncertainty for farmers, not knowing how the test would be applied. No one, of course, would want to leave that definition to a CRA auditor who doesn't understand the farm.

While farm families may not be on the farm all the time, their contribution is extremely valuable, as they're working when it matters, particularly during the key planting and harvest seasons. In some cases, the younger generation may become the tech expert for the farm and help on the innovation and technology side. Though it may not actually take much time, their contribution is extremely valuable. Much of the equipment we have today, they are the only ones who know how to make it work. Those of us in the older generation just drive it and use it.

Under the revised change, we now have a "meaningful contribution" test. CHC continues to have a concern with the uncertainty this may bring farmers. However, we have let the Prime Minister's Office and Finance Canada know that we are ready and willing to help with the technical guidance documents to make sure the revised tax change is fair and does not affect those who contribute on the farm, even indirectly. We continue to offer our help to Finance Canada on this proposal and the others to make sure farmers do not end up being unintentionally hit by the tax changes.

Second, the revisions made to the passive investment proposal should not affect the majority of small businesses, including farms. Finance Canada has proposed a threshold of \$50,000 of passive investment income per year, which, depending on the return on investment, would mean an average investment of a \$1 million getting a 5 per cent per year return.

Farmers who use passive investments as a savings vehicle can continue to do so without worrying about getting hit by more tax. As we continue to look at this proposal, we raise the question of

Le conseil est déterminé à poursuivre sa collaboration avec le gouvernement pour que le régime fiscal soit équitable et qu'il ménage nos agriculteurs durs à la peine, particulièrement nos jeunes, qui sont la prochaine génération de producteurs d'aliments dans notre pays.

Ce matin, je discuterai de certaines des modifications, comme nous les comprenons aujourd'hui, et de leurs répercussions chez les agriculteurs.

D'abord, le gouvernement a modifié la disposition sur la répartition du revenu et il publiera une loi révisée plus tard au cours de l'automne. Comme vous pouvez le savoir, la proposition initiale annonçait que les membres des familles devaient satisfaire à un critère de rationalité, ce qui a suscité beaucoup de questions et d'incertitudes chez les agriculteurs, qui ignoraient ses modalités d'application. Personne, bien sûr, ne voudrait en laisser l'interprétation à un vérificateur de l'Agence du revenu du Canada qui ne comprend rien à l'agriculture.

Même si les familles d'agriculteurs peuvent s'absenter parfois de l'exploitation, leur contribution est extrêmement précieuse, parce qu'elles y travaillent quand ça compte, particulièrement pendant les périodes particulièrement décisives de l'ensemencement, de la plantation et de la récolte. Dans certains cas, la jeune génération peut devenir la spécialiste des technologies dans l'exploitation et y contribuer à l'innovation et à l'adoption de technologies. Même si cette contribution peut ne pas prendre beaucoup de temps, elle est extrêmement précieuse. Les jeunes sont les seuls à savoir faire fonctionner la plus grande partie de l'équipement que nous employons aujourd'hui. Nous, les vieux, nous nous contentons de le conduire et de l'utiliser.

D'après les modifications révisées, il existe désormais un critère de contribution importante. Le conseil continue de craindre l'incertitude qu'il risque de provoquer chez les agriculteurs. Cependant, nous avons fait savoir au cabinet du premier ministre et à Finances Canada que nous étions prêts à contribuer volontiers à la révision des guides techniques pour nous assurer que la nouvelle modification des règles fiscales est équitable et qu'elle ne touche pas ceux qui ont un apport même indirect dans les exploitations agricoles. Nous continuons d'offrir notre aide à Finances Canada sur cette proposition et les autres, pour éviter aux agriculteurs qu'ils finissent par être les victimes accidentelles des modifications du régime fiscal.

Ensuite, les révisions apportées à la proposition concernant les placements passifs ne devraient pas toucher la majorité des petites entreprises, notamment les exploitations agricoles. Finances Canada a proposé un seuil annuel de 50 000 \$ de revenu de placements passifs, lesquels équivaldraient au rendement d'un investissement moyen de un million de dollars au taux annuel de 5 p. 100.

Les agriculteurs qui utilisent les investissements passifs comme moyen d'épargne pourront continuer de le faire sans craindre d'être imposés davantage. Alors que nous continuons



lumped investments, such as large land or real estate or quota sales, and we advise the government to include a carry-over provision on the \$50,000 annual threshold.

Lastly, we are encouraged that the government has taken two proposals completely off the table, which would have unintentionally impacted farm businesses. The government has said it will not move forward with the proposed measures to limit access to the lifetime capital gains exemption, nor are they moving forward with measures relating to the conversion of income into capital gains.

Farmers were concerned that the original measures relating to the conversion and to capital gains could result in several unintended consequences, such as in respect of taxation upon death and potential challenges with intergenerational transfers of business.

CHC looks forward to working with Finance Canada as they set out to make it less difficult for farm families to hand their business to the next generation. We will continue the dialogue with government to ensure farmers' voices are being heard.

Beyond these changes, we are pleased that the government is keeping their campaign promise to lower the small-business tax rate to 9 per cent by 2019. In the government's last budget, they recognized the agri-food sector as one of the most important — and I would say we are the most important — for Canada's economy and set a goal to increase agri-food exports to \$75 billion by 2025.

With the recent revisions to the proposed tax changes, family farms will continue to grow their businesses, contribute to Canada's economy and provide for their families without having to worry about passing on the farm and their hard work to the next generation.

CHC is committed to working with the government to ensure the tax system is fair and does not hit our hard-working families.

**The Chair:** Thank you, Mr. Wales.

Now we will go, by video conference, to Mr. Orb.

**Mr. Orb:** Good morning. My name is Ray Orb. I am President of the Saskatchewan Association of Rural Municipalities. SARM is the independent association that represents all 296 rural municipalities in Saskatchewan.

d'examiner cette proposition, nous soulevons la question des investissements regroupés, comme les ventes importantes de terres, de biens immobiliers ou de quotas, et nous conseillons au gouvernement d'inclure une disposition permettant le report de ce seuil annuel de 50 000 \$.

Enfin, nous sommes particulièrement encouragés de voir que le gouvernement ait abandonné deux propositions qui auraient touché de façon non intentionnelle les entreprises agricoles. Le gouvernement a indiqué qu'il ne mettrait en œuvre aucune des mesures proposées visant à restreindre l'accès à l'exonération cumulative des gains en capital, ni aucune des propositions relatives à la conversion du revenu en gains en capital.

Les agriculteurs craignaient que les mesures initiales relatives à la conversion du revenu et à l'exonération des gains en capital entraînent plusieurs conséquences imprévues, notamment en ce qui a trait à l'impôt advenant un décès et aux difficultés potentielles relativement aux transferts intergénérationnels d'une entreprise.

Le CCH est impatient de travailler avec Finances Canada dans le cadre de ses efforts visant à faciliter le transfert de l'entreprise à la relève. Nous poursuivrons le dialogue avec le gouvernement pour nous assurer que la voix des agriculteurs est entendue.

Au-delà de ces changements, nous sommes ravis que le gouvernement tienne sa promesse de réduire le taux d'imposition des petites entreprises, qui passera à 9 p. 100 d'ici 2019. Dans son dernier budget, le gouvernement a reconnu le secteur agroalimentaire comme l'un des plus importants — et je dirais même le plus important — pour l'économie canadienne et s'est fixé comme objectif de porter les exportations agroalimentaires du Canada à 75 milliards de dollars annuellement d'ici 2025.

Grâce aux récentes révisions des changements fiscaux proposés, les fermes familiales continueront de prendre de l'expansion, de contribuer à l'économie canadienne et de subvenir aux besoins de leurs familles sans s'inquiéter du transfert de leurs exploitations et des résultats de leur travail acharné à la prochaine génération.

Le CCH est déterminé à collaborer avec le gouvernement pour veiller à ce que notre régime fiscal soit juste et ne porte pas atteinte aux vaillants travailleurs ainsi qu'à leurs familles.

**Le président :** Merci, monsieur Wales.

Je vais maintenant céder la parole à M. Orb, qui se joindra à nous par vidéoconférence.

**M. Orb :** Bonjour. Je m'appelle Ray Orb et je suis président de la Saskatchewan Association of Rural Municipalities. La SARM est l'association indépendante qui représente les 296 municipalités rurales de la Saskatchewan.

We have a long and proud history of advocating on behalf of our membership and the rural communities in which we live, work and invest. As a voice for rural Saskatchewan, I appreciate the opportunity to speak to you today about our concerns with the federal government's proposed tax planning using private corporations.

SARM has consulted with the chartered professional accountants and business advisers group to further our understanding of the serious negative consequences that the proposed tax changes will have on rural Saskatchewan and the long-term impacts these changes could have on our rural municipalities and the economic landscape of the place we live.

We understand that the government will not be moving forward with measures related to the conversion of income into capital gains. SARM would like to stress the importance of the family farm and the ability for intergenerational transfers of farms and businesses in Saskatchewan. Farmland accounts for 61.6 million acres in Saskatchewan, and the province is home to 34,523 farms. Saskatchewan has the highest proportion of incorporated farms on the Prairies.

Farmers take on significant risk when they invest their time, resources and assets into a business that makes them price takers. SARM appreciates the federal government's commitment not to pursue the conversion of income into capital gains. However, SARM remains concerned with the other proposed tax changes.

Increased tax rates for related parties earning income from private corporations — to say that business owners are using loopholes to pay a lower tax rate than a comparable employee would pay on a similar income is an unfair comparison and seems to mislead people into the belief that the two income streams are economically identical.

Business owners, whether they be retail stores, manufacturing operations, health professionals or farmers, have a very different situation in dealing with earning taxable income compared to employees.

Most doctors in Canada are also small-business owners who create local jobs, purchase equipment and supplies, rent or buy buildings and pay their taxes. Doctors are essential to thriving communities and provide care to residents in our rural communities.

Removing economic incentives to corporate operations will decrease the number of entrepreneurs, professionals and business startups in the future willing to take on the risks without the potential for increased returns. The proposed tax changes will

Nous défendons depuis longtemps nos membres et les collectivités rurales dans lesquelles nous vivons, travaillons et investissons. En tant que porte-parole des régions rurales de la Saskatchewan, je suis heureux d'avoir l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui et de vous parler de nos préoccupations au sujet des mesures de planification fiscale qui comportent l'utilisation de sociétés privées.

La SARM a consulté des comptables professionnels agréés et des conseillers d'affaires pour mieux comprendre les conséquences négatives que ces changements fiscaux auront sur les régions rurales de la Saskatchewan ainsi que les répercussions à long terme de ces changements sur nos municipalités rurales et notre paysage économique.

Nous comprenons que le gouvernement n'ira pas de l'avant avec les mesures relatives à la conversion du revenu en gains en capital. La SARM aimerait souligner l'importance des fermes familiales et de la capacité de transmettre des fermes et des entreprises de génération en génération en Saskatchewan. Les terres agricoles représentent 61,1 millions d'acres en Saskatchewan, et la province compte 34 523 fermes. La Saskatchewan a la plus forte proportion d'exploitations agricoles constituées en sociétés dans toutes les Prairies.

Les agriculteurs prennent des risques importants quand ils investissent leur temps, leurs ressources et leurs actifs dans une entreprise qui les transforme en preneurs de prix. La SARM se réjouit de l'engagement du gouvernement fédéral de ne pas adopter les mesures relatives à la conversion du revenu en gains en capital. Toutefois, la SARM demeure préoccupée par les autres changements fiscaux proposés.

L'augmentation des taux d'imposition pour les parties liées qui gagnent un revenu au sein de sociétés privées — le fait de dire que les propriétaires d'entreprises utilisent des échappatoires pour payer un taux d'imposition inférieur à celui que paierait un employé comparable pour un revenu similaire est une comparaison injuste et amène les gens à croire à tort que les deux apports de revenu sont identiques sur le plan économique.

Lorsqu'on parle de revenu imposable, la situation des propriétaires d'entreprise, qu'il s'agisse de magasins de détail, d'entreprises manufacturières, de professionnels de la santé ou d'agriculteurs, est bien différente de celle des employés.

La plupart des médecins au Canada sont aussi des propriétaires de petites entreprises qui créent des emplois locaux, achètent du matériel et des fournitures, louent ou achètent des immeubles et paient leurs impôts. Les médecins sont essentiels à la prospérité des collectivités et fournissent des soins aux résidents de nos collectivités rurales.

L'élimination des mesures incitatives pour les sociétés aura pour effet de réduire le nombre d'entrepreneurs, de professionnels et de jeunes entreprises disposés à prendre des risques à l'avenir sans la possibilité d'un rendement accru. Les

stagnate or, even worse, erode our knowledge economy by driving away highly skilled professionals who are engines of innovation, research, technological advancements and medical breakthroughs.

The proposed tax changes to private corporations have the potential to discourage entrepreneurship and alter the landscape of rural communities across the province. Business owners take on a significant risk when they invest their time and assets into a venture with no guarantee of success. There is no safety net for the business owners. If the business doesn't make a profit, then they do not get paid. They do not have access to vacation pay, medical leave, overtime, pensions, severance or health and other benefits that employees are granted and even guaranteed by law.

Small-business owners bear the responsibility for the success of their business, meaning they need to be available to a much greater degree than employees. This creates stress and requires flexibility within the family unit in order to be feasible.

Currently, no consideration is given to other family members, spouses, parents or children that give up the security of a steady wage and endure the fiscal drought of low-profit periods and support the person directly active in business in their family and home life. The proposed change to increase the personal tax bracket on income earned by a related person from a private corporation has the potential to severely economically punish many business owners. The current proposal increases the tax rate on income in excess of reasonable amounts while providing no real guarantee on what is reasonable for the limited contribution factors that are proposed to be included.

It is not unusual for one spouse to hold an employee job to support the couple's lifestyle while the other spouse starts a hopefully profitable business. It is bad enough that little consideration is given to the employee spouse, who pays tax on the full amount of employment income, but under the proposed rules, they potentially may not be able to reap any benefits when the business is successful because they have not contributed directly to the corporation.

The least defined of the proposed changes — the changes to income tax rates on passive investments held by corporations accumulated through the after-tax profits of active businesses — are potentially the most far-reaching. Business owners make up a significant portion of the Canadian economy, and successful business owners are one of the best sources of investment capital for new business.

changements fiscaux proposés feront stagner ou, même pire, mineront notre économie du savoir en faisant fuir des professionnels hautement qualifiés qui sont de véritables moteurs de l'innovation, de la recherche, des progrès technologiques et des percées dans le domaine de la médecine.

Les modifications proposées à l'égard des sociétés privées pourraient décourager l'entrepreneuriat et modifier le paysage des collectivités rurales de la province. Les propriétaires d'entreprise prennent des risques importants lorsqu'ils investissent leur temps et leurs actifs sans aucune garantie de réussite. Il n'y a aucun filet de sécurité pour les propriétaires d'entreprise. Si l'entreprise ne réalise pas de profits, les propriétaires ne sont tout simplement pas rémunérés. Ils n'ont pas accès à une paye de vacances, à des congés de maladie, à une compensation pour des heures supplémentaires, à une pension, à une indemnité de départ et à d'autres avantages auxquels les employés ont droit en vertu de la loi.

Les propriétaires de petites entreprises sont responsables du succès de leur entreprise, ce qui signifie qu'ils doivent être disponibles dans une bien plus grande mesure que les employés. Cela crée du stress et exige une certaine souplesse au sein de l'unité familiale.

À l'heure actuelle, on ne tient pas compte des autres membres de la famille, conjoints, parents ou enfants, qui doivent renoncer à la sécurité d'un revenu stable, composer avec les périodes de faibles profits puis appuyer la personne qui joue un rôle actif au sein de l'entreprise. La modification proposée visant à augmenter le taux d'imposition des particuliers sur le revenu gagné par une personne liée au sein d'une société privée pourrait pénaliser considérablement de nombreux propriétaires d'entreprise. La proposition actuelle augmente le taux d'imposition sur le revenu au-delà des montants raisonnables tout en ne fournissant aucune garantie réelle sur ce qui est raisonnable pour les facteurs de contribution limitée qui sont proposés.

Il n'est pas inhabituel que l'un des deux conjoints occupe un emploi afin de faire vivre la famille alors que l'autre conjoint démarre une entreprise. Comme si ce n'était pas assez, l'employé salarié, qui doit payer de l'impôt sur le plein montant de son revenu d'emploi, en vertu des règles proposées, pourrait ne pas être en mesure de tirer profit de l'entreprise prospère parce qu'il n'y a pas contribué directement.

Les changements proposés les moins définis — soit les changements aux taux d'imposition sur les investissements passifs détenus par les sociétés accumulés grâce aux bénéficiaires après impôt des entreprises actives — sont potentiellement les plus importants. Les propriétaires d'entreprise représentent une part importante de l'économie canadienne, et les propriétaires d'entreprise prospères sont l'une des meilleures sources de capital d'investissement pour les nouvelles entreprises.

The proposed rules will decrease the ability and appetite for successful business owners to assist other business owners to get started. Fewer new businesses would result in less job creation, less innovation and a potentially stagnant and underperforming Canadian economy. Suggested methods to increase corporate or personal tax rates related to income generated on these passive investments will decrease corporate savings, increase business risks and encourage less research on new business ventures.

These items decrease the likelihood of long-term businesses that are successful, again a detriment to the entire Saskatchewan and Canadian economies. The current tax system allowing deferral on taxation on assets retained in a corporation is a significant incentive to make intelligent, long-term investment decisions with excess profits that are not needed to expand the business. Business owners have a better idea of how to create greater wealth for themselves, for their families and for the Canadian economy on an individual basis as opposed to adding extra funds to the government budget.

The proposed changes will — communities and their — corporate operations, we run the risk of decreasing the number of entrepreneurs, professionals and business startups. This will lead — to local jobs created in the economy.

— will cause considerable damage to key areas of the Canadian economy and specifically — over generations in rural Saskatchewan.

Thank you for the opportunity to speak today. I would be pleased to answer your questions.

**The Chair:** Thank you, Mr. Orb.

**Senator Eaton:** One of our witnesses last week said that industrial strategy does not match taxation policy. In listening to the four of you, it seems very much the same where you could say that taxation policy is not promoting agricultural policy.

I say that because I used to drive a tractor at 12 on my uncle's farm when I was needed, so I'm aware of how income sprinkling works. And I understand that passive income is very often used, as you say, to buy an expensive combine, to buy more cows, to buy the land next door, and \$1 million in today's costs doesn't go very far.

Les règles proposées réduiront la capacité et l'envie des propriétaires d'entreprise qui réussissent d'aider les autres propriétaires à démarrer leur entreprise. Une diminution du nombre de nouvelles entreprises influera sur la création d'emplois et mènera à une baisse de l'innovation et possiblement à une économie canadienne stagnante et peu performante. Les méthodes proposées pour augmenter les taux d'imposition des sociétés ou des particuliers liés au revenu généré par ces investissements passifs réduiront l'épargne des entreprises, augmenteront les risques d'affaires et donneront lieu à moins de recherche sur les nouvelles possibilités d'affaires.

Ces éléments diminuent la probabilité que les entreprises réussissent à long terme, ce qui, encore une fois, nuit à l'ensemble de l'économie de la Saskatchewan et du Canada en général. Le régime fiscal actuel qui permet de reporter l'impôt sur les actifs détenus dans une société favorise les investissements intelligents et à long terme grâce aux profits supplémentaires dont on n'a pas besoin dans l'immédiat pour développer l'entreprise. Les propriétaires d'entreprise sont mieux placés pour savoir comment générer davantage de richesse pour eux-mêmes, leur famille et l'économie canadienne plutôt que d'ajouter des fonds supplémentaires au budget du gouvernement.

Les changements proposés risquent de faire diminuer le nombre d'entrepreneurs, de professionnels et de jeunes entreprises, ce qui aura un effet direct sur la création d'emplois au sein de l'économie locale.

Ces mesures vont causer, au fil des générations, des dommages considérables à des secteurs clés de l'économie canadienne, plus particulièrement, dans les régions rurales de la Saskatchewan.

Je vous remercie de m'avoir donné cette occasion de m'exprimer sur cette question. Je répondrai à vos questions avec plaisir.

**Le président :** Merci, monsieur Orb.

**La sénatrice Eaton :** La semaine dernière, l'un de nos témoins a indiqué que la stratégie industrielle ne correspondait pas à la politique fiscale. En vous écoutant tous les quatre, je constate que vous avez sensiblement la même opinion. Vous estimez que la politique fiscale ne favorise pas la politique agricole.

Je dis cela parce que je conduisais moi-même un tracteur à l'âge de 12 ans, au besoin, sur la ferme de mon oncle, alors je sais très bien comment fonctionne la répartition du revenu. Et je comprends aussi que le revenu passif est souvent utilisé, comme vous l'avez dit, pour acheter une moissonneuse-batteuse dispendieuse, d'autres vaches ou la terre voisine, et de nos jours, on sait qu'on ne va pas très loin avec un million de dollars.

Am I wrong in saying that taxation policy should be directed towards promoting agriculture, especially since we seem to count on you so much in our free trade deals and we count on agricultural produce to benefit this country as a whole? Mr. Wales, you seem positive about the government's step in the right direction. Do you think that with income sprinkling, a reasonable test is a step in the right direction?

**Mr. Wales:** As I mentioned in my remarks, that's probably the area where we have a lot of work to do with them. In my discussions with the PMO and Finance Canada, they say they are willing to work on this with us. That's the one that gives us the greatest concern because it can be very subjective at the end of day. That's the one we need to get right.

**Senator Eaton:** Time sheets? You were up at 6 this morning to milk. Were you making lunch for the crew at 12?

**Mr. Wales:** Did you attend an auction sale to get a good deal on the next piece of equipment or the next piece of land? With the rural workplace — this is not only about farms — we have a huge amount of support businesses in rural Canada that we depend on, whether it is the farm machinery dealer or the local repair shop. They are generally family businesses that get passed on to the next generation as well. And we depend on them and their success just as much as they depend on us.

Certainly the income sprinkling is one we have to work on. I am relatively satisfied that the rest are under control. The government has realized the damage they could have done through the changes to capital gains and passive investment. On passive investment, if you were a livestock beef farmer on May 19, 2003, the world probably looked pretty good. On May 20, the floor fell out and the border was closed as a result of BSE and through the better part of a decade or longer. You may need to have money set aside to deal with downturns that you could never in your worst nightmare have predicted. We all work at the mercy of Mother Nature. At the end of the day, with all the plans you make before going to bed, she gets the final word and everything changes the next morning. We work under those extreme time constraints, especially with planting and harvest. In the fruit and vegetable industry, we have a lot of crops that have sometimes a 24-hour harvest window, and you need all the help you can get.

As I mentioned, our big concern going forward is the income sprinkling and getting that one right.

**Senator Eaton:** Mr. Brock, do you have anything to add about passive income?

Est-ce que je me trompe en disant que la politique fiscale devrait favoriser davantage l'agriculture, d'autant plus que le pays en entier semble compter sur vous et sur vos produits agricoles dans le cadre de nos accords de libre-échange? Monsieur Wales, vous semblez convaincu que le gouvernement va dans la bonne direction. Pensez-vous qu'avec la répartition du revenu, l'introduction d'un critère du caractère raisonnable est un pas dans la bonne direction?

**M. Wales :** Comme je l'ai indiqué dans ma déclaration, nous avons encore probablement beaucoup de travail à faire à ce sujet. Je me suis entretenu avec le Bureau du premier ministre et Finances Canada, et il semble qu'ils soient disposés à se pencher sur la question. En fait, c'est ce qui nous préoccupe le plus, car cela peut être très subjectif au bout du compte. Il faut donc s'assurer de bien faire les choses.

**La sénatrice Eaton :** Feuilles de temps? Vous étiez debout à six heures ce matin pour traire les vaches. Est-ce que vous faisiez le repas pour toute l'équipe à midi?

**M. Wales :** Avez-vous participé à la vente aux enchères afin d'obtenir un bon prix pour une pièce d'équipement ou une terre voisine? Dans le milieu rural — cela ne se limite pas qu'aux fermes —, il y a un grand nombre d'entreprises dans le Canada rural dont nous dépendons, que ce soit un concessionnaire de machineries agricoles ou une entreprise locale de réparation. Ce sont généralement des entreprises familiales qui sont transférées d'une génération à l'autre. Notre réussite dépend d'elles comme la leur dépend de nous.

Chose certaine, il faut se pencher sur la question de la répartition du revenu. Pour ce qui est du reste, je considère qu'il n'y a pas vraiment de problème. Le gouvernement s'est rendu compte des dommages qu'il aurait pu causer s'il avait mis en œuvre ses mesures relatives aux gains en capital et à l'investissement passif. En ce qui a trait aux investissements passifs, si vous étiez un éleveur de bétail avant le 19 mai 2003, tout allait bien. Toutefois, dès le lendemain, les frontières se sont fermées à nos exportations en raison de la crise de l'ESB, et ce, pendant presque une décennie. Il faut donc avoir mis de l'argent de côté pour être en mesure de faire face à des périodes difficiles souvent imprévisibles. Nous travaillons tous à la merci de dame Nature. Au bout du compte, malgré tous les plans et les projets qu'on peut réaliser, c'est elle qui a le dernier mot. Nous sommes confrontés à des contraintes de temps très serrées, particulièrement en ce qui concerne la plantation et la récolte. Dans le secteur des fruits et des légumes, il y a de nombreuses cultures que nous devons récolter en l'espace de 24 heures, et on a besoin de toute l'aide possible.

Comme je l'ai indiqué, notre plus grande préoccupation est la répartition du revenu. Il faut s'assurer de bien faire les choses.

**La sénatrice Eaton :** Monsieur Brock, avez-vous quelque chose à ajouter concernant le revenu passif?

**Mr. Brock:** Yes. To your point that having a taxation policy that promotes an industry, it is probably the broader conversation that we have. When I came home from university to farm in 1997, I had three jobs and I farmed as well, trying to make sure I could actually pay the mortgage on our farm. Being subjected to a CRA audit two years ago on my HST and payroll, I am concerned about the argument and the validity around trying to show this passive income or the income sprinkling issue as well, because it's not very subjective. It's very black and white and there is a lot of concern about how an auditor would apply the rules, and it is almost personalized to the auditor.

They do a great job. They do a job they have to do, and they have to live within the rules that they're given to do an audit in. But the subjectivity of a reasonability test and looking at some of this passive income are concerns, and I think we need to make sure we get it right, because what happens when you develop policy in silos is that you do something over here that has a negative impact on our industry. Being highlighted in the federal budget and through Dominic Barton's Advisory Council on Economic Growth, agriculture is a shining light in the Canadian economy. Let's have a broader discussion and see, as we talk about tax policy, how it influences the overarching policy around how we want to drive agriculture forward.

**Senator Andreychuk:** I just want to follow up on this point. We look at agriculture as income when we come to the tax act. Then we look at it, as Senator Eaton has said, about agricultural policy and how to help it out. I'd like to hear either from Mr. Orb or Mr. Brock about the fact that agriculture, in other countries, is looked at as something very valuable to society, not just to the farming. It is tied to health. It is tied to security. It is tied to safe food. It is tied to competitiveness with all of the other agriculture, and it's tied to trade policy negotiations.

We've talked about farms, but it's rural Canada we're also talking about because the small businesses are not just the doctors we want to keep there. It is the lumber yard, the little confectionery that can stay open a few hours longer. In my case, often, I see immigrant families who are spending with their family in rural Canada, and we want to have immigration spread out. Can either one of you talk a little more about the fact that it's not just farms and the passive income that are affected but that it affects the whole community? Mr. Brock?

**Mr. Brock:** Mr. Orb could probably answer this better from a municipality standpoint. I look at where I live, and I look around me and look at the fantastic rural landscape that I have the luxury to live in. When I look at that, if I were to look at it and say, "Okay, we're going to remove agriculture from this rural community," it's gone because we tend to be the backbone.

**M. Brock :** Absolument. Pour revenir à ce que vous avez dit au sujet d'une politique fiscale qui favorise une industrie, c'est probablement le débat le plus général que nous pourrions avoir. Quand je suis sorti de l'université en 1997, j'occupais trois emplois tout en étant agriculteur, car je devais m'assurer de payer l'hypothèque sur notre exploitation agricole. J'ai fait l'objet d'une vérification de l'ARC il y a deux ans pour mon crédit pour la TVH et mon salaire, alors je me questionne sur cet argument et la validité de montrer ce revenu passif ou la répartition du revenu, car ce n'est pas très subjectif. C'est très noir ou blanc, et il y a beaucoup d'inquiétude au sujet de l'application des règles, qui pourrait varier selon le vérificateur.

Les vérificateurs font de l'excellent travail. Ils font ce qu'ils ont à faire et respectent les règles qu'on leur impose au moment de faire une vérification. Toutefois, nous sommes préoccupés par la subjectivité d'un critère du caractère raisonnable et la question du revenu passif, et je crois que nous devons nous assurer de bien faire les choses, car lorsqu'on élabore des politiques en vase clos, on peut se retrouver avec quelque chose qui nuit à l'industrie. Comme en fait état le budget fédéral ainsi que le Conseil consultatif en matière de croissance économique, présidé par Dominic Barton, le secteur agricole est une lueur d'espoir dans le ciel de l'économie canadienne. Il faut tenir une discussion générale et voir dans quelle mesure la politique fiscale influence la politique globale et permet de faire avancer l'agriculture à l'avenir.

**La sénatrice Andreychuk :** J'aimerais poursuivre dans cette même veine. Lorsqu'il est question de la Loi de l'impôt, on considère tous les revenus agricoles. Ensuite, comme la sénatrice Eaton l'a dit, on essaie de voir comment la politique agricole peut vous soutenir. J'aimerais que M. Orb ou M. Brock me disent ce qu'ils pensent du fait que, dans d'autres pays, l'agriculture est perçue comme un secteur très utile pour la société. L'agriculture est liée à la santé, à la sécurité, à la salubrité des aliments, à la compétitivité ainsi qu'aux négociations sur les politiques commerciales.

Nous avons parlé des fermes, mais il est aussi question du Canada rural, car les petites entreprises ne se limitent pas aux médecins que nous souhaitons garder ici. Il peut s'agir de la cour à bois, de la petite confiserie qui peut rester ouverte un peu plus tard. En ce qui me concerne, je vois souvent des familles d'immigrants dans le Canada rural, et nous voulons que l'immigration soit répartie sur tout le territoire. Pourriez-vous me parler du fait que ce n'est pas seulement les fermes et le revenu passif, mais bien toute la collectivité qui est touchée, n'est-ce pas? Monsieur Brock?

**M. Brock :** Monsieur Orb serait probablement mieux en mesure que moi de répondre à cette question, d'un point de vue municipal. Quand je regarde autour de moi, je vois ce magnifique paysage rural dans lequel j'ai le luxe de vivre. Par contre, si je disais : « D'accord, on va retirer l'agriculture de cette collectivité rurale », cela entraînerait des répercussions sur

There are three equipment dealerships in my small town. It gives the opportunity to have immigrant families come in to start small businesses to service the industry that services our industry. It is that ripple effect where, as you spread out, it just encompasses so many other businesses. If you start to pick away at the core business and have a negative impact on one of the core businesses in that area, it just has that ripple effect.

A friend of mine is a building contractor, and he says, "I do well when farmers do well." That really resonates with me when I talk with other businesses outside of just agriculture. They know when the farm economy is doing well because they are doing well as well.

**Senator Andreychuk:** Mr. Orb?

**Mr. Orb:** Yes, I can answer if you can hear me.

**The Chair:** Yes, we can.

**Mr. Orb:** Thank you. I wanted to answer Senator Andreychuk's question with a comment saying that agriculture is the backbone not only of rural Saskatchewan but also of rural Canada. I think it is something that is often overlooked. Agriculture is the sector that pays the bills. The majority of the municipalities in the rural area in Saskatchewan are operated from the funds created from the farms, from farmers paying taxes to the municipalities. It is very important that, if tax policy is changed, it has to allow the farmers to be able to have all of the tax tools at their disposal to be able to operate. Agriculture is more than just a sector creating profit; it's a way of life. That's the way it is looked at, I believe, in countries around the world. This is a way of life that has to be maintained. It is creating safe food for people, not only in this country but to be exported out of our country. So I think it's very important.

We were concerned about the consultation period. That has not been brought up yet. We feel that the consultation period for these proposed changes was not done properly because of the fact that many farmers are busy with their harvest and weren't able to comment. So we asked for extension. Unfortunately, that didn't happen.

**Senator Black:** Gentlemen, thank you all very much for being here and providing to the committee the point of view of your industry. As you have indicated, and I want to underline as a senator from Alberta — and I know my colleague Senator Andreychuk, from Saskatchewan, feels the same — we want you to know that we know you're the backbone of our economy. Particularly when the energy industry in both Saskatchewan and Alberta is becoming more and more constrained, the opportunities that are available to agriculture are basically unlimited if we follow the advice that Dominic Barton,

toute la collectivité, puisque nous sommes l'épine dorsale de l'économie. Il y a trois concessionnaires d'équipement dans ma petite localité. Cela donne la possibilité à des familles d'immigrants de venir démarrer leurs petites entreprises pour offrir des services à notre industrie. Il y a un effet d'entraînement. Le succès de notre secteur se répercute sur un grand nombre d'autres entreprises. Lorsqu'il y a une incidence négative sur les principaux secteurs d'activités d'une région, c'est toute la région qui s'en ressent.

J'ai un ami qui est entrepreneur en construction. Il dit : « Je me porte bien quand les agriculteurs se portent bien. » Cela me frappe vraiment quand j'en parle avec des gens d'autres secteurs que l'agriculture. Ils savent quand l'économie agricole va bien, parce qu'ils vont bien eux aussi.

**La sénatrice Andreychuk :** Monsieur Orb?

**M. Orb :** Oui, je peux vous répondre si vous m'entendez bien.

**Le président :** Oui, nous vous entendons.

**M. Orb :** Merci. J'aimerais répondre à la question de la sénatrice Andreychuk que l'agriculture est l'épine dorsale non seulement de la Saskatchewan rurale, mais du Canada rural. Je pense qu'on l'oublie souvent. C'est l'agriculture qui paie les factures. La majorité des municipalités rurales de la Saskatchewan dépend des revenus générés par les fermes, de l'impôt que paient les agriculteurs aux municipalités. Il est très important de souligner que si la politique fiscale change, elle doit laisser aux agriculteurs tous les outils fiscaux nécessaires pour mener leurs activités. L'agriculture n'est pas qu'un secteur qui génère des profits; c'est un mode de vie. C'est ainsi qu'elle est perçue dans à peu près tous les pays du monde, à mon avis. C'est un mode de vie qu'il faut préserver. Il permet de créer des aliments sains pour la population, non seulement au Canada, mais aussi ailleurs dans le monde, grâce à l'exportation. Je pense donc que c'est très important.

Nous déplorons la période choisie pour les consultations. Cela n'a pas encore été mentionné. Nous croyons que la période choisie pour la consultation sur la réforme proposée ne convenait pas, parce que beaucoup d'agriculteurs étaient occupés, en pleine période de récolte, et n'ont pas pu y participer. Nous avons donc demandé une prolongation. Malheureusement, il n'y en a pas eu.

**Le sénateur Black :** Messieurs, je vous remercie tous d'être ici pour faire part au comité du point de vue de votre industrie. Comme vous l'avez indiqué, et je le souligne à titre de sénateur de l'Alberta — et je sais que ma collègue la sénatrice Andreychuk, qui vient de la Saskatchewan, partage mon sentiment —, nous voulons que vous sachiez que nous savons que vous êtes l'épine dorsale de notre économie. Particulièrement à une période où l'industrie de l'énergie en Saskatchewan comme en Alberta est de plus en plus contrainte, les possibilités en agriculture sont pratiquement illimitées, si

as someone suggested, gave. We need to ensure that we are not hobbling the horse that might actually get us across the line.

Now that I have disclosed my bias to you in favour of agriculture, I want to ask you this question: Income sprinkling. I am not sure why your industry is not simply saying to the government, “The amended proposals are just unsatisfactory. You are creating, potentially, a set of rules that simply cannot be administered.” So why are you allowing yourself to get into the game of tit-for-tat? Why don’t you simply say, “No, a definition of income sprinkling on the farm is not possible. It’s for us to determine, not for you”?

**Mr. Brock:** I think you make a very valid point. I think, in all negotiations in good faith, when you draw the line in the sand, you tend to not have an ability to negotiate much further. From our perspective, we are trying to get this tax policy right. I’m personally more in favour of family income, where, as a family, this is our family income, and this is the tax we’ll pay as a family. I think that makes a lot more sense because, to your point, I think that, within our own business structure and our family structure, we are able to use the tax tools to help our business as a family business. So, to your point, I agree; I would prefer a family-tax-based system. Those are my points; I don’t know if I have much more to add.

**Mr. Etter:** Thank you for your question.

Now, as we all know, my point of view would be that our government is structuring this policy in order to touch a minority of people that use that strategy. For example — and I will not name any professions here — the spouse is working outside, and then they will split that income. The reality is, in our sector, that that is rarely the case.

Either the man or the wife is working. He’s working on the farm or off the farm, and either she helps out or not. It’s really not applicable in that portion.

**Mr. Wales:** Thank you for the question. It has been an interesting exercise going since July 18. One of the things that we’ve learned is that — and I think most didn’t realize it — there were already rules around giving a wage to a family member. They have been there for a very long time. There had to be a considered contribution. So those rules were already there. Of course, the rules did not apply to dividends from a Canadian-controlled private corporation; so that’s what the government was trying to change. I’ll echo the sentiments of both Mr. Etter and Mr. Brock; income sprinkling was probably very uncommon

nous suivons les conseils de Dominic Barton, comme quelqu’un l’a recommandé. Nous devons nous assurer de ne pas nuire au cheval qui pourrait fort bien nous permettre de franchir la ligne d’arrivée.

Maintenant que je vous ai divulgué mon biais favorable à l’agriculture, j’aimerais vous poser une question sur le fractionnement du revenu. Je ne comprends pas trop pourquoi les représentants de votre industrie ne disent pas simplement au gouvernement : « Les propositions modifiées ne sont tout simplement pas satisfaisantes. Vous êtes probablement en train de créer des règles carrément impossibles à administrer. » Pourquoi ne vous autorisez-vous pas à riposter? Pourquoi ne dites-vous pas simplement : « Non, il n’est pas possible de définir le fractionnement du revenu à la ferme. C’est à nous de le déterminer, pas à vous »?

**M. Brock :** Je pense que vous avez bien raison. Effectivement, dans toute négociation de bonne foi, quand on trace une ligne dans le sable, on n’a généralement plus la possibilité de négocier au-delà de cette ligne ensuite. Nous essayons seulement de nous assurer que la politique fiscale soit juste. Je serais personnellement plus en faveur d’un revenu familial. Nous dirions : « Voici notre revenu familial et voici l’impôt familial que nous paierons. » Je pense que ce serait beaucoup plus logique, parce que comme vous le disiez, je pense que nous avons dans notre propre structure d’entreprise et notre propre structure familiale les outils fiscaux qui peuvent aider notre entreprise comme notre famille. Bref, pour vous répondre, je suis d’accord : je préférerais un régime fiscal familial. C’est mon point de vue; je ne sais pas s’il y a grand-chose d’autre à ajouter.

**M. Etter :** Je vous remercie de cette question.

Comme nous le savons tous, je serais pour que notre gouvernement structure sa politique de manière à ce qu’elle touche le moins possible les gens qui utilisent cette stratégie. Par exemple, je ne nommerai aucune profession, mais supposons qu’un époux travaille à l’extérieur, puis qu’il partage son revenu avec sa conjointe. La réalité est telle que dans notre secteur, c’est rarement ainsi.

Soit l’homme, soit la femme travaille. Il travaille à la ferme ou à l’extérieur de la ferme, et elle peut l’aider ou non. Cela ne s’applique pas vraiment dans ce contexte.

**M. Wales :** Je vous remercie de cette question. C’est un exercice intéressant qui se poursuit depuis le 18 juillet. L’une des choses dont nous nous sommes rendu compte — et je pense que la plupart d’entre nous n’en avons pas conscience —, c’est qu’il y avait déjà des règles concernant le versement d’un salaire à un membre de la famille. Ces règles existaient depuis très longtemps. Ce devait être considéré comme une contribution. Ces règles existaient déjà. Bien sûr, elles ne s’appliquaient pas aux dividendes d’une société privée sous contrôle canadien, donc c’est ce que le gouvernement a voulu changer. Je partage les



in the farm situation to start with. In going forward, we certainly offered to help them to get the guidance documents for the CRA auditors right, and we will work with them. We have done this in a lot of other areas of the economy to start with.

I serve on a labour task force in Ontario regarding the Occupational Health and Safety Act. When we brought our industry under the act in 2006, they created a committee I have sat on ever since. We work with WSIB in Ontario, the Ministry of Labour and Agriculture and Agri-Food Canada to monitor the implementation of that act. We meet three or four times a year and look for trends and problems, and fix them.

You can do that going forward to ensure things get implemented properly. That's the key on this one, because it was not a common practice to start with, but it did occur. We want to make sure the farm workplace gets recognized for its uniqueness, because the contribution of family members is often wide and varied, and it's different from a normal Monday-to-Friday, nine-to-five type of business.

I'm confident we can do that, and we have opened a dialogue on this subject that we didn't have before. I'm confident we can come out of this well. If not, we'll back at this again. We have been at this for the last 930 days, from start to finish. I have commended the government for listening.

I would also like to commend the press for keeping this issue alive and making sure that everybody who would have been impacted had a chance to tell their story. It doesn't often happen on an issue; you get one-sided reporting sometimes. I think the press did a good job of ensuring every type of small business in this country had the chance to say how much this would have impacted them, and I think that affected the government's decision.

**Mr. Orb:** In our experience as far as income sprinkling is concerned, we would like the government to get this right, because we found in the past that if the government decides to bring in legislation, it is harder to change it after than it is before the legislation is put in place. That's exactly why this consultation is taking place. We're really pleased that the Senate committee today is allowing us to present, because I believe this will be the last chance we get to voice our opinions on this matter.

We appeared in front of the House of Commons Standing Committee on Finance in Calgary a couple of weeks ago. We gave examples of farmers in Saskatchewan who need to keep the provision of income sprinkling in place, because these corporations, even though they are family farms, are some of the biggest farms in the country. I believe that 27 per cent of the

sentiments de M. Etter et de M. Brock : il était probablement très rare au début qu'on utilise le fractionnement du revenu en contexte agricole. Nous avons bien sûr offert de les aider à obtenir tous les documents nécessaires pour les évaluateurs de l'ARC, et nous travaillerons avec eux. Nous l'avons fait déjà pour bien d'autres secteurs de l'économie.

Je fais partie d'un groupe de travail en Ontario sur la Loi sur la santé et la sécurité au travail. Quand notre industrie a été assujettie à cette loi, en 2006, un comité a été créé, et j'y siége depuis lors. Nous travaillons avec la CSPAAT, en Ontario, le ministère du Travail et Agriculture et Agroalimentaire Canada, pour suivre la mise en œuvre de cette loi. Nous nous réunissons de trois à quatre fois par année, nous analysons les tendances et les problèmes et trouvons des solutions.

Vous pourriez faire la même chose pour veiller à ce que ces nouvelles mesures soient mises en œuvre adéquatement. C'est la clé, parce que ce n'était pas une pratique courante au départ, mais elle existait. Nous voulons que le caractère unique du travail agricole soit reconnu, parce que la contribution des membres de la famille à la ferme est souvent vaste et variée et qu'elle diffère de l'emploi type du lundi au vendredi, de neuf à cinq.

Je suis persuadé que nous pourrions le faire et que nous venons d'ouvrir un dialogue à ce sujet que nous n'avions pas avant. Je suis persuadé que nous pouvons nous adapter. Sinon, nous retournerons à la planche à dessin. Nous y travaillons depuis 930 jours déjà, depuis le début. Je félicite le gouvernement de son écoute.

J'aimerais également féliciter les médias de garder cet enjeu bien vivant et de faire en sorte que quiconque sera touché par ces mesures ait la chance de partager son histoire. Ce n'est pas si fréquent : les reportages ne présentent parfois qu'une version de l'histoire. Je pense que les journalistes ont fait du bon travail pour que tous les types de petites entreprises au Canada aient la chance d'exprimer l'effet de ces mesures sur elles, et je pense que cela a eu une incidence sur la décision du gouvernement.

**M. Orb :** Nous aimerions beaucoup que le gouvernement trouve la bonne formule pour régir le fractionnement du revenu, parce que nous nous sommes déjà rendu compte que quand le gouvernement décide d'adopter une loi, il est plus difficile de la modifier après son entrée en vigueur qu'avant. C'est exactement la raison pour laquelle cette consultation a lieu. Nous sommes très heureux que le comité sénatorial nous permette de témoigner aujourd'hui, parce que ce sera probablement pour nous la dernière occasion d'exprimer nos opinions sur le sujet.

Nous avons comparu devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes à Calgary, il y a quelques semaines. Nous y avons donné des exemples d'agriculteurs de la Saskatchewan qui ont besoin de conserver les dispositions sur le fractionnement du revenu, parce que ces sociétés privées, même s'il s'agit de fermes familiales, sont parmi les plus grandes

incorporated farms in Saskatchewan are the largest farms in the country. We need to keep the tax tool there.

The problem is that putting some subjective rules in place that may alter how farms operate and run their business — making it subjective for someone else to make a decision outside of what the family farm believes is viable — is a mistake, and we have to make sure the government gets it right. Thank you.

**Senator Marshall:** Thank you for being here today.

I have a question specifically for Mr. Wales, and then I have general questions for everybody.

Mr. Wales, when I looked at the submission you made to the Department of Finance, you said the Canadian Horticultural Council “has been assured AgriInvest funds and rented farmland will not be affected” by the passive investment rules. Then you say, “However, based on the complexity and vagueness of the proposals, we flag this as an additional concern.”

What did you mean by the first sentence? Who has assured you that there are certain elements that won't have the passive investment rules apply?

**Mr. Wales:** We've had consultations with the Prime Minister's Office and the Department of Finance — and I will avoid naming a name, but I'm comfortable from repeated discussions that they recognize things. AgriInvest — I'm glad you mentioned it — is a government program that helps farmers set money aside for those unexpected downturns. It was a program set up in 2007 by the previous government. It has high uptake by the farmers — almost 90 per cent will use the program. By definition under the proposed new rules, that would have been considered a passive investment.

What would be the point of using a government program to save money for a downturn and then having to pay possibly 72 per cent tax on the income it might make? It defeats the purpose.

There's been clear indication from more than one source that AgriInvest accounts clearly weren't the intended target and won't be going forward.

I'm trying to recall the other part of the question.

**Senator Marshall:** You say that with confidence and follow it up with something not so sure: “Based on the complexity and vagueness of the proposals, we flag this as an additional concern.”

fermes au pays. Je pense que les 27 p. 100 des fermes constituées en sociétés de la Saskatchewan sont les plus grandes fermes du pays. Nous avons besoin de conserver cet outil fiscal.

Le problème, c'est que la mise en place de règles subjectives pourrait compromettre le fonctionnement de certaines fermes et entreprises. Ces règles deviendraient subjectives en ce sens que c'est quelqu'un d'autre qui devrait décider de la formule sans tenir compte de ce que la famille estime viable. C'est une erreur, et nous devons veiller à ce que le gouvernement rectifie le tir. Merci.

**La sénatrice Marshall :** Merci d'être ici aujourd'hui.

J'ai une question à vous poser, monsieur Wales, après quoi j'aurai une question générale à poser à tous.

Monsieur Wales, j'ai lu le mémoire que vous avez soumis au ministère des Finances, dans lequel vous dites que le Conseil canadien de l'horticulture « s'est fait garantir que les fonds d'Agri-investissement et les terres agricoles louées ne seront pas touchés » par les règles d'investissement passif. Vous dites ensuite que « compte tenu de la complexité et du flou des propositions, elles suscitent en vous d'autres inquiétudes ».

Que voulez-vous dire par la première phrase? Qui vous a garanti que les règles concernant l'investissement passif ne s'appliqueraient pas à certains éléments?

**M. Wales :** Nous avons eu des consultations avec le Cabinet du premier ministre et le ministère des Finances. Je ne nommerai personne, mais je n'ai pas peur de répéter que les personnes avec qui nous en avons discuté ont reconnu certaines choses. Je suis content que vous ayez mentionné Agri-investissement. C'est un programme gouvernemental qui aide les agriculteurs à mettre de l'argent de côté pour parer aux ralentissements imprévus. Il a été conçu en 2007 par le gouvernement précédent. Il est très populaire auprès des agriculteurs : presque 90 p. 100 d'entre eux s'en prévalent. Par définition, selon les nouvelles règles proposées, ce serait considéré comme un investissement passif.

Quel serait le but d'utiliser un programme gouvernemental pour économiser en prévision d'un ralentissement s'il faut ensuite payer jusqu'à 72 p. 100 d'impôt sur le revenu généré? C'est contre-productif.

Plus d'une source nous a indiqué clairement que les comptes d'Agri-investissement n'étaient clairement pas ciblés a priori et qu'ils ne le seraient pas.

J'essaie de me rappeler l'autre partie de la question.

**La sénatrice Marshall :** Vous faites cette affirmation avec assurance, puis vous enchaînez avec moins d'assurance en disant que « compte tenu de la complexité et du flou des propositions, elles suscitent en vous d'autres inquiétudes ».

**Mr. Wales:** We are not going to let them forget it — always keep reminding them. That will be part of the discussions around income sprinkling, as well, to make sure they get it right. I don't want to be fighting this battle again in two, five or 10 years. Let's get this right now.

Farm businesses have to plan for the long term. We're trying to attract the next generation to the farm, and good succession plans probably take 10 years from start to finish. It's five years to figure out. You have to talk about difficult things in doing a transition. People would rather have a tooth pulled than talk about succession planning these days, but we have to get this right so that farm families can plan ahead for the long term.

We can't plan around things we don't know about, but we can at least plan knowing that the tax system will treat everyone fairly and not be a hindrance upon the next generation. The last thing you want to do is get them a farm and then there's a huge tax bill at the start of their farming career. That would be the worst outcome for any of us.

**Senator Marshall:** In your submission, you also indicated that there was an estimate of additional taxes of \$1.5 million on a typical family farm over a 20-year period. Is that based on the revised proposals of the Department of Finance, or is that the original proposal?

**Mr. Wales:** That would be under the original proposal. As I indicated at the start, my comments a little over a week ago would be different today than what they are now.

**Senator Marshall:** I would like to hear comments from all the witnesses for my next question. These proposals depend on whether farms are incorporated. I guess your members are incorporated. Are most of your members of each of the organizations that you represent — I know Mr. Etter is here on his own behalf — but are most members incorporated? I'm trying to get a handle on how pervasive these rules will impact the members of your organization. Is it 95 per cent of your members? There are 28,000 grain farmers. Are most of the farmers incorporated? Could you give an idea as to the extent of incorporation?

**Mr. Brock:** I can't specify a percentage, but I use the 80-20 rule. If you look at 80 per cent of the farmland operated in Ontario, it's probably done by 20 per cent of the farmers, and they would be incorporated. I'm incorporated myself through succession planning and through farm advisers. My mom has two farm corporations, because my parents went through a divorce. One was created through the divorce to maintain the

**M. Wales :** Il ne faut pas qu'ils l'oublient, il faut toujours leur rappeler. Cela fera partie des discussions sur le fractionnement du revenu aussi, parce que nous voulons être sûrs que le gouvernement rectifie le tir. Je ne veux pas me battre encore pour cela dans deux, cinq ou dix ans. Il faut rectifier le tir maintenant.

Les entreprises agricoles doivent planifier leurs activités à long terme. Nous essayons d'attirer la prochaine génération d'agriculteurs, et un bon plan de relève s'étend probablement sur une dizaine d'années en tout. Il faut cinq ans pour le concevoir. Il y a bien des choses difficiles dont il faut parler pendant la transition. De nos jours, les gens préféreraient se faire arracher des dents plutôt que de parler de planification de la relève, mais il faut bien faire les choses pour que les familles exploitant une ferme puissent planifier leur avenir.

On ne peut pas planifier quand on ne sait pas ce qui nous attend, mais on peut au moins planifier un peu si on sait que le régime fiscal traitera tout le monde équitablement et qu'il ne nuira pas à la prochaine génération. La dernière chose qu'on veut, c'est que la relève hérite d'une facture fiscale ahurissante en début de carrière agricole. Ce serait le pire résultat possible pour tout le monde.

**La sénatrice Marshall :** Dans votre mémoire, vous indiquez également estimer l'impôt supplémentaire que doit payer la famille agricole type à 1,5 million de dollars sur 20 ans. Ce chiffre se fonde-t-il sur les propositions révisées du ministère des Finances ou sur la proposition d'origine?

**M. Wales :** Il se fonde sur la proposition d'origine. Comme je l'ai mentionné au début, mes commentaires d'il y a un peu plus d'une semaine diffèrent de mes commentaires d'aujourd'hui.

**La sénatrice Marshall :** J'aimerais entendre les observations de tous les témoins en réponse à ma prochaine question. Les propositions dépendent selon que les fermes sont constituées en sociétés privées ou non. Je présume que c'est le cas de vos membres. La plupart des membres de chacune des organisations que vous représentez sont-ils constitués en sociétés? Je sais que M. Etter comparait aujourd'hui en son nom propre. J'essaie seulement de saisir l'ampleur de l'effet des nouvelles règles sur les membres de vos organisations. Est-ce 95 p. 100 de vos membres qui sont constitués en sociétés? Il y a 28 000 producteurs de grains. La plupart sont-ils constitués en sociétés? Pouvez-vous nous donner une idée de l'étendue du phénomène?

**M. Brock :** Je ne peux pas vous donner de pourcentage précis, mais j'utilise habituellement la règle des 80-20. Il y a probablement 80 p. 100 des terres agricoles de l'Ontario qui sont exploitées par 20 p. 100 des agriculteurs, qui sont constitués en sociétés. Ma propre ferme est constituée en société par souci de planification de la relève et sur les recommandations de mes conseillers agricoles. Ma mère a deux sociétés agricoles, parce que mes parents sont divorcés. L'une des deux a été créée lors du

assets in the family. The other is my mom dealing with her own siblings from my grandma's passing.

They are tax tools we've used to ensure we can maintain a capital asset base so that future generations can farm. When you get around the passive income investment, that's where it gets tricky with income sprinkling as well. My brother is a teacher here in Ottawa, and he will probably end up being a shareholder of one of the farms on my mother's side. Then I would probably pay him a dividend, but he would be taxed high on that dividend because he would not pass a reasonability test.

That puts my capital in jeopardy because he would think, "Why would I leave my capital with you if I'm going to get taxed at some crazy rate?"

There are a lot of corporations, but I don't know it percentage-wise.

**Senator Marshall:** You are thinking 20 per cent.

**Mr. Brock:** I have heard numbers of it being quite significant. It's more than 20 per cent. It's a way now to bring the youth into farming, because as a parent looks at it, they can freeze their assets to bring a son or daughter into a corporation and still deal with non-active farms. It's very complicated. Corporations have eased the complication of it, so it's becoming more prevalent.

**Senator Marshall:** If we assume 20 per cent or more, then not all of those have income sprinkling, and not all of them have issues with the new proposed rules on passive income.

**Mr. Brock:** It's pretty significant. To answer your question, there are a lot of family farm corporations, and they are impacted by all of these potential changes. It's a lot more prevalent than it was probably 20 or 30 years ago.

Someone else may have a better number.

**Senator Marshall:** The government is estimating \$250 million in additional revenue from the income sprinkling, and it seems from the information that's out there that around 29,000 corporations are going to be impacted now by the new rules for passive income. I'm trying to get a handle on how pervasive it is.

Mr. Orb, are most of your members incorporated? Could you give me some idea of the extent of incorporation and the extent that income sprinkling is being used?

divorce, pour que les actifs restent dans la famille. L'autre société est celle qu'elle possède avec ses propres frères et sœurs depuis le décès de ma grand-mère.

Ce sont les outils fiscaux que nous utilisons pour conserver nos actifs, afin que les générations futures puissent exploiter la ferme. Les choses se compliquent quand on parle d'investissement passif, et c'est la même chose pour le fractionnement du revenu. Mon frère est enseignant ici, à Ottawa, et il deviendra probablement actionnaire de l'une des fermes de ma mère. Je lui verserai alors probablement des dividendes, mais il risque d'être imposé à un taux très élevé sur ces dividendes, parce qu'elles ne seront pas jugées raisonnables.

Cela met mon capital à risque, parce qu'il pourrait se dire : « Pourquoi est-ce que je te laisserais mon capital si je suis imposé à un taux ridicule? »

Il y a beaucoup de sociétés privées, mais je ne sais pas quel pourcentage elles représentent.

**La sénatrice Marshall :** Vous croyez que c'est de l'ordre de 20 p. 100.

**M. Brock :** J'ai entendu des chiffres assez élevés. Ce serait plus que 20 p. 100. C'est désormais une façon d'attirer les jeunes en agriculture, parce que le parent peut geler ses avoirs afin d'intégrer son fils ou sa fille à sa société privée, mais de tout de même conserver des fermes inactives. C'est très compliqué. Les sociétés privées ont un peu simplifié les choses, si bien qu'elles ont gagné en popularité.

**La sénatrice Marshall :** Si l'on présume que ces fermes représentent 20 p. 100 ou plus en tout, elles n'utilisent pas toutes le fractionnement du revenu et elles ne se heurtent pas toutes au problème des nouvelles règles sur le revenu passif.

**M. Brock :** La proportion est assez grande. Pour répondre à votre question, il y a beaucoup de fermes familiales constituées en sociétés privées qui subiront les effets de ces changements potentiels. Elles sont beaucoup plus nombreuses qu'elles ne l'auraient probablement été il y a 20 ou 30 ans.

Quelqu'un d'autre a peut-être un meilleur chiffre à vous donner.

**La sénatrice Marshall :** Le gouvernement estime à 250 millions de dollars les revenus supplémentaires générés pas le fractionnement du revenu, et d'après l'information dont nous disposons, il semble y avoir environ 29 000 sociétés qui seront touchées par les nouvelles règles sur le revenu passif. J'essaie de saisir l'ampleur du phénomène.

Monsieur Orb, est-ce que la plupart de vos membres sont constitués en sociétés? Pouvez-vous me donner une idée de la popularité de cette formule et du fractionnement du revenu?

**Mr. Orb:** Most of our farms won't be incorporated in Saskatchewan. We have the number. We think approximately 27 per cent of the farms in Saskatchewan are incorporated, but you have to keep in mind that these are the largest farms in Saskatchewan. We have incorporated farms which are family farms, which are exceeding 100,000 acres now at this point.

They incorporated for the reason that Mr. Brock indicated. We need to do this because we need to be able to expand our operations to be competitive, to be able to survive.

The incorporated farms in this province, the majority of them, are family operated. They are the largest farms in Saskatchewan and the largest in the country.

**Senator Marshall:** Would your members also be impacted by this issue that I was speaking to Mr. Wales about, the AgriInvest fund and the rented farmland where the government is saying it will not be affected? Does that affect your members?

**Mr. Orb:** It does. If we could give some advice to the federal government, they could simply renege on all the proposed changes that they were able to make. They did consult, and the majority of the people who replied, either by showing up in person or by sending letters and emails, are opposed to these changes. We should maintain to the federal government that they should renege on all the proposed tax changes and not just simply on the one to do with the limit on capital gains.

That concerns us because of the fact that the government needs to say, not only by doing press announcements, one every week basically, saying they've changed their mind on some of these things — we don't know the details. We think the government should stand up in the House of Commons and say, "We made a mistake. We're backing off on all of the proposed changes."

**Senator Marshall:** Capital gains, it's my understanding that that's not off the table. What the minister said is, "We're going to take a step back and reconsider that aspect of our tax reform proposals." I don't think he's made a commitment that it's going to be taken off the table.

If around 27 per cent are incorporated, would income sprinkling apply to most of them?

**Mr. Orb:** I'm not sure exactly how many it would apply to, but it would probably apply to a fair number.

In our presentation we also made a pitch for family doctors to be looked at as well, because we have a shortage. We have a shortage of rural doctors not only in Saskatchewan but across the

**M. Orb :** La plupart de nos fermes ne sont pas constituées en société en Saskatchewan. Nous avons des chiffres. Nous estimons à environ 27 p. 100 la proportion des fermes constituées en sociétés en Saskatchewan, mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit des plus grandes fermes de la Saskatchewan. Certaines fermes familiales constituées en sociétés s'étendent sur plus de 100 000 acres de terrain.

Elles sont constituées en sociétés pour la raison même mentionnée par M. Brock. Nous devons le faire pour pouvoir prendre de l'expansion, afin de rester concurrentiels et de survivre.

La majorité des fermes constituées en sociétés dans la province sont exploitées par des familles. Ce sont les plus grandes fermes de la Saskatchewan et les plus grandes fermes du pays.

**La sénatrice Marshall :** Vos membres seront-ils touchés eux aussi par ce dont parlait M. Wales, c'est-à-dire le fonds Agri-investissement et les terres agricoles louées, contrairement à ce qu'affirme le gouvernement? Cet enjeu touchera-t-il vos membres?

**M. Orb :** Tout à fait. Si nous pouvions donner un conseil au gouvernement fédéral, ce serait simplement de renier toute la réforme proposée. Il a mené des consultations, et la majorité des personnes qui lui ont répondu, en personne, par lettre ou par courriel, se sont exprimées contre ces changements. Il faut insister pour que le gouvernement fédéral renonce à toutes les modifications fiscales proposées et non seulement à celle relative à la limite aux gains en capital.

Cela nous inquiète parce que les représentants du gouvernement doivent dire, et pas seulement par des communiqués de presse chaque semaine, qu'ils ont changé d'avis sur ces choses. Nous n'en connaissons pas les détails. Nous croyons que les représentants du gouvernement devraient se lever à la Chambre des communes et admettre qu'ils ont fait une erreur, puis reculer sur toutes les modifications proposées.

**La sénatrice Marshall :** D'après ce que je comprends, la question des gains en capital est toujours en jeu. Le ministre a dit : « Nous prendrons le temps de réévaluer cet aspect de notre projet de réforme fiscale. » Je ne crois pas qu'il se soit engagé à la retirer.

Si environ 27 p. 100 des fermes sont constituées en sociétés, serait-ce la majorité qui utilise le fractionnement du revenu?

**M. Orb :** Je ne sais pas exactement à combien de fermes cette situation s'applique, mais elle s'applique probablement à beaucoup d'entre elles.

Dans notre exposé, nous réclamons aussi un examen de la situation des médecins de famille, parce qu'ils sont en pénurie. Nous avons une pénurie de médecins en région rurale, non

country, and if we make it tougher for them to operate, they are simply going to leave Canada. They don't have to stay here. This is a real risk to the health of Canadians, basically.

**Senator Marshall:** What about the impact of the \$50,000 threshold for passive income? Are you happy with that?

**Mr. Orb:** No.

**Senator Marshall:** You're not happy with that either.

**Mr. Orb:** We're not happy with that. We think it should be taken out. We're simply asking to leave that provision the way it is now.

**The Chair:** Do you want to comment on that question, Mr. Wales?

**Mr. Wales:** Yes, on the statistics, on how many farms are incorporated. I believe the Canadian Federation of Agriculture represents 220,000 farm families across Canada, and the estimate is that slightly over 25 per cent of farms are incorporated across the broad range of commodities.

The real cause for concern with the proposed capital gains changes was that, eventually, probably about three quarters of farms would try to transit to the next generation. Even farms that were not incorporated, the normal path to intergenerational transfer would be to incorporate or form a family trust, do an asset freeze and then bring the family members in that way. So even if you weren't incorporated, you would eventually incorporate, and that would be the vehicle to a proper intergenerational transfer.

For all the rest, the other 75 per cent who weren't incorporated, sooner or later they would have been dinged by these rules, and it would have made them look and say, "Why bother trying to sell to my children?" If it's going to cost another 30 or 40 per cent of tax on the sale of farm assets, which are in the millions, to sell to your children and you don't have that cost if you sell to an unrelated third party, very quickly land ownership would transit out of the hands of young Canadians and into who knows where.

**Senator Pratte:** It is my understanding that even before the July 18 proposals, there are, today, in the Income Tax Act or the regulations, obstacles to the intergenerational transfer of a farm to the children. I think, Mr. Brock, you alluded to that in your brief, saying that we have to address that.

seulement en Saskatchewan, mais partout au pays, et si nous rendons leurs règles de fonctionnement encore plus difficiles, ils quitteront le Canada, tout simplement. Ils ne sont pas obligés de rester ici. Cela présente un risque bien réel pour la santé des Canadiens, en fait.

**La sénatrice Marshall :** Que pensez-vous du seuil de 50 000 \$ pour l'investissement passif? Vous convient-il?

**M. Orb :** Non.

**La sénatrice Marshall :** Vous n'êtes pas d'accord avec cela non plus.

**M. Orb :** Nous ne sommes pas d'accord avec cela non plus. Nous croyons que cette proposition, dans sa forme actuelle, devrait être retirée, tout simplement.

**Le président :** Voulez-vous répondre à cette question, monsieur Wales?

**M. Wales :** Oui, concernant les statistiques sur le nombre de fermes constituées en société, je pense que la Fédération canadienne de l'agriculture représente 220 000 fermes familiales au Canada et qu'elle estime à un peu plus de 25 p. 100 les fermes constituées en sociétés; elles produisent toutes sortes de produits.

Ce qui est réellement préoccupant avec les modifications proposées aux gains en capital, c'est qu'éventuellement, on tentera probablement de transférer le trois quarts des exploitations agricoles à la génération suivante. Même lorsque des exploitations agricoles ne sont pas constituées en société, on effectue habituellement le transfert à la génération suivante en les constituant en société ou en formant une fiducie familiale et en effectuant ensuite un gel des avoirs, ce qui permet d'intégrer les membres de la famille. Donc, même si votre exploitation agricole n'était pas constituée en société, elle le deviendrait éventuellement, car ce serait l'instrument approprié pour effectuer un transfert intergénérationnel.

Ces règles auraient tôt ou tard découragé les propriétaires des 75 p. 100 de fermes non constituées en sociétés, car ils se seraient demandé pourquoi ils devraient prendre la peine de vendre leur exploitation à leurs enfants, étant donné qu'ils devraient payer de 30 à 40 p. 100 de taxes supplémentaires sur la vente des actifs agricoles, qui valent des millions de dollars. Toutefois, ils n'auraient pas à payer ces taxes supplémentaires s'ils vendaient l'exploitation agricole à une tierce partie, ce qui signifie que très rapidement, la propriété des terres échapperait aux jeunes Canadiens pour se retrouver n'importe où ailleurs.

**Le sénateur Pratte :** Selon ce que je comprends, même avant les propositions du 18 juillet, la Loi de l'impôt sur le revenu ou les règlements présentaient des obstacles au transfert intergénérationnel d'une exploitation agricole aux enfants des propriétaires. Monsieur Brock, je crois que vous en avez parlé

Would you briefly elaborate on what the current fiscal obstacles are to an intergenerational transfer and what recommendations you would make to this committee that we would make to the government to address that problem?

**Mr. Brock:** Thank you for the question. I don't know the specific details of the current tax policy that does create a barrier for intergenerational transfer. From our standpoint, our view is that if you're going to look at taxation and at tax policy, then that's one of the key areas that need to be addressed as we move forward.

I think the intent of this process was to say, "How do we reform income tax, get it right and do it properly?" You've heard a lot today about how to not do it properly, maybe around some of the policies for agriculture, but when you open that up, you have an opportunity to look at it and say, "How do we make sure, as Canadians, that we can ensure that assets can be transferred from one family generation to the next and not create a barrier?"

The last thing I want to see is a situation created where my mom could sell a farm to me, but it makes more sense to sell it to some institutional investor, whether it's a pension fund or something, because of tax.

I don't think that's the intent of our taxation policy. Having a conversation around tax, let's talk about how we do it right on some other issues that weren't maybe brought up. That provision was there before. I think we need to address it, and we need to make it so that it's not a barrier for intergenerational land transfer.

**Senator Pratte:** Any other comments on that?

[*Translation*]

**Mr. Etter:** Having lived and worked with a lot of young people who are going to transfer the business, I think the resources are there, whether in the private sector or otherwise. Farmers are often overwhelmed. We agree that they are working 365 days a year, seven days a week, so they do not always know where to start. It is important to understand that, with the size of today's businesses and the specific technical aspects, the first thing to do is to surround yourself with professionals who understand the agricultural sector. Not all tax experts and accountants understand the specifics of the amounts with which we work. I would like to ask a question related to Mr. Brock's comment: in a business that includes other siblings, who are involved in the business or who work outside, how will we be

dans votre mémoire en précisant que nous devons nous pencher sur ce problème.

Pourriez-vous brièvement nous parler davantage des obstacles fiscaux qui se posent actuellement lors d'un transfert intergénérationnel? Et avez-vous des recommandations que notre comité devrait communiquer au gouvernement pour qu'il règle ce problème?

**M. Brock :** Je vous remercie d'avoir posé la question. Je ne connais pas les points précis de la politique fiscale actuelle qui représentent un obstacle pour le transfert intergénérationnel. À notre avis, si vous examinez les taxes et la politique fiscale, c'est l'un des enjeux principaux qui doivent être réglés.

Je crois que l'intention de ce processus était de trouver une façon de réformer l'impôt sur le revenu, afin qu'il soit plus approprié. Aujourd'hui, vous avez entendu beaucoup parler de la façon dont il ne faut pas procéder, peut-être en ce qui concerne certaines politiques agricoles, mais lorsqu'on mène ce type d'examen, on a l'occasion de se demander comment les Canadiens peuvent veiller à ce que les actifs soient transférés d'une génération à l'autre dans une même famille sans créer d'obstacle à ce transfert.

La dernière chose que je veux voir, c'est une situation dans laquelle ma mère pourrait me vendre une exploitation agricole, mais qu'il soit plus profitable, sur le plan fiscal, de la vendre à un investisseur institutionnel quelconque, qu'il s'agisse d'un fonds de pension ou d'un autre régime.

Je ne crois pas que ce soit l'intention de notre politique fiscale. Si nous parlons de l'impôt, parlons de nos succès liés à d'autres enjeux qui n'ont peut-être pas été abordés. Cette disposition existait auparavant. Je crois que nous devons l'examiner et l'empêcher de devenir un obstacle au transfert intergénérationnel des terres.

**Le sénateur Pratte :** Y a-t-il d'autres commentaires à cet égard?

[*Français*]

**M. Etter :** Pour avoir vécu et travaillé avec beaucoup de jeunes qui vont transférer l'entreprise, je crois que les ressources sont là, que ce soit dans le secteur privé ou autre. Souvent, les agriculteurs sont dépassés. On s'entend que c'est 365 jours par année, 7 jours sur 7, donc ils ne savent pas nécessairement par où commencer. Il faut comprendre qu'avec la taille des entreprises d'aujourd'hui et les aspects techniques spécifiques, la première chose à faire est de bien s'entourer de professionnels qui comprennent le milieu agricole. Ce ne sont pas tous les fiscalistes et les comptables qui comprennent les particularités des montants dans lesquels nous travaillons. J'aimerais poser une question en lien avec ce que M. Brock a mentionné : dans une entreprise qui comprend d'autres frères et sœurs, qui participent

able to include them in the business? It is impossible to be fair, but we must find a strategy to make the transfer. The last thing we want is to cause a quarrel and for the operation to be sold, as Mr. Brock mentioned, to foreign interests. I think that's what we are having a little trouble with right now.

[English]

**Mr. Wales:** Thank you for the question. I have two responses. The first is that I know the Canadian Federation of Agriculture has identified specific parts of the Income Tax Act that could use some work, and off the top of my head, I don't know; I've seen them. I don't know whether the CFA is making a submission to this committee. I know they've made submissions before to the House of Commons Finance Committee, so that information will be on the record.

One of the challenges with doing an intergenerational transfer — and as I mentioned, I know most people would rather have a tooth pulled than talk about the issues around that — is that you have kids who have grown up, are working on the farm and will be the next generation farming. And you have other children who have gone off and gotten careers and who come back and help occasionally. As a parent, when you're doing that transfer, you want to transfer value to all of them; you want to try and treat your children as equitably as you can without hobbling the ones who will actually be doing the day-to-day farming. You want to treat the non-farming children fairly.

That complicates any type of transfer, share structure and everything else. I wish I could remember the specific clauses, but there are some that the CFA has clearly identified as needing some work going forward. I fully support them in those concerns.

**Senator Neufeld:** Some of my questions have been asked. Prior to the July 18 release, Mr. Brock, was there consultation of any kind with the Grain Farmers of Ontario from the government?

**Mr. Brock:** Not that I am aware of.

**Senator Neufeld:** Not that you're aware of.

Mr. Wales, was there a consultation with your organization prior to July 18? You said afterwards, in the 90 days since then, but prior to?

à l'entreprise ou qui travaillent à l'extérieur, comment arriverons-nous à les inclure dans l'entreprise? On ne peut jamais être équitable, mais il faut trouver une stratégie pour pouvoir effectuer ce transfert. La dernière chose que l'on souhaite c'est que cela cause une querelle et que l'exploitation soit vendue, comme le mentionnait M. Brock, à des intérêts étrangers. C'est avec cela, je crois, que nous avons un peu de difficulté en ce moment.

[Traduction]

**M. Wales :** Je vous remercie d'avoir posé la question. J'ai deux réponses. La première, c'est que je sais que la Fédération canadienne de l'agriculture a cerné des parties précises de la Loi de l'impôt sur le revenu qui pourrait être modifiées, et je ne me souviens pas lesquelles, mais je les ai vues. Je ne sais pas si la FCA présentera un mémoire au comité. Je sais qu'elle a comparu devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes, et que ces renseignements se trouvent donc dans le compte rendu.

L'un des défis qui se posent lors d'un transfert intergénérationnel — et comme je l'ai mentionné, je sais que la plupart des gens aimeraient mieux se faire arracher une dent que de parler de ces problèmes —, c'est lorsque des propriétaires ont des enfants adultes qui travaillent sur l'exploitation et qui formeront la génération suivante d'agriculteurs, et qu'ils ont d'autres enfants qui ont une autre carrière et qui reviennent aider à l'occasion. Ces propriétaires souhaitent donc transférer une valeur à tous leurs enfants. Ils veulent traiter tous leurs enfants de manière équitable, sans entraver les activités de ceux qui travailleront tous les jours sur l'exploitation agricole. Ils souhaitent également traiter leurs enfants qui ne sont pas agriculteurs de manière équitable.

Cela complique tous les types de transfert, la structure de partage, et tout le reste. Je ne me souviens pas des dispositions précises, mais des membres de la FCA ont cerné des dispositions qui doivent visiblement être modifiées. Je suis tout à fait d'accord avec leurs préoccupations à cet égard.

**Le sénateur Neufeld :** Certaines de mes questions ont déjà été posées. Monsieur Brock, avant la publication du 18 juillet, le gouvernement a-t-il mené des consultations auprès des Producteurs de grains de l'Ontario?

**M. Brock :** Pas à ma connaissance.

**Le sénateur Neufeld :** Pas à votre connaissance.

Monsieur Wales, a-t-on mené des consultations auprès de votre organisme avant le 18 juillet? Vous avez dit qu'une consultation avait été menée dans les 90 jours suivant la publication, mais qu'en est-il de la période avant la publication?



**Mr. Wales:** Prior to that, no consultation. In fact, my first awareness of the file was when my son called me on July 19 and said, “Do you know, and is your organization on this file?” I’m not aware that any agricultural organization anywhere in this country had any contact or discussion on these proposed changes.

**Senator Neufeld:** Mr. Orb, did your organization have any consultation prior to July 18?

**Mr. Orb:** I can answer that — the sound has been cutting up a bit.

There wasn’t much notice before. We found out about this almost by accident in a media article posted in Ottawa that the federal government was looking at this. Our members are really upset about that because there was basically — to extend that time to give people more of an opportunity and that wasn’t done. We’re still concerned about that.

**Senator Neufeld:** But obviously all of you will say there has been consultation since July 18. Is that correct?

**Mr. Brock:** That’s correct.

**Mr. Etter:** That’s correct.

**Mr. Wales:** Yes, there’s consultation. But again, with the Income Tax Act, when most of these rules were created almost 40 years ago — I believe it was the Carter commission — they took something like six years or longer to review and come up with the rules we’ve been functioning under for four decades.

So, it’s 72 days of consultation with, I understand, over 21,000 submissions, and change occurred within about two weeks at the end of the deadline. We had some consultation during the 72 days but — I’ll give the government full credit — they listened and they made changes. And we’ll keep on them to make sure they implement changes they said they were going to, to get it right.

**Senator Neufeld:** What’s interesting to me is no consultation prior to July 18 from a government that says they want to consult all the time. I guess it doesn’t surprise me, to a degree. But it also says to me that some people, a department — and I would assume it’s the Department of Finance — sat down and decided that this is what’s going to take place and damn the torpedoes that could come afterwards.

I worry about that, when they talk about income sprinkling and some of those things, and how CRA will interpret those things when they come to visit your farm for an audit. It is different

**M. Wales :** Il n’y a eu aucune consultation avant cela. En fait, la première fois que j’ai entendu parler de ce dossier, c’est lorsque mon fils m’a appelé, le 19 juillet, pour me demander si mon organisme travaillait sur le dossier. À ma connaissance, aucun organisme agricole au pays n’a participé à des discussions ou reçu des communications sur les changements proposés.

**Le sénateur Neufeld :** Monsieur Orb, a-t-on consulté votre organisme avant le 18 juillet?

**M. Orb :** Je peux répondre à cette question... Le son coupe de temps en temps.

Il n’y a pas vraiment eu de préavis. Nous avons appris, presque par accident, dans un article publié dans les médias d’Ottawa que le gouvernement fédéral se penchait sur cet enjeu. Nos membres sont très contrariés, car il fallait essentiellement... Il fallait permettre aux gens d’avoir davantage de temps pour faire quelque chose, et cela n’a pas été fait. Cela nous préoccupe toujours.

**Le sénateur Neufeld :** Mais essentiellement, vous dites tous que des consultations ont été menées depuis le 18 juillet. Est-ce exact?

**M. Brock :** C’est exact.

**M. Etter :** C’est exact.

**M. Wales :** Oui, on a mené des consultations. Mais encore une fois, en ce qui concerne la Loi de l’impôt sur le revenu, la plupart de ces règlements ont été créés il y a presque 40 ans — je crois qu’il s’agissait de la commission Carter — et il a fallu six ans ou plus pour mener un examen et élaborer les règlements auxquels nous sommes assujettis depuis quatre décennies.

Il s’agit donc de 72 jours de consultations avec, selon ce que je comprends, plus de 21 000 mémoires, et les changements se sont produits environ deux semaines avant l’échéance. On a mené quelques consultations pendant les 72 jours, mais — et je donne tout le mérite au gouvernement — on nous a écoutés et on a apporté des changements. Et nous les surveillerons pour veiller à ce qu’ils mettent en œuvre, de façon appropriée, les changements qu’ils ont promis d’apporter.

**Le sénateur Neufeld :** Ce que je trouve intéressant, c’est que le gouvernement n’a pas mené de consultations avant le 18 juillet, même s’il affirme qu’il tient à mener des consultations dans tous les cas. Je présume que dans une certaine mesure, cela ne me surprend pas. Mais cela m’indique aussi que des intervenants d’un ministère — et je présume qu’il s’agit du ministère des Finances — ont décidé de mettre en œuvre ce changement sans se préoccuper des réactions négatives.

Je suis préoccupé lorsqu’on parle de fractionnement des revenus et d’autres éléments connexes, et je me demande comment les intervenants de l’ARC interpréteront ces éléments lorsqu’ils se rendront sur votre exploitation agricole pour mener

world that comes from Ottawa to your farm than the farm that you're on. I worry a whole bunch about that.

The second question I have is about passive income. Mr. Brock, you spoke about this as it applies to a different size corporation or farm. It's all the same. It's \$50,000 whether you're a huge operation or whether you're a small operation. Can you explain that to us a little bit more, the negative effect that would have?

**Mr. Brock:** It's one of those situations where it's pretty easy, in this day and age, to spend \$1 million or need millions of dollars to operate a business. We look at different ways to mitigate risk on our farm, and I think we want to ensure that all farms have a tool to do that.

Some smaller farms might use different mechanisms, and a larger one might have a cash reserve. Friends of mine that I know very well in Western Canada, because of weather issues, have a significant amount of working capital on hand. A lot of times it's two and a half times the expenses. When you look at that, it's not hard to add up to a couple million dollars — or \$3 or \$4 million — sitting somewhere in working capital, whether it's in an investment account or something, because you might have a wipeout.

As our farms have progressed in size and the complication of our business has increased — and I know the expenses in my own operation have gone up significantly relative to my increase in growth — \$1 million doesn't seem like much anymore. When you look at large operations that want to maintain a certain level of working capital, it easily can be well above \$1 million. So we're very concerned about what the impact of that could be for those farms that are actually using it as a tool to mitigate risk in their business.

**Senator Neufeld:** Exactly; I appreciate that.

The second question is about passive income. Who thinks about a 72 per cent tax in the first place? Who would dream up that we're going to tax you 72 per cent on anything over and above what you're allowed to keep? Regardless of the size of the operation, it's 72 per cent.

Do you know of anywhere else in G7, G8 countries where 72 per cent is a tax that's applied? Maybe it is. I don't know where that number came from, how someone dreamed it up, how someone thought 72 per cent would be palatable to anybody, anywhere.

Can you help me a bit, any one of you? Have you ever heard of that kind of thing in the countries that we deal with? Maybe it is. You can correct me if I am wrong. Any one of you?

un audit, car ils viennent d'Ottawa, un milieu très différent. Cela m'inquiète beaucoup.

Ma seconde question se rapporte au revenu passif. Monsieur Brock, vous en avez parlé dans le contexte d'une société ou d'une ferme de différente taille. C'est du pareil au même. Que vous ayez une grande ou une petite exploitation, c'est 50 000 \$. Pourriez-vous nous parler plus en détail de l'effet négatif que cela aurait?

**M. Brock :** C'est une de ces situations où il est assez facile, de nos jours, de dépenser un million de dollars ou d'avoir besoin de millions de dollars pour gérer une entreprise. Nous cherchons diverses façons d'atténuer les risques sur notre ferme, et je pense que nous voulons nous assurer que toutes les fermes soient outillées pour pouvoir en faire autant.

Des fermes de plus petite taille utilisent peut-être d'autres mécanismes, et une exploitation agricole plus importante dispose peut-être d'une réserve de liquidité. Des amis à moi que je connais très bien dans l'Ouest canadien ont un fonds de roulement appréciable en raison des questions d'ordre météorologique. Il arrive souvent que ce montant représente deux fois et demie les dépenses. En conséquence, c'est facile de se retrouver avec 2 ou 3 millions de dollars — ou 3 ou 4 millions de dollars — de fonds de roulement dans un compte d'investissement ou autre, en cas de catastrophe.

Au fur et à mesure que nos fermes ont pris de l'expansion et que nos entreprises se sont complexifiées — et je sais que les dépenses de ma propre exploitation ont augmenté considérablement par rapport à sa croissance — un million de dollars ne semble plus être un montant élevé. Dans le cas de grandes exploitations qui veulent maintenir un certain fonds de roulement, le montant peut facilement dépasser le million de dollars. En conséquence, nous sommes très préoccupés par l'incidence que cela pourrait avoir sur les fermes qui l'utilisent comme outil afin d'atténuer les risques pour leur entreprise.

**Le sénateur Neufeld :** Exactement; je comprends.

La seconde question porte sur le revenu passif. Qui pense à un impôt de 72 p. 100 au départ? Qui penserait qu'on prélèverait un impôt de 72 p. 100 sur un quelconque montant supérieur à ce que vous êtes autorisés à garder? Quelle que soit la taille de l'exploitation, il s'agit bien de 72 p. 100.

Connaissez-vous un autre endroit dans les pays du G7 ou du G8 où on prélève un impôt de 72 p. 100? Peut-être. J'ignore d'où vient ce chiffre et comment quelqu'un a pu le fixer en pensant que quiconque trouverait que 72 p. 100 était acceptable.

Est-ce que l'un de vous peut m'aider un peu? Avez-vous déjà entendu parler de ce genre de choses dans les pays avec lesquels nous faisons affaire? Peut-être que c'est le cas. Dites-moi si je fais fausse route. Est-ce que l'un d'entre vous peut m'aider?

**Mr. Wales:** I'm not aware of any other country that does that. You're already being taxed on passive investment at 50 per cent. I'm not sure a lot of people were aware of that. So if you're going from 50 to 72 per cent, the proposal was designed to force you to dividend it out, pay tax now.

The original proposal not only would have gone to 72 per cent, it also potentially would have gone back and re-taxed the original capital that generated that investment in the first place. I'll use an example. If you had \$100,000 profit in your corporation, typically the small-business tax would have been around \$15,000 and you would have \$85,000 left to either reinvest in the business, dividend out or put in a passive investment.

The analysis I've seen of the original proposal would have had CRA coming back and grabbing another \$35,000 out of that. The remaining \$50,000, they would have taxed you 72 per cent on the income from that investment going forward, which would have substantially reduced any possible amount you could have had to save the business down the road.

It was a bad idea from the get go. If anybody really paid attention to the fact that they were already being hit at 50 per cent tax on that investment income, perhaps they'd rethink having it sit there.

From what I've seen, having money available there to meet the current or short-term needs of the business would still be okay. It's not considered a passive investment now. The real challenge was people constantly putting hundreds of thousands of dollars in passive investment and having it just sit there to fundamentally deal with retirement. That was supposed to be what the government was targeting.

However, when you make a rule, instead of using a surgical knife, when you use a sledge hammer to do something, the law of unintended consequences spreads far and wide. That's what we saw.

We're going to have to work with them. The passive investment rules won't come out until Budget 2018. We'll have time before then for input and time afterwards to make sure it targets exactly whom it ought to target in the manner that it should, not everybody.

**Senator Neufeld:** Does anybody else want to comment?

**Mr. Brock:** No, I've never heard that. I think at the end of the day I go back to a more philosophical approach to this. How do we stimulate the economy? How do we ensure that I have opportunities, tools and ways to invest within my business in

**M. Wales :** Je ne connais pas d'autre pays qui le fasse. Votre investissement passif est déjà imposé à 50 p. 100. Je ne suis pas certain que bien des gens en aient été conscients. Alors, si vous passez de 50 à 72 p. 100, la proposition visait à vous forcer à payer de l'impôt immédiatement sur les dividendes.

La proposition originale serait non seulement passée à 72 p. 100, mais elle aurait aussi pu revenir en arrière pour réimposer le capital initial qui a généré l'investissement au départ. Je vais vous donner un exemple. Si vous aviez 100 000 \$ de profits dans votre société, normalement, l'impôt des petites entreprises aurait été autour de 15 000 \$, si bien qu'il vous aurait resté 85 000 \$ à réinvestir dans l'entreprise, sur lequel payer des dividendes ou à investir dans un projet de placement passif.

L'analyse que j'ai vue de la proposition initiale aurait fait en sorte que l'ARC s'empare de 35 000 \$ de plus et qu'elle prélève un impôt de 72 p. 100 sur les recettes découlant des 50 000 \$ restants, ce qui aurait réduit considérablement tout montant que vous auriez pu avoir pour sauver l'entreprise au fil du temps.

C'était une mauvaise idée dès le départ. Si les gens se rendaient vraiment compte qu'ils payaient déjà 50 p. 100 d'impôt sur ce revenu d'investissement, peut-être qu'ils y penseraient à deux fois avant de faire pareil placement.

D'après ce que j'ai vu, il serait toujours admissible de garder un montant dans ce type de placement pour répondre aux besoins actuels ou à court terme de l'entreprise. À l'heure actuelle, on ne considère pas qu'il s'agisse d'un investissement passif. Ce qui posait vraiment problème, c'étaient les gens qui plaçaient constamment des centaines de milliers de dollars en investissements passifs et qui les gardaient, en gros, pour leur retraite. Ce sont ces montants que le gouvernement était censé cibler.

Cependant, lorsque vous instaurez une règle, si, au lieu de vous servir d'un bistouri, vous employez un marteau de forgeron, les conséquences imprévues peuvent être nombreuses. C'est ce que nous avons constaté.

Nous devons travailler avec eux. Les règles régissant les investissements passifs n'entreront pas en vigueur avant le budget de 2018. Nous aurons le temps, d'ici là, de solliciter les commentaires et, après coup, de nous assurer que les règles ciblent exactement les personnes qu'elles doivent cibler, et ce, comme il se doit.

**Le sénateur Neufeld :** Quelqu'un d'autre aimerait-il formuler un commentaire?

**M. Brock :** Non, je n'ai jamais entendu cela. Au bout du compte, je pense que j'en reviens à une approche plus philosophique de la chose. Comment faire pour stimuler l'économie? Comment s'assurer d'avoir les possibilités, les outils et les façons d'investir dans l'innovation et la production

innovation and production to expand, create jobs and do different things?

When you look at being audited or the reasonability test where it defaults to the highest tax rate, those things scare me because it takes away my incentive to do stuff and puts me in a situation where I'm unsure of the tax implications. Then I'm overcautious because the last thing you want to do is be caught up in one of these rules being applied to you and then have a huge tax fine.

I think it makes us overly conservative.

[Translation]

**Senator Forest:** Thank you very much for your participation. Agriculture is a basic sector, not only in terms of the economy, but also in terms of meeting the needs of Canadians. I think your testimony sheds a lot of light on this.

My understanding is that the changes to the reform are encouraging overall, but you are worried by the fact that the rules of application are unclear, particularly with respect to the Canada Revenue Agency. Usually, in economics, times of uncertainty do not really help to promote economic activity.

[English]

**Mr. Brock:** Absolutely. The issue there is that there are two approaches right now. One is the policy around taxation and those high-level views, and then there are the rules and the implementation.

Our concern is the disconnect between what the intent of the policy is and how the rules are going to be applied on my farm. I can have a meeting with somebody in Ottawa here who says, "No, you're not going to be impacted by these," but it's also the person that's not coming out to my farm to do the audit.

That's where we're concerned about the disconnect. You can have a lot of great ideas around policy, and it is encouraging to see them shift on where they're going with this, but they're still not the ones who are going to apply the audit on my farm. We have to ensure that there is not a disconnect there that causes us to be apprehensive.

[Translation]

**Mr. Etter:** Mr. Brock mentioned this with respect to uncertainty, and I think it's a perfect example. When I invest, I do not want to have to make 12 phone calls to make sure I know the impact and perhaps miss an investment because I waited too long, I analyzed too much. Yes, I understand that you have to analyze things properly. However, at the end of the day, if you

au sein de sa propre entreprise pour prendre de l'expansion, créer des emplois et diversifier ses activités?

Les vérifications dont on fait l'objet et les tests de vraisemblance où le taux d'imposition par défaut est le plus élevé me font peur, car ils me dissuadent de faire des choses et me placent dans une situation dans laquelle je ne suis pas certain des répercussions fiscales. Ensuite, je fais preuve d'une prudence excessive, car la dernière chose que je souhaite est de me retrouver dans un contexte où une de ces règles s'applique à moi et d'avoir ensuite à payer une amende énorme.

Je pense que cela nous rend excessivement prudents.

[Français]

**Le sénateur Forest :** Merci beaucoup de votre participation. L'agriculture est un secteur de base, pas seulement sur le plan économique, mais également pour subvenir aux besoins des Canadiens et Canadiennes. Je pense que vos témoignages nous éclairent énormément à ce sujet.

Si j'ai bien compris, les modifications apportées à la réforme sont, somme toute, encourageantes, mais le fait que les règles d'application ne sont pas claires, particulièrement en ce qui concerne l'Agence du revenu du Canada, est très inquiétant pour vous? Normalement, en économie, un contexte d'incertitude ne contribue pas vraiment à favoriser l'activité économique.

[Traduction]

**M. Brock :** Absolument. Le problème est qu'il y a deux approches à l'heure actuelle. Il y a d'abord la politique en matière d'imposition et ces avis éclairés, et il y a ensuite les règles et la mise en œuvre.

Nous nous préoccupons de l'écart entre l'intention de la politique et la façon dont les règles seront appliquées à ma ferme. Je peux rencontrer quelqu'un à Ottawa qui me dira : « Non, ces règles n'auront aucune incidence sur vous », mais ce n'est pas la personne qui viendra à ma ferme pour procéder à la vérification.

C'est à cet égard que l'écart nous préoccupe. Vous pouvez avoir nombre de bonnes idées en matière de politique, et c'est encourageant de les voir changer leur optique là-dessus, mais ce ne sont toujours pas les personnes qui procéderont aux vérifications à ma ferme. Nous devons prévenir tout écart qui pourrait nous causer de l'inquiétude.

[Français]

**M. Etter :** M. Brock avait mentionné cet aspect dans le contexte de l'incertitude et je pense que c'est un parfait exemple. Quand j'investis, je ne veux pas devoir faire 12 appels téléphoniques pour m'assurer des implications et laisser peut-être passer un investissement parce que j'ai trop attendu, j'ai trop analysé. Oui, je comprends qu'il faut bien analyser. Cependant, à

take more time to analyze the impact it will have on taxes than to invest and manage the business, you are clearly going around in circles. It will not work.

[English]

**Mr. Wales:** As I mentioned in my remarks, it really comes down to the guidance documents that CRA prepares for their auditors. That's the area where we really have to be part of that discussion. The industry cannot be left out of that. We have to work with them to make sure that the guidance document puts some parameters around what the auditor should and should not look at, and how they should perform their duties, so that there is that certainty. That's our biggest area of concern going forward.

As everybody has mentioned, this industry has massive potential. We can't do it without young people going forward. They're critical to the operation. Farms will continue to be family farms, I hope, forever. I don't want to ever see that change. We don't want to get into the type of corporate farming they have in the United States and all of the issues around food safety and everything else they have to deal with.

Going forward, there are great job opportunities on farms. Our industry will get very technical, but we need to have certainty in those rules. It can work. I've worked with the Ontario government on the Occupational Health and Safety Act, so we actually educate their inspectors as to what's a farm and what's not because there are some slightly different rules and they need to recognize the farm workplace as different from an industrial workplace.

It can be done. There's a track record of it, but we need to ensure that this government works with us every step of the way. There should really be some representatives from the broad range of commodities; sit down with them and go over the documents and make sure we all agree that, yes, this is the fairest way to do it.

**The Chair:** Mr. Orb, do you have any comments?

**Mr. Orb:** Thank you. Unfortunately, I wasn't able to hear the interpreter. The message that I got from the other members of the panel is that regarding concerns about the federal government bringing in some of these changes, perhaps they could be done in the budget. But if there's an omnibus bill that goes with the budget, we won't have another opportunity to prepare our comments on this because the budget most likely will be passed as a whole. We'll have to deal with it later. If the CRA is looking at making some changes, perhaps reasonability tests and things like that, it is subjective and it varies from farm to farm. We're quite concerned about that. We want to have young farmers. On

la fin de la journée, si on prend plus de temps pour analyser l'impact que cela aura sur les taxes que d'investir et de gérer l'entreprise, il est clair qu'on tourne en rond. Cela ne pourra pas fonctionner.

[Traduction]

**M. Wales :** Comme je l'ai mentionné dans mes remarques, on en revient vraiment aux documents d'orientation que l'ARC prépare pour ses vérificateurs. C'est à cet égard que nous devons vraiment participer à cette discussion. L'industrie ne peut pas être laissée pour compte. Nous devons travailler avec ses représentants pour nous assurer que le document d'orientation définit des paramètres sur ce que le vérificateur devrait ou non examiner, et comment il devrait s'acquitter de ses tâches pour donner de la certitude. Ce sera notre principale préoccupation à l'avenir.

Comme tout le monde l'a mentionné, cette industrie a un potentiel extraordinaire. Nous ne pouvons pas avancer sans la relève. Elle est cruciale pour l'exploitation. Les fermes continueront toujours, je l'espère, d'être des fermes familiales. Je ne veux pas que cela change un jour. Nous ne voulons pas du type de sociétés agricoles qu'on retrouve aux États-Unis et de toutes les questions entourant la sécurité alimentaire et autres que les Étatsuniens doivent gérer.

Les fermes offriront d'excellentes possibilités d'emploi. Notre industrie deviendra très technique, mais nous avons besoin de certitude à l'égard de ces règles. Cela peut marcher. J'ai travaillé avec le gouvernement de l'Ontario à la Loi sur la santé et la sécurité au travail, alors nous enseignons aux inspecteurs ce qu'est une ferme et ce qui n'en est pas une, car les règles diffèrent légèrement, et ils ont besoin de reconnaître qu'un milieu de travail agricole n'est pas le même qu'un milieu de travail industriel.

C'est réalisable. On l'a déjà fait, mais on doit s'assurer que le gouvernement collabore avec nous à chaque étape du processus. Il devrait vraiment y avoir des représentants du vaste secteur des biens et services avec lesquels on devrait revoir les documents et s'assurer que l'on convienne tous que c'est la façon la plus juste de procéder.

**Le président :** Monsieur Orb, avez-vous des commentaires?

**M. Orb :** Merci. Malheureusement, je n'ai pas pu entendre l'interprète. Le message que j'ai reçu des autres membres du groupe est que, en ce qui concerne les préoccupations entourant certaines des modifications que veut instaurer le gouvernement fédéral, peut-être qu'il pourrait le faire dans le budget. Cependant, si un projet de loi omnibus accompagne le budget, nous n'aurons pas d'autres occasions de formuler nos commentaires à cet égard, car le budget sera probablement adopté dans son ensemble. Nous devons le traiter plus tard. Si l'ARC cherche à apporter des modifications, peut-être pour y ajouter des tests de rationalité et des choses du genre, c'est

some farms, sons and daughters aren't even involved with farming right now. They may be attending university and getting training that will help them come back to the farm to help operate the family farm. So there have to be rules left in place to encourage those young farmers.

[*Translation*]

**Senator Forest:** We are familiar with the business model of the Canada Revenue Agency. It passes a judgment and we then have to overturn the judgment.

I think one of the key issues is to clarify the application rules for this reform and what will be left of it.

In Quebec, we have a law that protects farmland. As you rightly pointed out earlier, Mr. Etter, there will be, from a demographic point of view, a massive transfer of all Canadian businesses, but particularly in the agricultural sector. I think running a farm is more than just a job, it's truly a vocation. In a family, not all the children necessarily have that calling.

When a farmer wants to shut down their farm operation today, it is fundamentally unfair because it comes with the disadvantage of transferring the farm to a stranger, not to the family.

In your opinion, if we want to align the tax policy with our policy to encourage intergenerational transfer and development, what would be the main change that should be made to the legislation to ensure intergenerational transfers are fair?

[*English*]

**Mr. Brock:** Thank you for the question. We have to ensure there isn't a disincentive to sell to a family member. Currently, it's more beneficial to sell to an outside entity. Let's get that right so that there isn't a penalty there.

As you go forward into the future, I don't think — yes, you have to match a tax policy for agriculture that would mirror the growth strategy that you have for it. Overarching, you want this growth strategy. Then you look at the growth strategy for agriculture and for Canada as a nation and ask where the barriers are to the growth strategy. When you look at that from a barrier standpoint, what are the tax implications or tax policies creating those barriers? Let's either adjust or remove them to stand out of the way and let industry flourish.

subjectif et cela varie d'une ferme à l'autre. Cela nous préoccupe vraiment. Nous voulons avoir de jeunes agriculteurs. Dans certaines fermes, les fils et les filles ne participent même pas à l'exploitation en ce moment. Ils étudient peut-être à l'université ou suivent de la formation qui facilitera leur retour à la ferme familiale pour aider à l'exploiter. Il faut donc qu'il reste des règles pour les encourager.

[*Français*]

**Le sénateur Forest :** On connaît bien le modèle opérationnel de l'Agence du revenu du Canada. Elle porte un jugement et on doit par la suite se débattre pour défaire ce jugement.

Je pense qu'un des enjeux primordiaux est d'éclaircir les règles d'application de cette réforme et ce qui va en demeurer.

Au Québec, on a une loi qui protège les terres agricoles. Comme vous l'avez souligné avec justesse plus tôt, monsieur Etter, il y aura, du point de vue démographique, un transfert massif de l'ensemble des entreprises canadiennes, mais particulièrement dans le secteur agricole. Je crois que l'exploitation d'une ferme agricole, c'est plus qu'un emploi, c'est vraiment une vocation. Au sein d'une famille, ce n'est pas nécessairement toute la progéniture qui a cette vocation.

Quand un agriculteur veut mettre fin à son exploitation agricole aujourd'hui, c'est foncièrement inéquitable parce que cela a le désavantage de transférer la ferme à un étranger et non à la famille.

Selon vous, si on veut arrimer la politique fiscale à notre politique qui encouragerait le transfert intergénérationnel et le développement, quel serait le principal changement que l'on devrait apporter à la loi afin qu'elle rende équitable ce transfert intergénérationnel?

[*Traduction*]

**M. Brock :** Merci d'avoir posé la question. Nous devons nous assurer de ne pas dissuader la vente à un membre de la famille. À l'heure actuelle, il est plus profitable de vendre à un étranger. Faisons les choses dans les règles de l'art pour éviter des sanctions.

À l'avenir, je ne pense pas. Certes, vous devez instaurer une politique fiscale en matière d'agriculture qui reflètera la stratégie de croissance que vous avez prévue. Globalement, vous voulez de cette stratégie de croissance. Ensuite, vous prenez la stratégie de croissance pour l'agriculture et le Canada en tant que pays, et vous vous demandez ce qui l'entrave. Lorsque vous examinez la situation du point de vue des entraves, quelles sont les répercussions ou les politiques fiscales qui créent ces obstacles? Ajustons-les ou éliminons-les pour que l'industrie puisse prospérer.

It's this problem of looking at things in isolation. We have to look at it as a broader policy and then figure out what those barriers are in those different pockets of policy.

[*Translation*]

**Mr. Etter:** I would like to add to Mr. Brock's comments.

Let me give you an example. When a couple sits down with their children to transfer the land, but decides to sell it to private entity X, because it is more advantageous than transferring it to their children as a result of the incentives, there is a big problem.

Some have done it, and the profit from that sale may have been distributed within the family, but I do not think that's really good for Canada's economy. The change should provide incentives for business transfer and the tax policies should be fair and equitable so that young people like me who want to take over the land can do so. We need these young people.

[*English*]

**Mr. Wales:** I wish I could remember those two sections of the Income Tax Act that CFI identified need fixing. One additional thing that needs work is that the lifetime capital exemption for farmers is currently \$1 million. In the last five or six years or so, farm land has doubled in value almost anywhere in Canada. That number needs to rise more over time in a measured manner with the rate of inflation or something. That needs to go up. If it doesn't, when you go to do that intergenerational transfer there becomes a tax bill. The bigger the bill, the more the parents may have to get out of the next generation in order to have retirement income and pay tax bills. We need to make sure it is as fair and smooth as possible. Increasing the lifetime capital gain exemption in a regular, known, predictable manner over time would be a good step in the right direction.

**Mr. Orb:** I agree with Mr. Wales in perhaps asking the federal government to look at the lifetime capital gains exemption. It isn't very much.

In future, if the federal government looks at making changes — that small business could be argued agriculture — I believe these are the middle class — federal government set a platform to help — and targeted. It seems like it was overlooked and affected by that. We know that agriculture — industry. We want to make — of our national — that the consultation seems to be in

Le problème, c'est d'examiner les choses en vase clos. Nous devons les étudier dans le contexte d'une politique plus générale pour ensuite déterminer quelles sont les entraves dans ces divers secteurs de politiques.

[*Français*]

**M. Etter :** J'aimerais ajouter mes commentaires à la suite des propos de M. Brock.

Je vais donner un exemple. Quand un couple s'assoit avec ses enfants pour procéder au transfert de sa terre, mais qu'il décide de la vendre à une entité privée X parce que c'est plus avantageux que de la transférer à ses enfants en raison des mesures incitatives, il y a un gros problème.

Certains l'ont fait et les fruits de cette vente ont peut-être été distribués au sein de la famille, mais je crois que ce n'est vraiment pas bénéfique pour l'économie canadienne. Il faudrait que le changement amène des mesures incitatives en ce qui a trait au transfert d'entreprise et que les politiques fiscales soient justes et équitables afin que les jeunes comme moi qui veulent reprendre les terres puissent le faire. Nous avons besoin de ces jeunes.

[*Traduction*]

**M. Wales :** J'aimerais pouvoir me souvenir de ces deux articles de la Loi de l'impôt sur le revenu dont les membres de l'ICA ont déterminé qu'ils devraient être modifiés. Un autre point qui doit être retravaillé est celui voulant que l'exonération cumulative des agriculteurs sur le gain en capital se chiffre actuellement à un million de dollars. Au cours des cinq ou six dernières années, la valeur des terres agricoles a doublé presque partout au Canada. Il faut que ce nombre augmente davantage au fil du temps de façon mesurée avec le taux d'inflation ou quelque chose du genre. Il doit augmenter, sinon le transfert intergénérationnel sera imposé. Plus la facture sera élevée, plus les parents pourraient avoir à retirer des fonds prévus pour la génération suivante afin de bénéficier d'un revenu de retraite et de payer l'impôt. Nous devons nous assurer que le processus soit aussi harmonieux et équitable que possible. Pour y arriver, un pas dans la bonne direction serait de hausser l'exonération cumulative sur le gain en capital d'une manière régulière, connue et prévisible au fil du temps.

**M. Orb :** Je suis d'accord avec M. Wales qu'il faudrait peut-être demander au gouvernement fédéral de se pencher sur l'exonération cumulative sur le gain en capital. Elle n'est pas très élevée.

À l'avenir, si le gouvernement fédéral cherche à apporter des modifications... qu'on pourrait faire valoir que les petites entreprises agricoles... Je crois qu'il s'agit de la classe moyenne... Le gouvernement fédéral a mis sur pied un programme pour aider... et cibler. Il semble ne pas avoir été pris en compte et touché par cela. Nous savons que l'agriculture...

a more equitable manner. The federal government is — I'm not sure if that is exactly the case or not, but we want to make sure the federal government announces soon that they are changing their mind on all of the proposed tax changes.

**The Chair:** Mr. Orb, we're having difficulties on the technical side. I've been informed it's on your end, so we will be careful in coming back to you. We did not hear almost half of your comments.

**Mr. Orb:** I'm sorry.

**The Chair:** That's all right. Thank you.

**Senator Moncion:** One of the comments you made, Mr. Brock, was about the members of your family — with your mother having two incorporated businesses and then your incorporated businesses — that will probably inherent from your mother's estate. You were talking about the dividends that they are going to receive and that they are going to be paying income tax on them. If they are not working on the farm, don't you think it's fair for them to be paying the income tax that should be coming with gaining something that you're not working on? They would benefit, but they are not working on the farm.

**Mr. Brock:** This becomes the murky part of family succession planning, where you have the emotion involved with the financial reality of it. Yes, I completely agree that my brother should pay income tax on earnings made through a family corporation. In a way, that is effective in terms of paying some tax but ensuring it doesn't hinder the use of capital.

We need to have that conversation. We're going to see this sometimes in succession, family affairs not always equal. We might have siblings that come in that own shares of the corporation through the estate-planning process. They will be involved in the business to a certain degree or not at all, and they are going to receive some income out of it because that's what is owed to them through the estate of a parent who owns the land or the dairy or whatever.

We are trying to balance that. While ensuring that we pay tax on income there because income tax is due, how do we ensure we don't penalize, tie up capital or lose capital for the farm family member that is actually trying to run the business?

It's that complicated issue where, if we have an impactful tax rate on that dividend to my brother, he would say, "I no longer want to be an investor in your company." But I don't usually have the means to buy out his capital, so would I have to liquidate my portion of the capital and would no longer have that asset to use on my farm. If we get into those situations too often,

l'industrie. Nous voulons nous assurer... de notre... national... que les consultations semblent être menées de façon plus équitable. Le gouvernement fédéral est... Je ne suis pas certain que ce soit exactement le cas, mais nous voulons nous assurer que le gouvernement fédéral annonce bientôt qu'il change d'idée en ce qui concerne toutes les modifications d'ordre fiscal qu'il propose d'apporter.

**Le président :** Monsieur Orb, nous éprouvons des difficultés techniques. On m'informe que c'est de votre côté, alors nous allons faire preuve de prudence dans nos échanges avec vous puisque nous avons manqué près de la moitié de vos commentaires.

**M. Orb :** Je suis désolé.

**Le président :** Ce n'est pas grave. Merci.

**La sénatrice Moncion :** Un des commentaires que vous avez formulés, monsieur Brock, concernait les membres de votre famille — votre mère qui compte deux entreprises constituées en société et les vôtres — qui feront probablement partie de la succession de votre mère. Vous parliez des dividendes qu'ils recevront et pour lesquels ils paieront de l'impôt sur le revenu. Ne pensez-vous pas qu'il soit juste pour eux de payer l'impôt sur le revenu qui devrait découler des gains obtenus d'une exploitation dans laquelle ils ne travaillent pas? Ils en bénéficieraient bien qu'ils ne travaillent pas à la ferme.

**M. Brock :** C'est la partie nébuleuse de la planification de la succession familiale où se mélangent émotions et réalité financière. Oui, mon frère devrait payer de l'impôt sur les revenus tirés d'une entreprise familiale, j'en conviens tout à fait. D'une certaine façon, c'est efficace pour payer certains impôts, mais s'assurer qu'ils n'entravent pas l'utilisation des capitaux.

Nous devons tenir cette discussion. Nous verrons parfois dans les successions que les affaires familiales ne sont pas toujours égales. Nous pourrions avoir des frères et sœurs qui sont actionnaires de la société par l'intermédiaire du processus de planification de la succession. Ils participeront aux activités de la société dans une certaine mesure ou pas du tout, et ils en tireront des revenus, car c'est ce qui leur revient de la succession d'un parent propriétaire des terres, de l'exploitation laitière ou autres.

Nous essayons de trouver un équilibre. Alors que nous payons de l'impôt sur le revenu lorsqu'il y a lieu de le faire, comment nous assurer de ne pas immobiliser ou perdre des capitaux et pénaliser le membre de la famille agricole qui essaie de gérer l'entreprise?

C'est la question complexe voulant que, si le taux d'imposition sur le dividende de mon frère a une incidence, il dirait qu'il ne veut plus investir dans ma société. Cependant, je n'ai pas habituellement les moyens de racheter sa part, alors j'aurais à liquider ma part du capital, si bien que je n'aurais plus ce financement à utiliser dans ma ferme. Si pareille situation se



we will see an exodus or a shift in ownership of land. I don't think we would want that as an overarching agricultural policy for Canada. I don't think it will incentivize to youth to be part of that process.

**Senator Moncion:** Isn't this kind of situation way out of what the government is looking at right now?

**Mr. Brock:** I'm not sure. I'm not completely detailed on all the details of the proposed tax changes or the proposed changes to the proposal.

I think it becomes that implementation part of it as well, where we understand the intent that we are not supposed to be caught up in some of these rules, but I'm not sure how that will be communicated to the CRA in terms of auditing processes. That's our concern.

Some of these things indicate to us that we are outside the scope of it, but will that apply when it comes to the practicality of it?

**Senator Moncion:** One of the issues associated with the intergenerational transfer is how the sibling who wants to keep the farm gets the means to be able to buy the farm. That's usually where the problem lies. That is, you can do the transfer, but there are tax issues and money issues because most of the time younger farmers don't have the collateral to support the loans that come with the buying out of the parents or the owner. So that's where I see most of the intergenerational problems at the moment. There are also tax issues.

But just for your information, here is something that was provided earlier. In 2006 they made an evaluation of how many companies, small or medium-sized businesses and farms were going to be transferred over a 15-year period, and we are in the last five years. They said 82 per cent of transfers were going to occur between 2006 and 2021, and by 2015, 60 per cent would have been transferred. Another 22 per cent will be transferred over the next couple of years. These are just comments that I'm making. It's just information. We've known this for a long time.

Mr. Wales, it's nice to see you again. You were talking about farms and farmers. There are about 220,000 farmers, and only about 25 per cent of them are incorporated. I'm a little bit surprised because of all the tax incentives and the complications that are related to our tax system where you would need expertise from income tax lawyers and experts.

Why would people not incorporate?

produit trop fréquemment, on observera un exode ou un changement au niveau de la propriété des terres. Je ne pense pas que ce soit la politique agricole globale que nous recherchions au Canada. Je ne pense pas qu'elle incite les jeunes à participer à ce processus.

**La sénatrice Moncion :** Ce type de situation ne déborde-t-il pas nettement le cadre de l'étude du gouvernement à l'heure actuelle?

**M. Brock :** Je ne suis pas certain. Je ne suis pas au courant de tous les détails des changements proposés, ou des changements proposés à la proposition.

Je pense que cela touche la mise en œuvre également. On comprend l'intention que nous ne sommes pas censés être touchés par certaines règles, mais je ne sais pas comment cela sera communiqué à l'ARC pour les audits. C'est ce qui nous préoccupe.

Certains éléments semblent nous indiquer que les changements ne s'appliqueront pas à nous, mais est-ce que ce sera toujours le cas dans les faits?

**La sénatrice Moncion :** Un des enjeux concernant le transfert intergénérationnel est de savoir comment le membre de la fratrie qui veut garder la ferme obtiendra les moyens de l'acheter. C'est habituellement là où le bât blesse. On peut procéder au transfert, mais il y a alors le problème de l'impôt et de l'argent, car les jeunes agriculteurs n'ont pas, la plupart du temps, les garanties nécessaires pour contracter le prêt qui leur permettrait d'acheter la ferme de leurs parents ou du propriétaire. À mon avis, c'est là où se trouve le gros du problème intergénérationnel à l'heure actuelle. Il y a aussi les questions fiscales.

À titre d'information, toutefois, voici une information qu'on nous a fournie plus tôt. En 2006, une évaluation du nombre de petites et moyennes entreprises et de fermes qui allaient être transférées sur une période de 15 ans, et nous sommes actuellement dans les cinq dernières années. L'évaluation a révélé que 82 p. 100 des transferts allaient avoir lieu entre 2006 et 2021, et qu'en 2015, 60 p. 100 auraient été faits. Un autre 22 p. 100 sera transféré au cours des années suivantes. Ce ne sont que des commentaires, de l'information. Nous savons cela depuis longtemps.

Monsieur Wales, heureuse de vous revoir. Vous parliez des fermes et des fermiers. Il y a environ 220 000 fermiers, mais seulement environ 25 p. 100 d'entre eux sont constitués en société. Cela me surprend un peu, en raison des incitatifs fiscaux et des complications liées à notre régime fiscal qui nécessitent l'intervention d'un avocat ou d'un expert en fiscalité.

Qu'est-ce qui pousse les agriculteurs à ne pas se constituer en société?

**Mr. Wales:** Again, I was surprised at the number, too, although generally, along your farming career you're unlikely to incorporate at the beginning. Usually you start out farming when you may be single and you get married along the way, whatever your situation is. I'm a first-generation farmer, and there are four generations living on my partner's farm: her mother, who is 92, her daughter- and son-in-law and two children who have come home to the farm. We have four generations on the farm trying to figure out a succession plan because she has two other daughters who would like to have some ownership, and she would like to ensure they do.

Generally, as the farm business grows and gets more complicated, that's typically when you incorporate. Definitely, as I mentioned earlier, the route to intergenerational transfer is usually through a corporation and what they used to call the pipeline provisions. It's not uncommon in an intergenerational transfer to have three generations. The grandparents might still own some of the land, the parents might own some of the assets, the kids might have some of their own assets, and everybody is part of the farming business going forward, and the grandparents may leave shares of the company in their will to certain children. It gets really complicated.

As I mentioned, it takes on average 10 years to put together a workable succession plan, and they don't all work for all the reasons that everybody has mentioned.

I do certainly think that those who are earning dividend income should be taxed. If you earn dividends from a Canadian-controlled private corporation, we all pay tax. The problem is if you are hit with a punitive tax, that's when the system goes wrong. You should be paying whatever tax you should pay on dividends from whatever corporations you receive income from. That's the fair way to do it, not penalize someone because they don't happen to be actively involved five days a week, 52 weeks of the year in the ongoing business.

Eventually, most farm businesses do a transfer and do incorporate, but it often tends to occur in that time period when they are trying to move to the next generation.

**Senator Moncion:** Thank you.

**Senator Oh:** Thank you, witnesses. After the past one hour and 45 minutes, I think it is clear that farmers have a lot of worry and there is concern about the new tax proposals.

Various witnesses have already noted the impact of the proposals on spouses, especially women, given their involvement with unpaid labour such as child care. However, one of the objectives behind the proposal identified by Minister Morneau is to ensure that any changes to the tax system promote gender equality.

**M. Wales :** Encore une fois, c'est un chiffre qui me surprend également, même si, de façon générale, les fermiers sont peu susceptibles de se constituer en société au début de leur carrière. On commence habituellement quand on est célibataire, puis on se marie en cours de route, ou peu importe sa situation. Je suis un fermier de première génération, mais il y a quatre générations sur la ferme de mon partenaire : sa mère, qui a 92 ans, sa fille et son gendre et leurs deux enfants, qui y vivent également. Il y a donc quatre générations sur la ferme et on essaie de trouver un plan de succession, parce que la mère a deux autres filles qui aimeraient avoir un droit de propriété et elle aimerait leur accorder.

La constitution en société se produit habituellement lorsque la ferme croît et que la situation se complique. Comme je l'ai mentionné un peu plus tôt, la constitution en société et ce qu'on appelait les dispositions de type « pipeline » sont habituellement ce qu'on utilise pour paver la voie au transfert intergénérationnel. Il n'est pas rare de voir un transfert qui implique trois générations. Les grands-parents peuvent encore posséder des terres, les parents peuvent posséder une partie des biens, et les enfants peuvent avoir leurs propres biens, mais tout le monde fait partie de l'entreprise familiale dorénavant, et les grands-parents peuvent léguer dans leur testament des parts de l'entreprise à certains de leurs enfants. Cela devient vraiment compliqué.

Comme je l'ai mentionné, cela prend en moyenne 10 ans pour établir un plan de succession réalisable, et ils ne fonctionnent pas tous pour les raisons déjà mentionnées.

Je suis d'avis, assurément, qu'il faut imposer ceux qui reçoivent des dividendes. On paie tous de l'impôt quand on reçoit des dividendes d'une société privée sous contrôle canadien. Là où il y a un problème, c'est quand l'impôt devient punitif. On doit tous payer de l'impôt sur les dividendes qu'on reçoit d'une société, peu importe laquelle. C'est une façon juste de fonctionner, mais il ne faut pas pénaliser quelqu'un parce qu'il ne travaille pas cinq jours par semaine, 52 semaines par année dans l'entreprise.

En fin de compte, la plupart des entreprises agricoles font un transfert et se constituent en société, mais cela se produit souvent au moment où on veut passer la main à la génération suivante.

**La sénatrice Moncion :** Merci.

**Le sénateur Oh :** Merci à nos témoins. Après 1 h 45 de discussions, je pense qu'il est clair que les fermiers s'inquiètent beaucoup des nouvelles propositions fiscales.

Des témoins nous ont déjà fait part des répercussions que les propositions auront sur les conjoints, en particulier les femmes, en raison de leur participation dans des formes de travail non rémunéré comme le soin des enfants. Toutefois, l'un des objectifs du ministre Morneau est de s'assurer que tout changement au régime fiscal favorise l'égalité entre les sexes.

Is it your opinion that the current proposal undermines the contributions made by women to their families and businesses? Will the complexity of the proposal cause the federal government to see unpaid labour as a non-meaningful contribution?

**Mr. Brock:** Thank you for the question. I can give a perspective from my own family. My wife is more active on the farm than I am. So I think when you look at that situation it would actually be her income that would get sprinkled to me because I'm involved in different things. I'm on the farm all the time, but she is the main contributor on the farm.

We want to make sure there are no barriers to anybody on the farm. When we had our son, way back when, we split the child care duties between the two of us, where I would look after our son during the morning while she was working in the barn, and she would look after him in the afternoon when I would do some of my office work.

We want to ensure there are no barriers to contribution. I look at my daughter on our farm: She helps out all the time and wants to go off to school for agriculture and then come home to the farm. I want to make sure there are no barriers for her to do things like that, and we have to ensure tax policy doesn't create those barriers.

[Translation]

**Mr. Etter:** I am going to use a personal example too: my wife works in the public service and the company is in my name. Our plan is that, one day, if she wishes, she can come and work on the farm. However, if she wants to become a partner in the farm, there will be huge implications and we will have to work with a tax specialist. I am completely open to that. But some professionals go so far as to tell us to be very careful if we do that. That should not be the case. Bringing one's wife or husband into a business, a company, should not have a negative tax impact on that decision.

[English]

**Mr. Wales:** I would agree with your question. Certainly the original proposals clearly were gender imbalanced. No argument: They were going to make it difficult to be fair to the spouse and the children. Going forward, the proposals around income sprinkling are one the things that, in the whole definition of the contribution test, we'll have to ensure they get right, or we will have the same situation all over again, and that's not fair and not what should happen.

**The Chair:** Mr. Orb, do you hear us? Could you please give us a comment?

Croyez-vous que la proposition actuelle vient porter un coup à la contribution des femmes au sein de leur famille et de leur entreprise? La complexité de la proposition fera-t-elle en sorte que le gouvernement fédéral verra le travail non rémunéré comme une contribution sans importance?

**M. Brock :** Merci de poser la question. Je peux vous répondre du point de vue de ma propre famille. Ma femme joue un rôle plus important que moi à la ferme. Dans ce cas, ce serait en fait son revenu qui serait réparti sur le mien, car je m'occupe d'autres choses. Je suis à la ferme en permanence, mais c'est elle qui s'en occupe principalement.

Nous voulons nous assurer qu'il n'y a pas d'obstacle pour personne à la ferme. Après la naissance de notre fils, il y a un bon bout de temps, nous partagions les tâches pour en prendre soin. Je m'occupais de lui le matin pendant qu'elle allait à l'étable, et elle s'occupait de lui dans l'après-midi pendant que je faisais mon travail de bureau.

Nous voulons nous assurer qu'il n'y a pas d'obstacle à la contribution. Ma fille travaille à la ferme. Elle aide tout le temps et elle veut aller étudier en agriculture et revenir travailler à la ferme familiale. Je veux m'assurer qu'il n'y a pas d'obstacle pour l'en empêcher, et il faut veiller à ce que la politique fiscale ne lui en crée pas non plus.

[Français]

**M. Etter :** Moi aussi, je vais utiliser un exemple personnel : ma conjointe travaille au service public et j'ai l'entreprise à mon nom. Notre plan est qu'un jour, si elle le désire, elle puisse venir travailler à la ferme. Toutefois, si elle veut devenir partenaire à la ferme, il y aura d'énormes implications et nous devons travailler avec un fiscaliste. Je suis entièrement ouvert à cela. Certains professionnels vont même jusqu'à nous aviser d'être très prudents en faisant cela. Cela ne devrait pas être le cas. Amener sa conjointe ou son conjoint dans une entreprise ou une société ne devrait pas avoir d'impact fiscal négatif sur cette décision.

[Traduction]

**M. Wales :** Je suis d'accord avec votre question. Il ne fait pas de doute que les propositions initiales créaient un déséquilibre entre les sexes. On ne peut le nier : elles faisaient en sorte qu'il serait difficile d'être juste à l'égard du conjoint et des enfants. Il faudra maintenant s'assurer que les propositions touchant notamment la répartition du revenu, dans tout ce qui concerne la définition de la contribution, sont adéquates. Autrement, on se retrouvera encore dans la même situation injuste, et ce n'est pas ce qui devrait se produire.

**Le président :** Monsieur Orb, est-ce que vous nous entendez? Pouvez-vous nous dire ce que vous en pensez?

**Mr. Orb:** Yes, I do. We're still concerned about the government wanting to go down the road. If the government reneges on this, we would like them to stand up and announce in the House of Commons to everyone that they are renegeing on the proposed changes that will hurt spouses on the farm.

**Senator Cools:** I will begin by thanking the witnesses and also expressing my wonder at your skilful handling of these situations about which you know a lot.

I would also like to remind you, because you may not have known, that the Senate for many years has been attentive to agriculture and the needs of agriculturalists. The Senate has a committee on agriculture.

In addition, you might not know, but for years and years the Senate, in the selection of persons who would be senators, the governments always used to select individuals who were in agriculture. Some of the names still stand out very well in my recollection of them. There was a man that Senator Andreychuk would have known as well — Senator Sparrow — and he led the Agriculture Committee on a very important study that they did on soil erosion. This was many, many years ago. There was another senator who was very important, also an agriculturalist and also a meat producer, Senator Bud Olson. One was from Saskatchewan, and one was from Alberta. I wanted to say that a long-serving senator such as I am has served with them and knew them very well. I think that all of us should be on the case to remind future prime ministers that they should also choose senators from among those individuals. I think it would be a useful and wonderful thing.

My question to you is respecting this committee, which is really looking at the financial situation. We will be setting off on a trip, two trips really. Our committee will be travelling, and we will be looking at Western Canada and then Eastern Canada. I think that the whole subject matter of tax reform is ever delicate and ever potentially explosive.

I'm just wondering if, in all of the thought that you have given to your testimony this morning, you have any special recommendations or advice to give to our committee so that we can do the kind of quality job that we intend and want to do. If you have some ideas, we are all ears.

**Mr. Brock:** I think taking on this file and doing a study on it is a great first step. The opportunity for me and for my colleagues here to come in today to talk about the impact around taxation on our businesses is a great opportunity. I think your intent to go across Canada and have those conversations with people is a great step. I think it's a very effective tool to engage with Canadians about how they feel about tax policy. I think you're right that it's an explosive topic. I think that we have a lot of the privileges that we do in this country because of a taxation

**M. Orb :** Oui, je vous entends. Nous craignons encore de voir le gouvernement emprunter cette voie. Si le gouvernement ne tient pas ses engagements, nous voulons qu'il se lève et qu'il annonce devant tout le monde à la Chambre des communes qu'il ne tiendra pas ses engagements sur les changements proposés qui vont nuire aux conjoints à la ferme.

**La sénatrice Cools :** Je vais commencer par remercier les témoins et leur exprimer mon émerveillement devant leur façon de gérer les situations de manière si bien informée.

J'aimerais aussi vous rappeler, car il se pourrait que vous ne soyez pas au courant, que le Sénat s'intéresse à l'agriculture et aux besoins des agriculteurs depuis de nombreuses années. Le Sénat a un Comité de l'agriculture.

De plus, et vous l'ignorez peut-être, mais pendant des années, le gouvernement avait l'habitude de choisir comme sénateurs des personnes qui travaillaient en agriculture. Je me rappelle très bien certains noms, notamment un homme que la sénatrice Andreychuk a aussi connu — le sénateur Sparrow —, et il était à la tête du Comité de l'agriculture lorsque celui-ci a effectué une étude très importante sur l'érosion des sols. C'était il y a très, très longtemps. Le sénateur Bud Olson a aussi joué un rôle très important, et il était lui aussi agriculteur et producteur de viande. L'un était originaire de la Saskatchewan, et l'autre de l'Alberta. Je voulais mentionner qu'une sénatrice de longue date comme moi a servi en même temps qu'eux et les connaissait très bien. Je pense que nous devrions tous nous faire un devoir de rappeler aux futurs premiers ministres qu'ils devraient aussi choisir des sénateurs parmi les agriculteurs. Je pense que ce serait utile et fantastique.

Ma question concerne le comité, qui s'intéresse à la situation financière. Nous allons faire un voyage, et même deux en fait. Le comité se rendra dans l'Ouest pour y prendre le pouls, puis dans l'Est. Je pense que toute réforme fiscale est toujours un sujet délicat et potentiellement explosif.

Je me demande simplement, à la lumière de tout ce qui est ressorti de vos témoignages ce matin, si vous avez des recommandations spéciales ou des conseils pour le comité, afin que nous puissions produire le travail de qualité que nous souhaitons et voulons faire. Si vous avez des idées, nous sommes tout ouïe.

**M. Brock :** Je pense que le fait de s'occuper de ce dossier et de mener une étude est un bon départ. C'est une chance que nous avons mes collègues et moi d'être ici aujourd'hui et de pouvoir vous parler des répercussions de l'impôt sur nos entreprises. Je pense que c'est une excellente idée de voyager au Canada pour discuter avec les gens. C'est une façon très efficace de connaître l'opinion des Canadiens sur la politique fiscale. Je pense aussi que vous avez raison de dire que c'est un sujet explosif. Je pense également que nous devons bon nombre de privilèges dont nous jouissons au Canada à la politique fiscale. Tout ce qu'il faut,

policy. I think we just have to make sure that we get it right, and engagement is a way to get it right.

[*Translation*]

**Mr. Etter:** First of all, I would like to thank you for your initiative in going out to meet people all across Canada. Now, I would like to take advantage of my meeting with you all to draw your attention to a Canadian reality that is not really reflected in all industries. The men and women who farm in Canada make up an economic vector that is largely rural. It is mostly made up of family businesses that provide a living for many people. In the next few years, the industry will make a major turn: massive transfers will be set in motion, if I can put it that way, and we want them to be successful.

[*English*]

**Mr. Wales:** Thank you for the question and the comments. I have been fortunate to appear before the Senate Agriculture Committee before on a couple of issues, so I have really appreciated senators' interest in agriculture and farming and the things we do.

Some advice, I guess: Hopefully, you will be able to support an increase in the capital gain exemption for farming. That's going to be a necessary tool going forward. You'll need to recognize clearly that farming in one province, and one area of one province, is completely different than another. I think the average farm size in Ontario, the last stat I saw, is about 350 acres, and the average farm in the Prairies would probably have another zero or two added on. The size and scale and complexity of farms are varied. People are serving the food market and maybe farming successfully on a small acreage. They may require a large acreage. We are probably going to grow things and find uses for the products that we grow in the future that we haven't even thought of yet. As I've tried to highlight, the opportunities for our industry are wide open. There's simply no end to the opportunities for the industry and the people in it, but we need to make sure that the rules are as simple as they can be. Our industry is complex enough as it is. Certainly, the Income Tax Act has no end to the complexity there. We have only scratched the surface looking at some of the issues over the last 90 days. I spent a lot of time learning about something I didn't want to learn about; so it has been an interesting exercise. As I say, my son called me on the nineteenth and said, "Did you know?" Basically, every two days, we'd sit down and run scenarios. What does this mean? What's the tax bill to someone? What are the implications of this to help to understand? Appearances like this also help you to think a little bit more.

c'est de s'assurer de bien faire les choses, et le dialogue est une façon de bien les faire.

[*Français*]

**M. Etter :** J'aimerais tout d'abord vous remercier pour votre initiative d'aller rencontrer les gens partout au Canada. Maintenant, j'aimerais profiter de ma rencontre avec vous tous pour attirer votre attention sur une réalité canadienne qui ne se reflète pas nécessairement dans toutes les industries : les agriculteurs et agricultrices du Canada sont un vecteur économique qui se déploie dans la ruralité. Il s'agit majoritairement d'entreprises familiales qui font vivre beaucoup de gens, et cetera. Au cours des prochaines années, cette industrie connaîtra un virage important : des transferts massifs seront mis en branle et nous souhaitons qu'ils soient réussis, si je peux m'exprimer ainsi.

[*Traduction*]

**M. Wales :** Je vous remercie de poser la question et de vos commentaires. J'ai eu la chance de comparaître devant le Comité sénatorial de l'agriculture sur quelques sujets déjà, et je suis très reconnaissant aux sénateurs de l'intérêt qu'ils portent à l'agriculture et à l'élevage, et à tout ce que nous faisons.

Voici un conseil, je suppose : vous aurez l'occasion, je l'espère, d'appuyer une hausse de l'exonération des gains en capital pour les agriculteurs. Ce sera un outil nécessaire dans l'avenir. Il vous faudra reconnaître clairement que l'agriculture qui se fait dans une province, dans une région d'une province, est complètement différente de ce qui se fait ailleurs. Si je me souviens bien des dernières statistiques que j'ai vues, la taille moyenne d'une ferme en Ontario est d'environ 350 acres, et dans les Prairies, il faut sans doute ajouter un ou deux zéros. La taille et la complexité des fermes varient beaucoup. Certains agriculteurs fournissent les magasins d'alimentation et réussissent sans doute bien sur une ferme de quelques acres. D'autres en ont besoin de beaucoup plus. Nous allons probablement faire pousser des aliments et trouver des utilisations pour les produits de demain que nous ne soupçonnons même pas à l'heure actuelle. Comme j'ai tenté de le faire valoir, les possibilités sont innombrables pour notre industrie. Les possibilités sont sans fin pour l'industrie et les gens qui y travaillent, mais il faut s'assurer que les règles sont les plus simples possible. Notre industrie est déjà fort complexe à l'heure actuelle. La Loi de l'impôt sur le revenu est aussi d'une complexité sans fin. Nous n'avons fait qu'effleurer la surface en examinant quelques enjeux au cours des 90 derniers jours. Il m'a fallu beaucoup de temps pour apprendre quelque chose que je n'avais pas le goût d'apprendre, mais c'était un exercice intéressant. Comme je l'ai dit, mon fils m'a appelé le 19 et m'a dit : « Savais-tu cela? ». On s'assoyait ensemble tous les deux jours, essentiellement, et on faisait des scénarios. Qu'est-ce que cela veut dire? Quelle est la facture d'impôt pour une personne? Quelles sont les répercussions de ceci pour bien comprendre?

My best advice is to recognize clearly that agriculture is important. It's varied. It's different. Anything that can be done to simplify the rules we operate under. I know Senator Andreychuk had a question earlier about what goes on in the rest of the world. Clearly, lots of countries recognize the importance to the environment of agriculture, and they have policies around that, something that Canada is a tad lacking on. We need some assistance there in terms of environmental goods and services. We provide clean air and water and land for people, and we respect the land. That's the best I can give. If you can find ways to make the Income Tax Act simpler, please do. I wish you luck. That's a big mountain to climb.

**The Chair:** Mr. Orb, do you have a comment as we close?

**Mr. Orb:** Unfortunately, I'm not able to hear very much of what is going on, but I would just like to thank the Standing Senate Committee on National Finance for doing this and to hope that the government realizes that the proposed changes are not in the best interests of Canadian agriculture.

**The Chair:** Thank you.

**Senator Cools:** Gentlemen, I would like to say to you that I'm from the British Caribbean, Barbados, in particular. In Barbados, we don't use the word "farms" or "farmers." We use the words "planting" and "plantations," and my mother owned a plantation. So the early years of my life were spent learning a lot about the art of planting. I remain a planter, and I have 72 rose bushes on my property here in Ottawa. I plant tomatoes every single year that my husband loves.

**The Chair:** That was a comment, no question. We do have a second round, and we have three senators. So you can appreciate the interest the senators have vis-à-vis your concerns.

Senator Marshall, Senator Forest, Senator Eaton, maybe you could ask your questions, and we will ask them to write to the clerk.

**Senator Marshall:** Mr. Wales provided the brief that was submitted to the Department of Finance, and we had it in our package, but I haven't seen anything else from the Saskatchewan municipalities or the Grain Farmers. I don't know if Mr. Etter submitted something, but the Grain Farmers have definitely submitted a brief. So could we get a copy of those briefs? I expect we've heard everything, but it would still be interesting to read the briefs.

Les comparutions comme aujourd'hui nous aident aussi à pousser plus loin notre réflexion.

Le meilleur conseil que je puisse vous donner serait de reconnaître clairement l'importance de l'agriculture. Sa variété. Sa différence. Tout ce qu'on peut faire pour simplifier les règles qui nous régissent est bienvenu. Je sais que la sénatrice Andreychuk a posé une question plus tôt au sujet de ce qui se passe ailleurs dans le monde. De toute évidence, de nombreux pays reconnaissent l'importance de l'agriculture pour l'environnement, et ils ont adopté des politiques à cet égard, ce que le Canada n'a pas beaucoup fait. Nous avons besoin d'aide en matière de biens et de services environnementaux. Nous protégeons la qualité de l'air, de l'eau et des terres pour les gens, et nous respectons la terre. C'est tout ce que je peux faire. Si vous pouvez trouver des façons de simplifier la Loi de l'impôt sur le revenu, faites-le s'il vous plaît. Je vous souhaite bonne chance. C'est une tâche titanesque.

**Le président :** Monsieur Orb, avez-vous quelque chose à ajouter avant que nous terminions?

**M. Orb :** Je n'entends pas beaucoup ce qui se dit, malheureusement, mais j'aimerais remercier le Comité sénatorial permanent des finances nationales de ce qu'il fait, et j'espère que le gouvernement comprendra que les changements proposés ne sont pas dans l'intérêt supérieur de l'agriculture au Canada.

**Le président :** Merci.

**La sénatrice Cools :** Messieurs, j'aimerais vous dire que je suis originaire des Caraïbes britanniques, de la Barbade plus précisément. À la Barbade, nous n'utilisons pas les mots « fermes » et « fermiers ». Nous utilisons les mots « planter » et « plantation », et ma mère était propriétaire d'une plantation. J'ai donc passé les premières années de ma vie à apprendre l'art de la plantation. Je suis demeurée une planteuse, et j'ai 72 rosiers sur mon terrain ici à Ottawa. Je plante tous les ans des tomates que mon mari adore.

**Le président :** C'était un commentaire, sans question. Nous avons une deuxième série de questions, et nous avons trois sénateurs en lice. Vous êtes en mesure de constater l'intérêt que les sénateurs portent à vos préoccupations.

Sénatrice Marshall, sénateur Forest, sénatrice Eaton, vous pourriez poser vos questions, et nous demanderons aux témoins de faire parvenir leurs réponses à la greffière.

**La sénatrice Marshall :** Monsieur Wales a fourni le mémoire qui a été soumis au ministère des Finances, et il était inclus dans la trousse, mais je n'ai rien vu d'autres provenant des municipalités de la Saskatchewan, ou des Producteurs de grains. Je ne sais pas si M. Etter a soumis quelque chose, mais je suis certaine que les Producteurs de grains ont présenté un mémoire. Pourrait-on avoir une copie des mémoires? Je présume que tout a été dit, mais il serait intéressant de lire les mémoires.

**The Chair:** Please follow up, witnesses.

[*Translation*]

**Senator Forest:** There has been a lot of talk about the increasing value of agricultural land, which basically is going to represent a major problem when it comes to transfers. The current tax rules often encourage farmers, instead of transferring their farms, to sell the whole lot, the machinery, the buildings, the land, and they are often bought by large corporations. Could those rules not be having an effect on the increasing value of agricultural land?

[*English*]

**The Chair:** So you have the question. You can submit in writing, please, to the clerk.

**Senator Eaton:** As you represent the Grain Farmers of Ontario, the Canadian Horticultural Council and the Saskatchewan Association of Rural Municipalities, have you wondered how our taxation policy that affects agriculture and horticulture would compare to other OECD countries, which might be very good for us to know?

**The Chair:** If we can do that. With that, honourable senators, just a reminder that we will be meeting in room 160-S, Centre Block, from 2:15 to 4:15, for other witnesses.

To the witnesses, thank you very much for accepting our invitation, and we also appreciate your comments and your recommendations.

(The committee adjourned).

**Le président :** Messieurs les témoins, pourriez-vous assurer le suivi.

[*Français*]

**Le sénateur Forest :** On a beaucoup parlé de l'appréciation de la valeur foncière des terres agricoles qui, en fin de compte, représentera un problème majeur en matière de transferts. Les règles fiscales actuelles incitent souvent les exploitants agricoles à — au lieu de transférer leur ferme — vendre le quota, la machinerie, l'installation et les terres qui sont souvent achetés par de grandes entreprises. Ces règles ne pourraient-elles pas avoir un impact sur l'augmentation de la valeur foncière des terres agricoles?

[*Traduction*]

**Le président :** Vous avez donc les questions. Veuillez répondre par écrit, s'il vous plaît, à la greffière.

**La sénatrice Eaton :** Comme vous représentez les Producteurs de grains de l'Ontario, le Conseil canadien de l'horticulture, et la Saskatchewan Association of Rural Municipalities, vous êtes-vous demandé comment notre politique fiscale sur l'agriculture et l'horticulture se compare à celle des autres pays de l'OCDE, des renseignements qui pourraient être très intéressants pour nous?

**Le président :** Si on peut le faire. Sur ce, mesdames et messieurs les sénateurs, j'aimerais vous rappeler que nous nous rencontrerons dans la pièce 160-S, de l'édifice du Centre, de 14 h 15 à 16 h 15, pour entendre nos autres témoins.

Je remercie les témoins d'avoir accepté notre invitation, et nous vous savons gré de vos commentaires et de vos recommandations.

(La séance est levée.)

---

**EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, October 24, 2017

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2:15 p.m. to continue its study on the Minister of Finance's proposed changes to the Income Tax Act respecting the taxation of private corporations and the tax planning strategies involved.

**Senator Percy Mockler** (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** Honourable senators, welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance.

[*English*]

My name is Percy Mockler, senator from New Brunswick and chair of the committee.

I wish to welcome all of those who are with us in the room and viewers across the country who may be watching on television or online.

As a reminder to those watching, the committee hearings are open to the public and available online on the Senate website at [sencanada.ca](http://sencanada.ca).

At this point I would like to ask the senators to introduce themselves, starting on my left.

[*Translation*]

**Senator Forest:** Éric Forest, senator from the Gulf region in Quebec.

**Senator Pratte:** André Pratte from Quebec.

[*English*]

**Senator Marshall:** Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

**Senator Eaton:** Nicky Eaton, Ontario.

[*Translation*]

**The Chair:** I would also like to mention the presence of the clerk of our committee, Ms. Gaëtane Lemay, as well as our two analysts, Mr. Sylvain Fleury and Mr. Alex Smith, who help the committee in its work.

[*English*]

To the witnesses, thank you for accepting our invitation. Today, our committee continues its special study on the proposed changes to the Income Tax Act respecting the taxation

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mardi 24 octobre 2017

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 h 15, pour poursuivre son étude sur les modifications proposées par le ministre des Finances à la Loi de l'impôt sur le revenu concernant l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes.

**Le sénateur Percy Mockler** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

**Le président :** Honorables sénateurs, honorables sénatrices, bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

[*Traduction*]

Je m'appelle Percy Mockler, et je suis un sénateur du Nouveau-Brunswick et président du comité.

Je souhaite la bienvenue à tous ceux qui sont avec nous et à ceux qui nous regardent d'un bout à l'autre du pays, à la télévision ou en ligne.

J'aimerais rappeler à ceux qui nous regardent que les réunions du comité sont ouvertes au public et qu'elles sont également diffusées sur le site web du Sénat, à l'adresse [sencanada.ca](http://sencanada.ca).

J'aimerais maintenant demander aux sénateurs de se présenter. Nous commençons à ma gauche.

[*Français*]

**Le sénateur Forest :** Éric Forest, sénateur de la région du Golfe, au Québec.

**Le sénateur Pratte :** André Pratte, du Québec.

[*Traduction*]

**La sénatrice Marshall :** Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

**La sénatrice Eaton :** Nicky Eaton, de l'Ontario.

[*Français*]

**Le président :** J'aimerais également souligner la présence de la greffière du comité, Mme Gaëtane Lemay, ainsi que celle de nos deux analystes, M. Sylvain Fleury et M. Alex Smith, qui nous prêtent main-forte dans les travaux du comité.

[*Traduction*]

J'aimerais remercier les témoins d'avoir accepté notre invitation à comparaître. Aujourd'hui, notre comité poursuit son étude spéciale sur les modifications proposées à la Loi de l'impôt



of private corporations and the tax planning strategies involved, changes that the Minister of Finance proposed during the summer of 2017.

This afternoon, we have before us some business-oriented organizations. We have two panels of witnesses for the senators, each of which will have 45 minutes, so time will certainly be of the essence.

Until 3 p.m., we will hear from and have a question period with the first group of panellists. I would ask the senators and the witnesses to keep their questions and answers short.

For the first panel, honourable senators, we are pleased to welcome, from the Conference for Advanced Life Underwriting, Warren Blatt, Chair, Government Relations Committee, Board Member; Paul Taylor, President and Chief Executive Officer of Mortgage Professionals Canada; from the Insurance Brokers Association of Canada, Peter Braid, Chief Executive Officer; and from the Investment Industry Association of Canada, Ian Russell, President and Chief Executive Officer.

I would now invite the witnesses to make their presentations, and I would ask, please, that you each limit your opening remarks to five minutes maximum. After your presentations the senators will be posing questions.

Mr. Blatt, the floor is yours.

**Warren Blatt, Chair, Government Relations Committee, Board Member, Conference for Advanced Life Underwriting:** In addition to being an independent financial adviser, I'm a board member for the Conference for Advanced Life Underwriting, otherwise known as CALU for short. CALU and our sister organization, Advocis, represent approximately 12,000 insurance and financial advisers who in turn provide financial advice to millions of Canadians across the country. We appreciate the opportunity to comment on the government's tax proposals involving private corporations on behalf of our members and their clients.

Our written brief to the committee contains 14 recommendations. While announcements last week by the finance minister addressed our concerns relating to the conversion of income into capital gains, and we applaud the minister for this change, our recommendations concerning income sprinkling and passive investments still stand.

sur le revenu concernant l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes. Ces modifications ont été proposées par le ministre des Finances pendant l'été 2017.

Cet après-midi, nous accueillons des organisations d'entreprises. Nous recevons deux groupes de témoins et chaque groupe aura 45 minutes. Il sera donc important de respecter le temps imparti.

Nous nous entretiendrons avec le premier groupe de témoins jusqu'à 15 heures. Je demanderais aux sénateurs et aux témoins de s'en tenir à de brèves questions et réponses.

Honorables sénateurs, dans le premier groupe de témoins, nous sommes heureux d'accueillir, de la Conférence for Advanced Life Underwriting, Warren Blatt, président du Comité des relations gouvernementales et membre du conseil d'administration. Nous accueillons également Paul Taylor, président-directeur général de Professionnels hypothécaires du Canada; Peter Braid, chef de la direction de l'Association des courtiers d'assurances du Canada; et Ian Russell, président-directeur général de l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières.

J'invite maintenant les témoins à livrer leur exposé, et je demande à chacun de ne pas prendre plus de cinq minutes. Après les exposés, les sénateurs poseront des questions aux témoins.

Monsieur Blatt, vous avez la parole.

**Warren Blatt, président du Comité des relations gouvernementales, membre du conseil d'administration, Conférence for Advanced Life Underwriting :** En plus d'être conseiller financier indépendant, je suis membre du conseil d'administration de Conférence for Advanced Life Underwriting, aussi connu sous le nom de CALU. CALU et notre organisation sœur, Advocis, représentent environ 12 000 conseillers en assurances et en finances qui fournissent des conseils financiers à des millions de Canadiens partout au pays. Nous vous sommes reconnaissants de nous donner l'occasion de formuler des commentaires, au nom de nos membres et de leurs clients, sur les propositions fiscales du gouvernement concernant les entreprises privées.

Le mémoire écrit que nous avons remis au comité contient 14 recommandations. Même si les annonces faites la semaine dernière par le ministre des Finances ont atténué nos préoccupations liées à la conversion du revenu en gains en capital — et nous félicitons le ministre d'avoir apporté ce changement —, nous maintenons nos recommandations concernant la répartition des revenus et les investissements passifs.

Moreover, we believe there is urgency to provide an exception to section 84.1 of the Income Tax Act in order to make it less punitive from a tax perspective to pass on an incorporated business to a family member. We encourage the government to follow through on its stated commitment to further examine this issue in the context of tax fairness.

Due to time limitations, I will speak to two of our recommendations relating to income sprinkling and then will briefly discuss the issue of intergenerational business transfers.

We continue to be of the view that spouses and common law partners should be excluded from the income sprinkling rules. We are concerned that the revised rules will not adequately deal with the issues raised in our brief, and that the scrutiny of dividends paid to spouses by the CRA will create a significant burden on business owners and the tax administration system as a whole.

With respect to income sprinkling for family members aged 18 to 24, CALU submits that instead of using the tax on split income rules the government extend the existing attribution rules set out in sections 74.1 to 74.5 of the Income Tax Act, in combination with an appropriate contribution test.

This is because under the tax on split income rules situations exist where split income would be taxed at a higher rate than if it had been earned directly by one person. That is, adult children would have their dividend income subjected to a tax at a higher rate, whereas it would be taxed at a lower rate if the parents had received the income directly.

Thus the proposed changes would not only remove the incentive to income split with family members but would also create an even more significant disincentive for those owners in the lower tax bracket to not include young adult children, in the ownership of the business operations.

This is particularly problematic for family-owned businesses and individuals wanting to formally include their children in the corporation in order to help facilitate the smooth transition of the business from one generation to the next.

On this latter point concerning intergenerational transfers of family businesses, we offer further comments contained in a separate brief on how an exception to section 84.1 could be provided to better accommodate such transfers. Any changes would still need to achieve tax fairness by protecting against abuses of any such accommodation.

De plus, nous croyons qu'il est urgent de prévoir une exception à l'article 84.1 de la Loi de l'impôt sur le revenu, afin qu'il soit moins punitif, sur le plan fiscal, de transférer une entreprise constituée en société à un membre de la famille. Nous encourageons le gouvernement à concrétiser son engagement visant à examiner la question de façon plus approfondie dans le contexte de l'équité fiscale.

Puisque je dispose d'un temps limité, j'aborderai deux de nos recommandations liées à la répartition des revenus et je parlerai ensuite brièvement de la question des transferts intergénérationnels d'entreprises.

Nous sommes toujours d'avis que les conjoints et les conjoints de fait devraient être exclus des règles liées à la répartition des revenus. Nous craignons que les règles modifiées ne résolvent pas adéquatement les problèmes soulevés dans notre mémoire et que la surveillance exercée par l'ARC sur les dividendes payés aux conjoints crée un fardeau important pour les propriétaires d'entreprises et l'ensemble du système de gestion des impôts.

En ce qui concerne la répartition des revenus avec les membres de la famille âgés de 18 à 24 ans, CALU propose qu'au lieu d'utiliser les règles liées à l'impôt sur le revenu fractionné, le gouvernement élargisse les règles d'attribution déjà établies dans les articles 74.1 à 74.5 de la Loi de l'impôt sur le revenu, en combinaison avec un critère lié à la contribution appropriée.

C'est parce que les règles concernant l'impôt sur le revenu fractionné peuvent créer des situations dans lesquelles le revenu fractionné serait imposé à un taux plus élevé que s'il avait été gagné directement par une seule personne. Cela signifie que les revenus de dividendes des enfants adultes seraient imposés à un taux plus élevé, alors qu'ils seraient imposés à un taux moins élevé si les parents avaient directement gagné ces revenus.

Ainsi, les modifications proposées décourageraient non seulement la répartition du revenu entre les membres de la famille, mais elles décourageraient aussi encore plus les propriétaires qui se trouvent dans la tranche d'imposition inférieure d'ajouter leurs enfants devenus jeunes adultes au titre de propriété de l'entreprise.

Cela représente surtout un problème pour les entreprises familiales et les personnes qui souhaitent ajouter officiellement leurs enfants au titre de propriété de l'entreprise pour faciliter la transition de l'entreprise à la génération suivante.

En ce qui concerne la question des transferts intergénérationnels d'entreprises familiales, nous avons formulé des commentaires supplémentaires dans un autre mémoire. Ces commentaires expliquent qu'on pourrait prévoir une exception dans l'article 84.1 pour faciliter ces transferts. Mais tous les changements apportés doivent préserver l'équité fiscale et empêcher l'utilisation abusive d'une telle mesure.

It is important to remember in such discussions that it is no small issue for Canada. Due to our aging demographics, close to 75 per cent of current business owners plan to sell or exit their business in the next 10 years, and many will want to pass on their businesses to family members.

Unfortunately, existing tax rules can penalize owners who want to sell their business to family members since it is more expensive, from a tax perspective, to sell to a non-arm's-length person than to a stranger. Accordingly, business owners are often faced with the difficult decision of selling business outside of the family in order to preserve more after-tax proceeds to fund their retirement, or to receive less money in order to pass their business to their children. We don't think this is fair.

To address this, CALU proposes that section 84.1 be amended to permit the transfer of incorporated small businesses to the next generation of family owners on a more tax neutral basis. We believe this action will facilitate the successful transfer of family businesses and, in turn, protect local jobs generated by these companies.

We have provided detailed comments to the Minister of Finance, along with our recommendations on how the tax system can be protected from potential abuse.

We hope this committee can provide further impetus to the government in developing tax rules that will accommodate genuine intergenerational business transfers on a tax neutral basis.

I am pleased to respond to any questions you may have. CALU's tax adviser, Kevin Wark behind me, is also here to answer any technical questions the committee may have.

I thank you for your time and attention, merci beaucoup.

**Paul Taylor, President and Chief Executive Officer, Mortgage Professionals Canada:** Thank you for the opportunity to be here today. I am joined by the chair of our board, Mr. Mark Kerzner, President of TMG the Mortgage Group.

Mortgage Professionals Canada is the national mortgage industry association representing 11,500 individuals and approximately 1,000 companies, including mortgage brokers, mortgage lenders, mortgage insurers and industry service providers. Our members make up the largest and most respected network of mortgage professionals in the country.

Il est important de se rappeler, dans le cadre de ces discussions, que ce n'est pas un petit problème pour le Canada. En effet, nous avons une population vieillissante, ce qui signifie que près de 75 p. 100 des propriétaires actuels d'entreprise planifient de vendre ou de quitter leur entreprise au cours des 10 prochaines années. Un grand nombre d'entre eux souhaiteront transférer leur entreprise à des membres de leur famille.

Malheureusement, les règles fiscales en vigueur peuvent pénaliser les propriétaires qui souhaitent vendre leur entreprise à des membres de la famille, étant donné qu'il est plus dispendieux, sur le plan fiscal, de vendre l'entreprise à un membre de la famille qu'à un étranger. Par conséquent, les propriétaires sont souvent confrontés au choix difficile de vendre leur entreprise à l'extérieur de leur famille pour conserver plus de profits après taxes qui serviront à financer leur retraite ou d'obtenir moins d'argent en transférant leur entreprise à leurs enfants. À notre avis, c'est injuste.

Pour remédier à cette situation, CALU propose de modifier l'article 84.1 pour permettre le transfert de petites entreprises familiales constituées en société à la génération suivante dans le cadre d'une transition fiscale plus neutre. Nous croyons que cette mesure facilitera le transfert des entreprises familiales et que cela protégera aussi les emplois locaux créés par ces entreprises.

Nous avons communiqué des commentaires détaillés au ministre des Finances et nous lui avons envoyé nos recommandations sur la façon de protéger le système fiscal contre les abus potentiels.

Nous espérons que votre comité pourra encourager davantage le gouvernement à élaborer des règles fiscales qui permettront d'effectuer des transferts intergénérationnels d'entreprises authentiques et neutres sur le plan fiscal.

Je serai heureux de répondre à vos questions. Le conseiller fiscal de CALU, Kevin Wark, qui se trouve derrière moi, peut également répondre aux questions techniques du comité.

Je vous remercie de votre temps et de votre attention.

**Paul Taylor, président-directeur général, Professionnels hypothécaires du Canada :** Je vous remercie de me donner l'occasion d'être ici aujourd'hui. Je suis accompagné du président de notre conseil d'administration, M. Mark Kerzner, président de TMG The Mortgage Group.

Professionnels hypothécaires du Canada est une association nationale de l'industrie du crédit hypothécaire qui représente 11 500 personnes et environ 1 000 entreprises, y compris des courtiers en prêts hypothécaires, des prêteurs hypothécaires, des assureurs de prêts hypothécaires et des fournisseurs de services de l'industrie. Nos membres forment le réseau de professionnels en matière de prêts hypothécaires le plus étendu et le plus respecté au pays.

Since the tax change announcements and the beginning of the consultation period our members told us they were frustrated by the seemingly confrontational tone and general lack of clarity within the proposed changes. Our members support tax fairness but were disappointed with how the government characterized small businesses that use legal tax planning strategies as not paying their fair share.

We surveyed our members to determine what the proposed changes would mean to them. The results are a reliable representation of how our members expected to be impacted. Approximately 65 per cent of the respondents indicated that they were an incorporated business. Of those incorporated, then, 66 per cent said they would be negatively impacted if income sprinkling were disallowed.

The majority of those indicated that they would see their household tax bills increase between \$10,000 and \$25,000 per year. Almost 75 per cent of those incorporated respondents indicated they would be negatively impacted by the changes to passive investments, with the plurality estimating that this would reduce their net wealth at retirement by up to 30 per cent.

Finally, on the capital gains conversion provision, 53 per cent of our members who responded to this survey indicated they would have or were planning to use this mechanism in the future. We shared these results with the minister's office in September.

We are encouraged by the recent announcements of the small business tax reduction, the announced amendments to the original proposed corporate tax changes, and specifically the adjustments that directly address some of the concerns we have raised.

We recommend that the government change the language used when communicating these changes. Our members appreciate that the government no longer suggests individual business owners are tax avoiders and is instead discussing how potentially unintended tax advantages may be unfair to some Canadians.

While we still have concerns with the income sprinkling provision, we are appreciative of the additional clarification that has been provided regarding what will be allowed and what will not. We recommend that the government clearly outline what family structures would be permissible under the new rules.

Depuis qu'on a annoncé les changements fiscaux et le début de la période de consultations, nos membres nous ont dit qu'ils étaient contrariés par le ton apparemment conflictuel utilisé et le manque général de clarté relatif aux modifications proposées. Nos membres appuient l'équité fiscale, mais ils sont déçus de la façon dont le gouvernement a caractérisé les petites entreprises qui ont recours à des stratégies de planification fiscale légales en disant qu'elles ne payaient pas leur juste part d'impôt.

Nous avons mené un sondage auprès de nos membres pour déterminer les effets qu'auraient sur eux les changements proposés. Les résultats de ce sondage dressent donc le portrait des effets que nos membres s'attendent à subir. Environ 65 p. 100 des répondants ont indiqué qu'ils possédaient une entreprise constituée en société et 66 p. 100 de ces propriétaires ont répondu qu'ils subiraient des conséquences négatives si la répartition des revenus n'était pas permise.

La majorité de ces gens ont indiqué que le fardeau fiscal de leur ménage augmenterait de 10 000 \$ à 25 000 \$ par année. Presque 75 p. 100 des répondants propriétaires d'une entreprise constituée en société ont indiqué qu'ils subiraient les contrecoups des modifications apportées aux investissements passifs, et la plupart estiment que cela pourrait réduire de 30 p. 100 leur valeur nette au moment de prendre leur retraite.

Enfin, 53 p. 100 de nos membres qui ont répondu à ce sondage ont indiqué qu'ils auraient utilisé ou qu'ils prévoyaient utiliser le mécanisme prévu dans la disposition sur la conversion du revenu imposable en gains en capital. Nous avons communiqué ces résultats au bureau du ministre en septembre dernier.

Nous sommes encouragés par les annonces récentes relatives à la réduction du taux d'imposition des petites entreprises, par l'annonce des changements qui seront apportés aux modifications à l'impôt des entreprises initialement proposées et surtout par les rajustements qui sont directement liés à certaines des préoccupations que nous avons soulevées.

Nous recommandons au gouvernement de modifier le langage qu'il utilise lorsqu'il communique ces changements. Nos membres seraient reconnaissants au gouvernement de ne plus laisser entendre que les propriétaires d'entreprise pratiquent l'évasion fiscale et de parler plutôt de la façon dont des avantages fiscaux non prévus pourraient potentiellement être injustes pour certains Canadiens.

Même si la disposition sur la répartition du revenu nous préoccupe toujours, nous sommes reconnaissants des éclaircissements supplémentaires qui ont été fournis sur les choses qui seront permises et celles qui ne le seront pas. Nous recommandons que le gouvernement expose clairement les structures familiales qui seront permises dans le cadre des nouvelles règles.

We are thankful for further clarity on the point. However, we are concerned that a reasonableness test may be interpreted differently by individual CRA agents during their reviews and anticipate some variation in the practical execution. These discrepancies in application create confusion and differing standards. As such, we caution the drafters of the final legislation to be specific and precise in their descriptions of what is acceptable.

We also applaud the decision to abandon the proposed changes to capital gains provisions. Additionally, the government listened and directly responded to concerns we raised regarding changes to passive investment.

Since most corporations already have contingency plans in place, we recommend that certain types of passive investments be permitted for business owners to plan for emergencies, retirement, parental or sick leave, or to weather an economic downturn. We are pleased to see the government agree with that recommendation.

The minister has made it clear that passive investments already in place and any investment made prior to the new rule's implementation date will be grandfathered and not subject to the new tax, and that an allowance for passive investment with a threshold of \$50,000 a year be permitted on a go-forward basis.

We had recommended that an indexed amount of no less than \$1 million of passive investment be permitted to ensure that middle class business owners are not impacted. In discussion with our members and tax professionals, we arrived at this figure by estimating 12 months of operating and salary costs for small to mid-size businesses.

The government announcement of \$50,000 a year equates to roughly \$1 million in savings based on a nominal 5 per cent rate of return over 15 years. We feel that this is in line with our recommendation and can grow beyond the \$1 million mark as the business ages and expands.

We do suggest, however, that the \$50,000 limit be indexed or an equivalent RRSP adjustment be made to that limit on annual basis to ensure that the size and intent of this allowance is maintained over time. Similarly, we recommend that any unused portion of this allowable allotment be accrued for future years in the years it is not completely exhausted.

Nous serions reconnaissants de recevoir des éclaircissements supplémentaires sur ce point. Toutefois, nous craignons qu'un critère de caractère raisonnable ne soit pas interprété de la même façon par tous les agents de l'ARC lors de leur examen. Nous prévoyons également qu'il y aura certaines variations dans l'exécution. Ces différences d'application créent de la confusion et des normes divergentes. C'est pourquoi nous prions les rédacteurs de la version définitive du projet de loi d'utiliser un libellé précis lorsqu'ils décrivent les pratiques acceptables.

Nous saluons également la décision d'abandonner les modifications proposées aux dispositions sur les gains en capital. De plus, le gouvernement a entendu les préoccupations soulevées à l'égard des changements liés aux investissements passifs et il a directement répondu à ces préoccupations.

Étant donné que la plupart des entreprises ont des plans d'urgence, nous recommandons de permettre certains types d'investissements passifs pour que les propriétaires d'entreprise puissent planifier en cas d'urgence, de retraite, de congé parental ou de congé de maladie ou de ralentissement économique. Nous sommes heureux de voir que le gouvernement est d'accord avec cette recommandation.

Le ministre a énoncé clairement que les investissements passifs déjà existants et tout investissement effectué avant la date de mise en œuvre de la nouvelle règle profiteront du droit acquis et ne seront pas assujettis à la nouvelle mesure fiscale, et qu'on permettra ensuite les investissements passifs à un seuil de 50 000 \$ par année.

Nous avons recommandé de permettre un montant indexé d'au moins un million de dollars en investissements passifs, afin d'éviter que les propriétaires de petites entreprises de la classe moyenne soient touchés. Au cours de discussions avec nos membres et des fiscalistes, nous avons établi ce montant en estimant les coûts d'exploitation et les coûts salariaux des petites et moyennes entreprises sur 12 mois.

Le seuil de 50 000 \$ par année annoncé par le gouvernement équivaut à environ un million de dollars en économies si l'on suppose un taux de rendement nominal de 5 p. 100 sur 15 ans. Nous sommes d'avis que cela correspond à notre recommandation et que le montant peut dépasser le million de dollars à mesure que l'entreprise prospère et s'agrandit.

Toutefois, nous suggérons d'indexer le seuil de 50 000 \$ ou d'apporter un rajustement équivalent à celui du REER à ce seuil chaque année pour veiller à ce que la valeur et l'intention de cette allocation soient préservées au fil du temps. De la même façon, nous recommandons que la partie inutilisée de cette allocation, le cas échéant, puisse être transférée à une autre année.

It's clear the government has listened to the concerns of our members. We have been encouraged with our direct engagement with the minister's office. I would like to credit the minister directly for listening to our concerns and recommendations.

That said, we remain concerned that the overall impact of these changes will still result in a net tax increase for a number of our members. We will continue to work constructively with the government as they move forward with these proposals to ensure our members are not unduly impacted.

We want to ensure that Canada is a place where entrepreneurship is encouraged and small businesses can continue to thrive.

I'm happy to take any questions.

**The Chair:** Thank you, Mr. Taylor. Now we will hear from Peter Braid.

**Peter Braid, Chief Executive Officer, Insurance Brokers Association of Canada:** I am very pleased to be here today to discuss the important elements of tax planning for small businesses.

As a former parliamentarian I know first hand the Senate's excellent reputation for reviewing matters of importance to Canadians and making a difference with thoughtful study. I know that you will add valuable perspective and insight to this issue.

As the CEO of the Insurance Brokers Association of Canada, I am particularly pleased to represent the views of over 36,000 brokers, many of whom are small business owners and community builders in virtually every town and city across the country. I'm also pleased to be joined by my colleague, the President of IBAC and our board of directors, Mr. Scott Treasure, from Edmonton.

Since the government first proposed changes to the small business tax regime, our association has been active in voicing the concerns of small business brokers. We welcome the revised strategies announced last week. It is clear that public debate on this issue has made an impression as members of Parliament from all parties heard from their constituents that changes and further consultation were needed.

I am optimistic, as the details of the revised proposals become clearer, that we can make real progress. The planned reduction in the small business tax rate is a step in the right direction.

Il est évident que le gouvernement a entendu les préoccupations exprimées par nos membres. L'engagement direct dont nous avons profité avec le bureau du ministre nous a beaucoup encouragés. J'aimerais attribuer directement au ministre le mérite d'avoir écouté nos préoccupations et nos recommandations.

Cela dit, nous craignons toujours que dans l'ensemble, ces changements entraînent une hausse nette des impôts de plusieurs de nos membres. Nous continuerons à collaborer de façon constructive avec le gouvernement pendant la mise en œuvre de ces propositions, afin de veiller à ce que nos membres ne soient pas indûment touchés.

Nous voulons veiller à ce que le Canada soit un endroit où l'entrepreneuriat est encouragé et où les petites entreprises peuvent prospérer.

Je serai heureux de répondre à vos questions.

**Le président :** Merci, monsieur Taylor. Nous entendrons maintenant Peter Braid.

**Peter Braid, chef de la direction, Association des courtiers d'assurances du Canada :** Je suis très heureux d'être ici aujourd'hui pour discuter des éléments importants liés à la planification fiscale pour les petites entreprises.

À titre d'ancien parlementaire, je connais d'expérience l'excellente réputation du Sénat lorsqu'il s'agit de l'examen d'enjeux importants pour les Canadiens et lorsqu'il s'agit de faire une différence par l'entremise d'une étude approfondie. Je sais que vous fournirez une contribution précieuse à cet enjeu.

À titre de PDG de l'Association des courtiers d'assurances du Canada, je suis particulièrement heureux de représenter les points de vue de plus de 36 000 courtiers. Un grand nombre d'entre eux sont propriétaires d'une petite entreprise et ils sont des bâtisseurs communautaires dans virtuellement toutes les villes du pays. Je suis également heureux d'être accompagné de mon collègue, le président de l'ACAC et de notre conseil d'administration, M. Scott Treasure, d'Edmonton.

Depuis que le gouvernement a proposé ces modifications au régime fiscal des petites entreprises, notre association a activement diffusé les préoccupations des petits courtiers d'assurance. Nous avons bien accueilli les stratégies révisées annoncées la semaine dernière. Il est évident que le débat public sur cet enjeu a eu des répercussions, car les députés de tous les partis ont entendu leurs électeurs leur dire qu'il fallait apporter d'autres changements et qu'il fallait mener d'autres consultations.

À mesure que nous découvrons les détails des propositions révisées, j'ai bon espoir que nous pourrions progresser. La réduction prévue du taux d'imposition des petites entreprises est un pas dans la bonne direction.

The government's previously proposed tax changes immediately raised two concerns with our members. First, the elimination of the distinction between business and personal funds. The current small business and corporate structure in Canada support growth and employment and encourages entrepreneurship. Significant changes in this area should be undertaken cautiously to avoid the potential negative impacts on business activities and economic growth. As tax expert Jack Mintz recently stated in an op-ed in the *Financial Post* on October 19:

. . . Taxes can hurt the economy. They can discourage entrepreneurial effort, family succession, or investment in innovation. Complex provisions can also impose unwelcome compliance costs on taxpayers and burden the government with auditing demands.

Maintaining adequate liquidity in corporate holdings is essential to small business growth and economic stability. Business savings are an important factor for investment and expansion opportunities. They also provide a buffer to sustain business and employment during economic downturns and support the owner's retirement planning when the business winds down or is sold.

No small business owner considers money held within a private corporation as their personal money until it is pulled out. For these reasons, federal tax policy should incentivize saving within private corporations as a driver of long-term growth and sustainability.

IBAC welcomes the government revised plan to allow passive investment income of \$50,000 annually. This will go a long way to relieving the concerns of our members. It will, however, be important to see further details on this measure. The devil is in the details.

Let me turn to the importance of tax treatment that allows family businesses to be passed from generation to generation as we've heard from previous speakers as well.

Insurance brokerages are often family-run enterprises, and it's not unusual to see a business go back several generations. That's why brokers were very concerned about the proposed changes that could impact the ability to pass the family business to their children. Policies that potentially put the acquired family business at a competitive disadvantage are not in the public

Les modifications fiscales précédemment proposées par le gouvernement avaient immédiatement soulevé deux préoccupations chez nos membres. Tout d'abord, il y avait l'élimination de la distinction entre les fonds de l'entreprise et les fonds personnels. Au Canada, la structure actuelle qui encadre les petites entreprises et les autres entreprises appuie la croissance et la création d'emplois et encourage l'entrepreneuriat. Il faut faire preuve de prudence lorsqu'on envisage d'apporter des changements importants dans ce domaine, afin d'éviter d'avoir des répercussions potentiellement négatives sur les activités commerciales et la croissance économique. Comme l'expert Jack Mintz l'a récemment affirmé dans une lettre d'opinion publiée dans le *Financial Post* du 19 octobre :

Les impôts peuvent nuire à l'économie. Ils peuvent nuire aux efforts entrepreneuriaux, à la succession familiale ou à l'investissement dans l'innovation. Des dispositions complexes peuvent également imposer des coûts de conformité indésirables aux contribuables et obliger le gouvernement à mener des audits.

Pour assurer leur croissance et leur stabilité économique, il est essentiel que les petites entreprises puissent maintenir une liquidité adéquate dans leurs portefeuilles. En effet, les économies des entreprises représentent un facteur important dans l'investissement et les possibilités d'expansion. Elles servent également à protéger les entreprises et les emplois en période de ralentissement économique et contribuent à la planification de la retraite des propriétaires lors de la fermeture graduelle ou de la vente d'une entreprise.

Les propriétaires de petites entreprises ne considèrent en aucun cas que les fonds investis dans une entreprise privée leur appartiennent personnellement avant que ces fonds soient retirés de l'entreprise. Pour ces raisons, la politique fiscale fédérale devrait encourager les économies au sein des entreprises privées, afin de favoriser la croissance et la durabilité à long terme.

L'ACAC accueille favorablement le plan révisé du gouvernement qui vise à permettre des investissements passifs de 50 000 \$ par année. Cette mesure contribuera grandement à soulager les préoccupations de nos membres. Toutefois, il sera important de connaître les détails de cette mesure. En effet, le diable est dans les détails.

Permettez-moi maintenant de vous parler de l'importance du traitement fiscal qui permet le transfert d'une entreprise familiale à la génération suivante, un enjeu qui a aussi été abordé par des témoins précédents.

Les entreprises de courtage d'assurance sont souvent familiales, et il n'est pas inhabituel d'en trouver qui remontent à plusieurs générations en arrière. Voilà pourquoi les courtiers étaient très inquiets à cause des modifications proposées, qui risquaient de réduire la capacité de transmettre l'entreprise familiale aux enfants. Les politiques susceptibles de

interest. It seems, from public announcements by the Minister of Finance more recently, that this issue will be resolved. We welcome this as a positive move.

In closing, the government has moved off their initial policy direction and signalled that they better understand how these issues affect small businesses in Canada. IBAC looks forward to seeing further details on the revised policy changes and to working together to ensure support for small businesses in our communities across the country. Merci.

**The Chair:** Next, from the Investment Industry Association of Canada, Mr. Ian Russell.

[*Translation*]

**Ian Russell, President and Chief Executive Officer, Investment Industry Association of Canada:** Mr. Chair, my name is Ian Russell and I am the Chief Executive Officer of the Investment Industry Association of Canada. With me today is Mr. Jason O'Halloran from S+C Partners, a tax advisor of the IIAC who will be fielding any specific questions on taxation.

We commend the committee for undertaking this study, and appreciate the invitation to appear before you today.

[*English*]

The IIAC represents 130 member firms in Canada's securities industry. Our members are key intermediaries in carrying out wealth management services, securities trading and underwriting in public and private markets in Canada.

I will focus my remarks on the proposed tax treatment of passive investment income in private corporations and its negative impact on capital formation in the country.

At present, Canadian controlled private corporations based in Ontario, for example, pay an effective tax rate of 50.17 per cent. That is federal-provincial rate combined on passive investment income. The taxation rates in other provinces are similar. This tax rate includes a refundable portion of 30.67 per cent which gets refunded to the corporation when dividends are paid to individual shareholders. The goal of the current taxation rules is to ensure that individuals pay approximately the same rate of tax when the income is earned personally or through a CCCP.

désavantager l'entreprise familiale par rapport à la concurrence ne sont pas dans l'intérêt du public. D'après les annonces récentes du ministre des Finances, le problème sera résolu. Pour nous, c'est une bonne décision.

En conclusion, le gouvernement a changé l'orientation initiale de sa politique et fait savoir qu'il comprenait mieux comment ces questions touchaient les petites entreprises canadiennes. L'Association des courtiers d'assurances du Canada a hâte de connaître les détails des changements de la politique et de collaborer avec le gouvernement à appuyer les petites entreprises de partout dans notre pays. Merci.

**Le président :** Écoutons maintenant le représentant de l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières, M. Ian Russell.

[*Français*]

**Ian Russell, président-directeur général, Association canadienne du commerce des valeurs mobilières :** Monsieur le président, je m'appelle Ian Russell, je suis le chef de direction de l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières. M. Jason O'Halloran, de S+C Partners, conseiller en matière d'imposition pour l'ACCVM, m'accompagne pour répondre aux questions spécifiques concernant l'imposition.

Nous vous félicitons de cette étude et nous vous sommes reconnaissants de nous avoir invités à comparaître ici aujourd'hui.

[*Traduction*]

Notre association représente 130 entreprises membres du secteur canadien des valeurs mobilières, qui sont des intermédiaires indispensables dans la prestation des services de gestion des patrimoines, le commerce des valeurs mobilières et la souscription sur les marchés publics et privés canadiens.

Je limiterai mes remarques au régime fiscal qu'on projette d'imposer au revenu de placements passifs dans les sociétés privées et à ses répercussions négatives sur la formation du capital dans notre pays.

Actuellement, les sociétés privées sous contrôle canadien basées en Ontario, par exemple, sont soumises à un taux d'imposition effectif de 50,17 p. 100. C'est le taux combiné, fédéral et provincial, frappant le revenu de placements passifs. Les taux, dans les autres provinces, sont semblables. Ce taux comprend une partie remboursable de 30,67 p. 100, remboursée à la société quand des dividendes sont versés aux particuliers actionnaires. L'objectif des règles d'imposition en vigueur est de s'assurer que le revenu des particuliers sera assujéti à peu près au même taux d'imposition, qu'il soit personnel ou gagné par l'entremise d'une société privée sous contrôle canadien.



Under existing tax law, CCCPs are more inherently likely to reinvest in other businesses. A withdrawal of these funds would be subject to taxation as dividends received by the shareholders at a rate of 39.34 per cent for eligible dividends and 45.4 per cent for non-eligible dividends.

Conversely, if the Canadian corporation is owned by a U.S. parent corporation, then similar intercompany dividend would only be subject to a 5 per cent withholding tax under the tax treaty. As such, a shareholder of a CCCP is motivated to reinvest these funds inside the corporation to avoid the relatively high cost, while a foreign-owned corporation does not have this cost and can easily access the capital for other purposes outside of Canada.

Under one option of new proposals the refundable portion of the tax, the 30.67 per cent, would not be refundable when income is paid out to the shareholder. This could result in the combined corporate and personal effective rate of over 70 per cent on passive income. Moreover, this tax regime applies only to Canadian private corporations, not to public corporations nor to foreign-owned private corporations, creating an unlevel playing field.

The proposals, if implemented, will have serious unintended consequences. While the latest changes improve some aspects of the original proposals, they do not address the fundamental problem of changing business behaviour.

Approximately \$27 billion in passive income is earned through small business corporations annually. This income and the related assets, estimated at \$200 billion to \$300 billion, are put to use in a variety of ways in the Canadian economy. Corporate savings give businesses the resources to draw down during economic downturns; enable business to keep liquid assets on hand to purchase equipment, to invest in property, land or operations, or to expand operations requiring additional working capital.

It's important to emphasize that passive income held by a private corporation is one of the most significant sources of capital for private equity and public venture companies in the country. The proposed tax changes will discourage Canadian entrepreneurs from taking on the risk of newer business adventures, constricting the already scarce flow of capital to new and emerging enterprise.

The proposed corporate tax changes could not come at a more inopportune time for small businesses in the Canadian economy.

Sous le régime des lois fiscales en vigueur, ces entreprises sont plus susceptibles, en soi, de réinvestir leur argent dans d'autres entreprises. Le retrait de ces fonds serait imposé comme les dividendes versés aux actionnaires, au taux de 39,34 ou de 45,4 p. 100, selon que les dividendes sont admissibles ou pas.

Inversement, si la société canadienne appartenait à une société mère américaine, le dividende similaire qu'elle lui verserait ne serait assujéti qu'à un taux de retenue de 5 p. 100, prévu par la convention fiscale. À ce titre, l'actionnaire d'une société privée sous contrôle canadien est incité à réinvestir ces fonds dans la société pour éviter une lourde ponction, tandis que la société sous contrôle étranger échappe à ces coûts et peut facilement accéder au capital pour s'en servir à d'autres fins, à l'extérieur du Canada.

Selon une mouture des nouvelles propositions, les 30,67 p. 100 remboursables ne le seraient plus quand le revenu est versé à l'actionnaire. Cette mesure pourrait se traduire par un taux effectif d'imposition combinée de l'entreprise et d'imposition personnelle de plus de 70 p. 100 sur le revenu passif. De plus, ce régime fiscal ne s'applique qu'aux sociétés privées canadiennes et non aux sociétés publiques ni aux sociétés privées sous contrôle étranger, ce qui ne met pas tout le monde sur le même pied.

La mise en œuvre de ces propositions aurait de graves conséquences non voulues. Les dernières modifications améliorent certains aspects des propositions originelles, mais elles ne répondent pas au problème fondamental de la modification du comportement des entreprises.

Chaque année, 27 milliards de dollars de revenus passifs sont gagnés par l'entremise de petites sociétés privées. Ce revenu et les actifs connexes, qu'on estime à 200 à 300 milliards, sont employés de diverses façons dans l'économie canadienne. Les économies des sociétés procurent aux entreprises les ressources dans lesquelles elles peuvent puiser quand l'économie ralentit; elles leur permettent de conserver des liquidités pour l'achat d'équipement, l'investissement dans des biens immobiliers, des terrains ou des opérations ou pour s'engager dans des expansions qui ont besoin de fonds de roulement supplémentaires.

Soulignons le fait que le revenu passif détenu par une société privée est l'une des sources les plus importantes de fonds propres et de capital pour les entreprises publiques du pays. Les modifications proposées à la fiscalité dissuaderont les entrepreneurs canadiens de se lancer dans de nouvelles entreprises de risque, ce qui réduira davantage l'apport déjà très limité de capitaux vers les entreprises nouvelles et émergentes.

Les modifications proposées à l'imposition des entreprises ne pourraient arriver à un moment plus mal choisi pour les petites entreprises dans l'économie canadienne.

First, the flow of equity capital to small businesses collapsed in recent years, reflecting a weak and uncertain business climate and structural changes that have reduced investor participation in small business markets.

Second, despite buoyant growth in the first half of this year, economic momentum is likely to falter later this year, placing more importance on support of the small business sector.

Third, a strengthening U.S. economy boosted by the likelihood of tax reform will draw Canadian capital south of the border as well as reduce capital flows of U.S. venture funds to Canadian small business markets.

The Canadian economy needs steadily expanding capital to drive capital formation, innovation, job creation and economic growth. The tax proposals pertaining to the taxation of passive investment could mean Canadian business will have fewer resources to meet legitimate strategic business objectives in Canada.

The IAC recommends the government take these proposals off the table. The taxation of passive investment income in privately held Canadian companies has been well understood for 40 years. It's fair and it has worked effectively for a long period of time. The government's proposals introduce unneeded complexity, serious unintended consequences, and a disincentive to business investment and entrepreneurship in Canada.

Since I believe it's important that this committee understand the reaction and behaviour of small business to these proposed tax changes on passive income, I will let my colleague, Jason O'Halloran, take any questions in this area that the committee may have. Thank you.

**The Chair:** Before we move on, five senators have joined us, so I will ask them to introduce themselves, starting on my left.

**Senator Black:** Douglas Black, Alberta.

[Translation]

**Senator Moncion:** Lucie Moncion from Ontario.

[English]

**Senator Andreychuk:** Raynell Andreychuk, Saskatchewan.

**Senator Neufeld:** Richard Neufeld, British Columbia.

**Senator Oh:** Victor Oh, Ontario.

D'abord, l'afflux de capitaux propres vers les petites entreprises s'est effondré ces dernières années, signe de la faiblesse et de l'incertitude du climat des affaires et des changements structurels qui ont réduit la participation des investisseurs dans le marché des petites entreprises.

Ensuite, malgré sa forte croissance pendant le premier semestre de l'année, l'élan économique risque de tomber vers la fin de l'année, ce qui rendra plus nécessaire d'appuyer le secteur des petites entreprises.

Enfin, l'économie américaine, revigorée et gonflée à bloc par la perspective d'une réforme fiscale, attirera les capitaux canadiens tout en réduisant l'apport du capital-risque américain vers les marchés des petites entreprises canadiennes.

L'économie canadienne a besoin de capitaux en croissance constante pour alimenter la formation de capital, l'innovation, la création d'emplois et la croissance économique. Les propositions fiscales touchant les placements passifs pourraient entraîner, chez les entreprises canadiennes, une contraction des ressources permettant l'atteinte d'objectifs stratégiques légitimes au Canada.

Notre association recommande au gouvernement de retirer ces propositions. L'imposition du revenu de placements passifs des sociétés canadiennes privées a été bien comprise pendant 40 ans. Elle est juste et elle a donné de bons résultats pendant longtemps. Les propositions du gouvernement introduisent des complications, des conséquences non voulues graves et des mécanismes de dissuasion contre l'investissement dans les entreprises et l'entrepreneuriat au Canada.

Comme je suis persuadé de l'importance, pour votre comité, de bien comprendre la réaction des petites entreprises à ces modifications fiscales proposées sur le revenu passif et leur comportement, je laisserai mon collègue Jason O'Halloran répondre aux questions dans ce domaine. Merci.

**Le président :** Avant de poursuivre, je demande aux cinq sénateurs qui viennent d'arriver de bien vouloir se présenter, en commençant à partir de ma gauche.

**Le sénateur Black :** Douglas Black, de l'Alberta.

[Français]

**La sénatrice Moncion :** Lucie Moncion, de l'Ontario.

[Traduction]

**La sénatrice Andreychuk :** Raynell Andreychuk, de la Saskatchewan.

**Le sénateur Neufeld :** Richard Neufeld, de la Colombie-Britannique.

**Le sénateur Oh :** Victor Oh, de l'Ontario.

**Senator Marshall:** I have several general questions but I have some specifics for Mr. Russell because he was talking about passive income.

Could you tell us about your membership? You were saying you have 130 member firms. Are those firms providing services to other firms and individuals? Am I correct?

**Mr. Russell:** That's right. Those firms would provide financial advice to retail or individual clients. They provide corporate advice, helping companies raise capital in the public or private markets. Those clients would be corporate clients. In regard to corporate clients, they would arrange underwriting of financing transactions and trade their securities.

**Senator Marshall:** How many corporations are there in total? You are talking about the 130 members, but that doesn't really convey the breadth of the corporations that you touch.

**Mr. Russell:** It would include every large corporation in Canada, each of which would be a client of one of the 130 investment dealers. They act as an intermediary between investors and corporate clients.

The corporate clients would include all the large and all the mid-size companies in Canada that would be listed and traded on stock exchanges in Canada. Some are multi-listed in the U.S. and on the venture exchange. As well, a number of my firms would engage in financing private companies.

**Senator Marshall:** Those were the ones I would be interested in, the CCPC ones, because I'm trying to get a handle on it. You made your comments on the passive investment income, so I was wondering how big a group you are representing in the CCPCs.

Is it half a dozen or hundreds or thousands?

**Mr. Russell:** It would probably be in the magnitude of a relatively smaller number of private companies that would use an investment dealer. I can't give you a precise number of them, but the reason this is important to my industry is not simply because it may represent a relatively smaller proportion of corporate clients. The fact is that small businesses have the potential to grow into publicly listed companies and into larger companies. That certainly is the bulk of the business my members would do.

**Senator Marshall:** The number you gave us was that there were \$27 billion earned annually in passive income. Is that the right number?

**Mr. Russell:** That's the figure that comes from the Department of Finance.

**La sénatrice Marshall :** J'ai plusieurs questions générales, mais j'en ai de précises pour M. Russell, parce qu'il a parlé de revenu passif.

Parlez-nous de vos membres. Vous avez dit 130 entreprises. Ai-je raison de penser qu'elles fournissent des services à d'autres entreprises et à des particuliers?

**M. Russell :** Oui. Elles donnent des conseils financiers à des particuliers ou à des clients qui achètent au détail. Elles conseillent des sociétés, aident des entreprises à se financer sur les marchés publics ou privés. Ces clients seraient des entreprises. En ce qui les concerne, elles organiseraient la prise ferme d'opérations financières et feraient le commerce de leurs valeurs mobilières.

**La sénatrice Marshall :** Combien de sociétés y a-t-il en tout? Vous parliez de 130 membres, mais ça ne donne pas vraiment une idée des sociétés que vous touchez.

**M. Russell :** Ça comprendrait toutes les grandes sociétés présentes au Canada, dont chacune serait cliente de l'un des 130 courtiers en valeurs mobilières. Ils servent d'intermédiaires entre les investisseurs et les entreprises clientes.

Les entreprises clientes comprendraient toutes les grandes entreprises et les entreprises de taille moyenne au Canada qui seraient inscrites aux bourses canadiennes et qui y opéreraient. Certaines sont inscrites à de nombreuses bourses américaines et à la bourse de croissance. De même, un certain nombre de mes firmes financeraient des entreprises privées.

**La sénatrice Marshall :** C'est à celles-là que je m'intéresse, aux sociétés privées sous contrôle canadien, parce que j'essaie de comprendre. Vos remarques ont porté sur le revenu des investissements passifs. Je me demandais quelle était l'importance du groupe que vous représentez parmi les sociétés privées sous contrôle canadien.

Y en a-t-il cinq ou six, des centaines ou des milliers?

**M. Russell :** Peut-être peu de sociétés privées feraient appel à un courtier en valeurs mobilières. Je ne peux pas vous en donner le nombre précis, mais si elles sont importantes pour mon secteur, ce n'est pas simplement parce qu'elles peuvent représenter une proportion relativement moindre de sociétés clientes. En fait, les petites entreprises sont susceptibles, en croissant, d'être cotées en bourse et de prendre beaucoup d'expansion. Elles constituent certainement la masse des sociétés clientes de mes membres.

**La sénatrice Marshall :** Vous nous avez dit que le revenu passif gagné annuellement s'élevait à 27 milliards de dollars. Est-ce le bon chiffre?

**M. Russell :** Il nous vient du ministère des Finances.

**Senator Marshall:** I am trying to get a handle on who has all the passive income. From items I've seen coming out from the Department of Finance, it seems like they are focusing on 29,000 Canadian-controlled private corporations. They think this is the group that has the majority of the passive income, so this is the group they're targeting, but witnesses that we're hearing from seem to like the \$50,000 threshold the government recently announced.

My question to you is: What is your opinion of the \$50,000 threshold? Does that look sufficient? Do you agree with the other witnesses we have been hearing from?

**Mr. Russell:** I guess it's sufficient. It depends on what the context is. If it's in terms of the number of companies that are affected by it, a lot of very small mom and pop businesses would benefit from that threshold. By the same token, a lot of thriving private Canadian corporations that generate income well above that level. That threshold would not be an alleviating factor for those successful businesses.

What we're looking for is a tax regime that, in effect, will not penalize successful growing enterprise in Canada.

**Senator Marshall:** Are you saying that the \$50,000 would probably exert pressure for it to stay small and not really look to becoming a bigger corporation?

**Mr. Russell:** It wouldn't provide a benefit to the larger successful companies. It wouldn't make any difference to those companies as an ameliorating measure. That's really the point.

**Senator Marshall:** Mr. Blatt, of the 12,000 members of CALU, how many would be incorporated and would be CCPCs?

**Mr. Blatt:** I would say the majority. Probably over 70 per cent.

**Senator Marshall:** Do most of them take advantage of income sprinkling?

**Mr. Blatt:** To my knowledge and in my own business, my spouse has been a big part of my business. Every day I have a board meeting with her and she is involved. Yes, I do believe that they would.

**Senator Marshall:** Do you think that is across the board?

**Mr. Blatt:** Many are family businesses. They are legitimately families working in a business who happen to be husbands, wives or common-law partners.

**Senator Marshall:** Could you comment on the threshold for the passive income? I've just asked Mr. Russell about it. I have indicated that other witnesses seem to like that \$50,000 threshold.

**La sénatrice Marshall :** J'essaie de comprendre qui détient tout le revenu passif. D'après des renseignements du ministère des Finances, il s'agirait, plus précisément, de 29 000 sociétés privées sous contrôle canadien. On pense que c'est le groupe qui détient la plus grande partie du revenu passif. C'est donc le groupe qu'on cible, mais, d'après certains témoignages, on semble bien accepter le seuil de 50 000 \$ que le gouvernement, récemment, a annoncé.

Quelle est donc votre opinion sur ce seuil de 50 000 \$? Semble-t-il suffisant? Êtes-vous d'accord avec les autres témoignages que nous avons entendus?

**M. Russell :** Je suppose qu'il est suffisant. Ça dépend du contexte. En ce qui concerne le nombre d'entreprises qu'il touche, beaucoup de petites entreprises familiales en profiteraient. Par contre, beaucoup de sociétés canadiennes privées prospères produisent un revenu bien supérieur à ce seuil, qui ne fait rien pour les soulager.

En effet, nous recherchons un régime fiscal qui ne pénalisera pas les entreprises canadiennes en croissance qui réussissent.

**La sénatrice Marshall :** Êtes-vous en train de dire que ce seuil en inciterait à rester petites et à éviter toute expansion?

**M. Russell :** Il ne profitera pas aux grandes entreprises qui réussissent. Il n'améliorera pas leur sort. C'est vraiment de cela qu'il s'agit.

**La sénatrice Marshall :** Monsieur Blatt, parmi les 12 000 membres de la CALU, combien seraient constitués en sociétés et seraient des sociétés privées sous contrôle canadien?

**M. Blatt :** Je dirais que c'est la majorité, peut-être plus de 70 p. 100.

**La sénatrice Marshall :** Est-ce que la plupart d'entre elles profitent de la répartition du revenu?

**M. Blatt :** À ma connaissance et dans ma propre entreprise, l'apport de ma conjointe a été considérable. Chaque jour, j'organise une réunion du conseil d'administration avec elle et elle y participe. Effectivement, je crois que c'est ce qui se passe.

**La sénatrice Marshall :** Pensez-vous que c'est général?

**M. Blatt :** Beaucoup d'entreprises sont familiales. Ce sont des familles travaillant légitimement dans une entreprise qui se trouvent à être constituées de maris et de conjointes de fait ou pas.

**La sénatrice Marshall :** Auriez-vous des observations à faire sur le seuil de revenu passif? Je viens de questionner M. Russell à ce sujet. Je lui ai dit que ce seuil de 50 000 \$ semblait plaire à des témoins.

Could I get some reaction from you with regard to that dollar amount?

**Mr. Blatt:** I would have to get back to you, and I would look forward to it. This is our first collaborative meeting with the Senate Finance Committee. If you will allow me, I will definitely get back to you.

**Senator Marshall:** I would be interested in knowing that.

This is a comment rather than a question. I made a note as you were speaking. I think you referenced the capital gains plan. It says here that Minister Morneau was changing the third pillar or the third part of his tax proposal with regard to capital gains.

I want to make the point that it has not been scrapped. What he is saying is that he is just going to go back and take another look at it.

Mr. Braid, I have similar questions for you with regard to insurance brokers. You said you represented 36,000 brokers. How many of those are incorporated?

**Mr. Braid:** You are correct, 36,000 brokers across the country. Of those, over 2,000 are owned brokerages and the majority of those would be incorporated.

**Senator Marshall:** Would you have any idea as to how many would avail of income sprinkling? Is that an issue for your members?

**Mr. Braid:** I suspect that some would. Income sprinkling is not a significant issue for our association. As a result, we don't have a particularly strong position on it.

I would suggest that on any changes made the "reasonable test" seems, on face value, reasonable to have. We would caution against additional red tape. Any insurance brokerage or small business owner wants to see less red tape as opposed to more red tape.

**Senator Marshall:** Have any of your members raised the issue of the subjectivity of the reasonableness tests?

Some of our witnesses are indicating that the Canada Revenue Agency is the one that will make the ultimate decision. Where it's not in the rules in black and white, there is a lot of subjectivity to the reasonableness test.

Have you had any feedback from your members with regard to that issue?

**Mr. Braid:** Not any specific feedback, no. I would say as well that in many cases where family members are working for an insurance brokerage, these would be situations where the family

Pourrais-je savoir ce que vous pensez de ce chiffre?

**M. Blatt :** Je devrai m'informer et je vous répondrai bientôt. C'est notre première séance de collaboration avec le comité sénatorial des finances. Si vous m'y autorisez, je vous promets de vous renseigner.

**La sénatrice Marshall :** Je voudrais bien le savoir.

C'est un commentaire, pas une question. Pendant votre exposé, j'ai noté que vous avez fait allusion au régime des gains en capital. Je lis ici que le ministre Morneau modifiait le troisième pilier ou la troisième partie de sa proposition fiscale sur les gains en capital.

Je tiens à dire que ç'a n'a pas été relégué aux oubliettes. Il dit qu'il va réexaminer la question.

Monsieur Braid, j'ai des questions semblables pour vous en ce qui concerne les courtiers d'assurance. Vous dites en représenter 36 000. Combien d'entre eux sont constitués en sociétés?

**M. Braid :** Vous avez raison, on compte 36 000 courtiers au Canada. De ce nombre, plus de 2 000 sont des entreprises appartenant à un propriétaire exploitant, et la majorité d'entre elles seraient constituées en sociétés.

**La sénatrice Marshall :** Avez-vous une idée du nombre d'entre elles qui pratiqueraient la répartition du revenu? Est-ce un enjeu pour vos membres?

**M. Braid :** Je pense que ça le serait pour certains d'entre eux. Mais ce n'en est pas un important pour notre association. Ça explique que nous n'avons pas de position particulièrement arrêtée à son sujet.

J'avancerais que, sur toute modification faite, il serait à première vue sensé d'appliquer le critère de rationalité. Évitez aussi d'augmenter la paperasse. Le propriétaire d'une entreprise de courtage d'assurance ou d'une petite entreprise cherche plutôt à la réduire qu'à l'augmenter.

**La sénatrice Marshall :** Certains de vos membres ont-ils soulevé la question de la subjectivité des critères de rationalité?

D'après certains de nos témoins, l'Agence du revenu du Canada aura le dernier mot. Comme on ne met pas les choses noir sur blanc dans les règles, le critère comporte beaucoup de subjectivité.

Avez-vous eu des réactions de vos membres sur cet enjeu?

**M. Braid :** Pas précisément. Je dirais aussi que, souvent, les membres d'une famille travaillant pour une entreprise de courtage d'assurance sont de vrais employés. D'après notre

members are actual employees. It would perhaps be more of a moot point for our association from that perspective.

**Senator Marshall:** The issue with regard to passive income where the minister has responded by putting this annual threshold of \$50,000 in, is that something that is received favourably?

I know that the transitional rules haven't been nailed down yet, but with regard to the threshold what has been the reaction or response of your members?

**Mr. Braid:** We were extremely concerned with the original proposals. The outlining of a threshold makes this much more acceptable and palatable from the perspective of an insurance broker association. If there needs to be a threshold, it seems sufficiently high. That said, it is important, as we look at any individual changes to the small business tax regimes, that they can't be looked at in isolation.

With respect to passive income, any changes there or reductions to the small business tax rate, for example, need to be seen in the context of changes to taxes paid on dividends or to reductions in the dividend tax credit.

It's important that we see the details and that we look at the broader context of these changes.

**Senator Pratte:** Mr. Blatt, discussed the intergenerational transfer in detail, but I would like you, sir, to elaborate more on it.

My understanding is that even before July 18 there were some problems with section 84.1 that made it more costly to transfer a company to your children than it was to transfer to a third party.

Would you elaborate on why this is so and why solving that problem is so complicated? We see in the consultation document that the government is aware of the problem and is asking for recommendations on how to solve it.

Apparently, it's not easy to solve the problem.

**Kevin Wark, Tax Advisor, Conference for Advanced Life Underwriting:** The problem existed prior to the consultation period. In fact, a private member's bill was introduced last year trying to address this issue. I believe it was narrowly defeated by the House. The issue was that when the lifetime capital gains exemption was introduced, it created an exemption today which is over \$800,000 on the sale of qualifying shares in a small business corporation. The concern was that someone may use that exemption to transfer the business to a family member to qualify for the exemption while still retaining control and an operating management of that business.

association, ce serait peut-être davantage un point dont on pourrait discuter.

**La sénatrice Marshall :** La réponse trouvée par le ministre à la question du revenu passif, qui a consisté à créer ce seuil annuel de 50 000 \$, l'avez-vous bien accueillie?

Je sais que les règles de transition ne sont pas encore définitives, mais quelle a été la réaction de vos membres au seuil?

**M. Braid :** Les propositions initiales les ont extrêmement préoccupés. Ce seuil les rend beaucoup plus acceptables pour notre association. S'il faut un seuil, il semble suffisamment élevé. Cela étant dit, il importe, dans notre examen de chaque modification apportée au régime fiscal des petites entreprises, de ne pas les examiner en faisant abstraction des autres.

Quant au revenu passif, il faut considérer toute modification ou réduction du taux d'imposition des petites entreprises, par exemple, dans le contexte de la modification du taux d'imposition des dividendes ou de la réduction du crédit d'impôt pour dividendes.

Il importe de voir les détails et le contexte général de ces modifications.

**Le sénateur Pratte :** Monsieur Blatt, vous avez discuté du transfert intergénérationnel en détail, mais je voudrais que vous nous en disiez un peu plus à ce sujet.

D'après mes renseignements, même avant le 18 juillet, l'article 84.1 posait des problèmes. Il rendait plus coûteuse la cession d'une entreprise à son enfant qu'à un tiers.

Veillez nous en expliquer le pourquoi et pourquoi il est si compliqué de résoudre ce problème? Nous lisons dans le document de consultation que le gouvernement est au courant du problème et qu'il réclame des recommandations pour sa solution.

Apparemment, le problème est difficile.

**Kevin Wark, conseiller fiscal, Conference for Advanced Life Underwriting :** Le problème existait avant la période de consultations. En fait, l'année dernière, je crois que la Chambre a défait de justesse un projet de loi d'initiative parlementaire déposé pour répondre à ce problème. Il provient du fait que, quand on a accordé l'exonération cumulative des gains en capital, on a créé une exonération qui, aujourd'hui, excède 800 000 \$ sur la vente des actions d'éligibilité au conseil d'une petite société. On craignait que quelqu'un pourrait se servir de l'exonération pour transférer l'entreprise à un membre de la famille pour avoir droit à l'exonération tout en conservant le contrôle et la gestion opérationnelle de cette entreprise.

As part of our pre-budget submission for the last three years, CALU has been asking for a review of section 84.1 to put in a very detailed submission relating to how we felt the rule could be revised to eliminate, to the greatest extent possible, the abuses that might arise.

The issue is: If you sell to an arm's-length person, you can claim your capital gains exemption.

**Senator Pratte:** But you can't if it's a family-owned business.

**Mr. Wark:** If you sell it to a corporation controlled by a family member you can't. There's a significant difference in tax liability.

We're proposing that the exception apply for transfers to children. Perhaps an age limitation could be put in place. Most of these transfers are done because the business owner is retiring. Maybe you put in an age limitation before the exemption can be accessed. Sometimes it's illness. That could be a trigger to allow this.

You put in an anti-avoidance provision that says that if the person who transfers the business is still in control of the operation, either because of control of the shares or through other influences, the CRA can review that transaction and reverse the exemption being applied for.

We believe the tools are there to moderate it. Quebec has implemented legislation to do it, which is another model that can be looked at. We have some very bright people in finance. An exemption can be figured out that will work and can be put in place.

**Senator Eaton:** Mr. Russell, in your "Letter from the President", you have written:

... Despite the well-intentioned objective to achieve tax fairness, these tax changes will constrict the flow of capital to new and emerging enterprises, ...

In fact, you also argued that the fairness argument makes no sense in terms of passive investments since the shareholders have always been taxed on distributions of corporate income as if it was earned personally.

Canada always lags behind in productivity. I know the present government is trying to push innovation. What do you think these tax measures will do to innovation start-ups? Do you think it will get worse? Do you think it will level out?

**Mr. Russell:** I think it will get worse for two reasons. One is the argument that I made in the letter. First of all, whether or not these proposals go through, it has engendered a lot of uncertainty among Canadian business generally, but particularly among

Depuis trois ans, dans le cadre des consultations prébudgétaires, CALU demande que l'on modifie l'article 84.1. Nous avons présenté un mémoire très détaillé sur la façon dont nous devrions revoir cette règle en vue d'éliminer le plus possible les abus qui pourraient en découler.

Le problème, c'est que si l'on vend son entreprise à une personne sans lien de dépendance, on peut demander l'exemption cumulative des gains en capital.

**Le sénateur Pratte :** Mais s'il s'agit d'un membre de la famille, on ne peut pas.

**M. Wark :** Si on la vend à une société dirigée par un membre de la famille, on ne peut pas. Il y a donc une différence importante sur le plan fiscal.

Nous proposons donc que cette exception s'applique aux transferts à des enfants. On pourrait peut-être fixer une limite d'âge. La plupart de ces transferts ont lieu parce que le propriétaire de l'entreprise prend sa retraite. L'accès à l'exemption pourrait être assujéti à une limite d'âge. Parfois, on vend une entreprise pour des raisons de maladie.

On pourrait prévoir une disposition anti-évitement qui stipule que si la personne qui transfère l'entreprise contrôle toujours l'exploitation, soit parce qu'elle est actionnaire majoritaire ou autre, l'ARC pourrait revoir la transaction et annuler l'exemption.

Nous croyons être suffisamment bien outillés pour le faire. Le Québec a adopté une loi à cet effet. C'est donc un autre modèle dont nous pourrions nous inspirer. Nous avons des gens très compétents en finances qui pourraient se pencher là-dessus et envisager une exemption qui fonctionne bien.

**La sénatrice Eaton :** Monsieur Russell, dans votre « Lettre du président », vous avez écrit :

[...]malgré l'objectif bien intentionné de rendre la fiscalité plus équitable, ces changements fiscaux limiteront l'accès au capital des nouvelles entreprises...

En fait, vous avez également fait valoir que l'argument de l'équité était illogique concernant les investissements passifs, puisque les actionnaires ont toujours été imposés sur la répartition du revenu au même titre que les particuliers.

Le Canada traîne toujours de l'arrière au chapitre de la productivité. Je sais que le gouvernement actuel essaie d'encourager l'innovation. Quel sera l'impact de ces mesures fiscales sur les jeunes entreprises innovantes? Selon vous, la situation va-t-elle s'aggraver ou demeurer telle quelle?

**M. Russell :** Je pense que cela va empirer la situation pour deux raisons. Tout d'abord — et j'en ai parlé dans ma lettre —, que ces propositions soient adoptées ou non, il y a désormais beaucoup d'incertitude au sein des entreprises canadiennes en

small and mid-size companies, especially the CCPCs that would be impacted by these tax changes.

If the proposal I elaborated on in my letter goes forward, which is the proposal that went into effect, the effective tax rate on passive investment that moved outside the corporation at 73 per cent, as others have mentioned, would clearly be a disincentive to the accumulation of passive investment. That passive investment, that \$200 billion to \$300 billion, is an important source of capital to private enterprise.

To the extent that you are placing a punitive tax on the dividends withdrawn from that passive investment, it would be a disincentive to building up the passive investment itself. The even bigger concern is that at some point in the life of a small privately controlled Canadian corporation, the owners will want to draw dividends out of those companies.

To the extent that the tax on the withdrawal of the dividend is so punitive relative to the risks taken in the business, it will provide a disincentive for the actual establishment of these small private corporations.

We had a regime for 40 years that achieved some important objectives. It encouraged the buildup of passive investment income. It taxed it a higher rate than the corporate tax. It was effectively a 50 per cent tax. Also there was a mechanism that meant a dividend earned from the earnings of that private corporation, as they were paid out, was essentially equivalent to an individual outside the corporation.

To achieve a tax fairness between someone earning a dividend outside a corporation and someone with a corporation paying himself a dividend through it, the tax system dealt with that. By imposing these tax changes on passive income, we have damaged an important mechanism for funding small business in Canada.

I know I am answering your question, senator, but my colleague Jason O'Halloran can elaborate if you wish.

**Senator Eaton:** No, thank you. You've given me some good things to think about. Just clear this up for me: My understanding is that the proposal on passive investments will result in much different tax treatment for private corporations than it does for public corporations.

**Mr. Russell:** That's right. Public corporations are unaffected by these proposals for the tax on the dividend paid out.

général, mais particulièrement au sein des petites et moyennes entreprises et des SPCC qui seraient touchées par ces changements.

Si la proposition dont j'ai parlé dans ma lettre se concrétise, c'est-à-dire si le taux d'imposition réel sur les placements passifs passe à 73 p. 100, comme d'autres l'ont indiqué, cela va clairement décourager l'accumulation des investissements passifs. Chose certaine, ces investissements passifs, de l'ordre de 200 à 300 milliards de dollars, constituent une source importante de capitaux pour les entreprises privées.

Dans la mesure où on institue un impôt punitif sur les dividendes tirés de ces investissements passifs, cela aura pour effet de décourager les propriétaires de sociétés de détenir un portefeuille de placements passifs. Ce qui nous préoccupe encore davantage, lorsqu'on parle d'une petite société privée sous contrôle canadien, c'est qu'à un certain moment, les propriétaires voudront retirer les dividendes de ces entreprises.

Si l'impôt sur le retrait des dividendes est trop punitif par rapport aux risques auxquels s'expose l'entreprise, cela va décourager la création de ces petites entreprises privées.

Pendant 40 ans, nous avons eu un régime qui nous permettait d'atteindre certains objectifs importants. Il favorisait l'accumulation d'investissements passifs. Le taux d'imposition était plus élevé que celui des sociétés. On parle d'un taux d'imposition de 50 p. 100. De plus, il y avait un mécanisme qui faisait en sorte qu'un dividende provenant des gains d'une société privée équivalait essentiellement à le verser à une personne en dehors de la société.

Le régime fiscal a veillé à ce qu'il y ait une équité fiscale entre une personne qui touche un dividende en dehors d'une société et une personne qui se verse un dividende au sein de la société. En apportant ces modifications fiscales aux revenus passifs, nous avons causé du tort à un important mécanisme qui nous permet de financer les petites entreprises au Canada.

Je ne sais pas si j'ai bien répondu à votre question, madame la sénatrice, mais mon collègue, Jason O'Halloran, peut vous en dire davantage sur le sujet.

**La sénatrice Eaton :** Non, je vous remercie. Vous m'avez donné ample matière à réflexion. Si je comprends bien, la proposition concernant les investissements passifs fera en sorte que les sociétés privées ne bénéficieront pas du même traitement fiscal que les sociétés publiques.

**M. Russell :** C'est exact. Les sociétés publiques ne seront pas touchées par ces propositions concernant l'impôt sur le versement des dividendes.



**Senator Eaton:** Can you possibly imagine what the public policy rationale is for that? I think Mr. O'Halloran might want to speak.

**Jason O'Halloran, Tax Advisor, Investment Industry Association of Canada:** I will make it brief. I would be happy to discuss it in more detail afterward.

There is a fundamental question even on the \$50,000 about where it is best to have an entrepreneur. From my perspective, and I think less from a tax perspective and how they roll out, the important part is that someone who lives here is more likely to invest in Canada. The capital is close to home. That's where they live and that's normally where they would bring their money back.

There are two concerns about passive income. One is that the tax rate will be so high it will be a discouraging investment in Canada if you are to take on risk with the business and you only have a down side. You would have an environment where an employee and a business owner both make the same income, but it doesn't take into account the earlier part of their careers where they might have had to take on risk or put up their home as collateral for a mortgage to get money to invest in a business. It doesn't take into account all the time they would have to put into the effort. It doesn't take into account the family sacrifices they would have to make. It doesn't take into account sick time, overtime and all the other stuff that is little intangible from this perspective.

If you make an environment where the tax rate is so high that there is no upside for taking on all this risk, why would you bother? We have a fundamental concern about the growth of entrepreneurship in Canada and redeployment of wealth.

I have another concern which is the primary reason Mr. Russell brought me to this presentation. If you have a different playing field for different companies, you have an environment where you can have a Canadian entrepreneur who has built up a successful business. It could even be in an environment where there are a limited number of companies affected by this tax change. The question becomes: If they are successful, the system is designed to leave money back in the company.

First, entrepreneurs based in Canada have a choice. Let's say the number is \$1 million, to use a number that is meaningful. You have a choice to reinvest in Canada or to pull it out and use it for other purposes. The existing treatment is: If you reinvest in an active business in Canada, you don't have to pay any other tax. It would probably be the first choice of most business owners. They would be in a position where they would normally do it because they understand the investment. They're investing in stuff they have control over. They're likely to do that.

**La sénatrice Eaton :** Pouvez-vous imaginer ce que serait la politique publique sous-jacente? Je pense que M. O'Halloran aimerait prendre la parole ici.

**Jason O'Halloran, conseiller fiscal, Association canadienne du commerce des valeurs mobilières :** Je serai bref. Je serais ravi de vous donner plus de détails par la suite.

Il y a une question fondamentale concernant le seuil de 50 000 \$ quant au meilleur endroit où établir une entreprise. De mon point de vue, et cela concerne plus ou moins la fiscalité, ce qu'il faut retenir, c'est qu'une personne qui vit ici sera plus susceptible d'investir au Canada. C'est normalement à cet endroit qu'elle voudra récupérer son argent.

Il y a deux préoccupations concernant le revenu passif. La première, c'est qu'avec un taux d'imposition aussi élevé, les investisseurs seront découragés car ils devront assumer des risques d'affaires tout en n'ayant que des inconvénients. Dans un milieu où l'employé et le propriétaire de l'entreprise gagnent le même revenu, on ne tient pas compte du fait qu'au début de sa carrière, le propriétaire d'entreprise a dû prendre des risques en mettant notamment son hypothèque en garantie pour pouvoir investir dans son entreprise. On ne tient pas compte non plus du temps et des efforts qu'il faut y consacrer, sans parler des sacrifices que la famille doit faire. On ne tient pas compte des congés de maladie, des heures supplémentaires et de tous ces autres éléments qui sont intangibles.

Si on crée un environnement où le taux d'imposition est si élevé qu'il n'y a aucun avantage à prendre tous ces risques, qui va se donner la peine d'investir dans une entreprise? Nous avons une grande inquiétude au sujet de la croissance de l'entrepreneuriat au Canada et de la redistribution des richesses.

J'ai une autre préoccupation, et c'est la principale raison pour laquelle M. Russell m'a demandé de l'accompagner aujourd'hui. Si les différentes entreprises sont traitées différemment, on se retrouve avec un environnement où il peut y avoir un entrepreneur canadien qui a mis sur pied une entreprise prospère. Cela pourrait même être dans un environnement où il y a très peu d'entreprises touchées par ce changement fiscal. À ce moment-là, si les entreprises sont prospères, il faut se demander si le système est conçu pour que l'argent reste dans l'entreprise.

Tout d'abord, les entrepreneurs établis au Canada ont un choix. Disons que vous avez un million de dollars. Vous avez le choix de le réinvestir au Canada ou de retirer cet argent et de l'utiliser à d'autres fins. En vertu du régime fiscal actuel, si vous réinvestissez dans une entreprise active au Canada, vous n'avez pas à payer d'autres impôts. Ce serait probablement l'option que privilégieraient la plupart des propriétaires d'entreprise. C'est ce qu'ils feraient normalement car ils comprennent comment les investissements fonctionnent. Ils investissent dans des choses dans lesquelles ils ont le contrôle.

Second, there are not always opportunities to invest at the moment. Sometimes things take a bit of time. Sometimes you might wait. It might go into passive for a short time. It might go into redeployment in some other business venture. A lot of things go into the decision tree.

If they invested in the short term in passive income, even the ones that would qualify would be above the \$50,000. The issue would be that they would get 50 per cent taxation on it regardless, the way it works. It's a little more complicated than what it shows from a short presentation, but they pay taxes as an individual. There is no deferral on that, which I don't think anybody has a problem with, other than that there are dollars involved.

The issue that American company would have is that they don't have to keep the capital in Canada. They could take it out. They only have to pay \$50,000, depending on the tax treatment.

**The Chair:** I will have to interrupt because of the time factor. I will ask the other four senators to be to the point, and I will ask the witnesses, if you want to respond, you can respond in writing. If you want to add additional information to any of the other questions that were posed earlier, please do it in writing to the clerk.

**Senator Black:** Gentlemen and colleagues, thank you for the tremendous panel. I have two short snappers that relate to policy questions.

My questions are very straightforward. One, what is the public interest being served or the business advantages to any of these proposals? I need to be convinced if there is any public policy reason or economic advantage for any of these suggestions.

Two, I'm interested in your comments on what this does to the competitive landscape between Canada and the United States.

**The Chair:** Please get back to us in writing.

**Senator Black:** I wouldn't mind just a comment, if you will.

**Mr. O'Halloran:** I can answer and make it short.

Initially, for both foreign companies and Canadian companies the corporate tax rates are similar. In Ontario, it's 26.5 per cent as the general rate or lower for a small business.

The issue will be that if you make the tax too punitive on the passive income and some of the other measures, it will turn into a branch economy, in my view, because there is not the incentive to leave the money back in Canada and reinvest with the proposed changes. With the way it is, there is incentive to

Ensuite, il n'y a pas toujours des occasions d'investissement. Parfois, les choses prennent du temps et il faut attendre. Les revenus pourraient rester passifs pendant un certain temps puis être réinvestis dans un autre secteur d'activités. Il y a beaucoup d'éléments qui entrent en ligne de compte lorsqu'on prend une telle décision.

S'ils ont fait des placements passifs à court terme, même ceux qui seraient admissibles dépasseraient le seuil de 50 000 \$. Le problème, c'est qu'ils seraient imposés à 50 p. 100, quoi qu'il en soit. C'est un peu plus compliqué que cela, mais sachez qu'ils paient des impôts au même titre qu'un particulier. Il n'y a pas de report là-dessus, et on n'y voit pas d'inconvénient, outre le fait qu'il y a de l'argent en jeu.

Les entreprises américaines ne sont pas tenues de garder les capitaux au Canada. Elles peuvent les retirer. Elles doivent seulement payer 50 000 \$, selon le traitement fiscal.

**Le président :** Je devrai malheureusement vous interrompre à cause des contraintes de temps. Je vais demander aux quatre autres sénateurs d'aller droit au but, puis je prierai les témoins qui souhaitent répondre de le faire par écrit. Si vous souhaitez étoffer vos réponses aux questions qui ont été posées plus tôt, n'hésitez pas à écrire à la greffière.

**Le sénateur Black :** Messieurs et chers collègues, je vous remercie pour cette discussion pertinente. J'aurais deux brèves questions à vous poser concernant l'intérêt public.

Mes questions sont très simples. Premièrement, quel est l'intérêt public ou l'avantage commercial de ces propositions? Je dois être convaincu qu'il y a un intérêt public ou un avantage économique pour aller de l'avant avec l'une ou l'autre de ces suggestions.

Ensuite, j'aimerais savoir dans quelle mesure cela va toucher la concurrence entre le Canada et les États-Unis.

**Le président :** Veuillez nous répondre par écrit.

**Le sénateur Black :** J'aimerais bien avoir une brève réponse, si c'est possible.

**M. O'Halloran :** Je peux répondre très brièvement.

Tout d'abord, le taux d'imposition est semblable pour les entreprises étrangères et les entreprises canadiennes. En Ontario, le taux général s'élève à 26,5 p. 100 ou moins pour une petite entreprise.

Le problème, c'est que si l'impôt est trop punitif sur le revenu passif et certaines autres mesures, on va se retrouver avec une économie de succursales, à mon avis, parce qu'il n'y aura aucun intérêt à laisser l'argent au Canada et à le réinvestir, compte tenu des changements proposés. En ce moment, les gens sont

reinvest, which is why there are \$200 billion or \$300 billion in passive assets.

**Senator Andreychuk:** This is a follow-up. I honestly didn't talk to Senator Black before this. It's public policy. The government introduced it saying it's unfair the way it is now and that someone who is employed should have the same tax advantages or disadvantages as a small business.

That's how it was originally sold, but as we've gone into this debate it's very complex. You're making a case that the fairness isn't between the employee and someone who is self-employed. It's between corporations.

Why did the government choose that? Did they explain to you that was their public policy? I understand when you start talking about corporations and U.S. branch offices. That makes sense if you want fairness, but they chose employees. Did they ever explain that to any of you? That's one of the conundrums I have in trying to get to public policy.

**Mr. Blatt:** No is the straight answer. The thought process was never explained. Had it been, perhaps we would be in a different position to discuss different issues, but that was not our experience, have sat with the minister four times in his office.

**Mr. Braid:** I will add that it's extremely important from a public policy perspective that governments create conditions for businesses, including small businesses in particular, to succeed. Small businesses create 75 per cent of the jobs in the country and philosophically there should be no concern about rewarding the risk that a small business owner takes on.

In terms of the broader macroeconomic context that Senator Black alluded to, it is really important to think of these changes in that context. We have potential tax reform in the U.S. that may or may not be achieved. That will mitigate, reduce or eliminate a competitive advantage that we have in Canada. We also quite clearly see that free trade or NAFTA negotiations are challenging, to say the least. I might suggest that we consider these changes in that broader economic context as well.

[Translation]

**Senator Forest:** Thank you for having travelled here to come to speak to us about your experience. I have a brief question about passive income. You say that it contributes to the investment of many small and medium businesses. In reality, when you look at the capitalization of passive income, 85 per cent of this income — which represents several billion dollars — is concentrated in 1.6 per cent of Canadian businesses. That concentration leads us to wonder if the \$50,000 allowance

encouragés à investir, et c'est la raison pour laquelle il y a entre 200 et 300 milliards de dollars en investissements passifs.

**La sénatrice Andreychuk :** J'aimerais en savoir davantage à ce sujet. En toute honnêteté, je n'ai pas parlé au sénateur Black avant la séance. Il s'agit de l'intérêt public. Le gouvernement a présenté ces mesures en disant qu'il y avait des iniquités et qu'une personne qui est employée devrait avoir les mêmes avantages ou désavantages fiscaux qu'une petite entreprise.

C'est ainsi qu'on nous a présenté l'idée, au départ, mais plus on en débat, plus on se rend compte que c'est complexe. Vous avez fait valoir que l'équité n'était pas entre l'employé et un travailleur autonome, mais plutôt entre les sociétés.

Pourquoi est-ce que le gouvernement nous a dit cela? Vous a-t-on expliqué les objectifs de politique publique? Vous avez parlé des sociétés et des succursales américaines. C'est logique lorsqu'on veut l'équité, mais il était question des employés. Est-ce qu'on vous l'a déjà expliqué? C'est un des problèmes que j'ai ici.

**M. Blatt :** En bref, la réponse est non. On ne nous a jamais expliqué le raisonnement derrière le processus. Si on l'avait fait, peut-être que notre opinion aurait été différente sur ces questions, mais ce n'est pas le cas, et nous nous sommes entretenus à quatre reprises avec le ministre.

**M. Braid :** J'ajouterais qu'il est extrêmement important, du point de vue de l'intérêt public, que le gouvernement crée des conditions pour permettre aux entreprises, y compris les petites entreprises, de prospérer. Les petites entreprises créent 75 p. 100 des emplois au pays et, en principe, il ne devrait pas y avoir de problème à récompenser les risques que prennent les propriétaires de petites entreprises.

Comme le sénateur Black l'a laissé entendre, il est très important de considérer ces changements dans le contexte macroéconomique. Il y a une réforme fiscale qui se profile à l'horizon aux États-Unis. Cela va atténuer, réduire ou encore éliminer l'avantage concurrentiel que nous avons au Canada. Visiblement, les négociations de libre-échange et de l'ALENA sont très complexes, c'est le moins qu'on puisse dire. Par conséquent, je crois qu'il faut percevoir ces changements dans le contexte macroéconomique.

[Français]

**Le sénateur Forest :** Merci de vous être déplacés pour nous parler de votre expérience. J'ai une brève question sur les revenus passifs. Vous nous dites qu'ils contribuent à l'investissement de nombreuses petites entreprises et PME. En réalité, lorsqu'on regarde la capitalisation des revenus passifs, 85 p. 100 de ces revenus — qui représentent plusieurs milliards — sont concentrés dans 1,6 p. 100 des entreprises canadiennes. Il n'y a pas là une concentration qui peut nous porter à nous interroger à savoir si la norme d'une exonération à 50 000 \$

threshold would have a positive impact on the majority of Canadian SMEs. Is that the case?

[*English*]

**The Chair:** On that question, could the four members of the panel follow up in writing to the clerk, please?

**Senator Oh:** My question is this: What will be the impact if the government proceeds without making any additional changes? And because of the impact of proposed changes on the capital market, will there be a flight of capital going out of the country?

The small business sector is probably one of the most important backbones of Canada's business. Many successful businesses actually started from corner stores, basements, garages, and worked their way up to become big corporations today.

Would you comment on how the tax changes will affect Canadian families?

**The Chair:** To the witnesses again, I'll have to interrupt because of the time frame of our committee.

Thank you very much for appearing. There is a possibility that we could call you back. Again, if you feel as we go forward that you want to add to the discussions and the study, please do not hesitate. We are looking forward to tabling the report before Christmas.

For the second panel we have the following witnesses: From BDO Canada, we have Rachel Gervais, Partner, GTA Group Tax Service Line Leader; from the Canadian Franchise Association, Ryan J. Eickmeier, Vice-President, Government Relations and Public Policy; and from the Canadian Home Builders' Association, Eric DenOuden, President.

Thank you very much for accepting the invitation to come to the Senate of Canada. I ask each of you to make your presentation for five minutes each and then senators will commence questions.

**Rachel Gervais, Partner, GTA Group Tax Service Line Leader, BDO Canada:** Thank you for the opportunity provided to BDO Canada LLP today. I am a tax partner with BDO, the Tax Service Line Leader for the Greater Toronto Area, and I sit on our firm's tax leadership board.

My practice, and BDO's practice as a whole, focuses specifically on owners/managers in Canadian-controlled private corporations, many of which are small and medium size businesses. As the majority of our business focuses on this market, we believe we have unique insight into this important

aurait un impact positif sur la majorité des PME canadiennes. Est-ce le cas?

[*Traduction*]

**Le président :** Nos quatre témoins pourraient-ils répondre à cette question par écrit?

**Le sénateur Oh :** Ma question est la suivante : quel sera l'impact si le gouvernement va de l'avant avec ces propositions sans les modifier? Et compte tenu de l'incidence des modifications proposées sur le marché des capitaux, va-t-on assister à une fuite de capitaux?

Les petites entreprises sont probablement l'un des plus importants piliers de l'économie canadienne. De nombreuses entreprises ont commencé dans des magasins du coin, des sous-sols ou des garages et sont aujourd'hui devenues de grandes sociétés.

Quelle sera l'incidence des changements fiscaux sur les familles canadiennes?

**Le président :** Malheureusement, je vais devoir vous arrêter ici, car nous n'avons plus de temps.

Je remercie infiniment les témoins de leur présence. Il est possible qu'on vous convoque de nouveau. Encore une fois, si vous souhaitez enrichir notre discussion et nous transmettre des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à le faire. Nous nous attendons à déposer notre rapport avant Noël.

Pour la deuxième partie de la séance, nous allons accueillir les témoins suivants : Mme Rachel Gervais, associée, chef des services en fiscalité du groupe de la RGT, à BDO Canada; M. Ryan J. Eickmeier, vice-président, Relations gouvernementales et politiques publiques, à l'Association canadienne de la franchise; et enfin, M. Eric DenOuden, président de l'Association canadienne des constructeurs d'habitations.

Merci beaucoup d'avoir accepté notre invitation à comparaître devant le comité sénatorial. Je demanderais à chacun d'entre vous de faire un exposé de cinq minutes, après quoi les sénateurs poseront leurs questions.

**Rachel Gervais, associée, chef des services en fiscalité du groupe de la RGT, BDO Canada :** Je vous remercie de me donner cette occasion de m'adresser à vous, au nom de BDO Canada. Je suis associée et chef des services en fiscalité du groupe de la région du Grand Toronto, et je siège au conseil d'administration de notre firme.

Dans ma pratique, et celle de BDO, je m'intéresse surtout aux propriétaires des sociétés privées sous contrôle canadien, dont bon nombre sont des PME. Étant donné que la majorité de nos activités sont axées sur ce marché, nous avons un point de vue unique sur ce segment important de l'économie canadienne, les

segment of the Canadian economy, the challenges they face, and the type of tax policies that we as a country need to properly support Canadian entrepreneurs.

Our firm formally responded to the July 18 proposed tax changes with a detailed submission on September 29, and a summarized version of that submission was sent to the clerk of this committee yesterday.

In light of the announcements made by the federal government last week, my time with you today is intended to summarize our firm's remaining concerns about the proposals and announcements. Our primary concern, which has been echoed by many of the submissions in your meetings to date, is the need for a thorough and comprehensive tax review with all relevant stakeholders before the introduction of any new legislation.

There are three primary reasons for such a review. Canada's tax system has not had a thorough review since the royal commission in 1966. Our tax code is overly complex and there seems to be widespread support for tax reform.

First, Canada needs tax reform to create a tax system that both helps Canadian businesses grow and thrive, while at the same time being fair to all Canadians. We have been and continue to be willing to work with the Canadian government, Canadian businesses and all relevant stakeholders in a thorough and comprehensive tax review.

With respect to the income sprinkling proposals in particular, we believe that proper analysis and recognition are needed to acknowledge how family members of a family business, both directly and indirectly, contribute to the growth and success of that business.

Family businesses involve all members of the family, not just the primary entrepreneur, where all contribute in different ways. Family businesses and entrepreneurs take risks and contribute to the growth of the Canadian economy in ways that salaried employees do not, including job creation. We believe the tax system should be designed to support these businesses in a manner that is fair to all Canadians.

Family business owners do not have safety nets to support them should their businesses fail and they often put family assets at risk, such as using the family home as collateral to guarantee business loans. We believe the tax system should recognize this. The proposals released and the announcements made last week do not appear to take into account the indirect contributions by family members.

difficultés auxquelles il est confronté et le type de politiques fiscales dont notre pays a besoin pour appuyer adéquatement les entrepreneurs canadiens.

À la suite des changements fiscaux proposés le 18 juillet, notre firme a présenté un mémoire détaillé le 29 septembre, dont une version abrégée a été transmise à la greffière du comité hier.

À la lumière des annonces faites par le gouvernement fédéral la semaine dernière, j'aimerais vous faire connaître aujourd'hui l'essentiel de nos préoccupations à l'égard des propositions. Tout d'abord, comme en ont fait état de nombreux témoins jusqu'à maintenant, il est nécessaire d'effectuer une révision complète et approfondie du régime fiscal, avec tous les intervenants, avant qu'on ne propose une nouvelle mesure législative.

Il y a trois principales raisons qui justifient une telle révision. Tout d'abord, le régime fiscal du Canada n'a pas été examiné en profondeur depuis la commission royale de 1966. Notre code fiscal est beaucoup trop complexe et il semble y avoir un appui généralisé pour cette réforme fiscale.

Le Canada a besoin d'une réforme fiscale pour créer un système qui permettra aux entreprises canadiennes de prospérer tout en étant juste envers tous les Canadiens. Nous sommes disposés à collaborer avec le gouvernement canadien, les entreprises canadiennes et tous les intéressés dans le cadre de cette révision complète du régime fiscal.

En ce qui concerne les propositions sur la répartition du revenu plus particulièrement, nous croyons qu'une analyse et une reconnaissance en bonne et due forme sont nécessaires pour déterminer dans quelle mesure les membres de la famille contribuent directement et indirectement à la croissance et au succès d'une entreprise familiale.

Les entreprises familiales font participer tous les membres de la famille, et pas seulement l'entrepreneur principal, mais l'apport de chacun est différent. Les entreprises familiales et les entrepreneurs prennent des risques et contribuent à la croissance de l'économie canadienne d'une manière différente des employés salariés, notamment par la création d'emplois. Nous croyons que le régime fiscal devrait permettre de soutenir ces entreprises d'une manière équitable pour tous les Canadiens.

Les propriétaires d'entreprise familiale n'ont aucun filet de sécurité pour les aider en cas de faillite de l'entreprise, et ils exposent souvent les biens familiaux à un risque, par exemple en utilisant la maison familiale comme garantie afin de contracter des prêts pour l'entreprise. Nous croyons que le régime fiscal devrait en tenir compte. Or, les propositions et annonces de la semaine dernière ne semblent pas prendre en compte les contributions indirectes des membres de la famille.

Any necessary changes to tax policy should also provide for a reasonable transition period to the new rules to give Canadian business owners time to make consequential changes to their structures. Appropriate transition periods are a key part of ensuring that any necessary tax policy changes are made in a fair manner. In particular, the income sprinkling proposals are said to be effective January 1. However, due to the timing of the consultation process that follows until the enactment of changes, there is great uncertainty as to the actions that taxpayers should take before 2018.

Our second major concern is the need for simple and clear legislation. Simplification of the tax rules should be a key component of any changes to tax policy. Our firm believes the current proposals fail on this count. The wording of the draft legislation in respect of income splitting, in particular the TOSI rules, are very complex, very broad, and in many cases very difficult to interpret. It won't be possible for small and medium size Canadian businesses to navigate these rules without tax specialists.

We also believe the reasonability tests that are being proposed will read to a great deal of uncertainty and disputes with the Canada Revenue Agency. That in turn will increase compliance costs for Canadian businesses.

Third, our last concern to raise with you today is with respect to the passive investment proposals. Last week the federal government announced it would move forward with measures but would exempt all past investments and income earned from those investments and provide an annual threshold of \$50,000. That's very welcome news but those approaches are still incredibly complex. Such measures will substantially increase tax compliance costs for private Canadian companies.

In closing, we'd like to highlight that we're concerned about Canada's competitiveness in light of these proposals. Competitive tax systems are fair, have efficiency in administration and low compliance costs. The U.K. has moved in this direction by simplifying its tax system and by reducing compliance costs. The U.S. intends to move in this direction as well.

We are not aware of any tax system in any other jurisdiction that applies reasonableness tests to dividends like have been proposed by our government. Canada's recent proposals in recent enacted legislation is incredibly complex. The proposed solutions do not give consideration to the impact of the tax

Tout changement à la politique fiscale en bonne et due forme doit également prévoir une période de transition raisonnable aux nouvelles règles, pour laisser aux propriétaires d'entreprises canadiennes le temps d'apporter des modifications corrélatives à leur structure. Des périodes de transition convenables sont essentielles pour s'assurer que les modifications incontournables à la politique fiscale sont apportées de manière équitable. Plus particulièrement, les propositions sur la répartition du revenu sont censées entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier. Cependant, en raison du moment choisi pour le processus de consultation qui se poursuivra jusqu'à l'adoption des changements, une grande incertitude plane sur les mesures que les contribuables doivent prendre avant 2018.

Notre deuxième préoccupation majeure est le besoin d'avoir une législation simple et claire. La simplification des règles fiscales devrait donc être à la base de toute modification à la politique fiscale. Notre cabinet estime toutefois que ce n'est pas le cas des propositions du gouvernement. Le libellé de l'avant-projet de loi sur la répartition du revenu, en particulier les règles relatives à l'impôt sur le revenu fractionné, est très complexe, très vaste et bien souvent très difficile à interpréter. Par conséquent, les petites et moyennes entreprises canadiennes, ou PME, ne pourront pas s'y retrouver sans l'aide de fiscalistes.

Nous croyons également que les tests de vraisemblance proposés engendreront beaucoup d'incertitude et de litiges au sein de l'Agence du revenu du Canada, ce qui augmentera par conséquent les coûts de conformité pour les entreprises canadiennes.

En troisième lieu, la dernière préoccupation que nous souhaitons vous exprimer aujourd'hui se rapporte aux propositions sur les placements passifs. La semaine dernière, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il irait de l'avant avec les mesures, mais qu'il exonérerait tous les placements antérieurs ainsi que les revenus tirés de ces investissements, puis qu'il fixerait le seuil annuel à 50 000 \$. C'est une excellente nouvelle, mais ces approches demeurent incroyablement complexes. En réalité, de telles mesures augmentent considérablement les coûts d'observation fiscale des entreprises canadiennes privées.

Pour terminer, nous aimerions souligner que la compétitivité du Canada nous préoccupe en raison de ces propositions. Les régimes fiscaux concurrentiels se caractérisent par une équité, une administration efficace et de faibles coûts de conformité. Le Royaume-Uni a adopté cette orientation en simplifiant son régime fiscal et en réduisant ses coûts de conformité. Les États-Unis ont également l'intention de leur emboîter le pas.

Nous ne connaissons aucun pays dont le régime fiscal applique des tests de vraisemblance aux dividendes comme ce que notre gouvernement propose. Les propositions récentes du Canada dans la loi adoptée dernièrement sont incroyablement complexes. Or, les solutions proposées ne tiennent aucunement compte de

system as a whole and we feel will significantly increase administration and compliance costs.

It's time for Canada to stand up for entrepreneurs and small and medium business owners and perform a comprehensive tax review that involves all stakeholders. Our firm strongly believe our tax system needs to be fair, simple and clear. We serve thousands of hardworking Canadian business owners, families and individuals who are true entrepreneurs and drivers of the Canadian economy. We welcome the opportunity to be part of such a study.

Thank you for hearing our views, and I look forward to answering your questions later.

**Ryan J. Eickmeier, Vice-President, Government Relations and Public Policy, Canadian Franchise Association:** I'm joined here today by our Chief Executive Officer and President Lorraine McLachlan.

I would like to thank the clerk and members of Standing Senate Committee on National Finance for the opportunity to appear today to speak about the franchise industry and our response to the proposed tax changes being studied.

The Canadian Franchise Association was founded in 1967 and for 50 years has promoted excellence in education to Canadians. To provide insights into the franchise sector in Canada, we're a thriving community that spans over 50 sectors, from automotives, educational services and restaurants, to health, home improvement and renovation, to hotels, retail, senior services and virtually everything in between. In reality, any business model that be exactly replicated can be a franchise.

In total, there are over 1,300 franchise brands in Canada, with an estimated 78,000 individual locations. It is important to note that franchising is not all big business. In fact, the majority of businesses that make up our sector, both the franchisors and the franchisees, are small businesses that directly and indirectly employ over 1 million Canadians. In many ways, franchising has become the new mom and pop.

Over the previous four years we have seen growth in franchising in every region in Canada in the number of franchise brands that operate there. That includes a 9.2 per cent increase in Atlantic Canada, a 2.3 per cent increase in Central Canada, a 20.5 per cent increase in the Prairies, a 5.6 per cent increase in the West and a 6.1 per cent increase in the North.

l'incidence du régime fiscal dans son ensemble, et nous estimons qu'elles augmenteront considérablement les coûts d'administration et de conformité.

Il est temps que le Canada prenne la défense des entrepreneurs et des propriétaires de PME, puis qu'il procède à un examen complet du régime fiscal en collaboration avec tous les intervenants. Notre cabinet croit fermement que notre régime fiscal doit être juste, simple et clair. Nous sommes au service de milliers de propriétaires d'entreprises, de familles et de personnes qui travaillent fort, de véritables entrepreneurs qui sont les moteurs de l'économie canadienne. Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de participer à une telle étude.

Merci d'avoir écouté notre point de vue. Je répondrai tout à l'heure à vos questions avec plaisir.

**Ryan J. Eickmeier, vice-président, Relations gouvernementales et politiques publiques, Association canadienne de la franchise :** Je suis accompagné aujourd'hui de Lorraine McLachlan, notre PDG.

J'aimerais remercier la greffière et les membres du Comité sénatorial permanent des finances nationales de me donner aujourd'hui l'occasion de vous parler du secteur de la franchise et de notre réaction aux modifications fiscales proposées qui sont à l'étude.

L'Association canadienne de la franchise a été fondée en 1967, et elle fait la promotion de l'excellence dans l'éducation auprès des Canadiens depuis 50 ans. Pour vous aider à mieux comprendre le domaine de la franchise au pays, sachez que nous sommes une communauté dynamique qui englobe plus de 50 secteurs, de l'automobile aux services éducatifs, en passant par les restaurants, la santé, l'amélioration domiciliaire, la rénovation, l'hôtellerie, la vente au détail, les services aux aînés et pratiquement tout le reste. En réalité, tout modèle d'entreprise pouvant être reproduit exactement peut devenir une franchise.

Au total, il existe plus de 1 300 marques franchisées au pays, ainsi qu'environ 78 000 emplacements. Il est important de noter que les franchises ne sont pas que de grosses entreprises. En fait, la majorité des entreprises de notre secteur, tant les franchiseurs que les franchisés, sont de petites entreprises qui emploient directement et indirectement plus d'un million de Canadiens. À bien des égards, la franchise est devenue la nouvelle entreprise familiale.

Au cours des quatre dernières années, nous avons constaté une croissance du secteur dans toutes les régions du pays, si l'on se fie au nombre de marques de franchise qui y sont en activité. Cela comprend une augmentation de 9,2 p. 100 au Canada atlantique, de 2,3 p. 100 dans le Centre du Canada, de 20,5 p. 100 dans les Prairies, de 5,6 p. 100 dans l'Ouest et de 6,1 p. 100 dans le Nord.

While joining a franchise certainly provides many advantages of being part of an established, proven recognized branding system, it is not a golden ticket. The tens of thousands of Canadians who are successful in this model invest significant amounts of sweat equity and reinvest capital into their business to modernize, expand and open new locations, all to the benefit of new employment and economic activity.

Franchisees are also active in the communities they operate in across Canada, sponsoring sports teams and donating to local initiatives and charities, further extending their positive contributions.

With a clear understanding of the franchise sector in Canada now established, my comments today focus on the need to ensure we are fostering a small business environment that encourages entrepreneurship. I can attest that our members have been deeply concerned over the past three months as the consultation around these proposed tax changes have unfolded.

For franchisees across the country, it is critical they are able to access and retain a certain level of liquidity to reinvest in their business, save for a rainy day, and ride out slower times. For prospective franchisees or franchise systems looking to open their first unit in Canada, we've heard directly that uncertainty in government policy and continued cost increases like hydro rates and minimum wage increases act as a deterrent for investment.

In challenging economic times for many regions in the country, we encourage the federal government to do all they can to create an economic environment that allows small business owners to thrive and is attractive to those outside our borders looking to do business in our country.

I'm pleased to share that our members did indeed breathe somewhat of a sigh of relief last week when new tax fairness measures were announced. It has become clear that the target of the government is not hardworking small business owners like franchisees across the country. We commend the government for listening to Canadians on the topic. We hope they continue to do so.

We would also like to express our support for the planned reduction of the small business tax rate. That being said, we strongly recommend that the government be mindful of placing additional red tape and regulatory burden on small business owners as they introduce new requirements, particularly a meaningful contribution test for income sprinkling.

Même si l'adhésion à une franchise offre assurément de nombreux avantages, comme faire partie du réseau d'une marque établie, éprouvée et reconnue, ce n'est pas un gage de réussite. Les dizaines de milliers de Canadiens qui réussissent dans ce modèle investissent énormément de travail et réinvestissent des capitaux dans l'entreprise pour la moderniser, l'agrandir et ouvrir de nouveaux emplacements, ce qui crée de nouveaux emplois et génère de l'activité économique.

Les franchisés sont également actifs dans leurs collectivités d'un bout à l'autre du pays : ils parrainent des équipes sportives et font des dons à des initiatives et organismes de bienfaisance locaux, ce qui accroît encore leur contribution positive.

Puisque vous avez maintenant une meilleure compréhension du secteur de la franchise au Canada, je parlerai aujourd'hui du besoin de favoriser un milieu de la petite entreprise qui encourage l'entrepreneuriat. Je peux vous assurer que nos membres ont été très inquiets ces trois derniers mois, en raison des consultations sur les modifications fiscales proposées.

Pour les franchisés de partout au pays, il est essentiel d'avoir accès à un certain niveau de liquidité et de pouvoir conserver l'argent pour réinvestir dans l'entreprise, épargner en vue des temps difficiles et passer à travers les périodes plus calmes. Les éventuels franchisés ou les réseaux de franchises qui veulent ouvrir leur première adresse au Canada nous ont dit directement que l'incertitude des politiques gouvernementales et les hausses constantes des coûts, comme les tarifs d'électricité et le salaire minimum, dissuadent les investissements.

Dans le contexte économique difficile de nombreuses régions canadiennes, nous encourageons le gouvernement fédéral à tout faire pour créer un environnement économique permettant aux propriétaires de petites entreprises de prospérer, et attirant les étrangers qui cherchent à faire des affaires dans notre pays.

Je suis ravi de dire que nos membres ont bel et bien poussé un soupir de soulagement la semaine dernière, lorsque les nouvelles mesures d'équité fiscale ont été annoncées. Il est désormais clair que la cible du gouvernement n'est pas les propriétaires de petites entreprises qui travaillent fort, comme les franchisés d'un bout à l'autre du pays. Nous félicitons le gouvernement d'avoir écouté les Canadiens à ce sujet. Nous espérons qu'il continuera ainsi.

Nous aimerions également préciser que nous appuyons la réduction prévue du taux d'imposition des petites entreprises. Cela dit, nous recommandons fortement au gouvernement d'être conscient des formalités administratives et du fardeau réglementaire supplémentaires qu'il impose aux propriétaires de petites entreprises lors de l'introduction de nouvelles exigences, particulièrement en ce qui a trait au critère d'une contribution valable pour la répartition du revenu.



We are hopeful that this committee will ensure these tax proposals will not negatively impact small businesses in the country instead of allowing them to thrive.

In closing and on behalf of the Canadian franchise industry, I thank the committee for their in-depth study. This is precisely the type of proposal that the Senate, with your collective private sector background, stands to contribute greatly to. I look forward to answering the questions you may have.

**Eric DenOuden, President, Canadian Home Builders' Association:** The Canadian Home Builders' Association is an association of some 8,600 company members. I am joined here today with Jason Burggraaf from our national office staff. We only have a few short moments for the opening statements, so I will make those. Afterward, we are both available to answer any questions that you may have.

Although the government has announced some adjustments to its proposed tax changes, my fellow builders and I still have a number of concerns as we move forward. The residential construction and renovation industry is made up mainly of small, family-run businesses. Some 83 per cent of construction, renovation and associated speciality trade firms have nine or fewer employees, accounting for approximately two-thirds of all on-site employment.

The residential industry is cyclical in nature and vulnerable to regional economic conditions. The fragmented nature of its trade and subtrade work, and importantly the liability issues that come with the job, have meant that the industry has always largely consisted of small companies and incorporated individuals. These two factors mean that the industry is particularly sensitive to changes in the business environment.

When the government's plans were initially announced, we were concerned that well accepted standard practices in our industry were under considerable threat: practices like your family's important involvement in the business, carrying considerable equity that could be liquefied quickly like GICs to take advantage of business opportunities such as purchasing land, and having the kids buy you out to help fund your retirement. We are pleased to see the government acknowledge these concerns in its announcements last week and make attempts to address them.

There are still numerous details to be clarified by the government before we can fully analyze the impact of specific rules around income sprinkling and passive investments. We hope the new rules on income sprinkling recognize the dynamic

Nous espérons que votre comité veillera à ce que ces propositions fiscales n'aient aucune répercussion négative sur les petites entreprises du pays et leur permettent plutôt de prospérer.

Pour terminer, au nom de l'industrie canadienne de la franchise, je remercie le comité de son étude approfondie. C'est précisément le genre de proposition à laquelle le Sénat peut grandement contribuer, compte tenu de votre expérience collective dans le secteur privé. Je répondrai à vos questions avec plaisir.

**Eric DenOuden, président, Association canadienne des constructeurs d'habitations :** L'Association canadienne des constructeurs d'habitations compte quelque 8 600 entreprises membres. Je suis accompagné aujourd'hui de Jason Burggraaf, de notre bureau national. Puisque nous avons peu de temps pour la déclaration liminaire, je vais d'abord vous la présenter. Par la suite, nous serons tous les deux disposés à répondre aux questions que vous pourriez avoir.

Même si le gouvernement a annoncé certaines rectifications aux modifications fiscales qu'il a proposées, mes confrères constructeurs et moi-même avons encore un certain nombre de craintes pour la suite des choses. L'industrie de la construction et de la rénovation résidentielle se compose principalement de petites entreprises familiales. Quelque 83 p. 100 des entreprises en construction, en rénovation et en métiers spécialisés connexes comptent neuf employés ou moins, ce qui représente environ les deux tiers de tous les emplois sur place.

L'industrie résidentielle est cyclique et à la merci des conditions économiques régionales. Compte tenu de la nature fragmentée des travaux de métiers et de second œuvre, et surtout des questions de responsabilité qui accompagnent le travail, l'industrie a toujours été composée principalement de petites entreprises et de personnes constituées en personnes morales. Ces deux facteurs font en sorte que l'industrie est particulièrement sensible aux changements du milieu des affaires.

Lorsque les plans du gouvernement ont été annoncés, nous craignons que des pratiques normales et bien acceptées dans notre secteur soient sérieusement menacées. Je pense notamment à la participation importante de la famille dans l'entreprise, à la possession de capitaux considérables pouvant être transformés rapidement en liquidité, comme des certificats de placement garanti, ou CPG, afin de profiter d'occasions commerciales comme l'achat de terres, et à la possibilité que les enfants rachètent l'entreprise pour financer la retraite. Nous sommes heureux de constater que le gouvernement a tenu compte de ces inquiétudes dans ses annonces de la semaine dernière, et qu'il tente de rectifier le tir.

Le gouvernement doit encore préciser de nombreux détails avant que nous puissions analyser exhaustivement l'effet des règles précises sur la répartition du revenu et les placements passifs. Nous espérons que les nouvelles règles sur la répartition

contribution of family members to a business. We are encouraged by the government's references to capital and equity contributions as well as taking on financial risk in determining meaningful contributions to creating and running a business. We will also work to ensure that the red tape burden for businesses in our industry resulting from these tax changes does not increase.

In terms of passive income, we are pleased that the government recognized passive investments within a corporation are a critical tool for residential construction business. Such investments are essential to manage risk, operate efficiently and effectively, and plan for the future.

We hope the government will agree to periodically revising the passive income threshold to ensure that it is targeting only the very top earners and at the same time limiting impact on the real business requirements for passive investments.

As well, there will be new rounds of discussion and consultation, a process CHBA looks forward to participating in, on how to address what the government sees as a problem, issues related to intergenerational transfers of business ownership.

Finally, while the plans to reduce the small business tax rate are welcome, the benefit is lessened when you consider the discontinuation of the small business job credit at the beginning of this year. While overall EI premiums were lowered, because of the loss of the credit, EI premiums for small business actually went up.

As has been observed by others when considering the government's plans last week, downside protection is more important to small businesses than a lower tax rate. Lower taxation of profits certainly helps when business is good, but it doesn't help when business is bad.

In a similar way, uncertainty is always bad for business, and the government's proposals have created a great deal of uncertainty within the industry. The uncertainty is still with us today.

It is imperative that the government release final and detailed rules and implementation time frames for the provisions that are moving ahead, so that businesses can make any necessary adjustments.

It is also critical for the Department of Finance, Canada Revenue Agency and private industry to work together to ensure that interpretation guidance for the legislation is clear, so that

des revenus tiennent compte de l'apport dynamique des membres de la famille au sein d'une entreprise. Nous trouvons encourageant que le gouvernement fasse référence aux apports en capitaux et en capitaux propres, ainsi qu'à la prise de risques financiers pour déterminer les contributions importantes à la création et à la gestion d'une entreprise. Nous veillerons également à ce que le fardeau administratif des entreprises de notre industrie n'augmente pas en raison des changements fiscaux.

En ce qui concerne le revenu passif, nous sommes ravis que le gouvernement reconnaisse que les investissements passifs d'une société constituent un outil essentiel dans le milieu de la construction résidentielle. De tels investissements sont cruciaux pour gérer les risques, fonctionner efficacement et planifier l'avenir.

Nous espérons que le gouvernement accepte de réviser périodiquement le seuil de revenu passif pour ne viser que les plus hauts revenus, et pour limiter l'incidence sur les véritables exigences en matière de placements passifs que les entreprises doivent respecter.

Il y aura également de nouveaux cycles de discussions et de consultations, auxquelles l'association espère participer, qui porteront sur les façons de régler la question du transfert d'entreprise entre générations, que le gouvernement considère comme problématique.

Enfin, même si nous accueillons favorablement la réduction du taux d'imposition des petites entreprises, l'avantage est moindre lorsqu'on tient compte de l'élimination du crédit pour l'emploi visant les petites entreprises en début d'année. Alors que les cotisations générales à l'assurance-emploi ont été réduites, celles des petites entreprises ont plutôt augmenté en raison de la perte de ce crédit.

Comme d'autres l'ont observé à l'examen des plans du gouvernement la semaine dernière, il est plus important de protéger les petites entreprises des effets négatifs que d'abaisser leur taux d'imposition. Baisser l'imposition des bénéfices aide bel et bien quand les affaires vont bon train, mais pas quand les temps sont durs.

De même, l'incertitude est toujours mauvaise pour les affaires, et les propositions du gouvernement en ont créé beaucoup au sein de l'industrie. Cette incertitude plane toujours aujourd'hui.

Le gouvernement doit absolument édicter des règles définitives et détaillées et prévoir un délai de mise en œuvre pour les dispositions à venir, afin que les entreprises puissent faire les ajustements nécessaires.

Il est également essentiel que le ministère des Finances, l'Agence du revenu du Canada, ou ARC, et le secteur privé collaborent de sorte que les directives d'interprétation de la loi

implementing the new rules does not create confusion and a whole set of new problems.

CHBA and CRA have done great work together to address the underground economy in residential construction and renovation, but higher tax rates and perceived unfairness are known to drive more cash deals. It would be a shame if the result of tax changes was more people operating illegally and therefore government realizing less tax revenue.

We are pleased that the government is adjusting course in light of the concerns raised by CHBA and other business organizations but more needs to be done.

We are ready to fulfill our commitment to engage in meaningful consultations to address areas the government sees problematic in relation to tax policy. Our goal, one I would expect is shared by the government, is to ensure the integrity of our tax system without harming the viability and vitality of small businesses across the country.

Thank you for giving me the opportunity to speak to you and your ongoing interest in this issue.

**The Chair:** Thank you.

**Senator Pratte:** My question is for Ms. Gervais. First of all, your firm is asking for a thorough and comprehensive review of the complexity of the tax regime, if I understand correctly.

Are there other aspects of the Income Tax Act that you would like to be looked at besides its complexity? On the complexity, are there specific aspects that you would like such a review to look at?

Could you provide us with some examples of the complexity of the act? If you can't give us examples right away, maybe you could provide that to the clerk. That would be very helpful for us.

**Ms. Gervais:** Certainly. I can speak to a couple of measures that have been enacted over the last number of years. The small business deduction rules were expanded and with that became layer upon layer of legislation that you have to walk through. That would be one area where it seems that each round of legislation we have introduced is incredibly broad and sometimes has unintended consequences.

It would be wonderful if the tax community as a whole could work together in advance of legislation being passed, so that you're working through some of those unintended consequences before they become unintended consequences. That would

soient claires, et que la mise en œuvre des nouvelles règles ne crée ni de confusion ni une série de nouveaux problèmes.

L'ACCH et l'ARC ont accompli de grandes choses ensemble pour contrer l'économie clandestine du domaine de la construction et de la rénovation résidentielles, mais on sait que les taux d'imposition supérieurs et l'injustice perçue favorisent les transactions en argent comptant. Il serait dommage que des changements fiscaux incitent plus de gens à fonctionner dans l'illégalité, ce qui diminuerait les recettes fiscales du gouvernement.

Nous sommes heureux que le gouvernement rectifie le tir à la lumière des préoccupations soulevées par l'ACCH et d'autres organisations d'entreprises, mais il reste encore beaucoup de pain sur la planche.

Nous sommes prêts à honorer notre engagement et à participer à des consultations sérieuses afin de parler des domaines que le gouvernement considère comme problématiques en matière de politique fiscale. Notre objectif, qui, je l'espère, est aussi celui du gouvernement, est de préserver l'intégrité de notre régime fiscal sans nuire ni à la viabilité ni à la vitalité des petites entreprises de partout au pays.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de vous parler, et de continuer à vous intéresser à cette question.

**Le président :** Merci.

**Le sénateur Pratte :** Ma question s'adresse à Mme Gervais. Premièrement, j'en comprends que votre cabinet demande un examen approfondi et complet sur la complexité du régime fiscal.

Y a-t-il d'autres aspects de la Loi de l'impôt sur le revenu que vous aimeriez que nous examinions, en plus de sa complexité? En ce qui concerne la complexité, y a-t-il des volets précis auxquels vous aimeriez que l'examen s'attarde?

Pourriez-vous nous donner quelques exemples de la complexité de la loi? Si vous ne pouvez pas le faire maintenant, vous pourrez faire parvenir votre réponse à la greffière. Cela nous serait fort utile.

**Mme Gervais :** Bien sûr. Je peux parler de quelques mesures qui ont été adoptées ces dernières années. La portée des règles sur la déduction accordée aux petites entreprises a été élargie, de sorte qu'il faut désormais composer avec une série de couches législatives. C'est un des domaines où il semble que chaque nouvelle série de mesures législatives adoptée est incroyablement vaste et entraîne parfois des conséquences non voulues.

Il serait merveilleux que l'ensemble du milieu fiscal collabore avant l'adoption des lois afin de régler certaines conséquences imprévues avant qu'elles ne deviennent la réalité. Il faudrait réunir les représentants du gouvernement, le milieu des affaires,

include government officials, the business community, tax professionals, and the Canada Revenue Agency. We need to come together and work through the perceived problems to come up with appropriate, clear solutions that don't have broad or far-reaching unintended consequences.

An area that was introduced and revamped was the safe income proposals in subsection 55(2). That seems to again have become very broad reaching, potentially attacking transactions that weren't intended to be picked up by those changes in the legislation.

That would be a couple of areas that we would welcome. Again, it comes back to our firm as a whole and the taxpayer community as a whole stand behind needing to close down any abuses, but as a community we need to work together to come to solutions, rather than receiving a round of proposed legislation that has complex unintended consequences that we are then trying to fix after the fact.

**Senator Pratte:** You are referring to the focus of that review, royal commission, task force or whatever. The focus of the Carter Commission was equity.

**Ms. Gervais:** Right.

**Senator Pratte:** I understand the focus of the review you are asking for is to simplify the system.

**Ms. Gervais:** Simplifying the system, yes. I would actually suggest as well that taking a look at the taxing unit again would be something that BDO would stand behind. A lot of complications in the Income Tax Act would be solved if the taxing unit was investigated again. Potentially, is it a spousal unit or a family unit, rather than just the unit of an individual?

**Senator Pratte:** That would be a major change.

**Ms. Gervais:** That would be a major change.

**Senator Pratte:** Thank you very much.

**Senator Eaton:** As the government has often said, this is about fairness, but perhaps you can explain to me what I have trouble with. Passive income is currently taxed upfront at a combined federal and provincial rate of 50 per cent. It is then further taxed when the income becomes personal income. No Canadian small business person opposes paying tax, but eliminating the line between small business and corporate income and personal income will create a disincentive.

I thought we were trying to become more productive and more competitive. Do you agree with that statement or not?

les fiscalistes et l'ARC. Ensemble, ces gens doivent passer en revue les défis perçus afin de trouver des solutions adéquates et claires qui n'auront pas de conséquences imprévues de vaste portée ou profondes.

Les propositions sur le revenu protégé qu'on retrouve au paragraphe 55(2) font partie des dispositions qui ont été introduites et remaniées. Encore une fois, ces dispositions semblent être devenues très vastes, et englobent possiblement des transactions qui ne devaient pas être touchées par ces modifications législatives.

Voilà deux ou trois domaines desquels un examen serait le bienvenu. Encore une fois, l'ensemble de notre cabinet et des contribuables reconnaissent la nécessité de mettre fin aux abus, mais le milieu doit se serrer les coudes pour trouver des solutions, plutôt que de recevoir une série de propositions législatives entraînant des conséquences complexes et non voulues que nous essayons ensuite de corriger.

**Le sénateur Pratte :** Vous parlez de l'orientation de cet examen, de la commission royale, du groupe de travail ou de quoi que ce soit d'autre. L'objectif de la commission Carter était l'équité.

**Mme Gervais :** En effet.

**Le sénateur Pratte :** D'après ce que je comprends, vous demandez une étude qui met l'accent sur la simplification du système.

**Mme Gervais :** Sur la simplification du système, oui. Je dirais également que BDO appuierait un nouvel examen de l'entité fiscale, ce qui permettrait d'éliminer de nombreuses complications dans la Loi de l'impôt sur le revenu. Est-il possible que ce soit une entité conjugale ou familiale, plutôt qu'une simple entité individuelle?

**Le sénateur Pratte :** Ce serait un changement majeur.

**Mme Gervais :** En effet, le changement serait majeur.

**Le sénateur Pratte :** Merci beaucoup.

**La sénatrice Eaton :** Comme l'a souvent dit le gouvernement, c'est une question d'équité, mais vous pourriez peut-être m'expliquer ce qui m'est difficile à comprendre. À l'heure actuelle, le revenu passif est préalablement imposé à un taux fédéral et provincial combiné de 50 p. 100. Est-ce ensuite imposé davantage lorsqu'il devient le revenu d'un particulier. Aucun propriétaire canadien de petite entreprise ne s'oppose aux impôts, mais l'élimination de la distinction entre le revenu d'une petite entreprise et le revenu d'un particulier se traduira par un effet dissuasif.

Je croyais que nous tentions d'être plus productifs et plus concurrentiels. Souscrivez-vous à cet énoncé?

**Ms. Gervais:** Can you repeat the statement for me?

**Senator Eaton:** The statement that income becomes personal income tax. If you have a small business you're taxed upfront, combined federally and provincially, at 50 per cent. As soon as the income becomes personal tax, you're taxed again.

**Ms. Gervais:** Right.

**Senator Eaton:** How does that help our competitiveness?

**Ms. Gervais:** For small business income it's approximately 15 per cent that would be taxed upfront. The issue there is that you're talking about the passive income and the tax rate that applies to passive income.

**Senator Eaton:** It says tax on passive income is taxed.

**Ms. Gervais:** That is intended to decentivize businesses from using corporations to gain passive income. I agree with you that the system we have in place today does have measures in place already. If you choose to use your corporations to hold passive investments, you should be treated like an individual that would pay a high personal tax rate.

**Senator Eaton:** If I'm a small franchise owner and I want to buy another franchise opportunity down the road, I will obviously go into my passive income or my savings to buy the next franchise, right? However, if that's being taxed, or I'm not allowed to accumulate very much of it, that will decentivize.

**Mr. Eickmeier:** I'll comment on how franchisees use passive investment now. We've been told by our members that in many cases it's a future growth opportunity. It takes them many years to get to the point where they have the ability to use passive income. At that point it becomes a vehicle for them to expand or to grow. They are at a point in their business where they're running now. They spend 20 years building it —

**Senator Eaton:** And paying off debt.

**Mr. Eickmeier:** — paying off debt and putting kids through school. They're at a point now where they can become a major employer by expanding, growing and reinvesting.

That's where it comes into play for franchises. It is a vehicle that some of the larger franchisees in the country use.

**Ms. Gervais:** Even if we agreed that a \$50,000 annual limit for investment income was something that mattered greatly to small and medium size enterprises, we have a concern with how

**Mme Gervais :** Pouvez-vous me répéter l'énoncé?

**La sénatrice Eaton :** Le revenu obtenu ainsi devient un impôt sur le revenu d'un particulier. Le propriétaire d'une petite entreprise est préalablement imposé à un taux fédéral et provincial combiné de 50 p. 100. Dès que le revenu devient un revenu personnel, vous êtes imposé de nouveau.

**Mme Gervais :** Je vois.

**La sénatrice Eaton :** De quelle façon est-ce que cela contribue à notre compétitivité?

**Mme Gervais :** Le revenu des petites entreprises serait préalablement imposé à un taux d'environ 15 p. 100. Le problème ici, c'est que vous parlez du revenu passif et de son taux d'imposition.

**La sénatrice Eaton :** Il est écrit que l'impôt sur le revenu passif est imposé.

**Mme Gervais :** L'objectif est de dissuader les entreprises de se servir du statut de société pour obtenir un revenu passif. Je conviens comme vous qu'il existe déjà des mesures dans le système actuel. Lorsqu'on décide de recourir à des sociétés pour avoir des placements passifs, on devrait être considéré comme un particulier assujéti à un taux d'imposition personnel élevé.

**La sénatrice Eaton :** Si un petit franchisé veut acheter une autre franchise dans la même rue, il se servira évidemment de son revenu passif ou de ses économies, n'est-ce pas? Cependant, si c'est imposé, ou s'il n'est pas autorisé à en accumuler beaucoup, il y aura un effet dissuasif.

**M. Eickmeier :** Je vais parler de la façon dont les franchisés ont actuellement recours à des placements passifs. Nos membres nous ont dit que dans bien des cas, c'est une possibilité future de croissance. Il leur faut de nombreuses années pour en arriver au point où ils peuvent se servir du revenu passif. Cela devient alors pour eux un outil pour prendre de l'expansion. Ils sont arrivés à cette étape du développement de leur entreprise. Ils ont passé 20 ans à la bâtir...

**La sénatrice Eaton :** Et à payer des dettes.

**M. Eickmeier :** ... et à payer des dettes, les études de leurs enfants. Ils sont maintenant arrivés au point où ils peuvent devenir un grand employeur en prenant de l'expansion et en réinvestissant.

C'est à cette étape-là que cela entre en ligne de jeu pour les franchises. C'est un outil utilisé par certains des plus grands franchisés au pays.

**Mme Gervais :** Même si nous nous entendions pour dire qu'une limite annuelle de 50 000 \$ pour les revenus de placement était une chose très importante pour les PME, nous

those small and medium size enterprises will actually comply with such measures.

We will now be faced with potentially four different corporate tax rates for a small and medium size enterprise business. They will have the small business rate that they're faced with. If they are over the small business limit, they will be faced with the general corporate tax rates as well.

We have a refundable tax system in existence already with respect to passive investments for Canadian-controlled private corporations. Then potentially we could go to this fourth measure where anything over the \$50,000 annual limit has to be complied with as well. It's a complex web of a four-tiered system that they will be faced with.

**Senator Eaton:** The \$50,000 number seems pretty subjective. You can have a bad year or a medium year when you save \$25,000, or you can have a great year when you have \$75,000 but you can't because it's \$50,000.

**Ms. Gervais:** Nothing has been said so far as to what happens if a business falls into that one year and does not the next. There is no cumulateness to the measure.

**Senator Eaton:** This is not always, as we know. Thank you.

**Ms. Gervais:** Exactly.

[*Translation*]

**Senator Forest:** I think that the issue of passive income is complex, because 85 per cent of the capitalization is in the hands of 1.6 per cent of companies. As for your members, the franchisees, I presume they are not necessarily part of that 1.6 per cent. The \$50,000 amount would come out of the capitalization and not out of projected investment. Did I understand correctly?

[*English*]

**Mr. Eickmeier:** Likely not for the majority of franchisees. As we mentioned, the majority of them are small business owners themselves. The greater majority are single unit or single location owners. They likely would not be in that 1 per cent or even the top 3 per cent, which is where we breathed a sigh of relief last week when we saw clarification on that.

With that said, there are some, such as those who have been highly successful in the model and have grown to multiple, double-digit locations. They have the ability to get there. That's

serions néanmoins préoccupés par la façon dont ces entreprises se conformeraient à ces mesures.

Il est maintenant possible que nous nous retrouvions avec quatre taux distincts d'imposition des PME. Elles seront assujetties au taux d'imposition des petites entreprises. Lorsqu'elles dépassent la limite de revenu admissible, elles seront également assujetties aux taux généraux d'imposition des sociétés.

Nous avons déjà en place un système de crédits d'impôt au titre des placements passifs pour les sociétés privées sous contrôle canadien. Il est ensuite possible que nous ayons cette quatrième mesure selon laquelle tout ce qui dépasse la limite annuelle de 50 000 \$ serait également visé. Ce système à quatre niveaux est un écheveau complexe avec lequel les entreprises devront composer.

**La sénatrice Eaton :** Le montant de 50 000 \$ semble très subjectif. On peut avoir une mauvaise année ou une année moyenne pendant laquelle on économise 25 000 \$, ou on peut avoir une excellente année à 75 000 \$, mais ce ne serait pas possible à cause de la limite de 50 000 \$.

**Mme Gervais :** Jusqu'à maintenant, rien n'a été dit à propos de ce qui se produit lorsqu'une entreprise est visée une année, mais pas la suivante. La mesure ne propose pas de limite cumulative.

**La sénatrice Eaton :** Ce n'est pas toujours ainsi, comme nous le savons. Merci.

**Mme Gervais :** Tout à fait.

[*Français*]

**Le sénateur Forest :** Je pense que la question du revenu passif est complexe, car 85 p. 100 de la capitalisation est entre les mains de 1,6 p. 100 des entreprises. En ce qui concerne vos membres, les franchisés, je présume qu'ils ne font pas nécessairement partie des 1,6 p. 100. Le montant de 50 000 \$ est ce qui sera prélevé de la capitalisation et non pas ce qui sera injecté. Ai-je bien compris?

[*Traduction*]

**M. Eickmeier :** Probablement pas pour la majorité des franchisés. Comme nous l'avons mentionné, la majorité d'entre eux sont eux-mêmes des propriétaires de petite entreprise. La grande majorité d'entre eux ne possèdent qu'un commerce. Ils sont peu susceptibles de faire partie du 1 p. 100 ou même du 3 p. 100 au sommet. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons poussé un soupir de soulagement la semaine dernière lorsque des précisions ont été apportées à ce sujet.

Cela dit, il y en a certains, comme ceux qui ont connu beaucoup de succès dans le modèle, qui ont pris de l'expansion jusqu'à avoir au moins 10 établissements. Ils peuvent en arriver

where they would potentially see additional restrictions on their use of passive income.

[*Translation*]

**Senator Forest:** In fact, since we became aware of these changes last week, the majority of comments we have heard indicate that they seem to be well received. The application rules are worrisome, however. Is the important issue today to ensure that the CRA will be able to clearly define the application rules, in light of how it functions, given that it may make a judgment concerning an enterprise that will then have to defend itself later? Is one of the main issues to obtain specific rules from the CRA concerning the application of amendments to tax legislation?

[*English*]

**Ms. Gervais:** I can definitely speak to that. That is one of our primary concerns. With respect to the TOSI rules that have been suggested, the reasonableness test, or what causes some great concern, we fear that it will be a big burden on Canadian small businesses to work with the Canada Revenue Agency unless there is clear guidance provided either in the legislation itself or in administrative commentary that would be necessary.

The Canada Revenue Agency is responsible for enforcing the legislation. They need to have a clear understanding of exactly which transactions and situations are expected to be caught by these new rules and which ones are not.

We absolutely share that there needs to be either clear administrative guidance or something right in the legislation on how these things will work.

**Mr. Eickmeier:** CFA would agree, as well.

**Mr. DenOuden:** From Home Builder's, it's a cyclical industry and we definitely would want to see that amount indexed. We too alluded to the fact that we need to make sure that the guidance for the legislation is very clear and not ambiguous when we implement new rules to make it fair, open and honest for everybody.

**Senator Marshall:** I have a question on passive income. When the initial proposal came out, there was quite a lot of pushback and then, of course, the government came back and they established the \$50,000 threshold.

We still don't know what the transitional rules are, but based on discussions with other witnesses we know that it will probably inhibit some companies from growing. We're getting

là. C'est à ce stade qu'ils pourraient être assujettis à des restrictions supplémentaires visant l'utilisation de leur revenu passif.

[*Français*]

**Le sénateur Forest :** En fait, depuis qu'on a pris connaissance des modifications la semaine dernière, selon la majorité des commentaires qu'on a reçus à ce sujet, les modifications semblent être appréciées. Ce qui est très inquiétant, ce sont les règles d'application. L'enjeu majeur aujourd'hui est-il de faire en sorte que l'ARC puisse définir clairement les règles d'application, compte tenu de la façon dont elle fonctionne, où elle porte un jugement sur une entreprise dont il faut se défendre plus tard? Est-ce que l'un des enjeux principaux est d'obtenir de l'ARC des règles précises sur l'application des modifications à la loi fiscale?

[*Traduction*]

**Mme Gervais :** Je peux sans aucun doute en parler. C'est une de nos principales préoccupations. En ce qui a trait aux règles proposées concernant l'impôt sur le revenu fractionné, le test de vraisemblance, ou ce qui nous préoccupe grandement, c'est la crainte que le travail avec l'Agence du revenu du Canada devienne un lourd fardeau pour les petites entreprises canadiennes à moins que la loi ou des observations administratives donnent des indications claires, ce qui serait nécessaire.

L'Agence du revenu du Canada est responsable de l'application de la loi. On doit savoir exactement quelles transactions ou situations seraient visées par ces nouvelles règles, et ce qui ne le serait pas.

Nous sommes tout à fait du même avis quant au besoin d'avoir soit une orientation administrative claire, soit quelque chose de bon dans la loi en ce qui concerne le fonctionnement de ces mesures.

**M. Eickmeier :** L'ACF est du même avis.

**M. DenOuden :** L'industrie des constructeurs d'habitations est cyclique, et nous aimerions sans aucun doute voir l'indexation de ce montant. Nous avons également fait allusion au fait que nous devons veiller à ce que les indications dans la loi soient très claires et non ambiguës lorsque nous mettons en œuvre de nouvelles règles pour que ce soit juste, ouvert et honnête pour tout le monde.

**La sénatrice Marshall :** J'ai une question sur le revenu de placement passif. Lorsque la proposition initiale a été publiée, il y a eu beaucoup de résistance, et le gouvernement a ensuite établi le seuil de 50 000 \$.

Nous ne connaissons toujours pas les règles de transition, mais selon les discussions que nous avons eues avec d'autres témoins, nous savons que cela empêchera probablement certaines

mixed messages. Some witnesses are saying it's a good thing, and then others are a bit more hesitant about whether or not it is.

Is it a good thing or is it not a good thing?

**Ms. Gervais:** I think it's a move in the right direction. I do believe that many small businesses will be able to take advantage of that threshold. The issue comes with the complexity of administering it. They've mentioned that all past investments and the income off those past investments will not be captured. Then you will also have an annual \$50,000 income exemption.

Small businesses are now faced with having to deal with those three concepts. We haven't seen anything in legislation yet as to how that would work, but I think that is the reaction. It's welcome news to many small businesses that there's a threshold. The issue is how will we deal on an annual basis with that threshold and with the costs of annual tax compliance that are to greatly increase.

**Senator Marshall:** You feel that what has been said with regard to the transitional aspect is satisfactory and doesn't raise any concerns from your point of view.

**Ms. Gervais:** The words they used when they said that all past investments would not be captured in the income off of those are welcome words, but we have to see what comes out in suggested measures as to how that will actually work.

**Senator Marshall:** Are there any other comments from the other two witnesses?

**Mr. Eickmeier:** Just to add to that, one of the comments we've received from our members is that this is essentially changing the rules of the mid-game or mid-business venture.

You have folks who have set up a business, invested and done things the right way throughout their whole career, and now the new rules are coming in and they will have to make significant changes to the way the business is structured.

That creates a challenge for them. We're not sure how significant that challenge is at this point in time. When the details come out we'll be able to provide a more detailed explanation, but it does change things.

With that said, the announcements last week did provide a better set of proposals than we had seen in the past. It was positive in that.

**Senator Marshall:** It was more palatable.

**Mr. Eickmeier:** It was more palatable.

entreprises de croître. Nous entendons des messages contradictoires. Certains témoins disent que c'est une bonne chose, tandis que d'autres hésitent davantage à se prononcer.

Est-ce une bonne ou une mauvaise chose?

**Mme Gervais :** Je pense que c'est un pas dans la bonne direction. Je pense qu'un grand nombre de petites entreprises seront en mesure de profiter du seuil. Le problème, c'est que c'est complexe à gérer. On a dit que tous les investissements antérieurs et le revenu obtenu ainsi ne seront pas visés. Il y aura aussi une exemption annuelle de 50 000 \$ sur le revenu.

Les petites entreprises doivent maintenant composer avec trois concepts. Jusqu'à maintenant, nous n'avons rien vu dans la loi concernant la façon dont cela fonctionnerait, mais je pense que c'est la réaction observée. Le seuil est une bonne nouvelle pour beaucoup de petites entreprises. La question est de savoir comment nous allons gérer le seuil chaque année ainsi que le coût annuel de l'observation des règles fiscales, qui augmentera considérablement.

**La sénatrice Marshall :** Vous estimez que ce qui a été dit au sujet de la transition est satisfaisant et ne soulève aucune préoccupation de votre point de vue.

**Mme Gervais :** Les mots qui ont été employés pour dire que le revenu de placement provenant des investissements antérieurs ne serait pas visé sont les bienvenus, mais nous devons voir ce que diront les mesures proposées sur la façon dont cela fonctionnera.

**La sénatrice Marshall :** Les deux autres témoins ont-ils d'autres observations?

**M. Eickmeier :** À ce sujet, je vais juste ajouter que nos membres nous ont entre autres dit que cela revient essentiellement à changer les règles des entreprises de taille moyenne.

Il y a des gens qui ont créé une entreprise, investi et bien fait les choses tout au long de leur carrière, et les nouvelles règles font maintenant en sorte qu'ils devront apporter des changements importants à la structure de leur entreprise.

Cela leur pose un défi. Nous ne savons pas à quel point ce défi est de taille à ce stade-ci. Lorsque les détails seront publiés, nous serons en mesure de fournir une explication plus détaillée, mais cela change les choses.

Cela dit, les annonces de la semaine dernière constituent une meilleure série de propositions que ce que nous avons vu dans le passé. C'est positif à cet égard.

**La sénatrice Marshall :** C'est plus acceptable.

**M. Eickmeier :** C'est effectivement plus acceptable.



**Mr. DenOuden:** Once a threshold is set and a dollar value determined, we would really be looking for indexing to make sure that doesn't become a stagnant figure and that it grows with the growth of the economy and businesses. That's something we would be looking for.

**Senator Marshall:** My other question relates to uncertainty. At least one of you in your presentation mentioned that because of the way that the rules were released and the controversy surrounding them, there tends to be uncertainty now in the community.

How does that uncertainty roll out into reality? There is an uncertainty there, but people aren't closing up their businesses. How do you see it? How does it roll out?

**Ms. Gervais:** At this stage in the game we're working with our clients to educate them on what proposals were released and then, in light of the announcements last week, where we think things will go.

My suggestion would be that there is uncertainty. If the TOSI rules are to go forward, maybe there should be a longer transition period rather than a January 1, 2018, implementation date. Rather than saying, "This is your new regime and this is the world you now live in," seeing the draft legislation and enacting it one year later would provide a period of time when people could go through the legislation, understand the new playing field and restructure their affairs potentially to comply with that new legislation.

I have one very simple example of a very typical Canadian-controlled private corporation that maybe has one class of share and a husband and wife who own that class of shares. Maybe they are both involved in the business but to varying degrees. Maybe you can come to terms on reasonableness. However, now you don't have the ability with one class of shares to pay a different dividend to each shareholder. Even people who are able to comply with the rules that may have a very simple business structure now need to reorganize their share structure to come into the new regime. There isn't time for them to do that before January 1, 2018.

**Senator Marshall:** What do you say to your clients? If the third pillar was withdrawn and Minister Morneau had said they were going back to think about the one on capital gains, what would you tell your clients? Is it just a wait and see?

**Ms. Gervais:** There is a bit of a wait and see. I would say openly that many tax practitioners are saying that if income splitting capability is to be removed as of 2018 there are suggestions that you would maximize some of that income splitting in 2017 while the rules still exist the way they do.

**M. DenOuden :** Une fois le seuil et le montant établis, nous aimerions vraiment que le montant soit indexé pour éviter qu'il ne devienne fixe et pour qu'il augmente en même temps que l'économie et les entreprises. C'est une chose que nous aimerions voir.

**La sénatrice Marshall :** Mon autre question porte sur l'incertitude. Dans vos exposés, au moins un d'entre vous a mentionné qu'en raison de la façon dont les règles ont été publiées et de la controverse qui s'y rattache, on observe maintenant dans le milieu une tendance à l'incertitude.

De quelle façon cette incertitude est-elle transposée dans la réalité? Il y a de l'incertitude, mais les gens ne ferment pas leur entreprise. Comment la percevez-vous? Comment se présente-t-elle?

**Mme Gervais :** À cette étape du processus, nous travaillons avec nos clients pour les informer sur les propositions qui ont été publiées et, à la suite des annonces de la semaine dernière, sur la direction que prendront les choses selon nous.

Je dirais qu'il y a de l'incertitude. Si les règles concernant l'impôt sur le revenu fractionné sont adoptées, la période de transition devrait peut-être être plus longue, plutôt que de les mettre en œuvre le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Plutôt que de dire aux gens que c'est le nouveau régime et le monde dans lequel ils vivent désormais, leur montrer le projet de loi et le mettre en œuvre un an plus tard leur donnerait le temps de l'examiner, de comprendre les nouvelles règles du jeu et de peut-être restructurer leurs affaires pour se conformer à la loi modifiée.

Je vais donner l'exemple très simple de conjoints qui possèdent des actions d'une société privée sous contrôle canadien, laquelle a peut-être une seule catégorie d'actions, ce qui est très courant. Ils apportent peut-être tous les deux une contribution à l'entreprise, mais pas dans la même mesure. On peut peut-être s'entendre de façon raisonnable. On ne peut toutefois pas verser des dividendes différents à chaque actionnaire s'il n'y a qu'une catégorie d'actions. Même les gens dont l'entreprise a une structure très simple et qui sont capables de se conformer aux règles devront réorganiser leur structure d'actionariat pour se conformer au nouveau régime. Ils n'auront pas le temps de le faire d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**La sénatrice Marshall :** Que dites-vous à vos clients? Si le troisième pilier était retiré et que le ministre Morneau avait dit qu'on allait réfléchir de nouveau au premier concernant les gains en capital, que diriez-vous à vos clients? Est-ce tout simplement un cas d'attentisme?

**Mme Gervais :** C'est un peu un cas d'attentisme. Pour être franche, beaucoup de fiscalistes disent que dans l'éventualité où le fractionnement du revenu serait éliminé en 2018, certaines personnes pourraient chercher à en profiter le plus possible en 2017 pendant que les règles actuelles existent encore.

**Senator Marshall:** Thank you very much.

**Senator Black:** Thank you very much for your strong support of somebody somewhere doing an overview of the tax system in Canada. That is very much appreciated, and your intervention was extraordinarily articulate on that point.

I want to step back quickly, because I know the chairman will make sure it is quick. Do any of you see any advantages in the remaining proposals?

**Ms. Gervais:** I see no advantages. I see a lot of complexity.

**Mr. Eickmeier:** None from our perspective.

**Mr. DenOuden:** We don't see any advantages to our members here, no.

**Senator Moncion:** Following Senator Black's question, you don't see any advantages for whom?

**Mr. DenOuden:** For our member businesses. When it comes to the thought of income sprinkling and things like that, to rescind that would be devastating to our small businesses run by families.

**Senator Moncion:** How about tax fairness?

**Mr. DenOuden:** Keep in mind that a family-run business is not entitled to employment insurance. Usually there are no pensions, disability and things like that. To be fair to those who have taken the risk and worked hard for 12-hour or 15-hour days, I'm not sure why we would penalize them by paying even more taxes for taking that risk.

**Senator Moncion:** Taking this a bit further, do your members pay benefits to their employees? Do they pay pension funds to their employees, or do they just pay the amounts required by tax law?

**Mr. DenOuden:** With 8,600 member companies it would depend on each individual company. Sometimes it depends on the size. From what I understand and know, a smaller company does not normally provide benefits per se to their employees. They have to do their own due diligence to save for the future.

Also, within the family-run businesses they have to look after that themselves. They grow a business, and the ideal situation would be to sell it to the next generation and use those funds for retirement later on.

**La sénatrice Marshall :** Merci beaucoup.

**Le sénateur Black :** Merci beaucoup de soutenir fermement quelqu'un quelque part qui passe en revue le régime fiscal au Canada. Nous vous en sommes très reconnaissants, et votre intervention à ce sujet était exceptionnellement éloquent.

Je veux faire rapidement marche arrière, car je sais que le président va veiller à ce que ce soit rapide. Y en a-t-il parmi vous qui voient des avantages aux autres propositions?

**Mme Gervais :** Je ne vois aucun avantage. Je vois plutôt beaucoup de complexité.

**M. Eickmeier :** Aucun avantage de notre point de vue.

**M. DenOuden :** Nous ne voyons aucun avantage pour nos membres.

**La sénatrice Moncion :** Pour donner suite à la question du sénateur Black, pour qui ne voyez-vous pas d'avantages?

**M. DenOuden :** Pour nos entreprises membres. L'annulation de la répartition du revenu et de ce genre de mesures serait dévastatrice pour nos petites entreprises familiales.

**La sénatrice Moncion :** Qu'en est-il de l'équité fiscale?

**M. DenOuden :** N'oubliez pas que les propriétaires d'une entreprise familiale n'ont pas droit à l'assurance-emploi. Ils n'ont habituellement pas de fonds de pension, d'assurance-invalidité et ainsi de suite. Pour être juste envers ceux qui ont pris des risques et travaillé fort, de 12 à 15 heures par jour, je ne comprends pas pourquoi nous voudrions les pénaliser en leur faisant payer encore plus d'impôt parce qu'ils ont pris des risques.

**La sénatrice Moncion :** Je vais aller un peu plus loin en vous demandant si vos membres versent des cotisations pour leurs employés. Cotisent-ils à des fonds de pension, ou paient-ils seulement les montants exigés en vertu du droit fiscal?

**M. DenOuden :** Nous avons 8 600 entreprises membres, et cela dépend donc de chacune d'elles. C'est parfois une question de taille. D'après ce que je comprends et ce que je sais, une petite entreprise n'offre normalement pas d'avantages sociaux proprement dits à ses employés, qui doivent eux-mêmes faire preuve de diligence raisonnable et épargner pour l'avenir.

J'ajoute que les propriétaires d'entreprise familiale doivent en faire autant. Ils font prospérer une entreprise, et l'idéal serait de la vendre à la prochaine génération pour pouvoir utiliser plus tard l'argent obtenu ainsi.

**Senator Moncion:** If I go back to the question I was asking, there is a ripple effect here. Yes, we have compassion for the business owners, but we should also have compassion for their employees if they don't have access to benefits or other things.

The employment base is another interesting study. It would be interesting to have those numbers. How many are touched by the fact that they're working for companies that don't have benefits but have passive incomes? How many employees are touched by not having benefits, pension plans and whatnot?

**Mr. DenOuden:** Again, all employees have the federal and provincial pension plans, but you're right.

**Senator Moncion:** But nothing else if they don't put any money by themselves into it.

My other question is about the complexity of the tax measures that are being brought forward. You were speaking of a potential of four levels of income tax. Because of the complexity that is there right now, most of these small and medium size companies deal with accounting firms. Accounting firms are there to find ways for these companies to diversify, to save income tax, to create growth and all of that.

It's not necessarily a bad thing that it becomes more complex because it will give you more work and give you more. There are two sides to the changes that are being brought forward.

I understand that it is not pleasant for someone who is working and has a company to be paying more for taxes. It's not even pleasant for us who work for salaries and have to pay quite a bit of it in income tax.

At the end of the day we understand all of that. At some point it is just a question of fairness. You will have higher income earners. They are the ones who are being targeted by these changes.

When I look at your small and medium size members, how many are really in the higher earners bracket?

**Mr. Eickmeier:** A small percentage for our members.

**Senator Moncion:** Is it a very small percentage?

**Mr. Eickmeier:** I don't have an exact number, but it would be a smaller percentage.

**Senator Moncion:** How many of your members will be touched by these changes?

**La sénatrice Moncion :** Pour revenir à la question que j'ai posée, il y a un effet d'entraînement. Oui, nous avons de la compassion pour les propriétaires d'entreprise, mais nous devrions également en avoir pour leurs employés s'ils n'ont pas certains avantages sociaux.

Il est également intéressant de tenir compte de la main-d'œuvre. Il serait intéressant d'avoir les chiffres. Combien d'employés travaillent pour des entreprises qui n'offrent pas d'avantages sociaux, mais qui ont des revenus passifs? Combien d'employés n'ont pas d'avantages sociaux, de fonds de pension et ainsi de suite?

**M. DenOuden :** Encore une fois, tous les employés ont les régimes de pension provincial et fédéral, mais vous avez raison.

**La sénatrice Moncion :** Mais ils n'ont rien d'autre s'ils ne cotisent pas eux-mêmes.

Mon autre question porte sur la complexité des mesures fiscales proposées. Vous avez parlé d'un éventuel système à quatre niveaux d'impôt sur le revenu. Compte tenu de la complexité actuelle du régime, la plupart des PME ont recours aux services d'une firme comptable. Les firmes comptables sont là pour leur proposer des moyens de diversifier leurs activités, de payer moins d'impôt sur le revenu, de stimuler leur croissance et ainsi de suite.

La complexité accrue du système ne serait pas nécessairement une mauvaise chose, car cela vous donnera plus de travail et plus de retombées. Il y a deux facettes aux modifications proposées.

Je comprends que ce n'est pas plaisant pour la personne qui travaille pour sa propre entreprise de payer plus d'impôt. Ce n'est pas plaisant non plus pour ceux d'entre nous qui travaillent à salaire et qui paient déjà beaucoup d'impôt sur le revenu.

Nous comprenons tout cela. Un moment donné, ce n'est qu'une question d'équité. Il y a des gens qui gagnent un revenu plus élevé, et ce sont eux qui sont visés par cette réforme.

Si l'on regarde le profil de vos membres de petite et de moyenne taille, combien se situent vraiment dans la fourchette supérieure de revenus?

**M. Eickmeier :** Ils représentent un petit pourcentage.

**La sénatrice Moncion :** Un très petit pourcentage?

**M. Eickmeier :** Je n'ai pas de pourcentage précis à vous donner, mais il doit être assez petit.

**La sénatrice Moncion :** Combien de vos membres seront touchés par ces modifications?

**Mr. Eickmeier:** The proposals last week brought more clarity to that. As I said in my remarks, it was the realization that the government was not targeting small businesses in many ways like it seemed that they were two weeks ago. The readjustment of their messaging and the clarification as to whom they were targeting, the top 3 per cent or 1 per cent that they mentioned, reduced a lot of stress for the greater majority of our members who in most cases will not be impacted by this in any type of significant way.

With that said, many of them participate in things like passive investment and income sprinkling or splitting with family members. There will be a tangible impact on them, but perhaps they won't be in that targeted group the government has identified.

**Ms. Gervais:** I will just add a comment. It is something that our firm has looked at, absolutely, with every round of legislation that has come out that is more complex and unusual.

It is true that firms like ours would earn more tax revenues from our clients to help them through the new legislation, but we stand back and say that's not the right result for the taxpayer, the end Canadian entrepreneur. It definitely benefits us as a firm, but it is not the right result for Canadian entrepreneurs to be faced with more complexity and more compliance costs.

**Mr. DenOuden:** If I may just add that 83 per cent of construction and renovation associated work is done by small businesses that employ nine or fewer people. I can't imagine that these people are in high income earners.

**Senator Moncion:** No. They are probably not even touched by passive income. I have dealt with quite a few of them. They need to have the liquidity ratios just to be able to keep their businesses going on a daily basis.

**Mr. DenOuden:** And through the annual cycles of economics.

**Senator Moncion:** It is whom we are trying to target and how badly some of them will be impacted by it.

**Mr. DenOuden:** That's why we would concur that the \$50,000 is a palatable number.

**Senator Moncion:** For most.

**Mr. DenOuden:** For the vast majority.

**Senator Moncion:** For 80 per cent of the businesses it's probably a good threshold. For the other 20 per cent, some will be impacted more and others a little bit less.

**M. Eickmeier :** Les propositions de la semaine dernière ont clarifié les choses un peu. Comme je l'ai dit dans ma déclaration, nous nous sommes rendu compte que le gouvernement ne ciblait pas les petites entreprises autant qu'il semblait le faire il y a deux semaines. Il a reformulé son message et clarifié qui ces modifications visaient, c'est-à-dire les 3 p. 100 ou 1 p. 100 les mieux nantis, ce qui a beaucoup rassuré la grande majorité de nos membres, qui ne sera pas très touchée par ces mesures.

Cela dit, beaucoup se prévalent de dispositions comme celles sur l'investissement passif, le fractionnement du revenu ou le partage avec les membres de la famille. Ces dispositions auront un effet tangible sur eux, mais ils ne se situeront peut-être pas dans le groupe cible du gouvernement.

**Mme Gervais :** J'ajouterais une chose. Notre bureau examine attentivement toutes les lois les plus complexes et inhabituelles.

Il est vrai que les entreprises comme la nôtre toucheront plus de revenus fiscaux de la part de leurs clients, qui auront besoin d'aide pour s'adapter à la nouvelle loi, mais dans l'ensemble, nous estimons que ce n'est pas souhaitable pour le contribuable, pour l'entrepreneur canadien. Notre bureau en bénéficiera sûrement, mais ce n'est pas le résultat souhaitable pour les entrepreneurs canadiens, qui devront composer avec des règles fiscales plus complexes et des coûts de conformité plus élevés.

**M. DenOuden :** J'ajouterais que 83 p. 100 des travaux de construction et de rénovation sont réalisés par des petites entreprises qui emploient neuf personnes ou moins. Je ne peux pas imaginer ces personnes dans la fourchette supérieure de revenus.

**La sénatrice Moncion :** Non. Elles ne sont probablement même pas touchées par les règles sur le revenu passif. J'ai eu l'occasion de faire affaire avec bon nombre d'entre elles. Elles ont besoin de liquidités pour assurer la poursuite de leurs activités au quotidien.

**M. DenOuden :** Et survivre aux cycles économiques annuels.

**La sénatrice Moncion :** Ce sont ces personnes qu'on cible, et certaines seront touchées gravement.

**M. DenOuden :** C'est la raison pour laquelle nous affirmons que le seuil de 50 000 \$ est acceptable.

**La sénatrice Moncion :** Pour la plupart.

**M. DenOuden :** Pour la vaste majorité.

**La sénatrice Moncion :** Pour 80 p. 100 des entreprises, c'est probablement un seuil adéquat. Parmi les 20 autres pour cent, il y en a qui seront durement touchées, d'autres un peu moins.

**Senator Andreychuk:** I will be mindful of the time, Mr. Chair.

We've talked about tax fairness and reasonableness. Fairness is difficult: It is in the eye of the beholder. Reasonableness is: Is it a subjective test or an objective test? It is difficult enough in criminal law, let alone in taxation law where I don't think we have embedded a universal value system as we have in the Criminal Code.

You mentioned, Ms. Gervais, that this was brought forward originally to plug abuses. If you did not say it, just correct me.

**Ms. Gervais:** In the original announcements in July the words used were to close down loopholes.

**Senator Andreychuk:** Did you say that was because it was an abuse of the system?

**Ms. Gervais:** No, not an abuse of the system. The income splitting regime that has been in existence for many years has been sound policy. It seemed, with the language the government used, that they were attacking a very small group of Canadian taxpayers to close down perceived loopholes. However, it is obvious, with the retractions that have taken place in the last few weeks and all of the over 21,000 submissions that came forward, it is quite obvious it was not just going to impact the top 1 per cent or those who are abusing the system. This was to impact all ranges of Canadian controlled private corporations.

**Senator Andreychuk:** We've heard indirectly, and I have certainly heard privately, from women entrepreneurs. There are two points. One is it's very hard to get in. You start in your basement, with babysitting and trying to do everything else at the same time. You want to get ahead and you have a good idea. Some of them make it and some do not.

It's difficult enough now. They say the system is too complex anyway. It was an idea. It was a way of getting over the poverty line, et cetera. This will add a burden to them.

Do you have any comments about those women entrepreneurs we've been trying to get at?

Another problem was the next step once you get a good idea and it gains resonance. The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade looked at that. The feedback was that we're so small we're running at capacity and can't stop to rethink and to replan to have the expertise to move to the next step.

**La sénatrice Andreychuk :** Je suis consciente du temps qu'il nous reste, monsieur le président.

Nous avons parlé d'équité fiscale et de ce qui est raisonnable. Il est difficile de définir l'équité, tout dépend du point de vue. Pour définir ce qui est raisonnable, il faut se demander si les critères sont subjectifs ou objectifs. C'est déjà assez difficile en droit criminel, ce l'est encore plus en droit fiscal, où je pense qu'il n'y a pas vraiment de système de valeurs universelles comme il y en a dans le Code criminel.

Vous avez mentionné, madame Gervais, que ces modifications avaient d'abord été proposées pour mettre fin aux abus. Si ce n'est pas ce que vous avez dit, veuillez me corriger.

**Mme Gervais :** Dans son annonce originale de juillet, le ministre parlait d'éliminer des échappatoires.

**La sénatrice Andreychuk :** Avez-vous dit que c'est parce qu'il y avait des abus?

**Mme Gervais :** Non, pas des abus. Le régime de fractionnement du revenu existe depuis longtemps. Il est rigoureusement encadré. Il semblait, à entendre les mots choisis par le gouvernement, qu'il s'attaquait à un très petit groupe de contribuables canadiens afin d'éliminer ce qui était perçu comme des échappatoires. Cependant, il est évident, à la lumière des retractions observées au cours des dernières semaines et des 21 000 et quelques mémoires qui ont été déposés, que ces mesures n'allaient pas seulement toucher le 1 p. 100 des Canadiens les mieux nantis ou les abuseurs. Elles allaient toucher toutes les catégories de sociétés privées sous contrôle canadien.

**La sénatrice Andreychuk :** Nous l'avons entendu indirectement, et je peux vous garantir que je l'ai beaucoup entendu en privé de femmes entrepreneurs. Il y a deux choses. La première, c'est qu'il est très difficile de se lancer. On commence dans son sous-sol, avec son bébé, puis l'on essaie de tout faire en même temps. La personne a une bonne idée et souhaite lui donner vie. Certaines y arrivent, d'autres pas.

C'est déjà assez difficile. On dit que le système actuel est trop complexe de toute façon. C'était une idée. C'était une façon de se sortir de la pauvreté. Ce sera un nouveau fardeau pour ces personnes.

Avez-vous des observations à faire sur les femmes entrepreneures qu'on essaie de cibler?

Il y a ensuite la difficulté de passer à l'étape suivante, quand une personne a eu une bonne idée et qu'elle commence à gagner en popularité. Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international s'est penché sur la question. L'écho que nous recueillons, c'est que ces entreprises sont si petites et que les entrepreneures travaillent tellement

Where do we get the financing because there is still not enough of a base? Is any of this percolating?

**Mr. Eickmeier:** I can build on an example I gave earlier. It does, in many cases, take many years to build a business to a point where you can take advantage of things like passive income, where we finally have men or women entrepreneurs at the point where their business is sustainable and large enough and strong enough that they can go out and look to expand. We don't want to put roadblocks in place. We want to give them the opportunity to continue to create jobs and build in new provinces. I go back to the growth numbers I provided earlier.

We will leave it at saying be mindful of those who are at the point where they can take advantage of these types of things. They can become major employers in the country. If we put up a roadblock in place to preventing them from doing that, that is not good public policy.

**Senator Oh:** Thank you, panellists, for being here.

Do you agree that this round of tax grab is mostly hitting on individuals and families in the small business and family business sectors, but not on the middle class or the big corporations?

**Ms. Gervais:** I suggest that it's hitting all Canadian controlled private corporations. Many very large organizations, the very wealthy, can afford to deal with some of the complexity in this rule and have tax advisers that will be helping them through it. They can afford the additional compliance costs. I don't think it's not impacting them.

The significant impact, or the burden that is being felt, is how small and medium size businesses will deal with all the new rules.

**Senator Oh:** Do you have a comment?

**Mr. Eickmeier:** I would agree. Going back to what some of our other panellists have said, the devil is in the details. With what the reasonableness test looks like and how much burden that puts on them, that is where we will be able to determine the impact on small businesses.

**Senator Oh:** Next year accounting fees are going up and there will be more of an impact on small business.

**Ms. Gervais:** Yes.

qu'elles ne peuvent pas s'arrêter pour revoir leurs plans et aller chercher l'expertise nécessaire pour passer à la prochaine étape.

Où peut-on trouver le financement nécessaire quand la base ne suffit pas? Est-ce que ces préoccupations sont prises en compte?

**M. Eickmeier :** Je reprendrai un exemple que j'ai déjà donné. Dans bien des cas, il faut de longues années pour construire une entreprise et atteindre le stade où l'on peut commencer à profiter de choses comme le revenu passif. Il faut du temps avant que les entrepreneurs, hommes ou femmes, sentent que leur entreprise est rendue assez viable, grande et forte pour vouloir prendre de l'expansion. Nous ne voulons pas leur mettre des bâtons dans les roues. Nous voulons leur laisser l'occasion de continuer de créer de l'emploi et de s'étendre à de nouvelles provinces. Je reviens aux chiffres sur la croissance que j'ai déjà cités.

Nous vous conseillerons seulement de ne pas oublier qui sont ceux et celles qui peuvent enfin tirer avantage de ce genre de mesures. Ils ont le potentiel de devenir des employeurs de premier plan au Canada. Si nous érigeons des obstacles sur leur chemin et que nous les empêchons de le faire, ce ne sera pas une très bonne politique publique.

**Le sénateur Oh :** Je remercie nos témoins d'être ici.

Êtes-vous d'accord pour dire que cette ponction fiscale touchera surtout des personnes et des familles qui ont de petites entreprises familiales, mais pas la classe moyenne, ni les grandes sociétés privées?

**Mme Gervais :** Je crois que ces mesures touchent toutes les sociétés privées sous contrôle canadien. Beaucoup de très grandes organisations, les plus riches, sauront composer avec la complexité de ces règles et utiliser les services de conseillers fiscaux pour y voir clair. Elles peuvent absorber des coûts de conformité supplémentaires. Je ne dis pas que ces mesures ne les touchent pas.

Or, là où le bât blesse le plus, c'est chez les petites et moyennes entreprises qui devront s'adapter à toutes ces nouvelles règles.

**Le sénateur Oh :** Voulez-vous intervenir?

**M. Eickmeier :** Je suis d'accord. Pour revenir à ce que d'autres témoins ont dit avant moi, tout est dans les détails. Tout dépendra des critères déterminant ce qui est raisonnable ou non et du fardeau que cela représentera pour les entreprises. Voilà ce qui nous permettra d'évaluer l'incidence de ces règles sur les petites entreprises.

**Le sénateur Oh :** Les frais de comptabilité vont bondir l'an prochain, et ce sont surtout les petites entreprises qui en souffriront le plus.

**Mme Gervais :** Oui.

**The Chair:** Witnesses, thank you very much for basically giving us a lot of information. It has been informative and even educational, to some extent. As we go forward and before we table our report in the Senate, please do not hesitate to send to the clerk any additional information in writing. We would appreciate that.

With that, honourable senators, our next meeting is at 2:15 p.m. tomorrow in the same room.

(The committee adjourned.)

**Le président :** Chers témoins, je vous remercie infiniment de toute l'information que vous nous avez fournie. Ce fut une séance instructive et pédagogique, même, dans une certaine mesure. N'hésitez pas à faire parvenir des compléments d'information par écrit à notre greffière si vous voulez ajouter quoi que ce soit avant que nous ne déposions notre rapport au Sénat. Ce sera apprécié.

Sur ce, honorables sénateurs, notre prochaine séance se tiendra à 14 h 15 demain, dans la même pièce.

(La séance est levée.)

---

**EVIDENCE**

OTTAWA, Wednesday, October 25, 2017

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2:15 p.m. to continue its study on the Minister of Finance's proposed changes to the Income Tax Act respecting the taxation of private corporations and the tax planning strategies involved.

**Senator Percy Mockler** (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** Honourable senators, welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance.

[*English*]

My name is Percy Mockler, senator from New Brunswick and chair of the committee.

I wish to welcome all of those who are with us in the room and viewers across the country who may be watching on television or online. As a reminder to those watching, the committee hearings are open to the public and available online on the Senate website at [sencanada.ca](http://sencanada.ca).

I would like to ask senators to introduce themselves, starting on my left.

**Senator Black:** Doug Black, Alberta.

[*Translation*]

**Senator Pratte:** André Pratte from Quebec.

**Senator Forest:** Éric Forest from the Gulf region of Quebec.

**Senator Moncion:** Good afternoon. Lucie Moncion from Ontario.

[*English*]

**Senator Andreychuk:** Raynell Andreychuk, Saskatchewan.

**Senator Neufeld:** Richard Neufeld, British Columbia.

**Senator Eaton:** Nicky Eaton, Ontario.

**Senator Marshall:** Beth Marshall, Newfoundland and Labrador.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mercredi 25 octobre 2017

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 h 15, pour poursuivre son étude sur les modifications proposées par le ministre des Finances à la Loi de l'impôt sur le revenu concernant l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes.

**Le sénateur Percy Mockler** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

**Le président :** Honorables sénateurs et honorables sénatrices, soyez les bienvenus à cette réunion du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

[*Traduction*]

Je m'appelle Percy Mockler; je viens du Nouveau-Brunswick et je suis président du comité.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous ceux qui sont dans cette salle ainsi qu'à tous ceux qui nous regardent sur leur téléviseur ou en ligne. Je rappelle à ceux qui nous écoutent que les séances du comité sont publiques et qu'on peut les suivre en ligne sur le site web du Sénat, en se rendant à [sencanada.ca](http://sencanada.ca).

J'aimerais maintenant demander aux sénateurs de se présenter eux-mêmes, à commencer par celui qui est assis à ma gauche.

**Le sénateur Black :** Doug Black, de l'Alberta.

[*Français*]

**L'honorable André Pratte :** André Pratte, du Québec.

**L'honorable Éric Forest :** Éric Forest, de la région du Golfe, du Québec.

**L'honorable Lucie Moncion :** Bonjour. Lucie Moncion, de l'Ontario.

[*Traduction*]

**La sénatrice Andreychuk :** Raynell Andreychuk, de la Saskatchewan.

**Le sénateur Neufeld :** Richard Neufeld, de la Colombie-Britannique.

**La sénatrice Eaton :** Nicky Eaton, de l'Ontario.

**La sénatrice Marshall :** Beth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.



**The Chair:** Now I would like to recognize the clerk of the committee, Gaëtane Lemay, and our analysts, Sylvain Fluery and Alex Smith, who team up to support the work of the committee.

Today, our committee continues its special study on the proposed changes to the Income Tax Act respecting taxation of private corporations and the tax planning strategies involved, changes that the Minister of Finance proposed during summer 2017.

[*Translation*]

This afternoon, we will be hearing from business people and owners of small and medium enterprises and professional corporations. We have divided them into two consecutive groups.

Our time is limited and I would ask all the witnesses to limit their comments to a maximum of five minutes.

[*English*]

To our panel of witnesses, thank you very much for accepting our invitation to be here and share with us your comments, opinions and suggestions.

On the first panel we have Mr. Alan Acton, Vice-President and Portfolio Manager of Polaris Financial Inc.; Mr. Robert Kepes, President and Chief Executive Officer of Tensor Machinery Ltd.; Mr. Robert A. Dyke, President of Dyke & Murphy, a corporation of Chartered Professional Corporation; and Mr. Valentin Erikson, Real Estate Tax Lawyer, Erikson Law Firm Professional Corporation.

I would now invite the witnesses to make their presentation. I would ask you to limit your opening remarks to five minutes maximum, which will be followed by questions from the senators.

**Robert G. Kepes, President and Chief Executive Officer, Tensor Machinery Ltd., as an individual:** Thank you for the opportunity to address the committee. I have two documents that you may have in front of you. One is longer than the other. The one dated October 22 is a more formal submission and then there may be another one dated October 25, which is my speaking notes for today.

I'm the CEO and owner of Tensor Machinery Ltd., a manufacturing company located in Lachine, Quebec. It was started by my father, George, in 1984 and I inherited the company when he passed away in January 2016. At the same time, I have been a tax lawyer for over 30 years in Toronto. I am the co-founder and partner of Morris Kepes Winters LLP, a tax boutique law firm.

**Le président :** J'aimerais maintenant vous présenter la greffière du comité, Gaëtane Lemay, et nos attachés de recherche, Sylvain Fleury et Alex Smith, qui aident le comité à rédiger des rapports.

Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude des modifications que le ministre des Finances a proposées, l'été dernier, d'apporter à la Loi de l'impôt sur le revenu concernant l'imposition des sociétés privées, et les stratégies de planification fiscale connexes.

[*Français*]

Cet après-midi, nous recevons des gens d'affaires et propriétaires de petites et moyennes entreprises et de cabinets professionnels. Nous les avons réunis en deux groupes successifs.

Le temps nous est compté, et je demanderais à tous les témoins de limiter leurs interventions à un maximum de cinq minutes.

[*Traduction*]

Je remercie vivement nos témoins d'avoir accepté de comparaître devant notre comité aujourd'hui pour nous présenter leur point de vue sur toutes ces questions.

Le premier groupe de témoins est composé de M. Alan Acton, vice-président et gestionnaire des portefeuilles chez Polaris Financial Inc.; de M. Robert Kepes, président-directeur général chez Tensor Machinery Ltd.; de M. Robert A. Dyke, président, Dyke & Murphy, qui est un cabinet de comptables professionnels agréés; et de M. Valentin Erikson, avocat en fiscalité immobilière chez Erikson Law Firm Professional Corporation.

J'aimerais maintenant inviter les témoins à faire leur déclaration liminaire, en leur demandant de se limiter à cinq minutes, après quoi les sénateurs pourront leur poser des questions.

**Robert G. Kepes, président-directeur général, Tensor Machinery Ltd., à titre personnel :** Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant votre comité. J'ai deux documents que vous avez peut-être devant vous. L'un est plus long que l'autre. Celui daté du 22 octobre est un exposé plus officiel, mais ce que je vais vous dire aujourd'hui s'inspire de l'autre document daté du 25 octobre.

Je suis PDG et propriétaire de Tensor Machinery Ltd., une entreprise de machinerie située à Lachine, au Québec. C'est mon père, George, qui l'a créée en 1984, et j'en ai hérité lorsqu'il est décédé en janvier 2016. Parallèlement, j'exerce la profession d'avocat-fiscaliste à Toronto depuis plus de 30 ans. Je suis cofondateur et associé de Morris Kepes Winters, s.r.l., un cabinet d'avocats-fiscalistes.

I will speak briefly about Tensor, the passive investment rules and the tax on split income.

Tensor is a global leader in the design and manufacture of equipment for the fiber optic cable and highly specialized copper wire industries. We don't make the cable. We make the machines that make the cable. The machines are designed, manufactured and assembled at its plant in Lachine. Just to give you an idea, the machines sell for anywhere between U.S. \$600,000 and \$1.4 million each.

Tensor exports 100 per cent of its products almost exclusively to customers in the U.S. As an exporter, Tensor relies on NAFTA, but the uncertainty over NAFTA and President Trump's protectionist America First policy leads me to conclude that the tax proposals can't come at a worse time for Canadian exporters like Tensor. The resulting tax changes and burden of compliance will only make Tensor less competitive.

My first thought is that the government should postpone the implementation of these tax proposals at least until after the NAFTA negotiations are finalized.

While I'm on the topic of Tensor, let me address the proposals regarding passive income earned by private corporations.

Last week Minister Morneau announced that all past investments and income earned from those investments will be grandfathered. There will be a \$50,000 threshold on passive income in a year, which is about \$1 million in savings based on a nominal 5 per cent rate of return, and the small business tax rate is lowered to 9 per cent effective 2019.

There are many questions about that \$50,000 annual threshold. Is it fair that a corporation with multiple shareholders is limited to the same \$50,000 threshold as a corporation with one shareholder? Shouldn't each shareholder have the benefit of that \$50,000 threshold?

The proposals in July put forward two approaches for taxing passive income now above \$50,000.

Under the first approach, called the apportionment approach, there would be three pools of investment capital that companies have to keep track of. Now, presumably, there will be a fourth pool that will track the annual \$50,000 exemption and how that money was put to use.

J'aimerais dire quelques mots sur Tensor, sur les règles concernant les placements passifs et sur l'imposition du revenu fractionné.

Tensor est un chef de file mondial dans le domaine de la conception et de la fabrication de machines servant à la production de câbles en fibre optique et de fils de cuivre extrêmement spécialisés. Nous ne fabriquons pas le câble, nous fabriquons les machines qui servent à le fabriquer. Ces machines sont conçues, fabriquées et assemblées dans notre usine de Lachine. Pour vous donner une idée, ces machines coûtent entre 600 000 et 1,4 million de dollars américains pièce.

Tensor exporte la totalité de ses produits quasi exclusivement à des clients américains. À ce titre, Tensor dépend beaucoup de l'ALENA, mais étant donné l'incertitude qui plane sur cet accord et sur la politique protectionniste de « America First » du président Trump, je ne peux m'empêcher de constater que ces propositions fiscales ne pouvaient pas tomber à un plus mauvais moment pour des exportateurs canadiens comme Tensor. Les modifications fiscales qui sont proposées et le fardeau des coûts de conformité qu'elles entraîneront vont tout simplement rendre Tensor moins concurrentielle.

Ma première réaction est de dire que le gouvernement devrait retarder l'entrée en vigueur de ces propositions au moins jusqu'à la conclusion des négociations de l'ALENA.

Puisque je suis en train de parler de Tensor, je vais dire quelques mots sur les propositions concernant les revenus passifs des sociétés privées.

La semaine dernière, le ministre Morneau a annoncé que tous les placements effectués avant et tous les revenus tirés de ces placements seront protégés. Un seuil de 50 000 \$ sera fixé pour les revenus passifs accumulés au cours d'une année, ce qui représente un million de dollars si l'on se base sur un taux de rendement nominal de 5 p. 100, et le taux d'imposition des petites entreprises sera ramené à 9 p. 100 à partir de 2019.

Ce seuil annuel de 50 000 \$ suscite beaucoup de questions. Est-il juste qu'une société qui compte un grand nombre d'actionnaires soit limitée au même seuil de 50 000 \$ qu'une société qui n'a qu'un actionnaire? Le seuil de 50 000 \$ ne devrait-il pas s'appliquer à chaque actionnaire?

L'annonce de juillet dernier propose deux méthodes pour imposer les revenus passifs au-delà de 50 000 \$.

Selon la première, qu'on appelle la méthode d'attribution, il y aura trois catégories de placements que les entreprises devront surveiller, et maintenant, il y en aura probablement une quatrième puisqu'il faudra surveiller l'exemption annuelle de 50 000 \$ et l'utilisation qui en a été faite.

Needless to say, this approach requires a significant amount of recordkeeping. We're told that this proposal will only affect the top 3 per cent of private corporations, but the other 97 per cent of us, like Tensor, have to file the same tax returns as the 3 per cent. We all have the same burden of tracking the various pools of income.

The proposals assume that all investment income above \$50,000 is passive because any cash balance above \$1 million is "excess." The problem with that one size fits all assumption is that companies like Tensor need working capital and usually more than \$1 million, in its business. Every dollar that Tensor can earn from passive investments is a dollar that helps maintain its working capital and its cash flow.

Furthermore, the passive investments serve our business in multiple ways.

Tensor doesn't have to rely on bank debt. The bank pays interest of about 1.5 per cent if Tensor's bank balance is at least \$2 million. It pays no interest if the balance is less, which is why Tensor would choose to invest in bank stocks like the Royal Bank that pay 3 per cent.

A healthy balance sheet helps maintain access to our line of credit and, as the bank has pointed out, it shows confidence in my business. The passive investments provide a cushion for working capital, cash flow and in the event of a downturn.

Finally, customers run credit checks with our bank because they need to know that our net worth not only exceeds the customer's deposit but sometimes the entire value of the contract. The customers need to know that Tensor has the financial capacity to complete the work.

One of my particular concerns is the tax treatment of capital gains under the new proposed regime. The consultation paper of July 2017 is very clear that the government wants to eliminate the capital dividend account for capital gains from passive assets, but no mention is made about capital gains from assets used in the business, i.e., real estate.

Tensor's land and building was purchased about 20 years ago and is used by Tensor exclusively for its business. The property, of course, has gone up in value and there will be a capital gain if it's ever sold. As a capital asset used in the business, it should get the same benefit of the capital dividend account and capital dividend treatment as under the existing rules. There should be no difference if the building were owned outside Tensor or by me personally.

Inutile de dire que cette méthode nécessitera beaucoup de travail administratif. Apparemment, cette proposition n'affectera que les 3 p. 100 supérieurs des sociétés privées, mais les 97 p. 100 restants, dont Tensor, doivent soumettre les mêmes déclarations d'impôt que les 3 p. 100. Nous avons tous l'obligation de déclarer nos différentes catégories de revenus.

Les changements proposés sont fondés sur l'hypothèse que tous les revenus de placement supérieurs à 50 000 \$ sont passifs puisque tout solde supérieur à un million de dollars est considéré comme un « excédent ». Le problème que pose ce seuil unique est que les entreprises comme Tensor ont besoin d'un fonds de roulement, souvent de plus d'un million de dollars. Chaque dollar que Tensor tire d'un placement passif contribue à la bonne santé de son fonds de roulement et de sa trésorerie.

De plus, les placements passifs servent l'entreprise de bien des façons.

Tensor ne dépend pas d'emprunts bancaires pour payer ses factures. La banque verse des intérêts d'environ 1,5 p. 100 si le solde bancaire de Tensor est d'au moins 2 millions de dollars; elle ne verse pas d'intérêts si le solde est inférieur à ce montant. C'est la raison pour laquelle Tensor choisit d'investir dans des titres bancaires comme la Banque Royale, qui rapportent 3 p. 100.

Une bonne trésorerie nous permet d'avoir accès à une marge de crédit, laquelle témoigne, comme la banque l'a indiqué, de la confiance de celle-ci dans notre entreprise. Les placements passifs nous servent de réserve pour le fonds de roulement et la trésorerie, en cas de ralentissement économique.

Enfin, les clients effectuent souvent des vérifications de crédit auprès de notre banque, parce qu'ils ont besoin de savoir que la valeur nette de Tensor dépasse non seulement le dépôt des clients, mais parfois aussi la valeur totale du contrat. De surcroît, ils souhaitent savoir si Tensor a la capacité financière de réaliser la vente.

Ce qui me préoccupe en particulier, c'est le traitement fiscal des gains en capital en vertu du nouveau régime. Le document de consultation publié en juillet 2017 indique très clairement que le gouvernement veut supprimer le compte de dividendes en capital, ou CDC, pour les gains en capitaux tirés de placements passifs, mais il ne dit rien des gains en capitaux tirés de placements faits dans l'entreprise, comme l'immobilier.

Le terrain et l'immeuble qu'occupe Tensor ont été achetés il y a une vingtaine d'années, et l'entreprise s'en sert exclusivement pour ses activités commerciales. La valeur de la propriété a bien sûr augmenté, et il y aura un gain en capital si celle-ci est vendue un jour. En tant qu'immobilisation utilisée pour les activités commerciales, elle devrait être traitée comme un CDC et un dividende en capital, selon les règles actuelles. Que l'immeuble appartienne à des intérêts autres que Tensor ou qu'il

My recommendations with respect to the rules on passive income, first of all, is that I think they should be shelved altogether. I think the current refundable tax and capital dividend account system works well.

If the government is to proceed with these complex and cumbersome rules, then exporters like Tensor should be exempt. If exporters can't be exempted, then the rules shouldn't apply to corporations that have, say, three or more employees.

If the government's concern is with the high income professional, then they should at least be exempt if they create three or more jobs. If that's not palatable, then the passive income rules should only apply to professional corporations because that seems to be the government's focus.

No matter what, real estate used in the business should be exempt from the passive investment rules.

Let me turn to the tax on split income. Let me say upfront that I'm not affected by because my wife is very active in Tensor. These are comments more from a tax lawyer's perspective.

The 1999 federal budget eliminated the tax benefits of income splitting with minor children. It introduced the tax on split income as a flat tax on split income earned by individuals under the age of 18. Spouses and adult children were not subject to the tax. This made perfect sense because the minor child is viewed as a surrogate for the parent who runs and earns income from the company. It's reasonable to consider that dividends paid to a minor really is income that the parent would have received otherwise themselves.

It is not reasonable to view all spouses as surrogates for the higher income spouse as proposed in the current proposals. They look to extend the tax on split income to spouses and adult children starting in 2018. They will be asked to demonstrate their contribution to the business based on four basic principles, whether they have made a contribution through any combination of labour, capital or risk. Past contributions in respect of labour, capital or risk will also count. This factor is new as of the press release of October 16.

m'appartienne personnellement ne devrait pas faire de différence.

S'agissant des règles sur le revenu passif, je recommande, premièrement, qu'elles soient abandonnées. Le système actuel d'impôt remboursable et de compte de dividendes en capital fonctionne bien.

Si le gouvernement décide d'adopter cette lourde et complexe réglementation, les exportateurs comme Tensor devraient alors en être exemptés. Si les exportateurs ne peuvent pas être exemptés, la réglementation ne devrait pas s'appliquer aux sociétés qui ont trois employés ou plus.

Si ce sont les professionnels à revenus élevés qui posent un problème au gouvernement, celui-ci devrait au moins exempter ceux qui créent trois emplois ou plus. Si ce n'est pas acceptable, alors la réglementation sur le revenu passif devrait uniquement s'appliquer aux sociétés professionnelles, puisque ce sont elles qui semblent être la cible du gouvernement.

Quoi qu'il en soit, les biens immobiliers utilisés dans le cadre des activités de l'entreprise devraient être exemptés de l'application de la réglementation sur les placements passifs.

Je vais maintenant passer à la question du fractionnement du revenu. Je vous dirai d'emblée que cela ne me concerne pas, car mon épouse joue un rôle très actif dans Tensor. Ce que je vais vous dire est le point de vue d'un avocat-fiscaliste.

Le budget fédéral de 1999 a supprimé les avantages fiscaux du fractionnement du revenu avec des enfants mineurs, et a mis en place un taux d'imposition unique du revenu fractionné gagné par des personnes de moins de 18 ans. Les conjoints et les enfants adultes n'étaient pas assujettis à cet impôt. C'était logique, car un enfant mineur est considéré comme le remplaçant du parent qui dirige l'entreprise et qui en tire un revenu. Il est raisonnable de penser que les dividendes versés à l'enfant mineur sont des revenus que le parent aurait, autrement, gagnés lui-même.

En revanche, il n'est pas raisonnable de considérer tous les conjoints comme des remplaçants du conjoint ayant le revenu le plus élevé, comme on le fait dans le document de consultation. Le gouvernement propose d'assujettir à l'impôt sur le revenu fractionné les conjoints et enfants adultes, à partir de 2018. Les personnes en question devront faire la preuve qu'elles ont contribué aux activités de l'entreprise, en vertu de quatre principes de base, quelle que soit la nature de la contribution, que ce soit une contribution à la main-d'œuvre, une contribution au capital ou une contribution au risque, ou un peu des trois à la fois. Les contributions antérieures à la main-d'œuvre, au capital ou au risque seront aussi prises en compte. Ce facteur a été ajouté dans le communiqué de presse du 16 octobre.

Labour contribution is self-explanatory. It really asks what services and how much did the spouse or adult child work in the business. The only measure the proposed law looks at is what an arm's-length person would have paid that spouse or child. In other words, if that amount is, let's say, \$40,000 a year, but the spouse, say the wife in my example, received a dividend of more than that, say \$60,000, then the excess of \$20,000 is automatically taxed at the top tax rate, regardless of the tax rate of the other spouse who is working in the business.

However, an arm's-length person will not pay the spouse more just because they contributed assets or lent money to or subscribed for shares or co-signed a loan or agreed to post the matrimonial home as security. In other words, the arm's-length test is really a flaw in the proposals because it's not really an arm's-length test. It's a "what will the CRA accept test" or, better, "what will a judge accept?"

The burden of proof in CRA audits and tax appeals is always on the taxpayer. The spouse will have to prove two things. First, their contribution to the business and, second, what an arm's-length party would have paid them. It's difficult to imagine the level of evidentiary proof required to satisfy a CRA field auditor of what an arm's-length party would have agreed to pay for the contributions of the spouse or adult children.

If the auditor is not satisfied, then the only avenue is a lengthy and expensive appeal process. These rules are designed to foster tax appeals and litigation.

Make no mistake. The proposals will trigger tax audits. Minister Morneau has said that tax returns will have a box to be checked whether the dividend recipient was active in the business. A letter from CRA is sure to follow asking the person to set out in detail their contributions to the business and proving what is the arm's-length amount. It would have been far simpler, in my view, to extend the tax on split income to people under age 25 and to continue to exempt spouses from the tax altogether.

If spouses are not to be exempt from the TOSI, or tax on split income, then the arm's-length test should be eliminated. In other words, they should only have to prove that they made a contribution to the company. They should not have to show what an arm's-length person would have paid.

Une contribution à la main-d'œuvre est simple à comprendre. Il s'agit d'indiquer quelles fonctions le conjoint ou l'enfant d'âge adulte a exécutées dans l'entreprise. La seule mesure que le projet de loi prend en compte est le montant qu'aurait payé une partie sans lien de dépendance avec le conjoint ou avec l'enfant d'âge adulte. Autrement dit, si le montant est, disons, de 40 000 \$ par an et que le conjoint, disons l'épouse, a reçu un dividende plus élevé que ce montant, disons 60 000 \$, alors le surplus de 20 000 \$ est automatiquement imposé au taux d'imposition maximal, sans égard au taux d'imposition de l'autre conjoint qui travaille également dans l'entreprise.

Toutefois, une personne sans lien de dépendance ne paiera pas une somme supérieure au conjoint simplement parce qu'il a donné des avoirs, a prêté de l'argent, a acheté des actions, a cosigné un emprunt ou a accepté de donner le foyer conjugal en garantie. Autrement dit, le critère de la personne sans lien de dépendance n'en est pas vraiment un. C'est plutôt ce que l'Agence du revenu du Canada acceptera, voire ce que le juge acceptera?

Lors d'un audit de l'ARC ou d'un appel en matière d'impôt, c'est toujours le contribuable qui a le fardeau de la preuve. Le conjoint devra fournir deux preuves. Premièrement, sa contribution aux activités de l'entreprise et, deuxièmement, ce qu'une personne sans lien de dépendance lui aurait payé pour la même contribution. Il est difficile d'imaginer le type de preuve qui sera nécessaire pour convaincre un inspecteur de l'ARC du montant qu'une personne sans lien de dépendance aurait accepté de payer pour la contribution du conjoint ou de l'enfant d'âge adulte.

Si l'inspecteur n'est pas convaincu, le seul recours possible est une procédure d'appel, longue et coûteuse. Ces règles vont multiplier les appels et les litiges en matière d'impôt.

Il faut bien comprendre aussi que ces propositions vont multiplier les audits fiscaux. Le ministre Morneau a dit qu'il suffira de cocher une case, dans le formulaire de déclaration d'impôts, pour dire que le bénéficiaire de dividendes a contribué à l'entreprise. On peut être sûr que l'ARC ne tardera pas à réclamer à la personne des détails sur sa contribution à l'entreprise et une preuve du montant qu'aurait payé une personne sans lien de dépendance. Il aurait été beaucoup plus simple, à mon avis, d'assujettir à l'impôt sur le revenu fractionné les personnes de moins de 25 ans et de continuer d'en exempter les conjoints.

Si les conjoints ne sont pas exemptés de l'ISRF, c'est-à-dire de l'impôt sur le revenu fractionné, le critère du montant payé par une personne sans lien de dépendance doit être éliminé. Autrement dit, les personnes concernées ne devraient avoir qu'à faire la preuve qu'elles ont apporté une contribution à l'entreprise, sans avoir à indiquer ce qu'une personne sans lien de dépendance aurait payé pour leur contribution.

In conclusion, the passive income and income sprinkling proposals were proposed without regard to the practical realities of starting and running a business other than perhaps a professional corporation. I've tried to point out the practical problems with the tax proposals and would be pleased to come back after the draft legislation is released.

**The Chair:** Thank you, Mr. Kepes. We appreciate that you've provided us with your document. I will now ask Mr. Alan Acton to make his presentation. Permit me to ask again to limit ourselves to five minutes, please.

**Alan Acton, Vice-President and Portfolio Manager, Polaris Financial Inc., as an individual:** My submission has been distributed. It's called "The Unintended Consequences of the July 18th, 2017 Tax Proposals on Canadian Health Care."

Thank you for the opportunity to be here today to outline the consequences of the proposed tax changes.

Approximately 60 per cent of Canadian physicians use legal Canadian-controlled private corporations, or CCPCs for short, as a business structure to manage their cash flow and plan for their retirement. This legislation, if passed, could result in a reduction of the number of practising physicians in Canada to decline, thus furthering wait times and limiting access of Canadians to a dedicated family physician.

There are two main areas that are of concern to Canadian physicians. The first is income sprinkling, or TOSI, a tax on split income paid to spouses from CCPCs. The second is the increased taxation on passive investment income.

If physicians lose the ability to use these fully legal means of paying family members, which, by the way, has been affirmed by the Supreme Court of Canada, and saving for short-term and long-term goals, it may result in a decline in the stock of Canadian physicians. Older physicians might retire. Established physicians may decide to move to lower tax jurisdictions. Some Canadian medical residents, upon graduation, may also decide to move to lower tax jurisdictions.

Let me illustrate why this is with an example. Take a hypothetical physician. I've named her Dr. Cheryl of Ottawa, who spends the better part of a decade training and educating herself to serve Canada and become a family doctor. Once graduated, she has a six-figure debt, which is very common, and is faced with the prospect of owning a business. Family physicians are businesses. Dr. Cheryl has no pension plan, no

En conclusion, les propositions relatives aux revenus passifs et à la répartition du revenu ont été élaborées sans tenir compte des réalités concrètes de l'exploitation d'une entreprise, si ce n'est peut-être celles d'une société professionnelle. J'ai essayé de vous montrer quels problèmes pratiques ces propositions vont susciter, et je serais ravi de comparaître à nouveau une fois que le projet de loi aura été présenté.

**Le président :** Merci, monsieur Kepes. Nous vous remercions de nous avoir fait parvenir votre document. Je vais maintenant demander à M. Alan Acton de faire sa déclaration liminaire. Je vous invite à nouveau à ne pas dépasser cinq minutes, s'il vous plaît.

**Alan Acton, vice-président et gestionnaire des portefeuilles, Polaris Financial Inc., à titre personnel :** Mon texte vous a été distribué. Il s'intitule « Les conséquences inattendues des propositions fiscales du 18 juillet 2017 pour les soins de santé au Canada ».

Je vous remercie de m'avoir invité aujourd'hui à vous parler des conséquences de la réforme proposée.

Environ 60 p. 100 des médecins canadiens utilisent en toute légalité une société privée sous contrôle canadien, ou SPCC, pour organiser leurs activités professionnelles, gérer leur trésorerie et planifier leur retraite. Ce projet de loi, s'il est adopté, risque de provoquer une diminution du nombre de médecins en activité au Canada, ce qui allongera les délais d'attente et limitera l'accès des Canadiens à un bon médecin de famille.

Les médecins canadiens ont deux grandes préoccupations. La première concerne la répartition du revenu, ou ISRF, c'est-à-dire l'impôt sur le revenu fractionné qui est versé au conjoint. La deuxième est l'augmentation de l'impôt sur les revenus de placement passifs.

Si les médecins ne peuvent plus utiliser ces méthodes parfaitement licites pour rémunérer des membres de leur famille, méthodes qui ont été validées par la Cour suprême du Canada, et pour épargner de l'argent à court et à long terme, le nombre de médecins au Canada risque de diminuer. Des médecins plus âgés pourront décider de prendre leur retraite. Des médecins expérimentés pourront décider d'aller s'installer là où ils seront moins imposés. Et des médecins résidents pourront décider, après avoir obtenu leur diplôme, d'aller eux aussi s'installer là où ils seront moins imposés.

Je vais vous en donner un exemple. Prenons un cas hypothétique, celui de la docteure Cheryl d'Ottawa, qui devient médecin de famille après avoir fait des études pendant près de 10 ans. Lorsqu'elle obtient son diplôme, elle se retrouve endettée de plus de 100 000 \$, comme cela arrive souvent, et envisage de créer une entreprise. Un cabinet de médecin de famille est une entreprise. La docteure Cheryl n'a pas de régime de pensions, pas d'avantages collectifs, pas d'assurance-vie, pas d'assurance-

group benefits, no life insurance, no disability insurance, no paid sick leave, bereavement, vacation pay, and no maternity leave.

It has been widely publicized in the media that family physicians earn \$275,000 per year. This is a number that is quoted quite a bit. What you have to understand is this number is gross. This is a gross average billing. There are business expenses to be paid, salaries, malpractice insurance, and office expenses. When you whittle the number down to get to the net after-tax/after-expense number, you're left with less than \$8,000 per month.

Dr. Cheryl also manages to save some money in her CCPC corporation for a rainy day. A few years later, Dr. Cheryl decides to have two children. She goes to her CCPC savings and withdraws that money over the next five years for maternity leave as she has her children. This would not have been possible without the savings in the CCPC structure.

After a few years, she has had her children and it's time to look to other goals. She's in her forties. Now she has to look at retirement. She goes to her financial adviser and says, "I would like to retire. I would like to have a \$70,000 income at retirement. Can I do this with an RRSP?" The financial adviser says it is not possible. Given reasonable rates of return and reasonable assumptions, the RRSP room is capped at \$26,000 per year. Dr. Cheryl would have to save \$37,000 per year to be able to afford even a modest retirement.

Dr. Cheryl looks back at her career and says, "What if, instead of becoming a family physician, I had gone to work as a public servant of the federal government in health policy in Health Canada? I would have had two years paid maternity leave for two children. I would have had benefits fully covered, and I would have had a fully indexed pension."

As you can see, she would have been better off economically to work for the government. I could rewrite this example without too much variation for other specialties. A common occurrence is the utilization of the CCPC to split income with a spouse and to save for retirement.

We would all like it. Thank you very much. I would now be pleased to answer questions.

**The Chair:** Thank you, Mr. Acton.

Now the chair will recognize Mr. Dyke.

**Robert A. Dyke, President, Dyke & Murphy Professional Corporation, as an individual:** Thank you very kindly for having me here. The promoted tax plans put forth by

invalidité, pas de congés de maladie, pas de congés de deuil, pas de congés annuels et pas de congé de maternité.

On entend souvent dire dans les médias que les médecins de famille gagnent 275 000 \$ par an. C'est le chiffre qu'on mentionne le plus souvent. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que c'est un montant brut. C'est le taux de facturation brute. De ce chiffre il faut retrancher les dépenses de fonctionnement, les salaires, l'assurance en cas de faute professionnelle, et les frais de bureau. Quand on fait le décompte de tout cela, le montant qui reste, après paiement des impôts et des dépenses, s'élève à peine à 8 000 \$ par mois.

La docteure Cheryl réussit également à mettre de l'argent de côté dans sa SPCC, pour les périodes de vaches maigres. Quelques années plus tard, elle décide d'avoir deux enfants. Elle puise dans l'épargne de sa SPCC pendant cinq ans, en guise de congé de maternité pour élever ses enfants. Elle n'aurait jamais pu le faire sans l'épargne qu'elle a accumulée dans sa SPCC.

Quelques années plus tard, ses enfants ont grandi et elle décide de se fixer de nouveaux objectifs. Elle est alors dans la quarantaine et elle doit planifier sa retraite. Elle va voir un conseiller financier. Elle lui dit qu'elle aimerait prendre sa retraite avec un revenu de 70 000 \$ et lui demande si elle peut le faire avec un REER. Le conseiller financier lui répond que ce n'est pas possible. Même si elle obtient un rendement raisonnable, elle ne peut mettre dans son REER qu'un maximum de 26 000 \$ par an. Il faudrait donc qu'elle épargne 37 000 \$ par an pour avoir droit à une retraite modeste.

La docteure Cheryl réfléchit à toutes ces années pendant lesquelles elle a exercé sa profession et elle se demande dans quelle situation elle serait si, au lieu d'avoir été médecin de famille, elle était devenue fonctionnaire au gouvernement fédéral, à Santé Canada. Elle aurait bénéficié de deux années de congé de maternité payé pour ses deux enfants. Elle aurait eu droit à toutes sortes d'avantages, et bénéficierait aujourd'hui d'une pension complètement indexée.

Comme vous le voyez, d'un point de vue financier, elle aurait mieux fait de travailler pour le gouvernement. Je pourrais reprendre le même exemple, sans changer grand-chose, pour les autres spécialités médicales. Les médecins utilisent fréquemment une SPCC pour fractionner leurs revenus avec un conjoint et pour mettre de l'argent de côté pour leur retraite.

Tout le monde aimerait pouvoir faire la même chose. Merci beaucoup. Je suis prêt maintenant à répondre à vos questions.

**Le président :** Merci, monsieur Acton.

Je vais maintenant donner la parole à M. Dyke.

**Robert A. Dyke, président, Dyke & Murphy Professional Corporation, à titre personnel :** Je vous remercie de m'avoir invité. Les mesures fiscales proposées par M. Morneau auront

Mr. Morneau will certainly impact every one of my small business clients in some way. It will provide real incentive for these people to build businesses and invest capital outside of Canada. With the U.S. set to significantly reduce their tax rates, Canada will be offside.

These proposals have been presented in a way that encourages class warfare and paints entrepreneurs as tax cheats who don't pay their fair share. As a CPA who prepares the tax returns for those entrepreneurs, I can promise you they pay more than their fair share.

Hearing some of the examples that Mr. Trudeau has shared publicly comparing salaried employees to incorporated businesses simply do not add up to this tax accountant. They are misleading and they appeal to the uneducated, as do the continuing references to closing loopholes.

A tax loophole is an unintended consequence of the tax law. The current tax laws have been in place for the last 45 years and the benefits of incorporation are there to encourage economic growth and provide incentives for entrepreneurs to invest capital and create jobs, none of which are unintended or a loophole.

The government has now backed away from some of the provisions in what appears to be a knee-jerk reaction. The vast uncertainty this has created is impacting day-to-day business decisions and lifelong succession plans.

Colleagues and clients of mine are in limbo right now, with plans partially in place but literally afraid to move ahead. Do we need to file elections before the new year? If so, do we need any purifications before December 31? I quite simply don't ever recall this much uncertainty surrounding business succession planning.

As a CPA, I am most concerned about the Band-Aid solution to the taxation of passive income in a corporation. Passive income under \$50,000 is taxed under the old rules; passive income over \$50,000 is taxed at 72 per cent. In addition, pre-2018 capital will be taxed under the old system; post-2018 passive income will be taxed under the new rules.

When I went through this scenario with my tax lawyer and asked him how anyone is expected to track this, he replied, "Well, that's up to the CPA." Ultimately that means more cost for taxpayers. This Band-Aid has also inadvertently created two groups of business owners: those grandfathered under the old

très certainement un impact sur chacun des petits entrepreneurs que je compte parmi mes clients. Cela va les inciter à créer des entreprises et à investir à l'étranger. Comme les États-Unis sont sur le point de réduire considérablement leurs taux d'imposition, le Canada ne sera plus dans la course.

Ces propositions ont été présentées d'une façon qui attise la lutte entre les classes, en présentant les entrepreneurs comme des fraudeurs qui ne paient pas leur juste part d'impôt. En qualité de comptable professionnel agréé qui prépare les déclarations d'impôt de ces petits entrepreneurs, je peux vous dire qu'ils paient plus que leur juste part d'impôt.

Les exemples qu'a donnés publiquement M. Trudeau en comparant les employés salariés et les entreprises constituées en sociétés ne riment à rien pour le comptable que je suis. Ce sont des exemples trompeurs qui s'adressent à un public ignorant, comme d'ailleurs la volonté affichée de supprimer les échappatoires.

Une échappatoire fiscale est une conséquence inattendue de la législation fiscale. Les lois actuelles sont en vigueur depuis 45 ans. Elles offrent des avantages aux entreprises qui se constituent en sociétés, afin de stimuler la croissance économique, ainsi que des incitatifs aux entrepreneurs qui font des investissements et qui créent des emplois. Rien de tout cela n'est un résultat inattendu, rien de tout cela ne constitue une échappatoire.

Le gouvernement revient maintenant sur certaines dispositions, comme par réaction impulsive. Cela crée une incertitude considérable, dont les effets se font sentir dans les décisions quotidiennes des entrepreneurs et dans les plans de relève.

Mes collègues et mes clients ne savent pas à quoi s'en tenir, actuellement. Ils ont des projets qui sont presque prêts, mais ils n'osent pas se lancer. Doivent-ils faire leurs choix avant la nouvelle année? Si oui, devons-nous faire des purifications avant le 31 décembre? Je ne me souviens pas d'avoir jamais connu autant d'incertitude en ce qui concerne la planification de la relève en entreprise.

En qualité de comptable professionnel agréé, je m'inquiète tout particulièrement du cataplasme qu'on nous propose pour l'imposition des revenus passifs d'une société. En dessous de 50 000 \$, ces revenus sont imposés en vertu des anciennes règles; mais au-delà de 50 000 \$, ils sont imposés à 72 p. 100. De plus, les revenus tirés de placements passifs antérieurs à 2018 seront imposés en vertu de l'ancien système, et les revenus gagnés après 2018, en vertu des nouvelles règles.

Quand j'ai examiné tout cela avec un avocat-fiscaliste et que je lui ai demandé comment les gens sont censés comptabiliser tout cela, il m'a répondu que c'était au comptable de le faire. Au bout du compte, cela coûtera plus cher aux contribuables. Et en fait, ce cataplasme a déjà créé, accidentellement, deux catégories



rules, or the old boys, and the second are the young entrepreneurs trying to build their financial lives.

I would like to read a statement from a successful young business owner pm how the tax changes have impacted his outlook:

We run a building supply operation in eastern Ontario, now in its 3rd generation. Success has come from many years of forward thinking, careful management and steady commitment. Our growth opportunities include increased hours, new products, and new locations.

All require significant investment and will create jobs that could number in the dozens.

The question is; why would we take any of these steps, if the incentive to do so is being removed.

As a business owner we expect risks, but the proposed tax changes simply remove the incentive to be in business, and make it extremely difficult to successfully transition any family business to the next generation. All of which has damaged the trust that we have in our current government.

Luke McLenaghan, President

Perth Planing Mill Supply

It's a fact that it's much more tax efficient to sell your business to a stranger or large company than it is to your children.

I feel compelled to speak about our doctors and how recent governments have treated them like an endless well of taxation revenue, all the while painting them as the wealthiest Canadians skirting the tax rules.

In my hometown of Perth, Ontario, we have many fantastic doctors, but we also know that recruiting new doctors has been a challenge. Ontario physicians bargained in good faith for a negotiated benefit allowing income splitting in lieu of fee increases.

According to the rules, these same physicians have designed their long-term financial plans, which include retirement, pregnancy, illness, business expansion and funding their children's education. Many physicians are left scrambling trying to adjust to new rules 10 years after the fact.

d'entrepreneurs : ceux qui sont protégés par les anciennes règles, les anciens, et les jeunes entrepreneurs qui essaient d'organiser leurs finances.

J'aimerais vous lire la déclaration d'un jeune entrepreneur prospère sur la façon dont les modifications fiscales proposées changent sa perspective :

Nous exploitons, depuis trois générations, une entreprise de matériaux de construction dans l'Est de l'Ontario. Notre succès, nous le devons à des années de planification proactive, de gestion minutieuse et de détermination constante. Des horaires prolongés, de nouveaux produits et de nouveaux sites comptent parmi nos objectifs de croissance.

Tout cela nécessite des investissements considérables, qui se traduiront par la création de dizaines d'emplois.

La question qui se pose est de savoir pourquoi nous devrions nous lancer dans l'une ou l'autre de ces initiatives si l'incitatif est supprimé.

Quand on est entrepreneur, on doit être prêt à prendre des risques, mais les modifications fiscales proposées étouffent le désir d'entreprendre et rendent très difficile le transfert d'une entreprise familiale à la génération suivante. Tout cela a gravement miné la confiance que nous avons dans notre gouvernement.

Luke McLenaghan, président

Perth Planing Mill Supply

Il est exact que, sur le plan fiscal, il vaut beaucoup mieux vendre votre entreprise à un étranger ou à une grande entreprise qu'à vos enfants.

Je me sens obligé de dire quelques mots sur nos médecins que, depuis quelque temps, nos gouvernements considèrent comme des vaches à lait tout en les présentant comme de riches Canadiens qui fraudent le fisc.

Dans ma ville natale de Perth, en Ontario, nous avons beaucoup de médecins extraordinaires, mais nous savons aussi combien il est difficile d'en faire venir de nouveaux. Les médecins de l'Ontario ont négocié de bonne foi pour obtenir le fractionnement du revenu en échange d'une augmentation des honoraires.

Selon les règles établies, ces mêmes médecins ont élaboré leur plan financier à long terme, notamment en ce qui concerne la retraite, le congé de maternité, le congé de maladie, l'expansion de leurs activités et le financement de l'éducation de leurs enfants. Un grand nombre de médecins se démènent encore pour s'adapter aux nouvelles règles, 10 ans après.

Also consider the pull of the United States for young physicians or, worse yet, the brightest young women and men who won't enter this profession at all.

The arbitrary \$50,000 limit on passive income in a corporation is simply not adequate to exempt income and retirement funds. The commuted value of many public service pension funds, including those for members of parliament, would be around the \$2 million mark. Keep in mind, this public service pension has never been taxed. It is only taxed upon withdrawal and it's eligible for pension splitting with a spouse.

If a small business or incorporated professional saves \$2 million, which is after-tax dollars, it will have its investment earnings taxed in the two-tier system that I described earlier. When the shareholder draws out dividends in retirement, he or she pays a maximum of 45 per cent tax, and those dividends are not eligible for splitting. Class warfare indeed.

I have one final statement. Our dealings with the CRA lately have shown an agency in chaos. Requests that routinely took two weeks are taking two years. The tax changes that are so poorly drafted will certainly be tested on every level. I've heard the estimates that the reasonable contribution test determined by CRA could take 10 years to find its way to the Supreme Court.

**Valentin Erikson, Real Estate Tax Lawyer, Erikson Law Firm Professional Corporation, as an individual:** It is a real honour to testify before you. I'm a real estate and tax lawyer in Ottawa. My business is incorporated. Its official name is Erikson Law Firm Professional Corporation. Being self-employed and in my thirties, it is prudent to start planning for a comfortable retirement. Some people may think it is too early to plan for retirement when you are in your thirties, but I know most you would agree it is wise.

How much do I need to save, to live on once I stop working? The answer is well documented. All the experts agree I would have to replace approximately 70 per cent of my pre-retirement income to live comfortably in retirement.

Let's say, for the sake of argument, I make \$100,000 a year. I have to make sure I have about \$70,000 saved. If I retire at the age of 65 and hopefully live for another 20 years, I'll have to have \$1.5 million in my account.

Pensez aussi à l'attrait que les États-Unis exercent sur les jeunes médecins, et même sur les jeunes hommes et les jeunes femmes les plus brillants qui décideront de ne pas embrasser cette profession.

La limite arbitraire de 50 000 \$ pour les revenus passifs gagnés au sein d'une société ne peut pas justifier l'exemption des fonds de revenus et des fonds de retraite. La valeur de rachat d'un grand nombre de fonds de retraite de la fonction publique, y compris celui des députés, se situe autour de 2 millions de dollars. Mais attention, ces fonds de retraite n'ont jamais été imposés. Ils ne le sont qu'au moment du retrait, et ils peuvent faire l'objet d'un fractionnement du revenu de pension avec le conjoint.

Si une petite entreprise ou un professionnel constitué en société épargne 2 millions de dollars, c'est-à-dire 2 millions de dollars après impôts, les revenus de son placement seront imposés selon le système à deux paliers que j'ai décrit tout à l'heure. Lorsque l'actionnaire encaisse des dividendes une fois à la retraite, il ou elle est assujettie à un impôt de 45 p. 100 maximum, et ces dividendes ne peuvent pas faire l'objet d'un fractionnement. C'est vraiment la lutte des classes.

Permettez-moi de vous dire, en conclusion, que nous avons constaté, ces derniers temps, qu'il régnait un certain chaos à l'Agence du revenu. Pour les demandes qui obtenaient généralement une réponse dans les deux semaines, il faut maintenant compter deux ans. Les modifications fiscales sont tellement mal rédigées que cela va avoir un impact à tous les niveaux. J'ai entendu dire que le critère de la contribution raisonnable, tel que déterminé par l'Agence du revenu, pourrait prendre jusqu'à 10 ans pour parvenir à la Cour suprême.

**Valentin Erikson, avocat en fiscalité immobilière, Erikson Law Firm Professional Corporation, à titre personnel :** C'est un honneur pour moi de comparaître devant votre comité. Je suis avocat en droit fiscal et en fiscalité immobilière, à Ottawa. Je me suis constitué en société, dont le nom officiel est Erikson Law Firm Professional Corporation. Comme je suis à mon compte et que je suis dans la trentaine, il est sage de commencer à planifier ma retraite. Certains vous diront peut-être que c'est trop tôt de planifier sa retraite quand on a 30 ans, mais je suppose que pour la plupart d'entre vous, c'est une bonne chose à faire.

Combien dois-je épargner pour avoir une retraite confortable? Il existe un grand nombre d'analyses sur le sujet. Tous les spécialistes s'entendent pour dire qu'il faut disposer d'environ 70 p. 100 de son revenu préretraite pour avoir une retraite confortable.

Supposons, pour les besoins de la discussion, que je gagne 100 000 \$ par an. Je dois donc m'organiser pour épargner environ 70 000 \$. Si je prends ma retraite à l'âge de 65 ans et que je vis 20 années de plus, il me faudra avoir 1,5 million de dollars dans mon compte d'épargne.

Unlike government employees or other salaried individuals, I do not get overtime pay, minimum wage, paid vacation, Employment Insurance, parental benefits, health benefits or consistent paycheques, and I'm at risk of losing all my personal assets. I need to be prudent with my money and save.

There is this attitude in our society that if you're self-employed or you're running a business, you're filthy rich. If people think you're rich, you should be punished. Taxing businesses sells politically; taxing employee discounts does not sell politically.

In 2016 the federal government eliminated ways to maximize the small business deduction. The government also took aim at tax deferral opportunities afforded to certain professionals, including lawyers, by proposing to eliminate billed basis accounting.

Now the federal government proposes measures to constrain use of private corporations to gain tax advantages. These measures, which the government wants to take effect in 2018, will dramatically impact lawyers like me and my clients carrying on business in professional and private corporations.

The changes we've heard include restricting the ability of business owners to sprinkle income with family members. Now, to be fair, lawyers are not allowed to do that because only members of a law society in each province are allowed to sprinkle income. Proposals include limiting a business owner's ability to claim business income as capital gains. Another proposal would look to close a loophole that allows individuals to pay lower taxes on passive investment income that is held in a corporation.

In my view, these changes would negatively impact lawyers in small firms, and particularly lawyers in smaller law firms. I know some lawyers have started a petition supporting these proposals, but they've also admitted that these proposals mostly affect equity partners and sole practitioners. They don't affect employees.

While the proposals are meant to target the wealthiest, as the Minister of Finance said, a vast majority of lawyers make less than \$220,000 per year, which is identified by the government as an example of a high income in its consultation paper on the topic.

In my view, it will affect the ability of independent businesses and professionals, including lawyers, to survive in challenging times because we will not be able to save. It will not help financial growth, innovation or job creation.

Contrairement aux fonctionnaires et autres salariés, je ne suis pas payé pour mes heures supplémentaires et je n'ai pas droit au salaire minimum, aux congés payés, à l'assurance-emploi, aux prestations parentales, aux prestations d'assurance-maladie et à des chèques de paie réguliers, et en plus, je risque de perdre tous mes biens personnels. Je dois donc gérer prudemment mon argent et accumuler de l'épargne.

Dans l'esprit d'un grand nombre de gens, si vous êtes à votre compte ou que vous avez votre propre entreprise, ça veut dire que vous êtes plein aux as et que, par conséquent, vous méritez d'être puni. Taxer les entreprises est un slogan qui rapporte des voix; taxer les rabais consentis aux employés n'en rapporte pas.

En 2016, le gouvernement fédéral a supprimé des façons d'optimiser la déduction accordée aux petites entreprises. Il s'en est pris aussi aux possibilités de report d'impôt qui était offertes à certains professionnels, notamment les avocats, en proposant d'éliminer la comptabilisation des sommes facturées.

Aujourd'hui, il propose des mesures visant à empêcher les sociétés privées de profiter d'avantages fiscaux. Ces mesures, que le gouvernement veut faire entrer en vigueur en 2018, seront lourdes de conséquences pour les avocats comme moi et pour ceux de mes clients qui se sont constitués en sociétés privées.

Parmi les changements proposés, le gouvernement veut restreindre la capacité des propriétaires d'entreprises de répartir les revenus entre plusieurs membres de la famille. Je dois dire que les avocats ne sont pas autorisés à le faire, et que seuls les membres d'un barreau provincial sont autorisés à répartir leurs revenus. Le gouvernement propose également de limiter la capacité d'un entrepreneur de considérer des revenus d'entreprise comme des gains en capital. Une autre proposition consiste à supprimer une échappatoire qui permet aux particuliers de payer moins d'impôt sur des revenus de placements passifs détenus dans une entreprise.

À mon avis, ces modifications auront un impact particulièrement négatif sur les avocats des petits cabinets. Je sais que certains avocats ont lancé une pétition dans laquelle ils se disent favorables aux modifications proposées, mais ils reconnaissent également que les propositions visent surtout les associés et les professionnels à leur compte, pas les employés.

Si, comme l'a dit le ministre des Finances, les propositions ciblent les plus fortunés, il n'en demeure pas moins que la grande majorité des avocats gagnent moins de 220 000 \$ par an, montant que le gouvernement donne comme exemple de revenu élevé, dans son document de consultation sur le sujet.

À mon avis, les modifications proposées nuiront à la capacité des entrepreneurs et des professionnels indépendants, y compris les avocats, de surmonter les périodes difficiles, parce qu'ils n'auront pas pu mettre de l'argent de côté. Elles auront également un effet négatif sur la croissance, l'innovation et la création d'emplois.

The changes will make lawyers less aggressive entrepreneurs. When I started my business, I took a risk but I always wanted my law firm to grow. I have seen my law firm grow and double in size. I'm very happy about it, but I was only able to do so by putting some funds aside so that I don't have to go into the red. I don't have to go far into a line of credit or for a loan. I might not have taken the same risk with the proposed changes in place.

Let me be clear. I'm not against paying taxes. As a citizen I understand that a tax system should raise sufficient revenue to finance government operations. A good tax system, however, is about more than generating sufficient revenue. A good tax system should be neutral, efficient, fair and equitable, and administratively simple and certain.

In my testimony I would like to briefly concentrate on the concept of equity and leave you with the following question: In your view, are the minister's proposals fair and equitable?

Tax equity is concerned with optimality of distribution. An equitable tax policy is one that treats similarly situated taxpayers in a similar manner and promotes fair distribution of income. Most people would agree that individuals with higher incomes should pay more tax than individuals with lower incomes.

I submit that with its new proposals this government has distorted principles of equity. Why? It is because similarly situated taxpayers are not treated in a similar manner.

Let's consider this. Most people would agree that an individual who earns \$100,000 from employment should be taxed at the same rate as another employee who earns \$100,000. As an example, let's say Jennifer earns \$150,000 as a public servant in government; another person, Michael, is employed in the private sector and earns \$100,000 in salary but also gets free accommodation valued at \$50,000. Applying the principle of equity, we should tax both Jennifer and Michael in a similar manner. However, the equity also requires that we recognize a taxpayer's ability to pay, which might be quite different from their income.

Government should recognize that business owners don't have the benefit of overtime pay, minimum wage, paid vacation and Employment Insurance. Based on the principles of equity, the government should drop this proposal.

**The Chair:** Thank you, Mr. Erikson.

Elles amèneront les avocats à être des entrepreneurs moins dynamiques. Quand j'ai créé mon entreprise, j'ai pris un risque, mais mon objectif était toujours d'en encourager le développement. À telle enseigne que la taille de mon cabinet d'avocats a doublé. J'en suis fort content, mais si j'ai réussi à le faire, c'est uniquement parce que j'ai pu mettre de l'argent de côté afin d'éviter d'être à découvert. Je n'ai guère eu besoin d'une marge de crédit ou d'un prêt. Mais si les modifications proposées avaient été en vigueur, je n'aurais peut-être pas pris les mêmes risques.

Soyons clairs. Je ne suis pas contre le fait de payer des impôts. En tant que citoyen, je reconnais que le régime fiscal doit permettre de recueillir suffisamment d'argent pour financer les programmes du gouvernement, mais cela ne doit pas être sa seule raison d'être. Un bon régime fiscal doit être neutre, efficient, juste et équitable, tout en étant simple et prévisible sur le plan administratif.

Je voudrais maintenant dire quelques mots sur la notion d'équité, avant de conclure par la question suivante : à votre avis, les propositions du ministre sont-elles justes et équitables?

L'équité fiscale, c'est l'optimalité de la répartition. Une politique fiscale équitable est une politique qui traite de la même façon tous les contribuables se trouvant dans une situation similaire, et qui encourage la répartition équitable des revenus. La plupart des gens s'entendent pour dire que ceux qui gagnent beaucoup d'argent doivent payer plus d'impôt que ceux qui en gagnent moins.

J'estime qu'avec ses nouvelles propositions, le gouvernement bafoue les principes de l'équité. Pourquoi? Parce que les contribuables qui se trouvent dans une situation similaire ne sont pas tous traités de la même façon.

Par exemple, la plupart des gens s'entendent pour dire qu'un employé qui reçoit un salaire de 100 000 \$ doit être imposé au même taux qu'un autre employé qui gagne 100 000 \$. Supposons que Jennifer, fonctionnaire, reçoive un salaire de 150 000 \$; et que Michael, employé du secteur privé, reçoive un salaire de 100 000 \$ et un logement gratuit estimé à 50 000 \$. Si l'on applique le principe de l'équité, on doit imposer Jennifer et Michael au même taux. Il est vrai que l'équité exige aussi de prendre en considération la capacité de payer du contribuable, laquelle peut être bien différente de son revenu.

Le gouvernement devrait tenir compte du fait que les propriétaires d'entreprises n'ont pas droit à la rémunération des heures supplémentaires, au salaire minimum, aux congés payés et à l'assurance-emploi. Par souci d'équité, le gouvernement devrait renoncer à cette proposition.

**Le président :** Merci, monsieur Erikson.

**Senator Eaton:** I'm going to go to Mr. Kepes. I thank all of you for your presentations. The thing that struck me first and foremost was when we talk about competitiveness. These new taxes don't seem in any way directed to that.

You said in your presentation that you export all of your products. Do you feel that this will have an impact on your competitiveness in the United States? That's the first part of my question. Of course, if the Americans bring in their tax cuts, which they're threatening to do, that could have a further impact.

Have you thought of leaving the country, or taking some capital out of the country, or manufacturing elsewhere if the so-called closing of these tax loopholes goes into effect?

**Mr. Kepes:** You asked about the competitiveness. Let's start with the \$500-million number. According to the economic update released yesterday, these tax proposals are anticipated, not early on but eventually once fully implemented, to bring \$500 million of additional tax revenue to the government.

From my perspective, I would prefer to have that \$500 million in the hands of entrepreneurs, professionals, and the economy in general rather than it being taken out, particularly because of the uncertainty over NAFTA. That's why I said it's the wrong time to have these proposals and to be taking that amount of revenue out of the economy.

In terms of the other question about leaving the country, I'm in a bit of a different position than for somebody who is, for example, in IT or an engineer or an accountant or a doctor, because all of their knowledge is in their head and they can leave relatively easily to practise their professions somewhere else. Lawyers, on the other hand, are fairly local, so it's unlikely that I will pick up and practise law in New York.

As far as the company is concerned, that's a different question. It has crossed my mind because, first, there are machine shops in the United States that do part of what we do. It is possible to subcontract to them to have parts made and assembled there. That might be required in the same way that Bombardier has recently sold the C series to Airbus for manufacturing in the U.S. We could do the same, particularly if NAFTA is not finalized and, for example, the United States imposes tariffs.

**Senator Eaton:** I am thinking about the passive income, which we've heard much testimony on. You made a good case, and we have heard it before, that \$50,000 might seem like a lot of money but if you're in a highly sophisticated business you

**La sénatrice Eaton :** Je remercie tous les témoins de leur exposé, et je vais m'adresser à M. Kepes. La chose qui m'a le plus frappée, c'est ce qu'on a dit à propos de la compétitivité. Ces nouveaux impôts ne semblent pas la stimuler.

Vous avez dit tout à l'heure que vous exportez tous les produits que vous fabriquez. Pensez-vous que ces propositions vont avoir un impact sur votre compétitivité aux États-Unis? Voilà pour la première partie de ma question. Il est bien évident que, si le gouvernement américain décide de baisser les impôts, ce qu'il menace de faire, cela aura encore plus d'impact.

Avez-vous songé à quitter le Canada, à sortir des capitaux du pays, ou encore à fabriquer vos produits ailleurs, si jamais le gouvernement réussit à faire adopter la suppression de ces prétendues échappatoires?

**M. Kepes :** Vous avez soulevé la question de la compétitivité. Commençons par le chiffre de 500 millions de dollars. Selon la mise à jour économique qui a été publiée hier, les propositions fiscales sont censées rapporter au gouvernement, pas immédiatement mais dès qu'elles seront pleinement en vigueur, 500 millions de dollars de recettes fiscales supplémentaires.

De mon point de vue, je pense qu'il est préférable d'avoir ces 500 millions de dollars entre les mains des entrepreneurs, des professionnels et de l'économie en général, plutôt que de les leur soutirer, surtout à une époque où l'avenir de l'ALENA suscite beaucoup d'incertitude. C'est la raison pour laquelle j'ai dit que ce n'était vraiment pas le moment de faire ce genre de propositions et de retirer autant d'argent de l'activité économique.

Pour ce qui est de quitter le Canada, je ne suis pas tout à fait dans la même situation qu'un spécialiste des TI, par exemple, qu'un ingénieur, qu'un comptable ou qu'un médecin, qui ont tout leur savoir dans la tête et qui peuvent donc, relativement facilement, aller exercer leur profession dans un autre pays. Les avocats, eux, sont plus limités géographiquement, et il est donc peu probable que je lève le camp pour aller exercer mon métier à New York.

S'agissant de l'entreprise, c'est différent. L'idée m'est passée par la tête, d'abord parce qu'il y a des ateliers d'usinage aux États-Unis qui font une partie de ce que nous faisons. Ils pourraient devenir mes sous-traitants et assurer la fabrication et l'assemblage de certaines pièces. Ça pourrait devenir nécessaire, tout comme l'a fait récemment Bombardier en vendant la C Series à Airbus qui fabriquera ces avions aux États-Unis. Nous pourrions faire la même chose, surtout si l'ALENA n'aboutit pas et que, par exemple, les États-Unis imposent des tarifs douaniers.

**La sénatrice Eaton :** Parlons maintenant des revenus passifs, dont il a beaucoup été question dans les témoignages jusqu'à présent. Vous avez bien montré, comme d'autres témoins avant vous, que 50 000 \$ peut paraître une somme énorme, mais que, lorsqu'on travaille dans un secteur de pointe, il faut avoir

need bigger amounts for tax flow if you want to expand. I'm sure your machinery is extremely expensive.

If that tax loophole was closed and you could not have a passive income and you could not collect more than \$50,000 a year, would that affect your competitiveness or your prices, for instance?

**Mr. Kepes:** The short answer to that is yes. The short reason is because the more profit we have, the more we have to be able to reinvest in our company. The higher the taxes, the lower the profit, which means there is less to be able to invest in the company.

**Senator Eaton:** It will not affect your prices going into the States. If you have lower passive income, it will not affect how much you sell your machines for.

**Mr. Kepes:** No. It only affects the cash flow and financial health of the company.

**Senator Eaton:** Thank you.

**Senator Moncion:** On the same topic, it depends on what the passive income is used for. If it's used to expand your company, then passive income is used, according to the finance minister, it is going to good use. If it's just to save for retirement, I think that is where there might be fairness issues.

I really enjoyed your presentation because you gave quite a few good examples of how we can change what is being proposed right now. I really liked what you were saying about the capital gains used in real estate and capital gains used in business which are not taken into consideration here.

You propose exemption for Tensor, a company of your size. You also mention three companies with three employees or more. That's where my question is going, but I want to finish with the comments you made that I really thought were excellent.

When you are talking about a professional corporation, something we haven't heard so far is what the CRA will expect as opposed to how the rules will be put in place: the difference between the interpretation, what people think, how it will be interpreted at the CRA level, and the burden of proof which always lies on the taxpayer's shoulders.

Going back to the question I have, do you think three employees are enough? From what we see right now, I don't think three employees are enough. I would see a proposition like this for companies that are bigger than three, so why three?

beaucoup plus que ça en trésorerie pour pouvoir se développer. Je suis sûre que vos machines coûtent extrêmement cher.

Si cette échappatoire fiscale est supprimée, que vous ne pouvez plus avoir de revenus passifs, et que vous ne pouvez pas accumuler plus de 50 000 \$, cela aura-t-il un impact sur votre compétitivité ou sur vos prix, par exemple?

**M. Kepes :** En un mot, oui. La raison en est simple : plus nous faisons des profits, plus nous devons être en mesure de réinvestir dans notre entreprise. Mais si les impôts augmentent, les profits diminuent, ce qui signifie que nous sommes moins en mesure d'investir dans l'entreprise.

**La sénatrice Eaton :** Mais cela n'aura pas d'impact sur vos prix aux États-Unis. Si vous avez moins de revenus passifs, cela n'aura pas d'impact sur le prix de vente de vos machines.

**M. Kepes :** En effet. Cela n'aura d'impact que sur la trésorerie et la bonne santé financière de l'entreprise.

**La sénatrice Eaton :** Merci.

**Le sénateur Moncion :** Toujours sur le même sujet, je dirai que tout dépend de l'utilisation qu'on fait du revenu passif. Si on s'en sert pour développer l'entreprise, c'est une bonne chose selon le ministre des Finances. Mais si on s'en sert simplement pour accumuler de l'épargne pour la retraite, c'est là peut-être qu'il y a un problème d'équité.

J'ai particulièrement apprécié votre exposé, parce que vous nous avez donné de bons exemples de la façon dont nous pouvons modifier ce qui nous a été proposé. J'ai beaucoup aimé ce que vous avez dit au sujet des gains en capital qui sont utilisés dans l'immobilier et des gains en capital qui sont utilisés dans l'entreprise, et qui ne sont pas pris en considération ici.

Vous proposez d'exempter les entreprises de la taille de Tensor. Vous avez aussi parlé de trois entreprises ayant trois employés ou plus. C'est à ce sujet que je voudrais vous poser une question, mais j'aimerais auparavant revenir sur ce que vous avez dit et qui m'a paru très intéressant.

S'agissant d'une entreprise professionnelle, ce que nous ignorons toujours, c'est ce que l'Agence du revenu exigera, par opposition aux règles qui seront mises en place : je veux parler de l'écart qu'il y aura entre l'interprétation qui en sera donnée par les contribuables et celle qui en sera donnée par l'Agence du revenu, étant bien entendu que ce sont toujours les contribuables qui auront le fardeau de la preuve.

J'en viens maintenant à la question que je veux vous poser. Pensez-vous qu'il soit suffisant de prévoir un seuil de trois employés? D'après ce que je peux constater, je ne le pense pas. Je préférerais que ce genre de proposition s'applique à des entreprises de plus de trois employés, pourquoi alors avoir choisi trois?

**Mr. Kepes:** The Income Tax Act does have some rules with respect to five or more employees. That's where a distinction is. If a corporation is earning passive investment income like rental real estate and has five or more employees, they're entitled to claim the small business deduction.

I chose three primarily because in Quebec the tax act started with the professionals only being able to claim the small business deduction if they have three or more employees. In fact, what they found was that's not such a good test because you could have four or five part-time employees. In fact they changed it to a number of hours in a year. If you have people with 5,300 hours in a year, the corporation is entitled to the small business deduction. I was only really picking the three-employee test to have a parity between the existing rule that Quebec has.

**Senator Moncion:** That's another very good point. Thank you.

**Senator Marshall:** I will start off with Mr. Kepes. I have questions for all witnesses but I'm sure, Mr. Chair, you will cut me off.

Just following up with your response to Senator Eaton, you're a tax lawyer. You have a benefit now because you're a tax lawyer and you run a company. You can look at these proposals from two angles.

Knowing what you know now and what you have seen with regard to what is coming down with the changes to these CCPCs and more to come, would you advise people now to incorporate? Do you have second thoughts now about how you would proceed, even if you would set up a business?

Perhaps you could start there. Is it even worth while to set up a business and, if you did, would you incorporate it?

**Mr. Kepes:** That's an excellent question. As a lawyer, I would be advising the corporation for primarily non-tax reasons. This is not the same as the doctor who is a sole practitioner on a Friday, has a professional corporation on a Monday, and is now claiming the small business deduction. There are myriad reasons why people have corporations to begin with.

**Senator Marshall:** That's right.

**M. Kepes :** La Loi de l'impôt sur le revenu prévoit des règles pour les entreprises de cinq employés et plus. C'est là qu'elle fait la distinction. Si une entreprise a des revenus de placement passifs, par exemple dans l'immobilier, et qu'elle compte cinq employés ou plus, elle a le droit de réclamer la déduction accordée aux petites entreprises.

J'ai choisi le nombre de trois surtout parce qu'au Québec, la Loi sur l'impôt, au départ, n'autorisait les professionnels à réclamer la déduction accordée aux petites entreprises que s'ils avaient au moins trois employés. Ils se sont rendu compte que ce n'était pas un bon critère car l'entrepreneur pouvait avoir quatre ou cinq employés à temps partiel. Ils ont donc remplacé le nombre d'employés par un nombre d'heures annuel. Si les employés de l'entreprise font 5 300 heures dans l'année, l'entreprise a le droit de réclamer la déduction accordée aux petites entreprises. Si j'ai choisi le critère des trois employés, c'est pour avoir la même chose que ce que prévoit la loi au Québec.

**Le sénateur Moncion :** C'est très intéressant. Merci.

**La sénatrice Marshall :** Ma première question s'adresse à M.Kepes. J'ai des questions pour tous les témoins, mais je suis sûre, monsieur le président, que vous m'interromprez avant la fin.

J'aimerais revenir sur la réponse que vous avez faite à la sénatrice Eaton. Vous êtes avocat-fiscaliste. Vous profitez d'un avantage pour le moment parce que vous êtes avocat-fiscaliste et que vous dirigez une entreprise. On peut examiner ces propositions sous deux angles différents.

Compte tenu de ce que vous savez aujourd'hui et des changements qui se profilent à l'horizon pour les SPCC, entre autres, conseillerez-vous aux gens de se constituer en société? Feriez-vous les choses différemment maintenant? Seriez-vous toujours prêt à créer votre entreprise?

On pourrait peut-être commencer par là. Dans les circonstances, cela vaut-il la peine de créer son entreprise et, si oui, est-ce qu'il faut la constituer en société?

**M. Kepes :** C'est une excellente question. Dans mon rôle d'avocat, je recommanderais la constitution en société essentiellement pour des raisons non fiscales. Ce n'est pas la même chose qu'un médecin qui est à son compte le vendredi, qui a une entreprise professionnelle le lundi, et qui réclame la déduction accordée aux petites entreprises. Les gens se constituent en sociétés pour des milliers de raisons.

**La sénatrice Marshall :** Vous avez raison.

**Mr. Kepes:** Every Tim Hortons franchise is a corporation. There is ease of financing. Banks understand the corporate structure. There is well settled law as to what are the liabilities of directors and officers.

It's much more difficult to be carrying on business in a partnership or a trust. There is settled corporate law on what a corporation is, particularly with respect to limited liability. Nobody would own a chemical plant in their own personal name. It would always be in a corporation.

**Senator Marshall:** You would look at the tax structure but because of the other issues incorporation would be the way to go.

It seems that the Department of Finance is focusing on 29,000 CCPCs which have quite a lot of money in passive income. You gave me the impression in your opening remarks that you're not one of them. I was a bit surprised by that.

We've had different witnesses here and I keep asking. I'm trying to get a handle on who has all the money in passive income, and nobody wants to confess. Would you have any ideas as to what sorts of companies would have all this money in passive income? Would it be certain types?

**Mr. Kepes:** If I had to speculate, I'm guessing a lot of private companies are land developers that have accumulated vast amounts of wealth through real estate over the years. They are commercial and real estate developers. They're not public companies but private companies. That might be one guess.

Another guess is that it could be a company such as ours that started as a private company and eventually grew to the size where it became a public company. The founding family may very well have their shares in a holding company. You could imagine somebody who is a household name today, but very likely their wealth is in a holding company.

It's possible that through the ownership of that public company dividends have been paid up to their own private holding company, and it has just been sitting there.

**Senator Marshall:** Those would be gross amounts.

I have a last question for you. When you were speaking, the first thing that came to my mind was that you're an innovator and this government has an innovation agenda.

Do you feel that the tax changes conflict with the support for innovation?

**M. Kepes :** Chaque franchise Tim Hortons est une entreprise constituée en société. Ça rend le financement plus facile. Les banques savent comment fonctionne une société. La loi définit clairement les responsabilités des administrateurs et des cadres.

C'est beaucoup plus difficile de faire des affaires avec un partenariat ou une fiducie. La loi définit clairement ce qu'est une société, notamment en ce qui concerne la responsabilité limitée. Personne ne peut posséder une usine chimique en son nom personnel. Il faut toujours que l'entreprise soit constituée en société.

**La sénatrice Marshall :** Nonobstant le régime fiscal, vous estimez donc que la constitution en société est la bonne solution.

Il semblerait que le ministère des Finances cible 29 000 SPCC qui ont accumulé beaucoup d'argent en revenus passifs. J'ai eu l'impression, en écoutant votre déclaration liminaire, que vous n'en faisiez pas partie. Cela m'a étonnée.

Nous avons déjà entendu pas mal de témoins différents, et je leur pose toujours cette question. J'essaie de comprendre qui sont ces sociétés qui ont accumulé tout cet argent en revenus passifs, et personne ne veut l'avouer. Avez-vous une idée du type d'entreprises qui auraient accumulé tout cet argent en revenus passifs? S'agit-il de certains types d'entreprises?

**M. Kepes :** Je n'en suis pas certain, mais je suppose que beaucoup de sociétés privées sont des promoteurs immobiliers qui ont accumulé des fortunes dans l'immobilier au fil des ans. Je pense donc aux promoteurs immobiliers, résidentiels et commerciaux. Ce ne sont pas des sociétés publiques, mais des sociétés privées. C'est une supposition.

Ça peut aussi être le cas d'une entreprise comme la nôtre, qui était au début une société privée et qui, en se développant, est devenue une entreprise publique. La famille des fondateurs a fort probablement placé ses actions dans une société de portefeuille. Il est fort possible qu'une personne dont le nom nous est aujourd'hui familier ait toute sa fortune dans une société de portefeuille.

Il est aussi possible que, en étant propriétaire de cette entreprise publique, cette personne ait reçu des dividendes qui ont été versés dans sa société de portefeuille, et que l'argent s'y soit accumulé.

**La sénatrice Marshall :** Ce serait des montants bruts.

J'aimerais vous poser une dernière question. Je vous écoutais parler tout à l'heure, et la première chose qui m'est venue à l'esprit, c'était que vous étiez un innovateur, et le gouvernement a tout un programme pour l'innovation.

Pensez-vous que les modifications fiscales proposées vont compromettre l'aide consentie en matière d'innovation?



**Mr. Kepes:** The innovation that I would see for our company would be the scientific research and experimental tax credits. There are provincial programs that provide financing, or there's the Export Development Corporation which provides assistance.

On the innovation side, Tensor is well served. With these passive investment rules, my focus is mostly on the horrendous recordkeeping that companies will need to have. It has been mentioned by another witness that the accountant will be in charge of keeping track of all these pools.

When I think about things that are anti-competitive, there is the macroeconomic issue of NAFTA, but then there's the micro issue of now having to pay more for bookkeeping, accounting and keeping track of the compliance. I consider that to be a headwind that companies like ours really don't need.

**Senator Pratte:** I have a specific question for Mr. Kepes and then a more general one.

Mr. Kepes, there's something I'm missing, and forgive me for this. My understanding of passive investment has always been that if a company reinvested its investment in the company, eventually, then the issue of a 72 per cent or 73 per cent tax rate does not come into effect and therefore there is no issue at all.

If a company had \$3 million in passive investment and eventually invested that income in dividends, there was no problem. Am I correct on this? Is my understanding correct?

**Mr. Kepes:** You're correct, but not because of the reason you think, at least the way I'm understanding your question.

**Senator Pratte:** All right.

**Mr. Kepes:** If the company has \$1 billion in the bank and earns \$3 million of interest income, then you are correct if it spends that money. There aren't \$3 million to be taxed, if it spends \$1 million on employees or computers within its business.

You are correct that if the money is spent reinvesting in the business, there won't be \$3 million of investment income to be taxed. It's not the tax system that does that. It's if the company decides to spend the money within its own business.

**Senator Pratte:** I wasn't talking about the investment income. I was talking about the investment capital itself.

**Mr. Kepes:** You're right. If there's \$3 million of capital and out of that \$3 million \$500,000 is spent on new equipment and there's only \$2.5 million left, then these rules will only tax the investment income on that \$2.5 million.

**M. Kepes :** Notre entreprise reçoit de l'aide en matière d'innovation par l'entremise du crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental. Il y a aussi des programmes provinciaux qui nous accordent du financement, et il y a bien sûr la Société pour l'expansion des exportations qui nous offre des services de soutien.

En matière d'innovation, Tensor a accès à toute l'aide dont il a besoin. Mais ce que je voulais surtout dire au sujet de ces règles sur les investissements passifs, c'est que cela va représenter un fardeau administratif épouvantable pour les entreprises. Un autre témoin a dit que c'est le comptable qui va être chargé de surveiller toutes ces catégories de placements.

Quand je pense à tout ce qui nuit à la compétitivité, je dirai qu'il y a, sur le plan macro-économique, l'incertitude de l'ALENA, et, sur le plan microéconomique, toutes les dépenses supplémentaires qu'il va falloir engager pour la tenue de livres, la comptabilité et la conformité. J'estime que c'est un handicap dont les entreprises comme la nôtre n'ont vraiment pas besoin.

**Le sénateur Pratte :** J'aimerais poser une question précise à M. Kepes, et ensuite, une question plus générale.

Monsieur Kepes, il y a quelque chose qui m'échappe, et je vous prie de m'en excuser. J'ai toujours pensé qu'en ce qui concerne les placements passifs, si l'entreprise réinvestit cet argent dans l'entreprise, alors il n'y a pas de taux d'imposition à 72 ou à 73 p. 100, et le problème ne se pose pas.

Si une entreprise avait des placements passifs de 3 millions de dollars et qu'elle réinvestissait ces revenus dans des dividendes, il n'y avait pas de problème. C'est bien ça?

**M. Kepes :** C'est bien ça, mais pas pour la raison que vous croyez, enfin d'après ce que je comprends de votre question.

**Le sénateur Pratte :** Je vous écoute.

**M. Kepes :** Si l'entreprise a 1 milliard de dollars en banque et qu'elle accumule 3 millions de dollars en revenus d'intérêts, alors vous avez raison si elle réinvestit cet argent. Autrement dit, elle ne sera pas imposée sur les 3 millions de dollars si elle les réinvestit dans ses employés et dans son parc informatique.

Vous avez raison de dire que, si l'argent est réinvesti dans l'entreprise, les 3 millions de revenus de placement ne seront pas imposés. Ce n'est pas à cause du régime fiscal, c'est parce que l'entreprise décide de réinvestir l'argent dans ses propres activités.

**Le sénateur Pratte :** Je ne parlais pas des revenus de placement. Je parlais du placement en soi.

**M. Kepes :** Vous avez raison. Si vous avez un capital de 3 millions de dollars et que, de ce montant, vous investissez 500 000 \$ dans l'achat de nouveaux équipements, il vous reste 2,5 millions de dollars. Selon les règles, vous serez imposé sur

**Senator Pratte:** Then the issue really is what the company decides to do with its passive investment, right? That's what the issue is. If the company really uses this money for company purposes on a rainy day and a rainy day comes, then there's no problem.

**Mr. Kepes:** The only concern is with respect to the timing. You're correct. If the company eventually uses that money within its business, then there will be less investment income and less income to be subject to these rules.

The issue is that the \$50,000 threshold or the investment income above the \$50,000 that will be subject to these rules is on an annual basis. Somebody could have savings in 2017, hoping to spend them in 2018, but the tax will apply this year. Even though you're saving up for that rainy day next year or for a typical business cycle in two or three years, unfortunately that tax applies on an annual basis. It doesn't look to the business cycle or what are the changes in working capital of the company over a two-year or three-year period.

**Senator Pratte:** And the tax will apply on that \$50,000, whatever you do with that \$50,000, even though you would reinvest it in the passive investment?

**Mr. Kepes:** Yes, the \$50,000 is sort of this safe harbour that everybody would get, and then it would be taxed over the \$50,000.

**Senator Pratte:** Over \$50,000 is taxed.

**Mr. Kepes:** Yes. The 70 per cent, by the way, is the maximum. It's not an automatic 70 per cent tax. When tax accountants and tax lawyers use these examples of marginal rates, typically we with use the top marginal rate.

Here's where that 70 per cent comes from. Let's say a company earns \$100 of interest income. Under these proposals it will pay a flat 50 per cent tax on that \$100, so it has \$50 left. If it takes the \$50 and pays it out as a dividend to the shareholder, the shareholder pays 40 per cent tax on that dividend. If you add the 50 per cent and the 20 per cent personally, that's where you get the 70 per cent; but the 20 per cent paid by the shareholder depends on that shareholder's tax rate.

For illustration purposes, we always use the top marginal rate. That's where the 70 per cent comes from. In fact, actually, it's a bit higher now because the government yesterday increased the tax on dividends by 1.5 per cent. I noticed that.

les revenus de placement tirés de cette somme de 2,5 millions de dollars.

**Le sénateur Pratte :** Dans ce cas, ce qui compte, c'est ce que l'entreprise décide de faire avec ce placement passif? C'est ça qui compte. Si l'entreprise met cet argent de côté pour parer à d'éventuelles difficultés et que ces difficultés se présentent, il n'y a pas de problème.

**M. Kepes :** La seule réserve concerne le moment choisi pour le faire. Vous avez raison. Si l'entreprise réinvestit une partie de cet argent dans ses propres opérations, il restera moins de revenus de placement qui seront imposables, selon ces règles.

Ce qui pose problème, c'est le seuil de 50 000 \$ à partir duquel les revenus de placement seront imposés, sur une base annuelle. Autrement dit, quelqu'un pourrait accumuler de l'épargne en 2017 en espérant la réinvestir en 2018, mais l'impôt s'appliquera en 2017. Par conséquent, même si vous mettez l'argent de côté pour parer à d'éventuelles difficultés l'année suivante ou les deux ou trois qui suivent, pour utiliser un cycle commercial typique, l'impôt va malheureusement s'appliquer sur une base annuelle. Il ne tient pas compte du cycle commercial ou des flux du fonds de roulement d'une entreprise sur une période de deux ou trois ans.

**Le sénateur Pratte :** Et l'impôt s'applique aux 50 000 \$, quoi que vous fassiez de cet argent, même si vous le réinvestissez dans un placement passif?

**M. Kepes :** Oui, les 50 000 \$ sont en quelque sorte sanctuarisés pour tout le monde, et c'est à partir de ce seuil que l'argent est imposé.

**Le sénateur Pratte :** À partir de 50 000 \$, c'est imposé.

**M. Kepes :** Oui. À propos, 70 p. 100, c'est le maximum, mais l'argent n'est pas automatiquement imposé à ce taux-là. Quand les comptables et les avocats-fiscalistes donnent des exemples de taux marginaux, ils utilisent généralement les taux marginaux supérieurs.

C'est de là que vient ce taux de 70 p. 100. Supposons qu'une entreprise gagne 100 \$ de revenus d'intérêts. En vertu des modifications proposées, elle paiera un impôt forfaitaire de 50 p. 100 sur ces 100 \$, si bien qu'il lui restera 50 \$. Si elle réinvestit ces 50 \$ dans des dividendes à un actionnaire, l'actionnaire paiera 40 p. 100 d'impôt sur ces dividendes. Si vous ajoutez les 50 p. 100 et les 20 p. 100 d'impôt personnel, vous obtenez les 70 p. 100 qui sont fréquemment cités. Mais les 20 p. 100 payés par l'actionnaire dépendent du taux d'imposition de l'actionnaire.

Quand nous donnons des exemples, nous utilisons toujours le taux marginal supérieur. D'où le taux de 70 p. 100. En fait, le pourcentage est aujourd'hui un peu plus élevé, puisque le

**Senator Andreychuk:** I am tempted to continue on that line, but I want to change to Mr. Acton and Mr. Dyke. Both of you have talked about loopholes, the difficulty and complexity that will come from this, and an already complex tax system.

We've gone over with many witnesses what the reasonableness test will be. I'm still not clear what the government was trying to accomplish, other than securing more money for the treasury.

I continue to hear the CRA is already difficult. It's a reverse onus. They finger you; you have to prove your innocence. Perhaps I worked too much in the criminal courts, and I find reverse onus difficult to start with.

Is that where the minister would have got his advice to say that all these people are not responding in a positive way and paying up? Instead, they're finding ways to say, "But I gave this to my wife and it's reasonable," et cetera. Was it a pushback from CRA saying, "You've got to do something about this because we're spending many hours trying to figure out what's going on today?" From what I hear from you is that it's going to get even worse, so we won't solve that problem.

**Mr. Kepes:** Is that a question directed to me?

**Senator Andreychuk:** Any one of you.

**Mr. Dyke:** I'm not sure where our finance minister gets his advice from. I wouldn't like to speculate on that.

As far as the pushback from CRA, I'm sure they have some involvement in that, but I really don't think it would be extensive, in my opinion.

**Mr. Acton:** Again, as Mr. Dyke states, I'm not sure where that would have come from. I remember the Prime Minister stating two or three years ago in the election campaign that he thought private companies were ways for wealthy people to save taxes.

It might come from there. A reasonableness test is interesting because a spouse with a partner may be at home raising children and taking care of all of the household duties. My expertise is mostly with physicians. Physicians work 60 to 70-plus hours a week. To say the spouse isn't really involved in that is not accurate, in my opinion, because it is a true partnership. It has to be, because it can't work any other way.

gouvernement a augmenté hier la taxe sur les dividendes de 1,5 p. 100. C'est ce que j'ai vu.

**La sénatrice Andreychuk :** Je voudrais pouvoir continuer sur le même sujet, mais j'ai des questions à poser à M. Acton et à M. Dyke. Vous avez tous les deux parlé des échappatoires, des difficultés et des complexités que vont générer ces propositions, alors que le régime fiscal est déjà fort complexe.

Nous avons discuté avec de nombreux témoins de ce que sera le critère du « caractère raisonnable ». Je ne comprends toujours pas ce que le gouvernement cherche à faire, si ce n'est augmenter ses recettes fiscales.

J'entends souvent dire que l'Agence du revenu est déjà un interlocuteur difficile. C'est l'inversion du fardeau de la preuve. Ils vous montrent du doigt, et c'est à vous de prouver votre innocence. J'ai peut-être trop longtemps travaillé dans le système pénal, mais je trouve que l'inversion du fardeau de la preuve rend les choses difficiles dès le départ.

Est-ce parce qu'il a trop écouté l'Agence du revenu que le ministre affirme aujourd'hui que cette catégorie de contribuables ne réagissent pas de façon positive en payant ce qu'ils doivent? Qu'ils trouvent toujours des façons de dire qu'ils ont donné cet argent à leur épouse, que c'est raisonnable, et cetera? Est-ce en réaction à l'agence, qui lui disait qu'il fallait absolument faire quelque chose parce que ses inspecteurs passaient trop de temps à essayer d'y voir clair? D'après ce que vous dites, les choses risquent même d'empirer, si bien que nous n'aurons pas réglé le problème.

**M. Kepes :** Est-ce une question que vous me posez?

**La sénatrice Andreychuk :** À vous ou à un autre témoin.

**M. Dyke :** Je ne sais pas qui conseille le ministre des Finances, et je ne me risquerai pas à avancer des hypothèses.

Quant à l'influence de l'Agence du revenu, je suis sûr qu'elle est réelle, mais pas aussi forte, à mon avis.

**M. Acton :** Tout comme M. Dyke, j'ignore qui lui a donné ce conseil. Je me souviens qu'il y a deux ou trois ans, pendant la campagne électorale, le premier ministre a dit qu'à son avis, les sociétés privées étaient un moyen pour les gens fortunés d'épargner de l'impôt.

Ça vient peut-être de là. Le critère du « caractère raisonnable » est intéressant parce que le conjoint d'un associé peut fort bien rester à la maison pour élever les enfants et s'occuper de toutes les tâches ménagères. Je connais surtout la situation des médecins. Ils travaillent 60 à 70 heures par semaine, et on ne peut pas dire que le conjoint n'aide pas, car c'est souvent un véritable partenariat. Il le faut, car sinon, ça ne peut pas marcher.

When you have a reasonableness test and a contribution to the actual business, technically there might not be that much of a contribution on a business side. As a family, there's a huge contribution because it's one unit.

**Mr. Kepes:** I can give you a history on where the reasonableness test comes from, if that was your question. The starting point is section 67 of the Income Tax Act, which says that for any expense to be deductible it has to be reasonable in the circumstances.

If Tensor were to pay my wife a salary, that is deductible by the company only if it's reasonable in the circumstances. There is a body of tax case law dealing with what's reasonable in the circumstances.

A case was mentioned earlier, not by name, but the Supreme Court of Canada case called *Neuman v. The Queen*, where Mr. Neuman was a lawyer and his wife was an inactive shareholder in his management company. The management company paid her a dividend and the Canada Revenue Agency felt that dividend really should have been taxed in Mr. Neuman's hands because Mrs. Neuman was not active in the business.

The case went to the Supreme Court. The Supreme Court basically said that there's no difference between dividends that are paid from a private company and dividends paid from a public company. I don't have to work for the Royal Bank to justify getting a dividend from the Royal Bank.

It's the same with public companies. The fact that she was inactive in the business did not disqualify her from getting a dividend. That's why in 1999, the tax on split income was introduced, but only with respect to minors. Now they're trying to introduce the tax on split income to spouses and adult children.

What they're trying to distinguish is the shareholder, say the spouse who is inactive in the company versus the spouse who is active in the company. Now they've come up with this reasonableness test composed of the criteria of contribution of labour, capital or risk. That's what they're trying to do. They're trying only to restrict it to dividends being payable to spouses or adult children who contribute in some meaningful way to the company.

**The Chair:** For the benefit of all senators. I've been informed that bells will start ringing at 4 for a vote at 4:15. We have a second panel and we have three other senators identified for questions.

At this point time is of the essence. Perhaps we could ask questions and have answers as short as possible.

Avec le critère du « caractère raisonnable » et de la contribution à l'entreprise, il se peut que, techniquement, il n'y ait pas une véritable contribution aux activités de l'entreprise, mais au niveau de la famille, la contribution est énorme, car il s'agit d'une unité compacte.

**M. Kepes :** Je peux vous dire d'où vient ce critère du « caractère raisonnable », si c'est ce que vous voulez savoir. Tout a commencé avec l'article 67 de la Loi de l'impôt sur le revenu, qui dispose que, pour être déductible, une dépense doit être raisonnable, dans les circonstances.

Si Tensor devait un jour payer un salaire à mon épouse, l'entreprise ne pourrait déduire cette dépense que si elle est jugée raisonnable dans les circonstances.

On a fait allusion tout à l'heure, sans la nommer, à l'affaire *Neuman c. La Reine*, qui est allée devant la Cour suprême. M. Neuman était avocat, et son épouse était une actionnaire inactive dans la société de gestion de son mari. La société de gestion payait un dividende à l'épouse, et l'Agence du revenu estimait que ce dividende aurait dû être imposé dans le revenu de M. Neuman étant donné que son épouse n'était pas active dans l'entreprise.

L'affaire a été renvoyée devant la Cour suprême, qui a statué, en substance, qu'il n'y avait pas de différence entre les dividendes versés par une société privée et les dividendes versés par une entreprise publique. Je n'ai pas besoin de travailler à la Banque Royale pour avoir droit à des dividendes de la Banque Royale.

C'est la même chose pour les entreprises publiques. Le fait qu'elle était inactive dans l'entreprise ne lui interdisait pas de recevoir des dividendes. C'est la raison pour laquelle, en 1999, le gouvernement a décidé d'imposer les revenus fractionnés, mais seulement pour les enfants mineurs. Aujourd'hui, il propose d'imposer les revenus fractionnés des conjoints et des enfants d'âge adulte.

Il essaie de faire une distinction au niveau des actionnaires, entre l'épouse qui est inactive dans l'entreprise et l'épouse qui est active dans l'entreprise, en nous proposant le critère du « caractère raisonnable », qui comprend la contribution à la main-d'œuvre, au capital ou au risque. Voilà ce qu'il essaie de faire, pour le limiter aux dividendes versés aux conjoints ou aux enfants d'âge adulte qui contribuent réellement à l'entreprise.

**Le président :** On vient de m'informer que la sonnerie commencera à retentir à 16 heures pour un vote qui aura lieu à 16 h 15. Nous avons un deuxième groupe de témoins à entendre et trois autres sénateurs qui ont demandé à poser des questions.

Le temps presse. Je vous propose de poser des questions et de demander des réponses aussi brèves que possible.

**Senator Black:** On October 19, which is, of course, last week, Jack Mintz, an economist who writes very regularly in Canada, had an article appearing in the *Financial Post* that said Morneau's fixes are worse for business and our tax system. By fixes he was referring to the tinkering that went on last week. I want your comments on this because this is only his opinion. I want to hear from people who are on the front line. When he is talking about the \$50,000 limit to passive income, Dr. Mintz suggests:

. . . While the government justifies it as enabling small businesses to accumulate retained earnings to fund future expansion, it has the unfortunate effect of creating a tax wall for growing companies. Along with rising marginal personal tax rates on income and capital gains, the tax system penalizes success.

Do you agree?

**Mr. Kepes:** I would say I don't agree with that. I've heard the argument before that the small business rate should be eliminated because companies will not grow beyond paying tax at 15.5 per cent or whatever it is.

From my perspective that's really just calling entrepreneurs lazy. I don't know any entrepreneur who's not interested in growing their business. To me the purpose of any business is to prosper and succeed. There is no other reason to go into it.

I don't understand those comments. I can see some of them, from an economic perspective, saying maybe there's some hindrance on growth because at some point you end up paying more tax.

**Senator Black:** That was the point, as I read it, but you hear something different.

**Mr. Kepes:** I interpret it that way but that doesn't apply to me. It's not the tax rates that are stopping me from growing. It's other things.

**Mr. Acton:** I would agree with that. For company planning, at a 5 per cent interest rate, why would you want to accumulate more than \$1 million in your corporation? As far as on the pension planning side, self-employed physicians have to accumulate more than \$1 million.

In terms of the management of a portfolio, we're mandated on how we have to manage. It may introduce intricacies or biases in the way you would manage a portfolio to try to limit income. It's

**Le sénateur Black :** Le 19 octobre, c'est-à-dire la semaine dernière, Jack Mintz, un économiste qui écrit régulièrement dans le *Financial Post*, affirmait que les correctifs apportés par Morneau sont encore pires pour les entreprises et pour notre régime fiscal. Je pense qu'il voulait parler du bidouillage qui a eu lieu la semaine dernière. J'aimerais savoir ce que vous en pensez, car ce n'est que son opinion à lui. Ce qui m'intéresse, c'est ce qu'en pensent les gens qui sont en première ligne. À propos de la limite de 50 000 \$ pour les revenus passifs, M. Mintz écrit :

[...] Le gouvernement se justifie en disant que cela va permettre aux petites entreprises d'accumuler des bénéfices non répartis pour financer des projets d'expansion, mais malheureusement, cela va créer un mur fiscal qui va empêcher les entreprises de s'agrandir. Quand on ajoute à cela l'augmentation des taux marginaux d'imposition sur le revenu des particuliers et sur les gains en capital, on voit bien que le régime fiscal pénalise le succès.

Êtes-vous d'accord avec lui?

**M. Kepes :** Non, je ne suis pas du même avis. Je sais que certains préconisent la suppression du taux d'imposition des petites entreprises, au motif que les entreprises ne veulent pas s'agrandir pour ne pas avoir à payer plus que 15,5 p. 100 d'impôt, ou quel que soit le taux.

À mon avis, cela revient à traiter les entrepreneurs de paresseux. Je ne connais aucun entrepreneur qui n'est pas désireux de développer ses activités. L'objectif de toute entreprise est de prospérer et de réussir. C'est l'unique motif qui anime les entrepreneurs.

Je ne comprends pas ce genre de commentaires. Peut-être que d'un point de vue économique, cela freine un peu la croissance parce que vous finissez par payer plus d'impôt.

**Le sénateur Black :** C'est ce que j'avais compris en le lisant, mais vous n'êtes pas du même avis.

**M. Kepes :** Je l'interprète de cette façon, mais cela ne s'applique pas à moi. Ce n'est pas le taux d'imposition qui m'empêche de développer mon entreprise, ce sont d'autres facteurs.

**M. Acton :** Je suis du même avis. S'agissant de la planification d'entreprise, pourquoi voudrait-on accumuler plus d'un million de dollars dans l'entreprise quand les taux d'intérêt sont à 5 p. 100? Pour ce qui est de la planification de la retraite, les médecins qui travaillent à leur compte doivent accumuler plus d'un million de dollars.

En ce qui concerne la gestion de portefeuille, nous recevons des instructions sur la façon dont nous assurons cette gestion. Ces changements risquent d'introduire des complexités ou des

a very funny number. I don't understand where it came from or the justification for that number.

**Mr. Dyke:** Certainly the \$50,000 is very arbitrary. A lot of physicians, as Mr. Acton has stated, have to save in a corporation for retirement. Their only options now are individual pension plans or RCAs, which are also offerings of Morneau Shepell.

**Mr. Erikson:** I agree that \$50,000 is arbitrary and all these fixes in a way penalize corporations.

**Senator Neufeld:** Thank you, gentlemen, for your very interesting presentations.

Further to Senator Pratte's question in regard to reinvesting the money in your company, this is a process of saying either you reinvest in your company or we will tax you and take a good portion of it away from you. As a previous small business operator, I find that a little hard to swallow. Would you agree with me that is what the intent is?

Second, if you had two businesses, or if you had some extra money from a good year and you wanted to invest in another business, you couldn't really do that. You would still be taxed at the high rate. Is that correct? Then whatever was left, you could to the other business.

Or, if you had two operating businesses, one has a bad year and the other one has a great year, can you actually feed money across to keep that second business in operation, or does it just lose, or you pay the high tax and send the money over?

**Mr. Kepes:** The \$50,000 threshold was meant to be a form of appeasement to try to put out the wildfire of controversy with respect to these rules. Up until the \$50,000 threshold, all of the income from dollar one was to be subject to this passive investment rule.

It seems that the \$50,000 comes from this arbitrary 5 per cent rate of return on \$1 million. The 2.5 per cent rate of return means that they are allowing the company to accumulate \$2 million before hitting that \$50,000 threshold. It is just a way for the government to think that this is enough for somebody to save within their company before they start to pay that new regime passive investment tax.

Jack Mintz' comment with respect to it being a barrier may come from the strategies of some accounting firms that have said there's no point in leaving money in your company. It's not that

distorsions dans la façon de gérer un portefeuille, dans le but de limiter les revenus. C'est un drôle de chiffre. Je ne comprends pas d'où il vient ni comment ils en sont arrivés là.

**M. Dyke :** Il n'y a pas de doute que ce seuil de 50 000 \$ est très arbitraire. Comme l'a dit M. Acton, beaucoup de médecins doivent placer de l'argent dans une société pour leur retraite. Leurs seules options maintenant sont des régimes de retraite individuels ou des conventions de retraite, des produits que Morneau Shepell offre aussi à ses clients.

**M. Erikson :** Je trouve moi aussi que le seuil de 50 000 \$ est arbitraire, et que tous ces correctifs pénalisent les sociétés.

**Le sénateur Neufeld :** Merci, messieurs, de nous avoir présenté des exposés très intéressants.

J'aimerais revenir sur le sujet abordé par le sénateur Pratte, à savoir le réinvestissement de l'argent dans sa propre entreprise. La proposition du gouvernement est la suivante : soit vous réinvestissez dans votre entreprise, soit nous vous imposons pour en prélever une bonne partie. J'ai déjà eu une petite entreprise, et je trouve que la pilule est dure à avaler. Pensez-vous comme moi que c'est là l'objectif du gouvernement?

Deuxièmement, si vous aviez deux entreprises, ou si vous aviez un excédent d'argent à la suite d'une bonne année et que vous vouliez l'investir dans une autre entreprise, cela était impossible. Vous étiez alors imposé au taux supérieur, c'est bien ça? L'argent qui restait, vous pouviez l'investir dans l'autre entreprise.

Ou encore, si vous avez deux entreprises, et qu'une année donnée, l'une affiche des bénéfices et l'autre fait de mauvaises affaires, pouvez-vous transférer de l'argent de l'une à l'autre pour que celle-ci puisse survivre, ou bien êtes-vous imposé au taux supérieur, et vous transférez l'argent restant?

**M. Kepes :** Le seuil de 50 000 \$ était censé calmer les choses, suite au tollé suscité par les nouvelles règles. Avant la création du seuil de 50 000 \$, chaque dollar de revenu était assujéti à cette règle sur les investissements passifs.

J'ai l'impression que le seuil de 50 000 \$ a été fixé en partant de l'hypothèse d'un taux de rendement ordinaire de 5 p. 100 sur un placement d'un million de dollars. Le taux de rendement de 2,5 p. 100 signifie qu'ils vont permettre à l'entreprise d'accumuler 2 millions de dollars avant d'atteindre le seuil de 50 000 \$. Le gouvernement pense tout simplement que c'est un montant suffisant pour celui qui veut accumuler de l'épargne dans son entreprise, et qu'au-delà, les revenus sont assujétiés au nouvel impôt.

Si Jack Mintz dit que cela constitue un obstacle à l'expansion de l'entreprise, c'est peut-être parce que certains cabinets comptables estiment que cela ne sert à rien de laisser de l'argent

the tax rate would stop a company from growing. It's this punitive tax rate will stop companies from wanting to keep passive investments in their company, which means they will pay it out, say, as a salary to the owner.

On the second question about using one company to feed another company, one of the faults of the system they propose, aside from the capital gains not getting the same tax treatment, is that if Tensor invests in another company that is carrying on an active business and sells the shares, the system now is that those shares will be subject to the new regime. The government has said that they will try to look into whether they can come up with some relief between now and the next federal budget to provide companies like Tensor, which invests in other companies, with some kind of capital gains relief, provided those other companies are carrying on an active business.

I don't know if that answers your question, but it's a wait and see on that one.

**Senator Neufeld:** If you own two companies, one has done really well one year and the other one hasn't, you could stand to lose it. Can you take money out of that company that did well, as you would normally have before, to help the company that's not doing so well?

**Mr. Kepes:** I think nothing has changed on that, but I can't say that I know the answer to that.

**Senator Neufeld:** Does anybody else know the answer?

**Mr. Dyke:** In my opinion you can still move that money.

One of the other comments has to do with dead money. The government keeps referring to this as dead money or dead capital. That's why they've introduced what I think is a tax grab. I don't know of any dead money in any corporation. It will be invested in a portfolio. Even if it's in a bank, the bank loans that out as bank loans. That's not dead money.

**Senator Neufeld:** I agree.

[Translation]

**Senator Forest:** Thank you for your testimony, which is very useful for us. The objective of this whole initiative is for us to table a report in the Senate proposing a tax scheme that is fair and, at the same time, that creates a favourable environment for economic development in Canada. I will be taking another approach, because, for several days, we have been hearing presentations that all more or less correspond to the direction that you are pointing us in. You said earlier that you did not know who was advising the Prime Minister. If you had to advise us,

dans sa propre entreprise. Ce n'est pas parce que le taux d'imposition va empêcher une entreprise de se développer, c'est plutôt parce que ce taux d'imposition punitif va dissuader les sociétés de garder des placements passifs dans leur entreprise, et que, partant, elles vont sortir cet argent sous forme de salaire au propriétaire, par exemple.

Je passe maintenant à la deuxième question, qui portait sur la possibilité de transférer de l'argent d'une entreprise à une autre. L'une des failles du système qu'ils proposent, à part le fait que les gains en capital ne sont pas imposés de la même façon, c'est que si Tensor investit dans une autre entreprise exploitée activement et vend ensuite les actions, les actions sont assujetties au nouveau régime. Le gouvernement a dit qu'il allait essayer de prévoir des allègements d'ici au prochain budget fédéral, pour que des entreprises comme Tensor puissent investir dans d'autres entreprises en payant moins d'impôt sur les gains en capital, à condition que ce soit des entreprises exploitées activement.

Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question, mais on est un peu dans l'expectative en ce moment.

**Le sénateur Neufeld :** Si vous avez deux entreprises, et qu'une année donnée, l'une fait des bénéfiques et pas l'autre, vous risquez de perdre cette dernière. Pouvez-vous transférer de l'argent à partir de l'entreprise qui fait des bénéfiques, comme vous l'auriez fait avant, afin d'aider celle qui est en difficulté?

**M. Kepes :** Je crois que rien n'a changé sur ce plan-là, mais je ne sais pas vraiment.

**Le sénateur Neufeld :** Quelqu'un connaît-il la réponse?

**M. Dyke :** À mon avis, vous pouvez toujours transférer cet argent.

Il a aussi été question de l'argent qui dort. Le gouvernement évoque régulièrement ce sujet, en parlant d'argent qui dort ou de capital improductif. C'est la raison pour laquelle il propose d'introduire ce que je considère être une véritable razzia fiscale. Que je sache, aucune société ne garde de l'argent improductif. Cet argent est toujours investi dans un portefeuille. Même si c'est investi dans une banque, celle-ci va s'en servir pour octroyer des prêts. Ce n'est donc pas de l'argent improductif.

**Le sénateur Neufeld :** Je suis d'accord avec vous.

[Français]

**Le sénateur Forest :** Je vous remercie de votre témoignage, qui est fort utile pour nous. L'objectif de toute cette démarche est de déposer un rapport au Sénat qui proposerait un régime fiscal équitable tout en créant un environnement favorable au développement économique du Canada. Je vais aborder une autre approche, car, depuis plusieurs jours, on a entendu des témoignages qui correspondent à peu près tous à l'orientation que vous nous indiquez. Vous avez dit plus tôt que vous ne saviez pas qui conseillait le premier ministre. Si vous aviez à

what would be the first recommendation that you would ask us to include in our report and that would serve to implement a fair tax system and create a favourable environment for economic development?

[English]

**Mr. Acton:** I believe your question was how do we make the tax system fair, in essence.

[Translation]

**Senator Forest:** Yes.

[English]

**Mr. Acton:** I would say these tax measures were targeted at professional corporations. I believe that is what the main objective was. We all want a fair tax system. I would look at two areas: the tax deductibility of stock options for CEOs and senior executives and at income sprinkling through family trusts.

Those two areas wouldn't impact business, shouldn't impact growth as much as these rules would and, in my opinion, wouldn't impact employment. Really, those two areas would make the tax system fairer and actually generate more revenue.

The CBC estimated that the tax deduction on stock options costs Canadians close to \$1 billion a year or \$800 million a year.

**Mr. Dyke:** The last time we had tax changes of this magnitude was 45 years ago. Before they did that the Carter commission studied it. An independent royal commission studied it for six years. Then they took two further years to implement those changes.

We can't do this in 75 days. We have an old house that we're patching up. The foundation is leaking and the roof is leaking. We need to tear down and we need an architect to design and build it properly, and that takes more time.

**The Chair:** With that, honourable senators and witnesses, thank you very much. There's a second panel waiting, and then we have to vote when the bells ringing at 4.

As we go forward, if you feel you want to add additional information when you listen to the presentations of future witnesses, please do not hesitate to bring it to the attention of the clerk.

nous conseiller, quelle serait la principale recommandation que vous nous demanderiez d'insérer à notre rapport et qui viserait la mise en oeuvre d'une fiscalité équitable permettant un environnement favorable au développement économique?

[Traduction]

**M. Acton :** Si j'ai bien compris, vous voulez savoir, en substance, comment rendre le régime fiscal plus équitable.

[Français]

**Le sénateur Forest :** Oui.

[Traduction]

**M. Acton :** À mon avis, ces mesures fiscales ciblent les sociétés professionnelles. Je pense que c'est le principal objectif du gouvernement. Nous voulons tous que le régime fiscal soit plus équitable. Personnellement, je m'intéresserais à deux particularités du régime : la déductibilité fiscale des options d'achat d'actions pour les PDG et les cadres supérieurs, et la répartition des revenus par l'entremise de fiducies familiales.

Cela n'aurait aucun impact sur l'activité des entreprises, aucun impact sur l'emploi, et ne devrait pas entraver la croissance comme le font les règles proposées. Je suis convaincu qu'on peut rendre le régime fiscal plus équitable et, en fait, augmenter les recettes fiscales, en modifiant ces deux particularités du régime.

D'après CBC, la déduction fiscale consentie pour les options d'achat d'actions coûte aux Canadiens près d'un milliard de dollars par an, plus exactement 800 millions de dollars par an.

**M. Dyke :** La dernière fois qu'il y a eu une réforme fiscale de cette ampleur, c'était il y a 45 ans. Une commission royale indépendante, la Commission Carter, a étudié la question pendant six ans, et il a fallu deux ans de plus pour mettre en oeuvre la réforme.

Le gouvernement ne peut pas faire cela en 75 jours. Il est en train de faire du replâtrage, mais la maison est en très mauvais état : les fondations ne sont plus étanches et il y a des fuites dans le toit. Ce qu'il faut, c'est tout démolir et demander à un architecte de dessiner un bâtiment adéquat, mais cela prend du temps.

**Le président :** Sur ce, j'aimerais remercier les sénateurs et les témoins, car nous avons un deuxième groupe de témoins qui attend. Ensuite, la sonnerie va retentir à partir de 16 heures.

Par la suite, si vous jugez nécessaire de nous faire parvenir des informations supplémentaires, en fonction de ce que d'autres témoins auront dit, nous vous invitons à vous adresser à notre greffière.



Welcome to the second panel of witnesses. Thank you very much for accepting our invitation to share your opinions and your comments with us as per the order of reference from the Senate of Canada.

[Translation]

In our second group of witnesses, we welcome Joanne Sirois, President, Assurances Sirois Insurance, Inc., Laurent Proulx, Chief Executive Officer, Groupe Le Canadien, and Robert Boudreau, President, Robert Excavating.

[English]

I have been informed and have to share with you, Ms. Sirois, that we need to be in the Senate for a vote. I apologize on behalf of senators.

In the event that you want to add additional information, please feel free to send your information to the clerk, Madam Lemay.

If we look at the time frame we have, there will be some questions by the senators.

[Translation]

You now have the floor.

**Joanne Sirois, President, Assurances Sirois Insurance Inc., as an individual:** Good afternoon, honourable senators. My name is Joanne Sirois and I am the President of Assurances Sirois Insurance Inc. You have my sincere thanks for kindly taking the time to listen and accept our comments, our criticisms, and our concerns, following Mr. Morneau's proposals to amend the tax legislation. I am not here today only to represent my own interests, but also those of business people in eastern Ontario, particularly the small businesses.

First, I would like to draw your attention to the communication strategy currently being used by the Trudeau government. In my opinion, unfortunately, it is false and biased. The proposed changes are being presented as necessary in order to deal with tax loopholes. My tax experts tell me that the definition of a "tax loophole" is as follows. A tax loophole occurs when taxpayers use or interpret an imprecise or obscure provision in the legislation in a way that allows them to obtain advantages that the legislation did not intend. My companies have never benefited from grey areas in the legislation, and I assume that such is also the case for most small and medium businesses in Canada. We have always operated according to the parameters in the legislation. It is unfair to portray business people as profiteers. If some companies are benefiting from supposed "tax loopholes," we are asking you to focus on those companies, not on all the companies that are following the rules and that have

Je souhaite maintenant la bienvenue au deuxième groupe de témoins. Je vous remercie d'avoir accepté notre invitation à comparaître devant notre comité pour nous présenter votre point de vue au sujet de l'étude dont nous avons été saisis par le Sénat du Canada.

[Français]

Dans notre deuxième groupe de témoins, nous accueillons Mme Joanne Sirois, présidente, Assurances Sirois Insurance Inc., M. Laurent Proulx, chef de la direction, Groupe Le Canadien et, enfin, M. Robert Boudreau, président, Robert Excavation.

[Traduction]

Madame Sirois, je dois vous faire part de l'information que j'ai reçue, à savoir que nous allons devoir nous rendre au Sénat pour un vote. Je vous présente nos excuses au nom des sénateurs.

Si vous avez besoin de nous transmettre des informations supplémentaires, je vous prie de vous adresser à notre greffière, madame Lemay.

Si j'en juge d'après le temps qui nous reste, je pense que les sénateurs vont pouvoir poser quelques questions.

[Français]

Je vous cède maintenant la parole.

**Joanne Sirois, présidente, Assurances Sirois Insurance Inc., à titre personnel :** Mesdames et messieurs les sénateurs, bonjour. Je m'appelle Joanne Sirois et je suis présidente d'Assurances Sirois inc. et présidente d'une compagnie d'investissements. Je vous remercie sincèrement de prendre le temps de bien vouloir entendre et recevoir nos commentaires, nos critiques et nos appréhensions à la suite des propositions de modification des lois fiscales de M. Morneau. Je ne suis pas ici aujourd'hui seulement pour représenter mes propres intérêts, mais aussi ceux des gens d'affaires de l'Est de l'Ontario et, en particulier, des petites entreprises.

J'aimerais tout d'abord porter votre attention sur la stratégie de communication actuellement utilisée par le gouvernement Trudeau qui, à mon avis, malheureusement, est fautive et biaisée. On présente les changements proposés comme étant nécessaires pour régler des échappatoires fiscales. D'après mes fiscalistes, la définition d'une « échappatoire fiscale » est la suivante : une échappatoire fiscale se produit lorsqu'un contribuable utilise ou interprète un passage imprécis ou nébuleux de la loi qui lui permet de profiter d'avantages non prévus par cette loi. Or, mes entreprises n'ont jamais profité de zones grises dans la loi, et j'imagine qu'il en est de même pour la majorité des petites et moyennes entreprises canadiennes. Nous avons toujours opéré selon les paramètres prescrits dans la loi. Il est injuste de présenter des gens d'affaires comme étant des profiteurs. Si certaines compagnies profitent des supposées « échappatoires fiscales », on vous demande de vous attarder à ces compagnies et

structured their business transfer strategies according to the rules currently in effect.

Mr. Trudeau also makes the case that those earning less than \$150,000 will not be affected by these changes. That statement is equally false. They will also affect a good number of very small companies. If the Trudeau government needs more money to fill its coffers, I encourage it to be honest and to clearly state that it wants more money, instead of manipulating public opinion against business people who, like myself, have always been law-abiding. We are Canadian and we are honest. We do not lie and, above all, we do not manipulate public opinion to deviously push through changes that will harm thousands of business people and that will influence the Canadian economy.

At the moment, small businesses do not really understand what will be happening and how it will affect them. The implementation of these changes has not been very well set out and the information is constantly changing. Mr. Morneau says that he will make things clear in the next budget, which will be brought down in March or April 2018, but that changes in the regulations are still scheduled for January 2018. Saying that clarifications will be provided after the regulations are put into effect, is not an appropriate way of proceeding, or of communicating information that is constantly changing.

First, we are asking you for a reasonable timeframe, to give the government the time to study the 21,000 documents it will have received at the end of the consultation period. Professionals, some of the best tax experts in the country, have taken the trouble to submit pertinent comments. The government must study those comments because its first proposals had serious flaws. Second, we are asking you for a reasonable timeframe to give people time to understand the changes and to take the measures required for their businesses and their structures. If you tell people in April 2018, but the changes have occurred in January 2018, they will no longer be able to adapt.

There were serious problems with the initial proposals, especially with the transfer of family farms, and the government had to back down on some of those proposals. However, there are still serious problems with the government's proposals. Let us take the time to do things properly, to study the documents submitted, to fully understand the situation and to implement measures when the consequences of the proposals have been fully understood. You have to understand that we are operating within parameters that have been essentially the same for more than 45 years. Giving businesses one or two months' notice to adapt and for our professionals to do their work is really very little time, and somewhat unfair.

non pas à toutes les entreprises qui suivent les règles établies et qui ont structuré leur stratégie de transfert d'entreprise selon les règles établies à l'heure actuelle.

M. Trudeau avance également que ceux qui gagnent moins que 150 000 \$ ne seront pas touchés par ces changements. Or, cette affirmation est également fautive. Bon nombre de très petites compagnies seront également touchées par ces mesures. Si le gouvernement Trudeau a besoin de plus d'argent pour remplir ses coffres, je l'encourage à être honnête et à dire clairement qu'il veut plus d'argent, au lieu de manipuler l'opinion publique au détriment des gens d'affaires qui, comme moi, ont toujours respecté la loi. Nous sommes Canadiens et nous sommes honnêtes. On ne ment pas et, surtout, on ne manipule pas l'opinion publique pour faire passer sournoisement des changements qui feront du tort à des milliers d'entrepreneurs et qui influeront sur l'économie canadienne.

Actuellement, les petites entreprises ne comprennent pas vraiment ce qui arrivera et comment cela les touchera. La mise en oeuvre de ces changements n'est pas très bien précisée et l'information communiquée change constamment. M. Morneau dit qu'il apportera des précisions dans le cadre du prochain budget, qui sera présenté en mars ou avril 2018, mais que les changements au règlement sont toujours prévus pour janvier 2018. Ce n'est pas une façon convenable de procéder que de communiquer des renseignements qui changent constamment et de dire qu'on apportera des précisions après que les règlements seront mis en oeuvre.

Nous vous demandons un délai raisonnable, d'abord, pour donner au gouvernement le temps d'étudier les 21 000 documents qu'il aura reçus à l'issue de la période de consultations. Des professionnels, parmi les meilleurs experts fiscalistes du pays, se sont donné la peine de soumettre des commentaires pertinents. Le gouvernement se doit d'étudier ces commentaires, car ses premières propositions avaient de sérieuses failles. Deuxièmement, on vous demande un délai raisonnable pour donner le temps aux gens de comprendre les changements et de prendre les mesures qui s'imposent à l'égard de leurs entreprises et de leurs structures. Si vous informez les gens en avril 2018, mais que les changements ont eu lieu en janvier 2018, ils n'ont plus la possibilité de s'adapter.

Il y avait de sérieux problèmes avec les propositions initiales qui ont été avancées, surtout en matière de transfert des fermes familiales, et le gouvernement a dû reculer sur certaines de ses propositions. Toutefois, il y a encore de sérieux problèmes avec ce que propose le gouvernement. Prenons le temps de bien faire les choses et d'étudier les documents d'étude qui auront été présentés, de bien comprendre la situation et de prendre des mesures lorsque les conséquences des propositions auront été bien comprises. Vous devez comprendre qu'on fonctionne à l'intérieur de paramètres qui sont essentiellement les mêmes depuis plus de 45 ans. Laisser un ou deux mois d'avis aux entreprises pour qu'elles s'adaptent et pour que nos

What are the problems associated with Mr. Morneau's proposal and how will it affect business people? My tax people tell me that they are constantly focusing on the complexity of the proposal. A nightmare; that is what accountants and tax experts call the systems that will have to be in place to track the old passive capital that is not subject to the new regulations versus the new capital. With those regulations, it will be very difficult for young entrepreneurs to set capital aside.

In conclusion, in my view, Canada is a country of entrepreneurs in which small businesses are the engine of the economy. The people who invest in those companies, including incorporated professionals, are among the most innovative, the most savvy, and the most risk-tolerant in the country. They are also among the most mobile, and, if the tax system is unfair to them, they can leave. Let us make sure that we protect the interests of our small businesses. Canada is known around the world for the quality of life it provides, as manifested by values of transparency and honesty, among so many others. It all starts with the governance. Honourable senators, it is up to you to ensure that the proposed changes are fair.

Thank you.

**Laurent Proulx, Chief Executive Officer, Groupe Le Canadien, as an individual:** Good afternoon, ladies and gentlemen of the committee. Thank you for giving me the opportunity to appear before your committee today. My name is Laurent Proulx, and I am Chief Executive Officer of the Groupe Le Canadien, in Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Quebec.

Before I begin my presentation, I would like us to be clear on one point. My presence here today should come as an alarm signal to you that something is not working. When a 30-year-old businessman drives for seven hours on a weekday to come and testify for 10 minutes before a Senate committee, it means that something is not right.

I would like to quickly introduce my business. It is a restaurant in the village where I live. In four years, my business has grown by 250 per cent. We have a food truck division, entertainment events, and, very recently, a retail division, selling petroleum products.

The tax reform essentially covers three major areas: income sprinkling, converting income to capital gains, and passive investments. I am here today to mostly focus my presentation on passive investments.

professionnels fassent leur travail est bien peu de temps et quelque peu injuste.

Quels sont les problèmes associés avec la proposition de M. Morneau et comment celle-ci touchera-t-elle les gens d'affaires? Mes fiscalistes m'ont affirmé qu'on insiste constamment sur la complexité de ce qui est avancé. Les comptables et fiscalistes qualifient de cauchemar les systèmes qui devront être mis en place pour suivre le vieux capital passif non assujéti aux nouveaux règlements par rapport au nouveau capital. Avec ces règlements, il sera très difficile pour les jeunes entrepreneurs de mettre de côté du capital.

En conclusion, selon moi, le Canada est un pays d'entrepreneurs où les petites entreprises sont le moteur de l'économie. Les gens qui investissent dans ces entreprises, y compris les professionnels incorporés, sont parmi les plus innovateurs, les plus éduqués et les plus tolérants aux risques de tout le pays. Ils sont également parmi les plus mobiles et, si le système fiscal leur est injuste, ils pourraient partir. Assurons-nous de protéger les intérêts de nos petites entreprises. Le Canada est reconnu de par le monde entier pour la qualité de vie qu'il offre et qui se manifeste par des valeurs, parmi tant d'autres, d'honnêteté et de transparence. Cela commence par la gouvernance. Il vous revient à vous, mesdames et messieurs les sénateurs, de vous assurer que les changements proposés sont justes.

Je vous remercie.

**Laurent Proulx, chef de la direction, Groupe Le Canadien, à titre personnel :** Bonjour, mesdames et messieurs, membres du comité. Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant votre comité aujourd'hui. Je m'appelle Laurent Proulx. Je suis chef de direction du Groupe Le Canadien à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, au Québec.

Avant de commencer ma présentation, j'aimerais qu'on se mette d'accord sur un point. Ma présence ici aujourd'hui devrait représenter pour vous une forme de signal d'alarme que quelque chose ne fonctionne pas. Lorsqu'un entrepreneur de 30 ans fait sept heures de route un jour de semaine pour venir témoigner pendant 10 minutes devant un comité sénatorial, c'est qu'il y a quelque chose d'anormal.

J'aimerais vous présenter brièvement mon entreprise. Il s'agit d'un restaurant dans le village où j'habite. Quatre ans plus tard, mon entreprise a connu une croissance de 250 p. 100. Elle a une division de camions-restaurants, d'événements de divertissement et, tout récemment dans le domaine du commerce de détail, de produits pétroliers.

La réforme fiscale couvre essentiellement trois grands volets : le fractionnement du revenu, la conversion du revenu en gains en capital et les placements passifs. Dans mon cas aujourd'hui, je vais surtout axer ma présentation sur les placements passifs.

In my opinion, taxing the capital accumulated in a company is highly detrimental to economic growth. In the food and retail business, capital is crucial because banks are hesitant to lend money, given the high level of risk, and the small margins on large volumes. You need capital in order to grow. No bank is going to help us unless we invest hundreds of thousands of dollars in a project. Taxing it is somewhat unfair. As Ms. Sirois mentioned, when I hear that those earning less than \$150,000 will not be affected by these changes, I know it is false, given that young business leaders, like myself, voluntarily reduce their own salary to put more money into the company and to fuel their dreams of growth. When I am told that I will not be affected, I do not believe it. I leave money in the company because I want to make acquisitions. I employ 40 people in Notre-Dame-du-Bon-Conseil and I would like my business to expand.

I have often heard the Prime Minister saying that the government will be asking people who have the means to do more. What does to do more mean? Clearly, if you tax capital, we, like every good corporate citizen, will be doing what the Canada Revenue Agency is demanding. But it does not stop there in my case. I have 40 employees counting on me, and investors. If you collect more money, it has an impact on my accounting. Then I have to sit down and work out how to make up for it. I have to come up with solutions. I must be creative in order to conserve my margins and continue to move forward.

That is exactly the point that I wanted to draw your attention to. In this reform, the government is asking us to do something that it is unable to do itself. I will not list for you all the expenses that might or might not be considered legitimate. I am here to tell you that, if I go to my banker for more money, he is going to look at my financial statements. If I spent \$6,500 to send a photographer to Paris, or \$12,000 for three days of meals for three employees, my banker is probably going to say to me, "Look, dude, perhaps you should rethink the way you run your business a bit more before you come and ask me for more money." That is the kind of thing that, for business people, represents unfairness.

I have nothing against the middle class. I am happy that a government is doing more for the middle class. However, is pitting the middle class and entrepreneurs against each other really the best way to go? If I look at government expenses, I would be curious to know if anyone, here in this room, could tell me that the government has done everything in its power to eliminate all superfluous expenses from its budget before asking entrepreneurs for more money.

À mon avis, le fait de taxer du capital accumulé dans une entreprise est fortement nuisible à la croissance économique. Dans le domaine de l'alimentation et du commerce de détail, le capital est crucial parce que les banques hésitent à prêter de l'argent, compte tenu des taux de risque importants et des petites marges à grands volumes. On a besoin de capital pour croître. Aucune banque ne nous aide à moins que nous investissions des centaines de milliers de dollars dans un projet. Il y a une forme d'injustice à taxer cela. Quand j'entends, comme l'a mentionné Mme Sirois, que ceux qui gagnent moins de 150 000 \$ ne seront pas touchés par ces changements, c'est faux, également dans la mesure où les jeunes chefs d'entreprise, comme moi, réduisent volontairement leur salaire pour laisser de l'argent à la compagnie et pour nourrir des rêves de croissance. Quand on me dit que je ne serai pas touché, je n'y crois pas. Je laisse de l'argent dans l'entreprise parce que je veux faire des acquisitions. J'emploie 40 personnes à Notre-Dame-du-Bon-Conseil et j'aimerais que mon entreprise prenne de l'expansion.

J'ai souvent entendu le premier ministre dire que le gouvernement demandera aux gens qui ont les moyens d'en faire plus. En faire plus, qu'est-ce que ça veut dire? De toute évidence, si vous taxez le capital, comme tout bon citoyen corporatif, on s'acquittera de ce que l'Agence du revenu du Canada demande. Cependant, cela ne s'arrête pas là dans mon cas. J'ai 40 employés qui comptent sur moi, et des investisseurs. Si vous prélevez plus d'argent, cela a un impact sur les comptes. Ensuite, je dois m'asseoir et travailler pour compenser cela. Il faut que je trouve des solutions. Je dois être créatif pour conserver mes marges et continuer de progresser.

C'est exactement le point sur lequel je souhaitais attirer votre attention. Dans cette réforme, le gouvernement nous demande de faire quelque chose qu'il est lui-même incapable de faire. Je ne vous énumérerai pas toutes les dépenses qu'on pourrait qualifier de plus ou moins légitimes. Je voudrais simplement vous dire que, si je me tourne vers mon banquier pour avoir plus d'argent, il va examiner mes états financiers. S'il m'a coûté 6 500 \$ pour envoyer un photographe à Paris ou 12 000 \$ pour trois jours de repas pour trois employés, il est probable que mon banquier me dise : « Écoute, mon homme, peut-être que tu devrais retravailler tes affaires avant de venir me demander plus d'argent. » C'est cette dynamique qui crée de l'injustice pour les entrepreneurs.

Je n'ai rien contre la classe moyenne. Je suis content qu'un gouvernement en fasse plus pour la classe moyenne. Toutefois, la mise en opposition entre la classe moyenne et les entrepreneurs, est-ce vraiment la bonne voie à prendre? Je me penche sur les dépenses du gouvernement, et je serais curieux de savoir si quelqu'un, ici dans cette salle, pouvait me dire que le gouvernement a fait tout ce qui était en son pouvoir pour élaguer toutes les dépenses superflues de son budget avant de venir demander plus d'argent aux entrepreneurs.

I collect the GST, because I work in retail. I spend one hour per week working solely to send GST payments to the Government of Canada. That comes to 52 hours per year, one whole work week. The first week of the year, I spend calculating what I am going to send to the government as a result of what I collect from people who make purchases in my businesses. I am not paid for that week of work. I get nothing for it. It is part of my labour costs, pure and simple.

Capital is necessary for growth, especially in the retail trade. I heard someone earlier talk about reserves for hard times. I would humbly submit that, in retail, those hard times can come very quickly. In difficult economic times, the first things to be cut out of a family's budget are restaurants, and entertainment and leisure activities. We are very susceptible to economic fluctuations. As well as having to keep capital for growth, we also need it to keep the company going and to immunize it from the vagaries of the market and the economy.

In conclusion, my comments are very simple: before looking to SMEs for more effort and more money, you have to look elsewhere. I have heard that billions and billions of dollars are sitting in the coffers of some companies, but the ceiling of \$500,000 is clearly too low. My company has 40 employees and it is possible for me to think of exceeding that ceiling in the coming years. However, I am far from being a major company. I am not Alimentation Couche-Tard yet.

It is important for you to take the time to examine this aspect if that is where you really want to go. I will not lie to you: we are going to keep growing. But we get a strong feeling of injustice, in the sense that no one is able to prove to us that the government has done everything possible to get rid of everything superfluous before asking for more. That is the basis of all business dealings.

**The Chair:** Thank you, Mr. Proulx. Your turn, Mr. Boudreau.

[English]

**Robert Boudreau, President, Robert Excavating, as an individual:** I wear the different hats of a heavy civil contractor, developer, farmer and a school operator. It is kind of left field, right field, a little bit all over.

This is the time to implement change allowing for proper delays and ensuring proper impact. Just like the previous change, the federal government continues to push cover-all tax measures that will result in unintended impacts. The measures are much more complicated than just increasing or decreasing tax rates.

Je collecte la TPS puisque je travaille dans le commerce de détail. Je travaille une heure par semaine uniquement pour envoyer les remises de TPS au gouvernement du Canada. Cela totalise 52 heures par année, soit une semaine de travail. La première semaine de l'année, je la consacre à calculer ce que je vais envoyer au gouvernement par rapport à ce que j'ai prélevé aux gens qui font des achats dans mes commerces. Ce n'est pas une semaine de travail qui est rémunérée pour moi; il ne me revient rien de cela. Ce sont des dépenses en coûts de main-d'œuvre, tout bonnement.

Le capital est nécessaire à la croissance, surtout dans le domaine du commerce de détail. J'entendais parler quelqu'un plus tôt des réserves pour les temps difficiles. Je vous soumettrai bien humblement que, dans le commerce de détail, les temps difficiles peuvent arriver très vite. Tout ce qui est restauration, divertissements et loisirs, en temps de difficultés économiques, c'est la première chose qui est éliminée du budget familial. Nous sommes très susceptibles d'être touchés par les fluctuations économiques. En plus de devoir préserver du capital pour la croissance, il nous en faut aussi pour préserver l'entreprise et pour l'immuniser face aux aléas du marché et de l'économie.

En conclusion, mon intervention est très simple : avant de demander plus d'efforts et d'argent aux PME, il faudrait regarder ailleurs. J'ai entendu dire qu'une somme représentant des milliards et des milliards de dollars dort dans les coffres de certaines entreprises, mais le plafond à 500 000 \$ est clairement trop bas. Moi, je représente une entreprise de 40 employés et il m'est possible de penser à dépasser ce plafond dans les années qui viennent. Pourtant, je suis loin d'être une grosse entreprise; je ne suis pas encore Alimentation Couche-Tard.

Il est important de prendre le temps d'examiner cet aspect si vous voulez vraiment suivre cette piste. Je ne vous contera pas de mensonges; on va tout de même continuer à croître, mais cela nourrit chez nous un fort sentiment d'injustice dans la mesure où on n'est pas capable de nous faire la preuve qu'on a fait tout ce qu'on pouvait du côté du gouvernement pour élaguer le superflu avant d'en demander plus, ce qui est la base dans toutes les relations d'affaires.

**Le président :** Merci, monsieur Proulx. Monsieur Boudreau, la parole est à vous.

[Traduction]

**Robert Boudreau, président, Robert Excavating, à titre personnel :** Je porte plusieurs casquettes, celle d'entrepreneur en génie lourd, de promoteur, d'agriculteur et d'exploitant d'école. Je couvre tout le terrain, en quelque sorte.

Quand on fait une réforme, il faut prendre le temps de la préparer et d'en assurer l'impact optimal. Comme lors de la dernière réforme fiscale, le gouvernement fédéral propose encore une fois des mesures fourre-tout qui vont avoir des conséquences inattendues. Ces mesures sont beaucoup plus complexes qu'une

They change the fundamentals, many of which have been in place for decades.

I will not pretend to understand all of these changes. I don't. I rely on professionals to guide me, as I have since I started my business. They tell me that they've received over 21,000 letters, some of those over 100 pages long, on how this will impact us. They went through that in two weeks and were not really responded to. As a very simple person, which I am, I always bring everything in front of me so I can make the right decision. Obviously this did not happen. To me that's very scary.

To have all of this in front of you and turn it over in a very short time, their minds were made up and they do not care about Canadians.

The complexity of change and ambiguity leaves too much room for interpretation. Please not that any tax changes that help business owners generate more free cash flow helps our economy. I have lived it. I've been around for quite some time.

I remember back in the day when at the end of the year I had two choices: Get your money, leave your money in the company, pay your corporate tax, and get your dividends out. At the end of the day we would have been paying 62 per cent or 63 per cent. Back then I had to send the money to the government at the end of the year. As a contractor, a lot of money was in holdbacks. A lot of money was not paid. I had to borrow money to operate.

Then in 2006 everything changed. This kind of went by the wayside. We went through a recession in Canada in the construction world. We were hit really hard, but because of the new tax laws back then, in 2006, we lived through it up until now.

Now they are going to bring in all these other changes and we are going back in time. If we get hit again, I'm not sure any young entrepreneur could make it through. I don't understand all that's coming. All I understand is it's not going to be pretty.

I was a young entrepreneur at one point. I worked 60, 70 or 80 hours a week. I had a wife who was home. She picked up the phone for whoever called. She brought up our daughters and everything. You work hard. Then, at the end of the day, she worked as hard as I did and had to put up with me. She had zero wage.

simple augmentation ou diminution des taux d'imposition. Elles modifient les fondamentaux, dont un grand nombre sont en place depuis des décennies.

Je ne prétends pas comprendre tous les changements proposés. Je fais confiance aux professionnels pour me guider, ce que j'ai toujours fait depuis que j'ai créé mon entreprise. Le gouvernement nous dit avoir reçu plus de 21 000 lettres, dont certaines avaient plus de 100 pages, au sujet de l'impact que ces mesures auront sur nous. Ils les ont lues en deux semaines, sans envoyer de réponse dans la plupart des cas. Comme je suis un homme tout à fait ordinaire, j'ai besoin d'avoir toutes les informations avant de prendre la bonne décision. Mais là, ce n'est pas ce qui s'est produit. Et cela m'inquiète beaucoup.

Le fait qu'ils aient reçu autant de lettres et qu'ils les aient lues en si peu de temps me dit qu'ils avaient déjà pris leur décision, peu importe ce qu'en pensent les Canadiens.

La complexité et l'ambiguïté des changements proposés laissent trop de liberté à l'interprétation. N'oubliez pas qu'une réforme fiscale qui permet aux entrepreneurs d'augmenter leur trésorerie disponible a un impact positif sur notre économie. J'en ai fait l'expérience. Cela fait un certain temps que je suis dans les affaires.

Je me souviens de l'époque où, à la fin de l'année, j'avais deux options : prendre l'argent, laisser mon argent dans l'entreprise, payer l'impôt sur les sociétés, et encaisser les dividendes. À l'époque, nous étions imposés à 62 ou 63 p. 100. Il fallait que j'envoie l'argent au gouvernement à la fin de l'année. Comme j'étais entrepreneur, les retenues représentaient beaucoup d'argent. C'était de l'argent qui n'était pas payé. Il fallait donc que j'emprunte de l'argent pour poursuivre mes activités.

Et puis, en 2006, tout a changé. Tout a basculé. Le secteur de la construction au Canada a connu une récession. Nous avons été durement touchés, mais grâce aux mesures fiscales prises à l'époque, nous avons réussi à nous en sortir jusqu'à présent.

Aujourd'hui, avec tous ces changements qu'on va nous imposer, nous allons faire marche arrière. S'il arrive un autre coup dur, je ne suis pas sûr qu'un jeune entrepreneur puisse s'en sortir. Je ne comprends pas ce qui se passe. Tout ce que je sais, c'est que les choses ne vont pas s'arranger.

Quand j'étais jeune entrepreneur, je travaillais 60, 70 et même 80 heures par semaine. Ma femme restait à la maison, elle répondait au téléphone chaque fois que quelqu'un appelait. C'est elle qui a élevé nos filles et tout le reste. On travaille fort. Au bout du compte, elle travaillait aussi fort que moi, et en plus, elle devait me supporter. Et pourtant, elle ne recevait aucun salaire.

You come in and you're upset that somebody didn't pay you. You're having challenges with employees. You're having challenges with everything. It's a very stressful life. It's not hell every day, but it's not easy.

It is very dangerous to say that this person is not allowed to have a dividend because she's not working, or ask to what extent and what is the interpretation. That's going to be very tough on all the young entrepreneurs.

Rather than repeat what everybody else has said, I will shut up and wait for questions.

**The Chair:** Mr. Boudreau, thank you very much. Well done.

**Senator Marshall:** Thank you very much. The three of you are talking about what is happening, all the pressures, and the impact it will have. Do you think at the end of the day it will really make any difference?

You're going to keep your companies. The taxes are going to increase. Is the result going to be a diminishing of private companies? What's the bottom line?

I know you're not happy with the tax proposals. I got that from your testimony but, really, at the end of the day what will be the outcome? You'll just pay the additional taxes and move on.

**Ms. Sirois:** I'll give you an example, if you don't mind. One of my daughters went to study in Switzerland. She then worked in China for a year. She was all over the place. She went to Australia. I have two daughters. They're both working for external businesses because in my family you go to learn elsewhere, you come back, and you bring outside expertise to the family business.

We're on the cusp of starting a new business of buying international art overseas and importing it. They're looking at these tax changes. One of them immediately said, "One of the things we'll have to compare is where to set up our company because there are no boundaries anymore, mom. You have to understand. If the laws in Canada are not favourable to our type of company, we'll just have to go elsewhere."

That is the new people. They buy on the Internet. For them here are no boundaries.

Maybe for me I'm old money, like the guys were talking about. My capital is in my companies, and it will not be touched. What about the new ones coming in? Who will pay for the future social programs if our young entrepreneurs are not looking at us

Un jour, vous êtes furieux parce que quelqu'un ne vous a pas payé. Un autre jour, vous avez des problèmes avec vos employés. Bref, il y a toujours des problèmes à régler tous azimuts. C'est une vie très stressante. Ce n'est pas tous les jours l'enfer, mais ce n'est pas facile quand même.

Il est très dangereux de dire qu'une personne n'a pas droit à un dividende parce qu'elle ne travaille pas, ou bien de lui demander des preuves de son travail, sans compter qu'on ne sait pas comment cette disposition sera interprétée. Je vous le dis, ça va être très difficile pour les jeunes entrepreneurs.

Plutôt que de répéter ce que tout le monde a dit, je vais m'arrêter là en attendant de répondre aux questions que vous voudrez bien me poser.

**Le président :** Monsieur Boudreau, je vous remercie beaucoup. Bravo.

**La sénatrice Marshall :** Merci beaucoup. Vous avez tous les trois parlé de ce qui est en train de se produire, des pressions et de l'impact que cela va avoir. Pensez-vous qu'au bout du compte, les choses vont vraiment changer?

Vous allez conserver vos entreprises. Les impôts vont augmenter. Est-ce qu'il va en résulter une diminution du nombre de sociétés privées? Que va-t-il se produire, au bout du compte?

Je sais que les changements proposés ne vous plaisent pas. Vous l'avez dit tout à l'heure, mais au bout du compte, que va-t-il se passer? Vous allez payer les nouveaux impôts et poursuivre vos activités.

**Mme Sirois :** Je vais vous donner un exemple, si vous le voulez bien. L'une de mes filles est allée faire des études en Suisse. Ensuite, elle est partie travailler en Chine pendant un an. Elle a beaucoup voyagé. Elle est allée en Australie. J'ai deux filles. Elles travaillent toutes les deux pour des entreprises étrangères, car dans ma famille, on va se former à l'étranger, on revient, et on rapporte de l'expertise dans l'entreprise familiale.

Nous sommes sur le point de créer une nouvelle entreprise d'importation d'œuvres d'art. Mes deux filles ont pris connaissance de la réforme fiscale proposée, et elles ont tout de suite dit : « L'une des choses qu'il va falloir décider, c'est où nous voulons implanter le siège de l'entreprise, car tu sais, maman, il n'y a plus de frontières. Il faut bien que tu comprennes. Si la loi canadienne n'est pas favorable à notre type d'entreprise, nous irons ailleurs. »

C'est ça, la nouvelle génération. Ils achètent tout sur Internet, et pour eux, il n'y a pas de frontières.

J'appartiens sans doute à l'ancienne génération, comme disaient les autres témoins. J'ai investi mon capital dans mes entreprises, et il ne faut pas y toucher. Mais qu'en est-il de ceux qui arrivent? Qui va payer pour nos futurs programmes sociaux si nos jeunes entrepreneurs ne veulent plus investir ici? Très

anymore? Do you know what? The deal isn't so sweet in Canada anymore. What's going to happen?

I like what the gentleman from the previous panel said. He said that this was a major change, that we haven't seen a change like this in 45 years, and you guys want to push it through in 75 days.

**Senator Marshall:** Mr. Proulx, I would look at you and say you are of the younger generation. Where do you think it's going? You were talking about your business. I think you even used the terms unjust and unfair, but at the end of the day where does it end for you?

**Mr. Proulx:** At the end of the day, there will be an impact. For sure there will be an impact. I think I'm educated enough to inform myself about that reform. When I look at it, it is so complicated that I'm not able right now to answer your question about how big of an impact it will be. It's too soon.

There will be an impact. For my part, I'm not talking about leaving. I'm well implanted in Quebec. I want to do business in Quebec. I don't plan on leaving. The reason I'm here today is because you're asking for more without making a strong case that you've done anything in your power before you come to ask for more.

The thing is that before you come to see, an entrepreneur says you need to do more for the middle class. I can answer that some government expenses happen in Paris. At no point are they related to the middle class. They could have been avoided before you come to ask more from me. That is the point.

For the bottom line, I don't know yet, but what is sure is that when the Prime Minister says, "We're going to ask some people to do more." Do more for me is not only pay more. Once I've paid, I need to go back to work and be creative to find some revenue or some way to lower costs to absorb this new tax.

**Senator Marshall:** I have just one comment for clarification. The Senate isn't responsible for these proposed tax changes. It's the government.

**Mr. Proulx:** I know.

**Senator Marshall:** It's a different body.

**Mr. Proulx:** I'm fully aware of this, but since I'm not a member of the House of Commons, I assume that you guys will take my message somewhere else.

**Senator Marshall:** Thank you.

franchement, le Canada n'est plus un eldorado. Qu'est-ce qui va arriver?

Le témoin du groupe précédent a eu raison de dire que c'était une réforme radicale, la plus importante en 45 ans, mais que vous allez bâcler en 75 jours.

**La sénatrice Marshall :** Monsieur Proulx, quand je vous regarde, je me dis que vous appartenez à la jeune génération. Qu'est-ce que tout cela va donner à votre avis? Vous nous avez parlé de votre entreprise, vous avez même employé les mots injuste et inique, mais au bout du compte, qu'est-ce qui va changer pour vous?

**M. Proulx :** Au bout du compte, il y aura un impact, c'est sûr. Je pense avoir le niveau d'éducation nécessaire pour être capable de comprendre cette réforme. Mais en fait, elle est tellement compliquée que je ne suis pas capable de répondre à votre question au sujet de l'impact qu'elle aura. C'est encore trop tôt.

Mais il y aura un impact, c'est sûr. Personnellement, je n'envisage pas de quitter le Canada. Je suis bien implanté au Québec, et je veux continuer d'y faire des affaires. Je n'ai donc pas l'intention de partir. Si je suis venu ici aujourd'hui, c'est parce que vous nous demandez de faire plus sans nous avoir convaincus que vous aviez fait tout ce que vous pouviez.

Ce que je veux dire, c'est qu'avant de nous demander de faire plus, le gouvernement devrait éviter d'aller faire des dépenses à Paris qui n'ont rien à voir avec la classe moyenne.

Pour répondre à votre question, je dirai que je n'en sais rien encore, mais ce qui est sûr, c'est que lorsque le premier ministre dit qu'il va demander aux gens de faire plus, pour moi, faire plus ce n'est pas seulement payer plus. Une fois que j'ai payé, je dois retourner travailler et trouver le moyen d'augmenter mes revenus ou de réduire les coûts pour absorber ce nouvel impôt.

**La sénatrice Marshall :** J'aimerais simplement préciser que le Sénat n'est pas responsable de cette réforme fiscale, c'est le gouvernement.

**M. Proulx :** Je sais.

**La sénatrice Marshall :** Ce n'est pas la même institution.

**M. Proulx :** J'en suis parfaitement conscient, mais étant donné que je ne suis pas député, je compte sur vous pour transmettre mon message à qui de droit.

**La sénatrice Marshall :** Merci.



[*Translation*]

**Senator Pratte:** Thank you for travelling to meet with us this afternoon. What I find astonishing in the comments you have made is the impression I get that nothing happened last week. Yet the government announced a number of changes to the proposed reforms. This included abandoning some major aspects of the reform; it also announced and confirmed this week that there will be a reduction in the tax rate for small businesses. A number of changes have been made, which have even been well received by a number of groups that were very critical of the reform to start with. Have those changes, and the reduction in the tax rate, done nothing to reassure you, to address your concerns?

**Ms. Sirois:** You announced a reduction in the rate —

**Senator Pratte:** Not me personally, the government. It is not the same.

**Ms. Sirois:** The government announced a reduced rate, and when Mr. Trudeau introduced it, he said the intent was to give us more than \$7,000 back to help us hire people. First, the \$7,000 is only for big businesses. Second, we can agree that you do not hire many people with \$7,000 these days.

In addition, has anyone thought of the additional professional fees that we'll have to pay only to keep up with what you are asking us to manage now? The complexity of the system you are proposing will result in additional fees, which some believe could exceed the benefits gained from lowering the tax rate from 10.5 per cent to 9 per cent, I believe.

I would also like to add that what you said about family farms no longer being affected by those measures made me wonder seriously about the person who thought about including the transfer of family farms in the first place. It's as if no thought was put into it at the outset. They decided to launch the initiative and then see how people would react. I think they were shocked at the reaction. I have never been passionate about politics in my life, but I'm sitting here talking to you because that's how absurd I think this is.

I see the Liberal government playing the game, to please people, because many more middle-class people are voting. This is serious; it's not an issue you use to buy votes. We are talking about an overhaul of the tax legislation; we are talking about transferring family farms. Do you want to drink milk from the United States that contains preservatives or do you want to

[*Français*]

**Le sénateur Pratte :** Merci de vous être déplacés pour venir nous rencontrer aujourd'hui. Ce qui m'étonne dans les commentaires que vous avez faits, c'est que j'ai l'impression que c'est comme s'il ne s'était rien passé la semaine dernière. Le gouvernement a tout de même annoncé plusieurs changements dans les réformes proposées. Entre autres, il a abandonné certains volets importants de la réforme et il a annoncé et confirmé cette semaine la réduction du taux d'imposition sur la déduction pour les petites entreprises. Il y a tout de même plusieurs changements qui ont été apportés, qui ont même été assez bien accueillis par plusieurs groupes qui étaient très critiques de la réforme au départ. Ces changements et la diminution du taux d'imposition ne sont-ils pas de nature à vous rassurer, à calmer vos inquiétudes?

**Mme Sirois :** Vous avez annoncé une réduction du taux...

**Le sénateur Pratte :** Ce n'est pas moi personnellement, c'est le gouvernement. Ce n'est pas pareil.

**Mme Sirois :** Le gouvernement a annoncé un taux de réduction, et quand M. Trudeau a présenté cela, il a dit que c'était pour nous redonner plus de 7 000 \$ dans le but de nous permettre d'employer des gens. Premièrement, ce fameux 7 000 \$ concerne uniquement les grandes entreprises. De plus, on n'emploie pas grand monde avec 7 000 \$ aujourd'hui, on s'entend là-dessus.

En outre, y a-t-il quelqu'un qui a pensé aux frais honoraires professionnels supplémentaires qu'on devra payer seulement pour tenir compte de ce que vous nous demandez de gérer maintenant? La complexité du système que vous proposez va entraîner des frais honoraires supplémentaires qui, selon certains, pourraient dépasser les gains créés par la diminution du taux d'imposition qui sera appliqué, qui passera de 10,5 à 9 p. 100, je crois.

Je tiens à ajouter également que le fait que vous ayez dit que les fermes familiales ne seraient plus touchées par ces mesures m'a sérieusement fait douter de la personne qui a pensé à inclure le transfert de fermes familiales dès le début. C'est comme si cela n'avait pas été réfléchi dès le départ. On a décidé de lancer cette initiative et de voir ensuite comment les gens réagiraient. Je crois qu'ils ont été étonnés de la réaction. Je n'ai jamais été passionnée de politique de ma vie, mais je suis assise ici pour vous adresser la parole tellement je trouve que cela a été fait de façon aberrante.

Je vois le gouvernement libéral qui joue le jeu, pour plaire à la population, parce qu'il y a beaucoup plus de gens de la classe moyenne qui votent. C'est sérieux, ce n'est pas une matière pour acheter des votes. On parle d'une refonte de la loi de l'impôt, on parle de transférer des fermes familiales. Voulez-vous boire du lait qui vient des États-Unis et qui contient des agents de conservation ou voulez-vous maintenir les fermes familiales

maintain Canadian family farms so that Canadians have access to fresh food from Canada? This has not been well thought out.

**Mr. Proulx:** Senator, I'm glad you asked that question, because I thought about it as well. In terms of the government's announcement to lower the tax rate to 9 per cent, I personally think it's an excellent thing. I think a low tax rate for businesses is a guarantee of strong economic growth.

That being said, Ms. Sirois raised part of the issue. If the intent of the reform is only to improve economic growth by lowering the tax rate, that is fine, but if the intent is to make up for the subsequent taxing of capital, I humbly submit that it would be better to leave the tax rate at 11 per cent. That's because, later, the difference between 11 and 9 will cost me more in tax experts and accountants.

Here is my proposal: the government would be better off leaving the rate at 11 per cent, as it will save time. Changing a tax is complicated. It is expensive in terms of human resources in the public service, in all sorts of related costs, in consulting fees. It costs the middle class money. If the plan is to compensate for this, leave it as is and give back what you will be saving in consulting fees to the middle class. It's that simple.

You change something, and then you make another change, the effects of which will be mitigated by a reduction in the tax rate. You might as well just not change anything; give the money you save in fees back to the middle class, and I will be very happy.

**Senator Forest:** Thank you very much for your testimony. It's really interesting to find out about your daily reality.

By the way, we are not in charge of collecting taxes and of management. Our responsibility, and the purpose of the committee, is to hear from you and to ultimately table a report that we hope will be able to influence government decisions.

Mr. Proulx, I admire your drive. You talked specifically about passive investments. According to you, this is the main constraint. There are four major areas in the reform, which you mentioned just now, but you think this type of tax break would penalize the growth of your businesses the most.

**Mr. Proulx:** Absolutely. It's directly related to growth. Now, in terms of income sprinkling and the other components, in all honesty and any partisanship aside, I think there is room for debate, depending on people's wages. It is true that entrepreneurs take a risk and all sorts of things are open to debate about income sprinkling, for example.

canadiennes afin que la population canadienne ait accès à des aliments frais provenant du Canada? Cela n'a pas été bien réfléchi.

**M. Proulx :** Sénateur, je suis heureux que vous posiez cette question, parce que j'y ai réfléchi également. La nouvelle du gouvernement d'abaisser le taux d'imposition à 9 p. 100, personnellement, je trouve que c'est une excellente chose. Je crois qu'un bas taux d'imposition pour les entreprises est garant d'une bonne croissance économique.

Cela dit, Mme Sirois a soulevé une partie de la question. Si cette réforme vise seulement à améliorer la croissance économique en abaissant le taux d'imposition, c'est parfait, mais si elle vise à compenser le fait de prélever par la suite une taxe sur du capital, je vous sou mets bien humblement qu'il serait préférable de laisser le taux de taxation à 11 p. 100, parce que, par la suite, la différence entre 11 et 9 va me coûter plus cher en fiscalistes et en comptables.

Je vous sou mets une proposition : le gouvernement aurait avantage à laisser le taux à 11 p. 100, il va sauver du temps. C'est compliqué, faire un changement fiscal. Cela coûte cher en main-d'oeuvre à la fonction publique, en toutes sortes de frais connexes, en frais de consultation. Cela coûte de l'argent à la classe moyenne. Si le plan est de compenser cela, laissez-le tel quel et ce que vous épargnez en frais de consultation, redonnez-le à la classe moyenne. C'est aussi simple que ça.

Vous changez quelque chose et, par la suite, vous faites une autre modification dont les effets seront atténués par une réduction du taux d'imposition. Tant qu'à faire, ne changez rien, et ce que vous épargnez en frais, vous pourrez le redonner à la classe moyenne, et je serai très heureux.

**Le sénateur Forest :** Merci beaucoup de votre témoignage. C'est vraiment intéressant de connaître votre réalité au quotidien sur le terrain.

En passant, ce n'est pas nous qui prélevons les taxes et qui faisons la gestion. Notre responsabilité, et l'objectif du comité, est de vous entendre et d'en arriver à déposer un rapport qui, on le souhaite, pourra influencer les décisions du gouvernement.

Monsieur Proulx, j'admire votre dynamisme. Vous avez parlé particulièrement des placements passifs. Selon vous, c'est la principale contrainte. Il y a quatre grands éléments dans la réforme, vous en avez soulevé un tantôt, mais cette espèce d'allégement du taux d'imposition, c'est ce qui serait le plus pénalisant dans le développement de vos entreprises, selon vous.

**M. Proulx :** Tout à fait. C'est directement lié à la croissance. Maintenant, sur le fractionnement du revenu et les autres volets, en toute honnêteté et mis à part toute partisanerie, je pense qu'il y a matière à débat, dépendamment du salaire des gens. C'est vrai que les entrepreneurs prennent une forme de risque et il y a

However, the reason I drove for seven hours to talk to you for 15 minutes — for which I'm very grateful, by the way — is that, personally, my ultimate goal as a 30-year-old entrepreneur is growth. I voluntarily reduce my salary to invest in the company in order to be ready for a potential business opportunity.

Right now, probably in all the provinces, but particularly in Quebec, all the experts agree that, in the next five years, there will be between 40,000 and 50,000 businesses for sale in Quebec. People who have built fine businesses and are of a certain age will want to sell those businesses, and you need capital to buy them. It is not true that we can simply finance, finance and finance; you have to put money on the table. In addition, the sellers want the money, and with good reason. They want to withdraw their money so that they can retire. They have done enough.

So you need money for growth, and that's why I'm here, standing up for passive investments, which are the crux of the issue.

[English]

**The Chair:** Could we ask the two senators to ask their questions because we have to go and vote? We will have the witnesses respond in writing.

**Senator Oh:** My question is about the gender implications of the income tax reform.

The federal government says it is committed to undertaking an analysis of the gender impacts of the measures being contemplated with respect to private corporations.

However, for example, some incorporated female physicians across the country have reported that proposed changes will significantly hinder their ability to pay for overhead expenses, as well as to save for maternity leave, retirement, and so on.

Is it your opinion that in the short consultation period the federal government was successful in acquiring a strong understanding of the gender implications of their proposed changes?

[Translation]

**Senator Moncion:** My comment is about the 21,000 submissions that were received two weeks ago, and that the government did not get. The majority of submissions received are similar in terms of the proposed reforms and the comments.

toutes sortes d'éléments qui sont sujets à débat quant au fractionnement du revenu, par exemple.

Par contre, la raison pour laquelle j'ai fait sept heures de route pour discuter avec vous pendant 15 minutes — ce dont je suis très reconnaissant, par ailleurs —, c'est que, personnellement, mon objectif ultime, comme entrepreneur de 30 ans, c'est la croissance. Je réduis volontairement le salaire que je gagne pour investir dans l'entreprise afin d'être prêt à une éventuelle occasion d'affaires.

En ce moment, probablement dans toutes les provinces, mais particulièrement au Québec, tous les spécialistes s'entendent pour dire que d'ici cinq ans, il y aura de 40 000 à 50 000 entreprises à vendre au Québec. Les gens qui ont bâti de belles entreprises et qui arrivent à un certain âge voudront vendre ces entreprises, et il faut du capital pour les acheter. Ce n'est pas vrai qu'on peut simplement financer, financer et financer; il faut mettre de l'argent sur la table. De plus, les cédants veulent encaisser, et avec raison. Ils veulent retirer leur argent pour prendre leur retraite. Ils en ont assez fait.

Il faut donc de l'argent pour la croissance, et c'est pour cette raison que je suis ici, pour les placements passifs, qui sont le nerf de la guerre.

[Traduction]

**Le président :** Je vais demander aux deux sénateurs de poser leurs questions afin que nous puissions ensuite aller voter. Nous demanderons aux témoins de répondre par écrit.

**Le sénateur Oh :** J'aimerais savoir quelles sont les conséquences sexospécifiques de cette réforme fiscale.

Le gouvernement fédéral s'est engagé à faire une analyse des conséquences sexospécifiques des mesures envisagées, pour les sociétés privées.

Mais des femmes médecins qui se sont constituées en sociétés nous ont dit qu'avec la réforme proposée, il leur sera beaucoup plus difficile de payer leurs frais généraux, de mettre de l'argent de côté pour un congé de maternité et pour la retraite, et cetera.

Pensez-vous qu'avec la courte période de consultation qu'il a organisée, le gouvernement fédéral a réussi à se faire une bonne idée des conséquences sexospécifiques de la réforme qu'il propose?

[Français]

**La sénatrice Moncion :** Mon intervention concerne le commentaire au sujet des 21 000 soumissions qui ont été reçues il y a deux semaines, et que le gouvernement n'a pas eues. La majorité des soumissions reçues se ressemblent dans les réformes proposées et dans les commentaires reçus.

It is interesting to hear your point of view as an entrepreneur on the ground. You are giving us a different view from what we have heard so far from the two groups of witnesses. The entrepreneurs who appeared earlier gave us a different perspective and that was very interesting. You have not come all this way for nothing.

You talked about access to capital, which is challenging. You talked about the issue of passive capital. I think a company like yours, which is growing, will be less affected at first, but as you grow and make a profit, you will probably feel the impact of the reform.

Since 2008, the asset-backed commercial paper crisis has muddied the waters for the financing of small and medium-sized businesses, and it has become increasingly difficult for entrepreneurs like the three of you to find funding. However, in the last six or seven years, there has been growth in passive capital. It's a phenomenon that has grown.

**The Chair:** Do you have a question, senator?

**Senator Moncion:** I have no question, as I said earlier. It was just a comment for the witnesses.

**The Chair:** Thank you very much, senator. In terms of Senator Oh's question for our witnesses, our clerk will send you the exact question and you can answer it in writing.

Thank you.

(The committee adjourned.)

Il est intéressant d'entendre votre point de vue d'entrepreneur sur le terrain. Vous nous apportez une vision différente de ce qu'on a entendu jusqu'à présent des deux groupes de témoins. Les entrepreneurs qui ont témoigné plus tôt nous ont présenté un point de vue différent et qui était très intéressant. Vous n'avez donc pas fait la route pour rien.

Vous avez parlé de l'accès au capital qui est difficile. Vous avez parlé de la question du capital passif. Je crois qu'une compagnie comme la vôtre, qui est en croissance, sera moins touchée au début, mais au fur et à mesure que vous allez vous développer et réaliser des gains, vous subirez probablement le contrecoup de la réforme.

Depuis 2008, il y a eu la crise du papier commercial adossé à des actifs qui est venue brouiller toutes les pistes en ce qui concerne le financement des petites et moyennes entreprises, et il est devenu de plus en plus difficile, pour les entrepreneurs comme vous trois, de trouver du financement. Or, c'est depuis les six ou sept dernières années qu'il y a eu une croissance du capital passif. C'est un phénomène qui s'est développé.

**Le président :** Vous avez une question, sénatrice?

**La sénatrice Moncion :** Je n'ai pas de question, comme je vous l'ai dit plus tôt. Ce n'était qu'un commentaire que je voulais transmettre aux témoins.

**Le président :** Merci beaucoup, sénatrice. En ce qui concerne la question posée par le sénateur Oh à nos témoins, notre greffière vous transmettra la question exacte et vous pourrez y répondre par écrit.

Je vous remercie.

(La séance est levée.)

---

**EVIDENCE**

OTTAWA, Wednesday, October 25, 2017

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:49 p.m., publicly and in camera, to continue its study on the Minister of Finance's proposed changes to the Income Tax Act respecting the taxation of private corporations and the tax planning strategies involved.

**Senator Percy Mockler** (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** Honourable senators, welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance.

[*English*]

My name is Percy Mockler, I am a senator from New Brunswick and chair of the committee.

I wish to welcome all of those who are with us in the room and viewers across the country who may be watching on television or online. As a reminder to those watching, the committee hearings are open to the public and also available online, on the Senate website, at [sencanada.ca](http://sencanada.ca).

Honourable senators, I would like to ask each senator to introduce themselves, starting on my left.

[*Translation*]

**Senator Moncion:** Lucie Moncion from Ontario.

[*English*]

**Senator Oh:** Senator Oh from Ontario.

[*Translation*]

**Senator Pratte:** André Pratte from Quebec.

**Senator Forest:** Éric Forest from the Gulf region of Quebec.

[*English*]

**Senator Andreychuk:** Raynell Andreychuk, Saskatchewan.

**Senator Marshall:** Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

**Senator Eaton:** Nicole Eaton, Ontario.

**Senator Neufeld:** Richard Neufeld, British Columbia.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mercredi 25 octobre 2017

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 49, en séance publique et à huis clos, pour poursuivre son étude des modifications proposées par le ministre des Finances à la Loi de l'impôt sur le revenu concernant l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes.

**Le sénateur Percy Mockler** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

**Le président :** Honorables sénatrices et sénateurs, bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

[*Traduction*]

Je suis le sénateur Percy Mockler, du Nouveau-Brunswick, président du comité.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous ceux présents ici dans la salle et à tous les Canadiens qui nous regardent, à la télévision ou en ligne. Je rappelle à nos auditeurs que les audiences du comité sont publiques et accessibles en ligne sur [sencanada.ca](http://sencanada.ca), le site web du Sénat.

Honorables sénateurs, je vais demander à chacun d'entre vous de bien vouloir se présenter, en commençant à ma gauche.

[*Français*]

**La sénatrice Moncion :** Lucie Moncion, de l'Ontario.

[*Traduction*]

**Le sénateur Oh :** Sénateur Oh, de l'Ontario.

[*Français*]

**Le sénateur Pratte :** André Pratte, du Québec

**Le sénateur Forest :** Éric Forest, du Québec, région du Golfe.

[*Traduction*]

**La sénatrice Andreychuk :** Raynell Andreychuk, Saskatchewan.

**La sénatrice Marshall :** Elizabeth Marshall, Terre-Neuve-et-Labrador.

**La sénatrice Eaton :** Nicole Eaton, Ontario.

**Le sénateur Neufeld :** Richard Neufeld, Colombie-Britannique.

**The Chair:** Thank you, senators. And the deputy chair.

**Senator Cools:** I'm the deputy chair. My name is Senator Anne Cools, from Toronto. That's in Ontario.

**The Chair:** Thank you, deputy chair. Now, I would like to recognize the clerk of the committee, Gaëtane Lemay, and our two analysts, Sylvain Fleury and Alex Smith, who team up to support the work of the Finance Committee.

This evening, our committee continues its special study on the proposed changes to the Income Tax Act, respecting the taxation of private corporations and the tax planning strategies involved, changes that the Minister of Finance proposed during the summer of 2017.

Today, we have before us national organizations from the health sector, along with one doctor from Vancouver. They were asked to give their opinion on the impacts of the proposed changes.

To the witnesses, thank you for accepting our invitation to share with us your comments, your views and your analysis.

As chair, I would like to welcome first, from the Ontario Medical Association, Dr. Shawn Whatley, President.

[*Translation*]

Dr. Magalie Dubé, member of the Canadian Association of Radiologists.

[*English*]

From the Canadian Dental Association, Dr. Larry Levin, President.

[*Translation*]

Dr. Laurent Marcoux, President of the Canadian Medical Association.

[*English*]

From the group called Concerned Ontario Doctors, Dr. Kulvinder Gill, President.

Finally, from Vancouver, by video conference, Dr. Rita McCracken, family physician and health care advocate.

Welcome, and thank you for being with us this evening.

I would like to ask each and every one of you to make opening remarks. We're giving you a maximum — not a minimum, maximum — of seven minutes each in order to permit the senators to ask questions following the full presentation of your comments. We will start first with Dr. Whatley.

**Le président :** Merci, sénateurs. Et la vice-présidente.

**La sénatrice Cools :** Je suis la vice-présidente. Je suis la sénatrice Anne Cools, de Toronto. C'est en Ontario.

**Le président :** Merci, madame la vice-présidente. Je voudrais maintenant mentionner la greffière du comité, Gaëtane Lemay et nos deux analystes, Sylvain Fleury et Alex Smith, qui ensemble, soutiennent le travail du comité des finances.

Ce soir, le comité continue son étude spéciale des modifications proposées, au cours de l'été 2017, par le ministre des Finances, à la Loi de l'impôt sur le revenu, et qui portent sur l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes.

Aujourd'hui, nous recevons des organisations nationales provenant du secteur de la santé ainsi qu'un médecin de Vancouver. Ils vont nous donner leur opinion sur les impacts des changements proposés.

Je remercie les témoins d'avoir accepté notre invitation à nous faire part de leurs observations, de leurs opinions et de leur analyse.

À titre de président, j'ai le plaisir d'accueillir le Dr Shawn Whatley, président de l'Association médicale de l'Ontario.

[*Français*]

La Dre Magalie Dubé, membre de l'Association canadienne des radiologistes.

[*Traduction*]

Le Dr Larry Levin, président de l'Association dentaire canadienne.

[*Français*]

Le Dr Laurent Marcoux, président de l'Association médicale canadienne.

[*Traduction*]

La présidente du groupe Concerned Ontario Doctors, la Dre Kulvinder Gill.

Et enfin, par vidéoconférence de Vancouver, la Dre Rita McCracken qui se présente comme médecin de famille et défenseure des droits en matière des soins de santé.

Bienvenue à tous et merci d'avoir accepté notre invitation.

Je vais demander à chacun d'entre vous de faire une déclaration d'ouverture. Nous vous accordons un maximum — non pas un minimum, mais un maximum — de sept minutes chacun afin de permettre aux sénateurs de vous poser ensuite des questions. Nous allons commencer par le Dr Whatley.

**Dr. Shawn Whatley, President, Ontario Medical Association:** Thank you, chair. My name is Dr. Shawn Whatley, and I'm the President of the Ontario Medical Association and a family doc in Mount Albert, Ontario. The OMA represents 30,000 practicing physicians and advocates on behalf of doctors, as well on behalf of the people of Ontario, in the pursuit of good health and excellence in health care. Thank you to the Senate committee for the opportunity to present.

I want to commend the committee for proceeding with these hearings. As it stands, these changes would be the most significant change to the taxation of private corporations since 1972. Changes this significant deserve deeper review than a summer consultation, and this study that you're doing is exactly what is needed.

Approximately two thirds of Ontario physicians have incorporated their practices as medicine professional corporations, or MPCs. These corporations contribute to the economy. On average, a physician creates the equivalent of approximately four full-time jobs, generates approximately \$205,000 in GDP and adds more than \$50,000 in tax revenue to the government, at all three levels, from their spending on overhead. In the year 2000, the Ontario government granted physicians and other professionals the ability to earn professional income through a corporation, and then, in 2005, the Ontario government further amended the Ontario Business Corporations Act to expand the list of eligible shareholders in MPCs to include family members.

The proposed changes that were tabled by the federal government will have significant consequences for incorporated physicians, many of whom use tax savings from the MPC to operate their practices. Removal of these tax planning strategies would not only impact physicians and their families, but, most importantly, the care that physicians provide to patients.

Physicians are mobile. They can relocate to the United States or to other jurisdictions. Other jurisdictions have lower marginal tax rates, favourable tax brackets and the ability to be taxed at the family level. North American jurisdictions continually compete to attract and retain physicians for their growing and aging populations. Removing tax incentives in Canada will discourage physicians from considering practicing here and, ultimately, jeopardize the health care Canadians deserve.

In Ontario, we have lived through the consequences of government decisions that did not assess the impact on patient care. In the 1990s, we got to the end of the decade with 1.2 million patients without a family doctor. These patients ended up in the emergency department or walk-in clinics, and I can tell you from personal experience that diagnosing diabetes in

**Dr Shawn Whatley, président, Association médicale de l'Ontario :** Merci, monsieur le président. Je suis le Dr Shawn Whatley et je suis le président de l'Association médicale de l'Ontario ainsi que médecin de famille à Mount Albert, en Ontario. Notre association représente 30 000 médecins praticiens et défend les intérêts des médecins et des citoyens de l'Ontario dans le but de promouvoir la santé et l'excellence en matière de soins de santé. Nous remercions le comité sénatorial de nous avoir invités à prendre la parole.

Je voudrais féliciter le comité de tenir ces audiences. Les changements proposés au régime fiscal des sociétés privées sont les plus importants qui aient été apportés depuis 1972. Des changements aussi majeurs méritent un examen plus approfondi que des consultations pendant l'été et l'étude que vous réalisez est précisément ce dont nous avons besoin.

Environ les deux tiers des médecins de l'Ontario ont constitué leurs cabinets en sociétés professionnelles. Ces sociétés contribuent à l'économie. En moyenne, un médecin crée l'équivalent d'environ quatre emplois à temps plein, génère environ 205 000 \$ de PIB et ses frais généraux apportent aux trois niveaux de gouvernement plus de 50 000 \$ de recettes fiscales. En l'an 2000, le gouvernement ontarien a accordé aux médecins et à d'autres professions libérales la possibilité de gagner leur revenu professionnel par l'entremise d'une société et en 2005, il a de nouveau modifié la Loi sur les sociétés par actions de l'Ontario pour élargir la liste des actionnaires admissibles des sociétés professionnelles afin d'y inclure les membres de la famille.

Les changements que le gouvernement fédéral a proposés auront d'importantes conséquences pour les médecins dont un grand nombre se servent des économies d'impôts que leur rapporte leur société pour exploiter leur cabinet. L'élimination de cette stratégie de planification fiscale aurait des répercussions non seulement sur les médecins et leurs familles, mais surtout sur les soins que les médecins dispensent aux patients.

Les médecins sont mobiles. Ils peuvent déménager aux États-Unis ou ailleurs. D'autres pays offrent un taux marginal d'imposition plus bas, des tranches d'imposition plus avantageuses et la possibilité d'être imposé en tant qu'entité familiale. Les administrations nord-américaines se livrent une concurrence constante pour attirer et garder les médecins afin de faire face à l'augmentation et au vieillissement de la population. La suppression de ces incitatifs fiscaux dissuadera les médecins d'envisager d'exercer la médecine au Canada au détriment des soins de santé que les Canadiens sont en droit d'attendre.

En Ontario, nous avons subi les conséquences de décisions gouvernementales qui n'ont pas tenu compte des répercussions sur les soins aux patients. Dans les années 1990, nous avons terminé la décennie avec 1,2 million de patients sans médecin de famille. Ces patients se sont retrouvés dans les urgences ou les cliniques sans rendez-vous et je suis bien placé pour vous dire

the emergency department became commonplace. Our hospital had to set up special diabetes clinics just because our patients could not find follow up with a family doc in the community. We can't afford to go back to that.

Given the significant impact that these changes will have on the care we provide, we recommend that the government halt these changes until a full economic impact assessment is completed.

With respect to passive investment, we appreciate that the finance minister has reconsidered the original proposal regarding taxation of passive income inside a private corporation. Most physicians use their MPCs as a vehicle to fund retirement and to operate and expand their practice. The proposed \$50,000 tax-free threshold, which is not indexed to inflation, would easily be reached by anyone who uses a private corporation for long-term retirement savings. Hence, the proposed \$50,000 threshold would prevent physicians from using their MPC to draw income upon retirement. The threshold creates similar problems for physicians who use passive investment on income to fund maternity leave, short-term disability or educational leaves.

Physicians also use the income earned through their MPC on passive investments to address future large-scale purchases, such as technology or the installation and operation of an electronic medical records system. These purchases allow us to improve the care that we provide for patients. These proposals put that ability at risk. Corporations often require several years of savings to make these massive purchases. The taxation of passive corporate income would penalize this type of planning, and unspent corporate income would now be taxed at a higher rate. Again, we appreciate the minister's willingness to reconsider the initial proposal, but this amendment, proposed last week, is flawed and creates a taxation scheme that is unnecessarily complicated and punitive.

As I mentioned, these are significant changes. We do not believe that the government has done necessary research. We strongly urge the government to leave the legislation regarding passive investments in its current form. If the government decides to move forward and not listen to the small business community, then we implore the government to increase the threshold and not to impact patient care.

Regarding income splitting, the consultation document proposes amendments that would remove the ability to split. The consultation document uses the example of Jonah and Susan to compare the income tax paid by an employee and a corporation

qu'il est devenu fréquent de diagnostiquer des diabètes aux urgences. Notre hôpital a dû mettre sur pied une clinique spéciale du diabète parce que nos patients ne pouvaient pas se faire suivre par un médecin de famille. Nous ne pouvons pas nous permettre de retomber dans cette situation.

Étant donné l'impact important que ces changements auront sur les soins que nous fournissons, nous recommandons que le gouvernement renonce à les apporter avant d'avoir réalisé une évaluation complète de leurs répercussions économiques.

En ce qui concerne les investissements passifs, nous apprécions que le ministre des Finances ait réexaminé la proposition initiale concernant la fiscalité des revenus de placements passifs d'une société privée. La plupart des médecins se servent de leur société professionnelle pour financer leur retraite de même que pour exploiter et élargir leur cabinet. Quiconque se sert d'une société privée pour se constituer un fonds de retraite à l'interne atteindra vite le seuil de 50 000 \$ exempt d'impôt proposé, qui n'est pas indexé à l'inflation. Par conséquent, le seuil de 50 000 \$ proposé empêcherait les médecins de se servir de leur société professionnelle pour constituer un fonds de retraite. Ce seuil présente les mêmes problèmes pour les médecins qui se servent des revenus de placements passifs pour financer leurs congés de maternité, leurs congés d'invalidité à court terme ou des congés d'éducation.

Les médecins recourent également aux revenus de leur société professionnelle pour faire des placements passifs afin de financer de futurs achats importants comme la technologie, l'installation et l'exploitation d'un système de dossiers médicaux électronique. Ces achats nous permettent d'améliorer les soins que nous fournissons aux patients. Ces propositions pourraient nous empêcher de le faire. Les sociétés ont souvent besoin de plusieurs années d'épargne pour faire ces achats très importants. Les mesures fiscales visant les revenus de placements passifs des sociétés nuiraient à ce genre de planification, car les revenus non dépensés des sociétés professionnelles seraient désormais imposés à un taux plus élevé. Nous apprécions que le ministre ait bien voulu réexaminer la proposition initiale, mais l'amendement proposé la semaine dernière présente des défis et crée un régime fiscal inutilement compliqué et punitif.

Comme je l'ai mentionné, ce sont là des changements importants. Nous ne sommes pas convaincus que le gouvernement ait fait les recherches nécessaires. Nous exhortons le gouvernement à maintenir les dispositions qui s'appliquent actuellement aux revenus de placements passifs. S'il décide d'aller de l'avant, sans écouter le secteur de la petite entreprise, nous l'implorons de relever au moins le seuil afin que cela ne se répercute pas sur les soins aux patients.

Pour ce qui est du partage du revenu, le document de consultation propose des modifications qui supprimeraient cette possibilité. Il se sert de l'exemple de Jean et Suzanne pour comparer l'impôt sur le revenu que paie un employé et celui que



owner. This comparison is flawed. An employee cannot be compared to someone who owns a business. Equating the tax treatment of a self-employed incorporated business owner with a salaried employee ignores the fundamental tax differences between the two. This comparison provides no recognition of the risks associated with starting and operating a business. For physicians, these risks include incurring and personally guaranteeing debt for startup, staff recruitment, provision of staff benefits, rent, equipment and overhead costs. If the government chooses to ignore the realities of incorporated physicians, at a minimum, we strongly urge the government to include a spousal exemption on income sprinkling for both income and dividends.

In conclusion, in addition to the 20,000 incorporated Ontario physicians, the proposed changes will negatively affect hundreds of thousands of Canadians who operate small businesses. On behalf of all Ontario physicians, I strongly encourage all parliamentarians to take the necessary time to look at how these proposals will impact patients.

Thank you for the opportunity to speak today, and I appreciate all the effort you're putting into learning more about this. I would be happy to take questions.

**Dr. Magalie Dubé, Member, Canadian Association of Radiologists:** My name is Magalie Dubé. I am here to speak on behalf of the Canadian Association of Radiologists, the national voice of radiologists in Canada, with over 2,500 members. Over the last 80 years, we have been dedicated to maintaining the highest standards of care, promoting patient safety and helping radiologists contribute to the very best health care for patients.

Radiology is a key component of the health care system. We are the ones who specialize in interpreting and producing reports of X-rays, ultrasound, mammography, MRI, CT scans for patients around Canada, in urban and in rural settings. Our health care system continues to be under pressure, and we are worried about increased wait times and access for patients to needed diagnostic services.

I am pleased that the Standing Senate Committee on National Finance is taking the time to fully review the government's proposed changes. I am a radiologist who practises in both Ottawa and across the river in Gatineau where I acquired two radiology clinics in 2014. I am the mother of two teenagers who, like many people, had to take time out of my career to help raise children.

paie le propriétaire d'une société. Cette comparaison ne tient pas la route. On ne peut pas comparer un employé au propriétaire d'une entreprise. L'imposition des mêmes règles fiscales au propriétaire d'une entreprise constituée en société et à une employée salariée ne prendrait pas en considération les différences fondamentales entre les deux. Cette comparaison ne tient aucun compte des risques associés au lancement et à l'exploitation de l'entreprise. Pour les médecins, ces risques consistent notamment à contracter et garantir personnellement une dette pour le démarrage de l'entreprise, le recrutement du personnel, les avantages sociaux du personnel, le loyer, l'équipement et les frais généraux. Si le gouvernement décide de faire fi de la situation réelle des médecins constitués en société, nous l'exhortons à autoriser au moins le fractionnement des revenus et des dividendes avec le conjoint.

Pour conclure, en plus des 20 000 médecins de l'Ontario constitués en société, ces changements auront des répercussions négatives sur des centaines de milliers de Canadiens qui exploitent des petites entreprises. Au nom de tous les médecins de l'Ontario, j'exhorte tous les parlementaires à prendre le temps nécessaire pour examiner les répercussions que ces propositions auront sur les patients.

Je vous remercie de m'avoir accordé la parole aujourd'hui et j'apprécie tous les efforts que vous déployez pour en apprendre plus à ce sujet. Je me ferais un plaisir de répondre à vos questions.

**Dre Magalie Dubé, membre, Association canadienne des radiologistes :** Je m'appelle Magalie Dubé. Je suis ici pour parler au nom de l'Association canadienne des radiologistes, le porte-parole de la profession, qui compte plus de 2 500 membres. Depuis 80 ans, nous nous sommes donné pour mission de maintenir les normes de soins les plus élevées qui soient, de promouvoir la sécurité des patients et d'aider les radiologues à fournir d'excellents soins aux patients.

La radiologie est un élément clé du système des soins de santé. Nous nous spécialisons dans l'interprétation et la production des rapports de radiographie, d'ultrasons, de mammographie, d'IRM et de tomographie par émission de positons pour les patients de tout le Canada, en milieu urbain et rural. Notre système de santé est encore sous pression et nous nous inquiétons de l'augmentation des délais d'attente pour les patients qui ont besoin de services de diagnostic.

Je me réjouis que le Comité sénatorial permanent des finances nationales prenne le temps d'examiner à fond les changements que le gouvernement a proposés. Je suis une radiologue qui exerce à la fois à Ottawa et de l'autre côté de la rivière, à Gatineau, où j'ai acquis deux cliniques de radiologie en 2014. Je suis la mère de deux adolescents et comme beaucoup de gens, j'ai dû suspendre ma carrière pendant un certain temps pour élever mes enfants.

When these tax proposals were announced in July, I was fearful that if they were implemented as is, I might not be able to continue to save for my retirement and employ people in my clinics.

Many radiologists are small business owners too, like me. I employ 15 women in my clinics to assist me in providing care to patients. As a small business owner, I take the risks of the business. We make investments in the business both actively and passively.

Passive investment does allow me to potentially weather any storms and save for my retirement. While I do put money away into an RRSP, the passive investment has allowed me to grow my business and to offer more services to the Outaouais community right across the river.

The proposed changes would still affect me and could act as a disincentive for further business investment. Some of my colleagues, as I am sure you have heard, would consider shutting down their businesses.

I want to thank you again for this invitation.

[*Translation*]

It is truly an honour to make this presentation to you today.

[*English*]

Especially in October, which, as you know, is Breast Cancer Awareness Month. Many of you know women who had or have breast cancer. I myself am a breast cancer survivor. As in the case of many diseases, it is imperative that patients receive timely access to medical imaging so that doctors can formulate a treatment plan specific to that patient.

As many of you know, radiology is a much-regulated field, and for good reason, as it involves radiation that can be dangerous if not properly managed. A few months ago, I had to make a decision to upgrade my mammography unit in my clinic to the newest technology in order to adhere to the highest licencing standards. This would require an investment of \$250,000 that my business — not the government — will have to make in the next few weeks, with very small return. However, I am torn as I make the decision, since the community need for mammography is enormous. In Gatineau right now, if a woman calls to have a mammography performed, the waiting time is close to a year. As I know from my personal experience, the wait for a diagnostic test when you have a breast lump, or any other health issue, is a significant cause of anxiety and distress for most Canadians. My decision may also impact my employees — all young women. Should I invest in a new mammography unit to better serve my community, or shall I postpone the acquisition

Lorsque ces propositions fiscales ont été annoncées en juillet, j'ai eu peur de ne pas pouvoir continuer d'épargner pour ma retraite et d'employer du personnel dans mes cliniques si elles étaient appliquées telles quelles.

De nombreux radiologues sont comme moi, des propriétaires de petites entreprises. J'emploie 15 femmes dans mes cliniques pour m'aider à fournir des soins aux patients. En tant que propriétaire d'une petite entreprise, j'assume les risques de l'entreprise. Nous faisons des investissements à la fois actifs et passifs dans l'entreprise.

Les placements passifs nous permettent d'épargner pour faire face à des imprévus et pour notre retraite. J'investis de l'argent dans un REER, mais les placements passifs m'ont permis d'élargir mon entreprise et d'offrir davantage de services à la population de l'Outaouais de l'autre côté de la rivière.

Les changements proposés me toucheraient et pourraient me dissuader d'investir davantage dans mon entreprise. Comme vous l'avez certainement entendu dire, certains de mes collègues envisageraient même de fermer leur entreprise.

Je tiens à vous remercier une nouvelle fois de votre invitation.

[*Français*]

Je suis vraiment honorée de pouvoir faire ma présentation devant vous aujourd'hui.

[*Traduction*]

Particulièrement en octobre qui est, comme vous le savez, le Mois de la sensibilisation au cancer du sein. Un grand nombre d'entre vous connaissent des femmes qui ont eu ou qui ont un cancer du sein. J'ai moi-même survécu à ce cancer. Comme pour bien d'autres maladies, il est essentiel que les patients aient accès en temps voulu à l'imagerie médicale afin que les médecins puissent formuler un plan de traitement adapté à leur cas.

Comme vous le savez, la radiologie est un domaine très réglementé, à juste titre, car elle utilise des rayonnements qui peuvent être dangereux s'ils ne sont pas bien gérés. Il y a quelques mois, j'ai dû prendre la décision de remplacer mon appareil de mammographie, dans ma clinique, par la technologie la plus récente afin de respecter les normes d'agrément les plus élevées. Cela exige un investissement de 250 000 \$ que mon entreprise — et non pas le gouvernement — devra assumer au cours des semaines à venir avec un rendement très limité. Néanmoins, c'est une décision difficile, car les besoins de mammographie sont énormes. À l'heure actuelle, à Gatineau, si une femme appelle pour subir une mammographie, le délai d'attente est de près d'un an. Compte tenu de mon expérience personnelle, je sais que lorsque vous avez une grosseur au sein ou un autre problème de santé, l'attente d'un test de diagnostic est une grande source d'anxiété et de désarroi pour la plupart des gens. Ma décision pourrait aussi se répercuter sur mes employés

in these times of financial uncertainty in order to protect my retirement plan, my family and to ensure the financing of my children's post-secondary education?

The government's proposed changes to the small business tax structure would have had a financial negative impact on many radiologists across the country. We have seen many people, organizations and parliamentarians voice their concerns that these proposals need to be reviewed over a longer period of time given the impact across many sectors of the economy.

As we continue to digest the recent changes to the tax proposals that the government announced last week, here are some facts: Unlike salaried employees, doctors pay for their own medical coverage, extended health benefits, and must entirely fund their own pensions; doctors employ administrative staff, nurses, medical radiation technologists and ultrasonographers in their clinics. In a recent study of New Brunswick physicians, 82 per cent said that they would consider scaling back their practice or reduce hours if these proposals go forward.

After taking some time to review the impacts of these changes for doctors and radiologists, our association began to take action to let parliamentarians and government officials know our position. We partnered with our colleagues at the CMA to encourage doctors to write to their MPs. We joined the broadly based Coalition for Small Business Tax Fairness that includes over 70 organizations to better advocate on the business impacts and signed our name to a letter to Minister Morneau. We had meetings with members of Parliament, government officials and the Prime Minister's Office. We asked our members to relay their personal stories of how these changes might affect them.

We recognize some movement and changes announced last week by Finance Minister Morneau in an attempt to lessen unintended consequences of the tax changes. We will not be able to know the impact of these changes fully until we see actual legislation. Upon initial review, our members still have serious concerns regarding the proposals around passive income. The adjustment to create a threshold of \$50,000 on passive income does not go far enough.

— qui sont toutes des jeunes femmes. Devrais-je investir dans un nouvel appareil de mammographie pour mieux desservir la collectivité ou devrais-je retarder cette acquisition en cette période d'incertitude financière afin de protéger le financement de ma retraite, ma famille et d'assurer le financement des études secondaires de mes enfants?

Les changements que le gouvernement propose d'apporter à la fiscalité des petites entreprises auraient un impact financier négatif pour de nombreux radiologues du pays. Un grand nombre de gens, d'organismes et de parlementaires ont fait valoir que ces propositions devaient être examinées plus longuement étant donné leurs répercussions dans de nombreux secteurs de l'économie.

Pendant que nous continuons à digérer les récents changements aux propositions fiscales que le gouvernement a annoncés la semaine dernière, voici certains faits : contrairement aux employés salariés, les médecins paient pour leur propre couverture médicale et les prestations d'assurance-maladie complémentaires et ils doivent entièrement financer leur pension de retraite; les médecins emploient du personnel administratif, des technologues en radiation médicale et des échographistes dans leurs cliniques. Dans le cadre d'une récente étude portant sur les médecins du Nouveau-Brunswick, 82 p. 100 d'entre eux ont dit qu'ils songeraient à réduire leur clientèle ou réduire leurs heures de travail si ces propositions étaient adoptées.

Après avoir consacré un certain temps à examiner les conséquences de ces changements pour les médecins et les radiologues, notre association a commencé à prendre des mesures pour faire connaître sa position aux parlementaires et aux autorités gouvernementales. Nous nous sommes associés à nos collègues de l'Association médicale canadienne pour inciter les médecins à écrire à leurs députés. Nous nous sommes joints à la Coalition pour l'équité fiscale envers les PME qui regroupe plus de 70 organismes afin de mieux faire comprendre les répercussions pour les entreprises et nous avons signé une lettre adressée au ministre Morneau. Nous avons eu des réunions avec des parlementaires, des agents du gouvernement et le Bureau du premier ministre. Nous avons demandé à nos membres de faire connaître leur situation personnelle et les répercussions que ces changements pourraient avoir pour eux.

Nous reconnaissons que les choses ont bougé un peu et que le ministre des Finances, M. Morneau, a annoncé des changements, la semaine dernière, dans le but de réduire les conséquences inattendues des changements fiscaux. Nous ne pouvons pas mesurer vraiment l'impact de ces changements avant de voir la loi. Après un examen préliminaire, nos membres continuent d'avoir de sérieuses réserves à l'égard des propositions concernant les revenus de placements passifs. La modification créant un seuil de 50 000 \$ pour ces revenus ne va pas assez loin.

Mr. Chair, we have taken this issue very seriously. In short, I continue to be concerned that physicians and radiologists, due to the capital-intensive nature of our practices, will be unfairly hit hard by these proposed tax changes at a time when we're looking to recruit and retain more doctors. We are small business owners as well, and these changes could negatively impact health services across Canada.

It would be crucial to see a complete economic impact assessment of the suite of proposed changes before any financial decisions are made. Have a look at the entire Income Tax Act for other possible changes, and a full spousal exemption on income sprinkling rules for both income and dividends would be useful.

We are looking to the Senate to provide some advice, a sober second thought, to the House of Commons. Do not implement these proposed changes, even as amended, at this time. Take a much broader look at a wider policy that could provide society with better value for the money.

[*Translation*]

Thank you for your invitation and the time you have given me. I will be pleased to answer your questions.

**The Chair:** Thank you very much, Dr. Dubé.

[*English*]

Thank you, Mr. Chair and members of the committee.

The Canadian Dental Association is the national voice of dentistry, representing the profession and 18,000 practising dentists together with the provincial dental associations across the country. On behalf of our members, I thank you for engaging in this vital study and for the opportunity to present to you on this matter.

They say a week is a long time in politics, and on the topic of the proposed tax changes for small businesses, last week was unquestionably one of the most eventful weeks in recent memory. From the outset of the government's consultation this past July, the CDA and many other organizations outlined that a 75-day consultation period on changes that would profoundly change tax policy for small businesses in Canada was insufficient. The initial discussion paper was a highly technical document. Moreover, it was multifaceted, with multiple proposals. Subsequently, there was last week's series of announcements by the government to reflect upon some of the input they received through this consultation.

Monsieur le président, nous prenons cette question très au sérieux. En quelques mots, je continue de craindre qu'en raison du caractère capitalistique de nos cabinets, les médecins et les radiologues soient trop durement touchés par les changements fiscaux au moment même où nous cherchons à recruter et à garder davantage de médecins. Nous sommes également des propriétaires de petites entreprises et ces changements pourraient avoir des répercussions négatives sur les services de santé d'un bout à l'autre du Canada.

Il serait essentiel de disposer d'une évaluation complète de l'impact économique de la série des changements proposés avant de prendre toute décision financière. Examinez l'ensemble de la Loi de l'impôt sur le revenu pour voir quels autres changements pourraient être apportés et il serait utile d'exempter entièrement le conjoint des règles régissant le fractionnement tant des revenus que des dividendes.

Nous comptons sur le Sénat pour fournir des conseils avisés à la Chambre des communes. Ne mettez pas les changements proposés en œuvre, même s'ils sont modifiés, pour le moment. Examinez dans une optique plus large les politiques qui pourraient être plus rentables pour la société.

[*Français*]

Je vous remercie de votre invitation et du temps que vous m'avez accordé. Je suis prête à répondre à vos questions.

**Le président :** Merci beaucoup, docteur Dubé.

[*Traduction*]

**Dr Larry Levin, président, Association dentaire canadienne :** Merci, monsieur le président et membres du comité.

L'Association dentaire canadienne est l'organe national de l'art dentaire qui représente la profession et 18 000 dentistes en exercice, de concert avec les associations dentaires provinciales du pays. Au nom de nos membres, je vous remercie de vous livrer à cette étude d'une importance cruciale et de nous permettre de vous présenter nos opinions à ce sujet.

On dit qu'en politique, une semaine, c'est long et les changements fiscaux proposés à l'égard des petites entreprises ont certainement fait de la semaine dernière l'une des plus mémorables de l'histoire récente. Depuis le début des consultations du gouvernement en juillet dernier, l'ADC et de nombreux autres organismes ont signalé qu'une période de 75 jours de consultations sur des changements qui modifieraient profondément la politique fiscale des petites entreprises canadiennes était insuffisante. Le document de discussion initial était très technique. De plus, il contenait de multiples propositions. Par la suite, il y a eu la série d'annonces que le gouvernement a faites la semaine dernière pour tenir compte de

We appreciate the intent of last week's announcement and recognize that some of the amendments announced may help to mitigate some of the most negative aspects of the initial proposals. However, I feel it is very important that we underline that the tax change policy, the change that would emanate from this process, may be profound but remain unclear. Indeed, some of the initial proposals include draft legislation while others do not, creating uncertainty with regard to the potential impact of a full suite of tax legislation changes versus individual legislative changes.

Given that last week's announced changes to the initial proposals are not accompanied by draft legislation, we are left to respond to statements of principle. This leaves us with an even higher degree of uncertainty and concern that we won't have an opportunity to comment on subsequent legislation until it's already introduced in the house.

Moreover, there is a strong indication that the legislation to enact these changes will come forward in the context of a budget implementation act. Including profound tax policy changes within the context of budget legislation will not allow the house or the Senate the time to adequately perform its duties to review the legislation, nor will it allow stakeholders to be appropriately consulted.

A 75-day consultation period is simply not sufficient to engage meaningfully on these changes. A week to react to potential amendments to the initial proposals is also insufficient to us and certainly for this committee as well. At the very least, the government should complete an economic impact assessment of a fully elucidated package of changes and should delay any implementation until this assessment is complete.

Beyond the significant concerns around the process, I will offer a few comments on the substance of the proposals.

The concept that underpins all discussion on these potential changes is based on a false equivalency, in comparing a salaried employee to the owner of a Canadian-controlled private corporation, a CCPC. The comparison does not account for the added benefits enjoyed by salaried employees and subsidized by employers, including paid vacation leave, retirement benefits and employment insurance, among others. It also does not account for the stability of predictable remuneration for employees versus the economic fluctuations faced by business owners.

certaines des recommandations qu'il a reçues au cours de ces consultations.

Nous apprécions l'intention de l'annonce de la semaine dernière et nous reconnaissons que certains des amendements annoncés aideront à atténuer quelques-uns des aspects les plus négatifs des propositions initiales. Je crois toutefois très important de souligner que les changements qui résulteront de ce processus seront peut-être profonds, mais qu'ils restent peu clairs. En fait, certaines des propositions initiales font l'objet d'un projet de loi, mais pas toutes, si bien que l'impact de ces mesures prises ensemble et non pas isolément, reste incertain.

Étant donné que les changements aux propositions initiales qui ont été annoncés la semaine dernière ne sont pas accompagnés d'un projet de loi, nous pouvons seulement répondre aux énoncés de principe. Cela augmente encore le climat d'incertitude et nous craignons de ne plus avoir notre mot à dire au sujet du projet de loi d'ici son dépôt à la Chambre.

En outre, il semble bien que le projet de loi concernant ces changements sera présenté dans le contexte d'une loi de mise en œuvre du budget. L'inclusion de profonds changements à la politique fiscale dans une loi budgétaire ne donnera pas à la Chambre ou au Sénat le temps de s'acquitter adéquatement de sa mission qui est d'examiner la loi, ni de consulter suffisamment les parties prenantes.

Une période de consultation de 75 jours n'est tout simplement pas suffisante pour discuter sérieusement de ces changements. La semaine accordée pour examiner les changements qui pourraient être apportés aux propositions initiales est également insuffisante pour nous et certainement aussi pour le comité. Le gouvernement devrait au moins réaliser une évaluation de l'impact économique d'un ensemble de changements bien précis et il devrait retarder toute mise en œuvre en attendant que cette évaluation soit réalisée.

En plus des graves préoccupations que suscite le processus, je voudrais faire quelques remarques au sujet de la teneur des propositions.

L'idée à la base de ces changements potentiels se fonde sur une fausse équivalence, sur la comparaison entre un employé salarié et le propriétaire d'une société privée sous contrôle canadien ou SPCC. Cette comparaison ne tient pas compte des avantages supplémentaires dont les employés bénéficient et qui sont subventionnés par les employeurs tels que les congés payés, les prestations de retraite et l'assurance-emploi, entre autres. Elle ne tient pas compte non plus de la stabilité de la rémunération prévisible des employés par opposition aux fluctuations économiques auxquelles les propriétaires d'entreprise sont confrontés.

Moreover, the focus on the individual tax burden does not account for the added costs in establishing a small business nor the risk assumed by small businesses. It also does not recognize the economic activity generated by small businesses, which creates added tax revenues. For dentists, this includes capital expenditures to maintain a dental clinic — in essence, a “mini hospital.”

In the government’s most recent announcements, we were encouraged by the recognition of the role that passive investments play in small businesses. However, we would like more discussion on the particulars of the announced threshold of \$50,000 of passive income. Ultimately, we believe that allowing small businesses to invest passively is good for the ongoing stability of these businesses and that the government should be circumspect about the limitations they place on these investments. It is unclear if this threshold would be purely annually or if it could be rolled over to reflect year-to-year variances in the business. We would also like to understand if the cap will be adjusted in a subsequent year for inflation. If there is a cap being placed on these investments, let’s be sure that it’s appropriate and allows businesses to build a proper reserve for unexpected financial or personal crises.

Dental offices are small businesses, providing middle-class jobs for tens of thousands of Canadians. They purchase supplies and equipment from Canadian suppliers, and they are strong contributors to the economy, both locally and nationally. It is our view that the government’s initial proposal took too narrow a view of the impacts, without examining the deeper social or economic impact of such changes on small businesses and their employees.

As we have stated from the outset of this process, the Canadian Dental Association believes that changes of this magnitude deserve a full hearing. We would strongly recommend that the upper chamber remain vigilant on this issue and that any subsequent legislation receive your highest degree of sober scrutiny.

Thank you for your time. I would be pleased to answer any questions you may have.

[Translation]

**The Chair:** Thank you. I will now give the floor to Dr. Laurent Marcoux, of the Canadian Medical Association.

De plus, en tenant seulement compte du fardeau fiscal individuel, on ne prend pas en considération les coûts supplémentaires que représente l’établissement d’une petite entreprise et des risques que les petites entreprises assument. Cela ne tient pas compte non plus de l’activité économique que les petites entreprises génèrent et qui crée des recettes fiscales supplémentaires. Dans le cas des dentistes, cela comprend les immobilisations nécessaires pour gérer une clinique dentaire qui est, en fait, un « mini-hôpital ».

Nous avons trouvé encourageant que dans ses annonces les plus récentes, le gouvernement ait reconnu le rôle que les investissements passifs jouent dans les petites entreprises. Cependant, nous voudrions discuter plus en détail du seuil de 50 000 \$ annoncé pour le revenu de placements passifs. Si on permet aux petites entreprises d’investir passivement, nous croyons que c’est bon pour leur stabilité et que le gouvernement devrait faire preuve de prudence à l’égard des limites qu’il impose pour ces placements. Nous ne savons pas exactement si ce seuil serait seulement annuel ou s’il pourrait être reporté pour refléter les variations survenant au sein de l’entreprise d’une année à l’autre. Nous voudrions aussi savoir si le plafond sera ajusté ultérieurement en fonction de l’inflation. Si un plafond est imposé pour ces placements, assurez-vous qu’il est approprié et permet aux entreprises de se constituer une réserve suffisante pour faire face à des crises financières ou personnelles inattendues.

Les cabinets de dentistes sont des petites entreprises qui fournissent des emplois de moyenne catégorie à des dizaines de milliers de Canadiens. Ils achètent des fournitures et de l’équipement à des fournisseurs canadiens et contribuent largement à l’économie, tant au niveau local que national. Nous estimons que la proposition initiale du gouvernement ne tenait pas suffisamment compte des conséquences et n’a pas pris en considération les répercussions sociales et économiques profondes de ces changements sur les petites entreprises et leurs employés.

Comme nous l’avons déclaré au début du processus, l’Association dentaire canadienne estime que des changements aussi importants doivent être examinés à fond. Nous recommandons vivement que la Chambre haute reste vigilante à cet égard et que toute loi à venir fasse l’objet d’un examen très attentif de votre part.

Merci de votre attention. Je me ferais un plaisir de répondre à vos questions.

[Français]

**Le président :** Merci. Je donne maintenant la parole au Dr Laurent Marcoux, de l’Association médicale canadienne.

[English]

**Dr. Laurent Marcoux, President, Canadian Medical Association:** Honourable senators, Mr. Chair, thank you.

[Translation]

On behalf of the Canadian Medical Association, thank you for inviting us to appear today. I will share our response to the tax reforms proposed by the Government of Canada on July 18, and our reactions to the more recent announcements.

As we indicated in our brief to the government, the CMA is opposed to the tax proposals as they will have a significant destabilizing effect on doctors' practices and small businesses. Doctors' practices employ more than 137,000 Canadians and provide medical infrastructure that is necessary for the smooth operation of our health system. More than 54,000 doctors in all parts of Canada have incorporated their practice. So this remains a top priority for the CMA, and our members are very concerned.

During the consultation period, the CMA asked the federal government to hold off on the proposals pertaining to Canadian-controlled private corporations. It was our opinion that a comprehensive analysis of the changes is needed, which was simply not possible in the 75-day consultation period.

We also asked the government to conduct a detailed examination to ensure that this bill can meet the need for a safety net, as well as policy objectives, without major unanticipated consequences. The government has indeed changed its initial position somewhat, but these changes are so complex that they will be difficult to respect, follow and administer.

The planned pace of implementation of these changes still concerns us greatly. Let us not forget that the proposed tax changes are the most far-reaching changes to small businesses taxation in 45 years.

Given the great shortage of detailed information, it would not be prudent to implement the changes as currently planned. We certainly understand the government's objective of fairness in the tax system. We cannot however support one-off changes that could destabilize doctors' practices, which serve a crucial role for Canadians. Since there is no consensus on the meaning of "tax fairness," we fear that the proposed changes might be fair for one sector of activity, but unfair to another.

[Traduction]

**Dr Laurent Marcoux, président, Association médicale canadienne :** Honorables sénateurs, monsieur le président, merci.

[Français]

Au nom de l'Association médicale canadienne, je vous remercie de nous avoir invités à témoigner aujourd'hui. Je veux vous faire part de notre réponse aux propositions de réforme fiscale présentées par le gouvernement du Canada le 18 juillet, ainsi que nos réactions aux annonces les plus récentes.

Comme nous l'avons indiqué dans notre mémoire au gouvernement, l'AMC s'oppose à la proposition fiscale étant donné l'effet déstabilisant important qu'elle aura sur les cabinets de médecin et le secteur des petites entreprises. Ces cabinets emploient plus de 137 000 Canadiennes et Canadiens et fournissent une infrastructure médicale nécessaire au bon fonctionnement de notre système de santé. Partout au Canada, plus de 54 000 médecins ont constitué leur pratique en société. La question demeure alors très prioritaire pour l'AMC, et nos membres restent très préoccupés.

Au cours de la période de consultations, l'AMC a demandé au gouvernement fédéral de surseoir aux propositions touchant l'utilisation des sociétés privées sous contrôle canadien. Nous étions d'avis qu'il fallait analyser à fond les modifications, ce qui n'était tout simplement pas possible au cours de la période de consultations de 75 jours.

Nous avons aussi demandé au gouvernement de procéder à un examen détaillé afin de veiller à ce que la loi puisse répondre aux besoins d'un filet de protection et aux objectifs des politiques sans avoir de conséquences inattendues importantes. Le gouvernement a certes modifié un peu sa position initiale, mais les rajustements comportent une complexité qui les rendra à la fois difficiles à respecter, à suivre et à administrer.

Le rythme envisagé pour mettre en œuvre ces modifications nous préoccupe toujours énormément. N'oublions pas que les modifications fiscales proposées sont les plus importantes qui visent le régime fiscal des petites entreprises depuis 45 ans.

Comme il y a un manque important de renseignements détaillés, il ne serait pas prudent de mettre en œuvre les modifications telles qu'elles sont prévues actuellement. Nous comprenons certes l'objectif du gouvernement qui vise l'équité dans le régime fiscal. Cependant, nous ne pouvons appuyer des modifications ponctuelles qui risquent de déstabiliser les cabinets de médecins qui jouent un rôle crucial pour la population canadienne. Comme il n'y a pas de consensus sur la définition de l'expression « équité fiscale », nous craignons que les modifications proposées puissent être équitables pour un secteur d'activités, tout en étant injustes pour un autre.

That is why we continue to ask the government to conduct a detailed evaluation of the impact of the proposed changes and hold a comprehensive consultation of all Canadians once the draft bill has been published. Moreover, after a preliminary analysis of the announcements, we believe that the following changes should be made.

First, we believe that the government must define the current legislation pertaining to passive investments. Limiting income from investments is unprecedented. Small companies must be able to retain some undistributed profits to ensure the viability of their businesses and to create a safety net. The government has recognized the role of passive investments in funding sick leave and maternity leave, as well as long-term retirement plans, and we encourage that. This issue is nonetheless a source of concern and uncertainty for our members. The current agreement that pertains to the taxation of Canadian-controlled private corporations, CCPC, allows doctors in Canada to take measures for self-funded revenue protection in order to cover their personal, professional and business needs. These agreements enable them to provide quality health care from coast to coast. Even the provincial governments encouraged and supported them in their efforts in order to limit doctors' fees.

If the government is determined to limit passive investments, the CMA will insist that the limit be increased. Moreover, the cap should be adjusted to inflation and applied cumulatively. Investments are volatile by nature. We do not think it is fair for a CCPC with passive income of \$50,000 over two consecutive fiscal years to pay less tax than a CCPC that has no passive income one fiscal year and \$100,000 the next.

Second, we consider the spousal exemption for income distribution to be appropriate. Most provinces recognize spouses as equal financial partners since they share the risks and benefits of running a small business. The CMA and other members of the small business community believe that the tax system must be brought into line with this reality.

Third, we owe it to Canadians to create an environment that is more attractive to small business owners, including doctors' practices. Under the proposed approach, it will be difficult for Canada to attract, recruit and even retain highly qualified medical professionals.

Finally, we want to be clear. The changes announced last week are not enough to allay the concerns raised by the CMA and the members of the Coalition for Small Business Tax Fairness.

C'est la raison pour laquelle nous continuons de demander au gouvernement de procéder à une évaluation détaillée de l'incidence des modifications proposées et de mener une consultation de fond auprès de toute la population canadienne à la suite de la publication de l'avant-projet de loi. En outre, et après une analyse préliminaire des annonces, nous croyons que les changements suivants s'imposent.

Premièrement, nous croyons que le gouvernement doit définir la législation en vigueur sur les placements passifs. Le plafonnement du revenu de placements est sans précédent. Et les petites entreprises doivent pouvoir conserver des bénéfices non répartis afin d'assurer leur viabilité pour des raisons d'affaires et pour créer un filet de protection. Le gouvernement a reconnu le rôle que joue le placement passif pour financer les congés de maladie et de maternité, ainsi que les plans de retraite à long terme, ce qui nous encourage. La question demeure toutefois une cause de préoccupation et d'incertitude pour nos membres. L'entente en vigueur qui s'applique aux traitements fiscaux des sociétés privées sous contrôle canadien (SPCC) donne aux médecins du Canada les moyens de prendre des dispositions relatives à la protection autofinancée du revenu pour couvrir leurs besoins personnels, professionnels et commerciaux. Ces ententes leur permettent de fournir des soins de santé de qualité d'un océan à l'autre. Même les gouvernements provinciaux les ont encouragés et appuyés dans leurs efforts pour limiter les honoraires des médecins.

Si le gouvernement demeure déterminé à établir un seuil dans le cas de placements passifs, l'AMC insistera pour que ce seuil soit haussé. De plus, il faudrait rajuster le seuil en fonction de l'inflation et l'appliquer comme montant cumulatif. Les placements sont naturellement volatils. Nous ne croyons pas qu'il soit équitable pour une SPCC qui a un revenu passif de 50 000 \$ au cours de deux exercices consécutifs de payer moins d'impôts qu'une SPCC qui n'a pas de revenu passif pendant un exercice et qui en ait un de 100 000 \$ l'année suivante.

Deuxièmement, nous sommes d'avis qu'une exemption pour le conjoint est appropriée en ce qui concerne la répartition des revenus. La plupart des provinces reconnaissent les conjoints comme partenaires financiers égaux, car ils partagent les risques et les avantages que présente l'exploitation d'une petite entreprise. L'AMC et d'autres membres du milieu des petites entreprises sont d'avis qu'il faut harmoniser le régime fiscal avec cette réalité.

Troisièmement, nous devons aux Canadiens de créer un environnement plus attrayant pour les petits entrepreneurs, ce qui inclut les cabinets de médecin. Avec l'approche proposée, le Canada aura de la difficulté à attirer, à recruter et même à garder des professionnels de la médecine très qualifiés.

Enfin, nous voulons être clairs. Les rajustements annoncés la semaine dernière ne suffisent pas à dissiper les préoccupations soulevées par l'AMC et les membres de la Coalition pour



These changes add complexity that does not serve any commercial purpose. We encourage the government to keep listening. We will continue the dialogue and keep coordinating our efforts to ensure that these proposals are fair in the true sense of the word, which means that we will not abandon any sector or any Canadian. We hope to work with senators and with the House of Commons Finance Committee to develop tax policies that are fair for doctors, for other small business owners, and for all Canadians. Canada's federal tax system, which is supported by the governments that set doctors' fees, has allowed doctors to manage their professional lives in a way that contributes to the economy and the country's well-being. Corporations are legitimate businesses that facilitate tax and administrative compliance. CMA members feel strongly about tax fairness. We think it is possible. The CMA and its members continue to share their views with their elected representatives, senators, and senior departmental officials. It is our fervent hope that these tax measures will be further clarified.

Thank you. I will be pleased to answer your questions.

**The Chair:** Thank you, Dr. Marcoux.

[English]

**Dr. Kulvinder Gill, President, Concerned Ontario Doctors:** Good evening. I am a front-line physician practising in Brampton and in Milton, Ontario; a medical educator; a small business owner; and the co-founder and president of Concerned Ontario Doctors. I thank you for the opportunity to speak on behalf of Concerned Ontario Doctors this evening.

In 2000, Ontario granted physicians the ability to incorporate in lieu of fee increases. The government had even encouraged doctors to use incorporation as a vehicle to save for their retirement. Now, more than 70 per cent of Ontario's doctors are incorporated.

Although physicians bill the government for the patient services they provide, physicians are self-employed and have no pensions or benefits. Physicians cover all of their own overhead expenses, which average 30 to 60 per cent of their fees, funding health care infrastructure, and they must generally service an average student debt of \$250,000 accumulated from 10 to 16 years of required university training.

l'équité fiscale envers les PME. Ces rajustements ajoutent une complexité qui ne sert aucune fin commerciale. Nous encourageons le gouvernement à continuer d'écouter. Nous poursuivons le dialogue et conjuguons nos efforts pour faire en sorte que ces propositions soient équitables au sens réel du mot, ce qui signifie qu'on ne laisse tomber aucun secteur ni aucun Canadien. Nous espérons collaborer avec les sénateurs et le Comité des finances de la Chambre des communes afin d'élaborer des politiques fiscales qui soient équitables pour les médecins, pour d'autres petits entrepreneurs et pour tous les Canadiens. Le régime fiscal fédéral du Canada, qui est appuyé par les gouvernements qui fixent les honoraires des médecins, a donné aux médecins des moyens de gérer leur vie professionnelle d'une façon qui contribue à l'économie et au bien-être du pays. Les sociétés sont des entités d'affaires légitimes qui facilitent la conformité fiscale et administrative. Les membres de l'AMC tiennent à l'équité fiscale. Nous croyons que c'est possible. L'AMC et ses membres continuent de faire part de leur point de vue à leurs représentants élus, aux sénateurs et aux dirigeants des ministères. Nous souhaitons ardemment que l'on clarifie encore davantage ces mesures fiscales.

Je vous remercie, et c'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

**Le président :** Je vous remercie, docteur Marcoux.

[Traduction]

**Dre Kulvinder Gill, présidente, Concerned Ontario Doctors :** Bonsoir. Je suis une médecin de première ligne qui exerce à Brampton et à Milton, en Ontario, une éducatrice médicale, une propriétaire de petite entreprise ainsi que la cofondatrice et présidente de Concerned Ontario Doctors. Je vous remercie de me permettre de parler, ce soir, au nom de Concerned Ontario Doctors.

En 2000, l'Ontario a accordé aux médecins la possibilité de se constituer en société au lieu d'augmenter leurs honoraires. Le gouvernement avait même invité les médecins à se servir de la constitution en société pour épargner en vue de leur retraite. À l'heure actuelle, plus de 70 p. 100 des médecins de l'Ontario sont constitués en société.

Même s'ils facturent le gouvernement pour les services qu'ils fournissent aux patients, les médecins sont des travailleurs autonomes qui n'ont pas de pensions ou d'avantages sociaux. Les médecins assument eux-mêmes la totalité de leurs frais généraux qui représentent en moyenne 30 à 60 p. 100 de leurs honoraires, ils financent l'infrastructure des soins de santé et doivent généralement rembourser une dette étudiante se chiffrant en moyenne à 250 000 \$, qu'ils ont accumulée pendant les 10 à 16 ans de formation universitaire.

Physicians are unique small business owners in that they are not able to pass their increasing overhead expenses on to patients, as their fees are fixed by the government. As a result, cuts to doctors are a direct cut to patient care.

Faced with the largest debt of any sub-sovereign borrower in the world, the Ontario Liberal government has resorted to rationing patient care by unilaterally cutting more than \$3.5 billion from the patient services that Ontario's doctors provide since 2015. Add to this multiple provincial health care legislation over the past year, hurting patients and stripping physicians of their autonomy and human rights, and you have the making of a health care system in crisis.

In recent years, governments have attacked and vilified doctors. Sixty-three per cent of Ontario's doctors report burnout, which can quickly lead to compassion fatigue, anxiety, substance abuse, depression and suicide. The suicide rate amongst doctors is already more than twice that of the general population. An astounding 81 per cent of doctors reported feeling attacked and vilified by the Ontario government, and 70 per cent by the Canadian government.

There have now been three independent surveys of Canada's physicians about these proposed tax changes — in Ontario, New Brunswick and Nova Scotia — and, sadly, the results are consistent. The vast majority, upwards of 85 per cent of these Canadian doctors, report that the proposed tax changes will force them to change how they practise medicine. In Ontario, 75 per cent plan to reduce their working hours; 55 per cent plan to reduce patient services; and 39 per cent plan to lay off staff. Since these tax proposals were announced in the summer, a quarter of Ontario doctors report having already cancelled plans to expand. The end results will be frightening: more patients suffering and dying on wait-lists.

If these tax changes are implemented, 21 per cent of Ontario doctors plan to leave Canada; 26 per cent plan to retire early; and a shocking 11 per cent plan to leave medicine entirely. An alarming 35 per cent of medical students and trainees plan to leave Canada. If doctors follow through on these plans, it will likely exacerbate the already high burnout rate amongst the 88,000 Canadian physicians, which is over 50 per cent.

The recent changes announced by Minister Morneau over the past week do not alleviate physicians' concerns.

Les médecins sont des propriétaires de petite entreprise dans une situation très particulière en ce sens qu'ils ne peuvent pas faire assumer l'augmentation de leurs frais généraux par leurs patients étant donné que le gouvernement fixe leurs honoraires. Les coupes dans les revenus des médecins réduisent donc directement les soins aux patients.

Le gouvernement libéral de l'Ontario, qui est l'administration infranationale la plus endettée au monde, a rationné les soins aux patients en réduisant unilatéralement de plus de 3,5 milliards de dollars le financement des services aux patients que les médecins de l'Ontario fournissent aux patients depuis 2015. Si l'on ajoute à cela les multiples lois provinciales sur la santé de l'année dernière qui lèsent et privent les médecins de leur autonomie et de leurs droits humains, les conditions propices à une crise dans le système de santé se trouvent réunies.

Ces dernières années, les gouvernements ont attaqué et dénigré les médecins. Soixante-trois pour cent des médecins de l'Ontario se disent épuisés, ce qui peut rapidement conduire à un manque de compassion, à de l'anxiété, à une dépendance, à la dépression et au suicide. Le taux de suicide chez les médecins est déjà deux fois plus élevé que dans l'ensemble de la population. Une proportion étonnante de 81 p. 100 des médecins disent se sentir attaqués et dénigrés par le gouvernement de l'Ontario et 70 p. 100 par le gouvernement canadien.

Trois sondages indépendants ont maintenant été réalisés auprès des médecins du Canada au sujet des changements fiscaux proposés, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse et, malheureusement, les résultats concordent. La majorité, plus de 85 p. 100 de ces médecins canadiens, déclare que les changements fiscaux proposés les forceront à modifier la façon dont ils exercent la médecine. En Ontario, 75 p. 100 d'entre eux ont l'intention de réduire leurs heures de travail; 55 p. 100, de réduire les services aux patients; et 39 p. 100, de congédier du personnel. Depuis que ces propositions fiscales ont été annoncées au cours de l'été, le quart des médecins de l'Ontario disent avoir déjà annulé leurs projets d'expansion. Le résultat final a de quoi faire peur : davantage de patients souffriront et mourront inscrits sur des listes d'attente.

Si ces changements fiscaux sont mis en œuvre, 21 p. 100 des médecins ontariens ont l'intention de quitter le Canada; 26 p. 100, de prendre une retraite anticipée, et 11 p. 100, d'abandonner entièrement la médecine, ce qui est vraiment consternant. Une proportion alarmante d'étudiants en médecine et de médecins en résidence, soit 35 p. 100, comptent quitter le Canada. Si les médecins donnent suite à leurs intentions, cela va probablement exacerber l'incidence de l'épuisement professionnel chez les 88 000 médecins canadiens qui dépasse déjà 50 p. 100.

Les changements que le ministre Morneau a récemment annoncés la semaine dernière ne calment pas les inquiétudes des médecins.

In the name of fairness, physicians are being targeted and treated unfairly. As a young, female, visible minority physician, I represent the changing face of medicine in Canada. Since 1970, the number of practising female physicians has grown dramatically, from 7 to 41 per cent. Now approximately 60 per cent of all medical students are women.

These tax changes disproportionately hurt female physicians, who must use their corporations to fund their ongoing clinic overhead expenses while at home taking care of their newborns. It creates roadblocks for women wanting to pursue medicine and entrepreneurship. A full analysis looking at the gender implications of any proposed tax changes is critical.

The parents of many physicians had struggled to join the middle class and many had withdrawn their own RRSPs to fund their children's medical school education. The changes to income splitting will now leave the senior parents of many physicians without a pension. Similarly, many physicians will no longer be able to help pay for their spouse's retirement and, without any RESP contributions, many will no longer be able to fund their children's university education. This is unfair to small business owners, as public employees are still able to income split their pensions with their spouses.

The limit of \$50,000 per year set on passive investments within the corporation will place immense restrictions on the ability of physicians to utilize their corporations as a means to save for a rainy day fund, future investments into their clinics, mat leave and their future retirement. How existing corporations will be grandfathered is unknown, and this will create another administrative burden. The annual limit of \$50,000 will be most burdensome on the physicians early in their careers, many of whom are not able to start saving for their retirement until their late thirties or early forties. The annual limit is an unfair burden on small business owners, as no such limits or increased tax rates exist for the public sector pension plans, which average at \$3 million in their assets.

The strains on Canada's health care system today are far greater than those that existed prior to the mass exodus of physicians during the 1990s "brain drain" to the United States. We are entering uncharted territory with our senior population projected to grow by over 68 per cent in the next 20 years. Canada's health care system already ranks third last amongst the wealthiest countries in the world for accessibility to care; has more than 5 million patients without a family doctor; idle operating rooms; and patients waiting upwards of three years for

Sous prétexte d'équité, on cible les médecins et on les traite injustement. En tant que jeune femme médecin appartenant à une minorité visible, je symbolise le nouveau visage de la médecine au Canada. Depuis 1970, le nombre de femmes qui exercent la médecine a énormément augmenté passant de 7 p. 100 à 41 p. 100. À l'heure actuelle, environ 60 p. 100 de tous les étudiants en médecine sont des femmes.

Ces changements fiscaux pénalisent surtout les femmes médecins qui doivent se servir de leur société pour financer les frais généraux de leur clinique pendant qu'elles restent à la maison pour prendre soin de leurs nouveau-nés. Cela crée des obstacles pour les femmes qui veulent devenir médecins et chefs d'entreprise. Il est absolument essentiel d'effectuer une analyse approfondie des répercussions sexospécifiques de tout changement fiscal proposé.

Les parents de nombreux médecins ont dû faire beaucoup d'efforts pour accéder à la classe moyenne et ont puisé dans leurs propres REER pour financer les études en médecine de leurs enfants. En raison des changements touchant la répartition des revenus, les parents âgés de nombreux médecins se retrouveront sans pension. Également, de nombreux médecins ne pourront plus aider à financer la retraite de leur conjoint et, sans un REEE, nombreux sont ceux qui ne pourront plus financer les études universitaires de leurs enfants. C'est injuste pour les propriétaires de petites entreprises étant donné que les employés du secteur public peuvent toujours partager leur pension avec leur conjoint.

La limite de 50 000 \$ par année fixée pour les placements passifs dans la société va réduire énormément la capacité des médecins d'utiliser leur société pour constituer un fonds d'urgence, investir dans leur clinique, financer un congé de maternité ou leur retraite future. Nous ne savons pas comment les sociétés conserveront leurs droits acquis, ce qui créera un autre fardeau administratif. Le plafond annuel de 50 000 \$ pénalisera surtout les médecins qui en sont au début de leur carrière et dont un bon nombre ne peuvent pas commencer à épargner pour leur retraite avant la fin de la trentaine ou le début de la quarantaine. Cette limite annuelle impose un fardeau injuste aux propriétaires de petites entreprises, car les régimes de pension du secteur public, dont l'actif se chiffre en moyenne à 3 millions de dollars, ne font l'objet d'aucune limite de ce genre ou hausse des taux d'imposition.

Les pressions qui s'exercent actuellement sur le système de santé du Canada sont beaucoup plus fortes qu'elles ne l'étaient avant l'exode massif des médecins, lors de la « fuite des cerveaux » des années 1990, vers les États-Unis. Nous nous aventurons en territoire inconnu étant donné que notre population d'ânés devrait croître de plus de 68 p. 100 au cours des 20 prochaines années. Le système de santé canadien se classe déjà au troisième rang des pays riches sur le plan de l'accessibilité aux soins; il compte plus de 5 millions de patients sans médecin de famille; les salles d'opération sont inutilisées et

specialist care. Add in a likely mass exodus of doctors and you have a recipe for the collapse of our health care system.

Concerned Ontario Doctors' Canada-wide petition to stop these unfair tax changes has garnered 54,561 signatures and continues to grow. The government's proposed tax changes for small business owners will have a detrimental impact on Canada's health care. A full commission is essential to truly understand the far-reaching implications of any proposed tax policies. Canada's patients deserve better.

Thank you for taking the time needed to study the far-reaching implications. I would be happy to answer any questions.

**Dr. Rita McCracken, Family Physician and Health Care Advocate, as an individual:** Thank you for this opportunity. I'm a family doctor in Vancouver, British Columbia. I have owned and operated three small businesses, including my current medical practice. I'm here to speak to the content of a letter that has been signed by more than 490 doctors and medical students across Canada.

The signatories of this letter are in favour of the proposed changes to the tax policies regarding Canadian-controlled private corporations. We support these changes because of a shared belief that people making more money should pay more taxes as a step towards reducing income inequality in Canada.

However, our support is not unequivocal. This group also calls for a more comprehensive approach to tax reform, including addressing the special rules for tax on stock options available to some of the highest-paid Canadians.

British Columbia is a beautiful place to live and, after having lived in Ontario, P.E.I., Alberta, and Quebec, I am delighted to make it my home and raise my family here. However, one in five children in British Columbia live in poverty, and this ratio has not changed for over 20 years. I regularly see patients in my fee-for-service clinic who cannot afford to pay for the necessary non-pharmacological treatment, such as counselling for mental health. Last week, I saw a frail elder who was barely hanging on in her home. Her rent is increasing and it leaves her with tough choices about what food she can afford to buy. The opiate crisis is raging in my city, killing unwell, poor people.

In contrast, the vast majority of physicians remain in the top 1 to 5 per cent of income earners in Canada. The September 2017 CIHI report showed an average Canadian

les patients attendent jusqu'à trois ans pour recevoir des soins spécialisés. Si vous ajoutez à cela un exode probable des médecins, il faut s'attendre à un effondrement de notre système de santé.

La pétition que Concerned Ontario Doctors a lancée dans l'ensemble du Canada pour stopper ces changements fiscaux injustes a réuni 54 561 signatures et continue de s'allonger. Les changements fiscaux que le gouvernement a proposés à l'égard des propriétaires des petites entreprises auront des conséquences néfastes sur les soins de santé au Canada. Il est essentiel d'établir une commission pour vraiment comprendre les répercussions de toute politique fiscale proposée. Les patients canadiens méritent mieux.

Merci de prendre le temps nécessaire pour étudier les profondes répercussions de ces mesures. Je me ferais un plaisir de répondre à vos questions.

**Dre Rita McCracken, médecin de famille et défenseure des droits en matière de soins de santé, à titre personnel :** Merci de m'avoir invitée. Je suis médecin de famille à Vancouver, en Colombie-Britannique. J'ai possédé et exploité trois petites entreprises, y compris mon cabinet médical actuel. Je suis ici pour parler de la teneur d'une lettre que plus de 490 médecins et étudiants en médecine du pays ont signée.

Les signataires de cette lettre sont pour les changements proposés aux politiques fiscales concernant les sociétés privées sous contrôle canadien. Nous appuyons ces changements parce que nous croyons que ceux qui gagnent plus d'argent devraient payer plus d'impôts afin de réduire les inégalités de revenu au Canada.

Néanmoins, notre soutien n'est pas inconditionnel. Nous demandons également une approche plus complète de la réforme fiscale, notamment en ce qui concerne les règles spéciales d'imposition des options d'achat d'actions dont bénéficient certains des Canadiens les mieux rémunérés.

La Colombie-Britannique est un bel endroit où vivre et après avoir vécu en Ontario, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Alberta et au Québec, je suis ravie de m'y être établie et d'y élever ma famille. Néanmoins, un enfant sur cinq vit dans la pauvreté en Colombie-Britannique, et ce pourcentage n'a pas changé depuis plus de 20 ans. Je vois souvent, dans ma clinique rémunérée à l'acte, des patients qui n'ont pas les moyens de payer les traitements non pharmaceutiques dont ils ont besoin tels que des services de counseling en santé mentale. La semaine dernière, j'ai vu une femme âgée fragile qui arrive tout juste à se maintenir à domicile. Son loyer a augmenté, ce qui l'oblige à choisir les aliments qu'elle peut se permettre d'acheter. La crise des opiacés fait rage dans ma ville et tue des pauvres en mauvaise santé.

Par contre, la majorité des médecins continuent à faire partie des 1 p. 100 à 5 p. 100 des contribuables canadiens les plus riches. Le rapport de l'ICIS de septembre 2017 révélait que le

physician makes \$339,000 as a gross income, which is a 2.5 per cent increase from 2015. Even if a doctor has a substantial overhead payment — for example, 30 to 40 per cent — they remain very well above the 2015 Canadian median income of \$34,000.

The signatories of this letter recognize that adequate tax revenues are needed to pay for important social programs such as affordable housing, food security, legal aid, substance use treatment and the broader health care system itself. These programs directly affect the health of our patients and we need tax dollars to pay for them. As high earners, we believe we have an obligation to contribute to their sustainability through an adequate tax base.

Physicians are in a unique situation as being publicly funded but mostly self-employed. Unlike many of our other small business colleagues, we have provincially negotiated rates and a single payer from whom we can reliably expect to receive payment.

That being said, we believe there are some legitimate concerns regarding physician work structure, such as lack of extended health benefits, vacation time and adequate parental leave. Our training periods are long and student debt has skyrocketed over the past two decades. We enter the workforce late and with minimal business training, and rates of burn out and suicide are high, as mentioned by my colleague Dr. Gill. However, maintaining these tax rules will not address these issues, and we believe our colleges and professional associations must lobby for direct, effective and cost-conscious solutions.

Even for doctors, there is inherent unfairness with the current tax benefits. Of the 117,000 people who are currently using income splitting in Canada, only one in 73 — or less than 2 per cent of them — are women, whereas 41 per cent of Canadian doctors in 2016 were women.

In British Columbia, almost all doctors must work as business owners, despite a widespread interest in having more options such as salaried roles in team-based clinics. Only 60 per cent of doctors in Canada are incorporated. Many doctors are single or have children who are the wrong ages or have crippling debt, all situations which prohibit use of some or all of the current CCPC tax benefits. While 40 per cent of unincorporated doctors is a minority, it's a large portion of the profession who may have important contributions to this conversation and who have not been widely heard in the media, nor in communications from our professional associations. I will mention that the signatories of

médecin canadien moyen gagnait un revenu brut de 339 000 \$, soit 2,5 p. 100 de plus qu'en 2015. Même si un médecin a d'importants frais généraux — par exemple, de 30 à 40 p. 100 —, il reste bien au-dessus du revenu médian canadien, qui était de 34 000 \$ en 2015.

Les signataires de la lettre reconnaissent qu'il faut disposer de recettes fiscales suffisantes pour financer d'importants programmes sociaux tels que le logement abordable, la sécurité alimentaire, l'aide juridique, le traitement des toxicomanies et l'ensemble du système de soins de santé. Ces programmes ont des effets directs sur la santé de nos patients et nous avons besoin de recettes fiscales pour les financer. En tant que hauts salariés, nous croyons avoir l'obligation de contribuer à leur viabilité grâce à une assiette fiscale adéquate.

Les médecins sont dans une situation très particulière en ce sens qu'ils sont financés par l'État, mais que la plupart d'entre eux travaillent à leur compte. Contrairement à un grand nombre de nos autres collègues du secteur de la petite entreprise, nous avons des honoraires négociés avec la province et un payeur unique à qui nous pouvons nous fier pour être rémunérés.

Cela dit, nous croyons que la structure de travail des médecins suscite certaines préoccupations légitimes, par exemple en ce qui concerne le manque de prestations d'assurance-maladie complémentaires, de vacances et de congés parentaux adéquats. Nos périodes de formation sont longues et la dette étudiante a grossi de façon fulgurante au cours des deux dernières décennies. Nous entrons tardivement sur le marché du travail avec très peu de formation en affaires et les taux d'épuisement professionnel et de suicide sont élevés, comme l'a mentionné ma collègue, la Dre Gill. Néanmoins, la préservation de ces règles fiscales ne réglera pas ces problèmes et nous croyons que nos collègues et nos associations professionnelles doivent militer pour obtenir des solutions directes, efficaces et économiques.

Même pour les médecins, les avantages fiscaux actuels présentent une iniquité inhérente. Sur les 117 000 personnes qui se servent actuellement du fractionnement des revenus au Canada, seulement 1 sur 73 — soit moins de 2 p. 100 — est une femme alors qu'en 2016, 41 p. 100 des médecins canadiens étaient des femmes.

En Colombie-Britannique, presque tous les médecins doivent travailler en tant que propriétaires d'entreprise même s'ils souhaitent généralement disposer de plus d'options. Ils préféreraient, par exemple, être salariés et travailler en équipe dans une clinique. Seulement 60 p. 100 des médecins du Canada sont constitués en société. De nombreux médecins sont célibataires ou ont des enfants qui n'ont pas le bon âge, ou encore des dettes très lourdes, ce qui les empêche de bénéficier en partie ou en totalité des avantages fiscaux qu'offrent actuellement les SPCC. Même si 40 p. 100 des médecins non constitués en société représentent une minorité, c'est une grande partie de la profession qui a peut-être une contribution

our letter include both incorporated and non-incorporated physicians.

While we have characterized the existing tax policies as unfair, we do not see them as illegal or sneaky. These are legal mechanisms, which some of our colleagues currently use to reduce the taxes they pay and which are strongly supported by our professional associations and the CMA's own MD Financial. To reiterate, the signatories of this letter endorse the originally proposed changes but call for a transition plan that would not penalize those colleagues close to retirement who have used these legitimate measures to save. The recently announced modifications to the original proposal may accommodate this.

And importantly, we identified the need to re-examine the reliance of doctors as business owners in our modern Canadian world, and we emphasize our desire for a more comprehensive review of tax policy, with a view to equity for every Canadian. Thank you.

**The Chair:** Thank you, doctor.

**Senator Marshall:** Thank you very much for your presentations and for the documents you provided. They were very informative.

Several of you have mentioned that there has been no impact assessment. That's true. We haven't seen anything here on the Finance Committee. Each of you outline repercussions if these tax proposals go through, but not everybody is convinced that the repercussions are going to materialize, because in the past number of years, changes have been made that doctors weren't supportive of and they have been saying, "Well, people are going to move south, and people will work fewer hours."

I think there is a perception out there that the changes can go through and the physicians are going to make it fit, and the government is going to raise its additional revenues. And all of those repercussions, the physicians are going to look after them, they will make it fit and everything will be okay.

Has there been some event, say within the last 10 or 15 years, that has happened that the physicians haven't supported, but there has been a material change you can actually see? Did something happen? I know back in 2000, physicians were given the right to incorporate. At that point and time, there must have been some disagreement with the provincial government. Was there a mass exodus of physicians to the United States or to another country?

importante à faire à ce débat et qui n'a pas été beaucoup entendue dans les médias ou dans les communications de nos associations professionnelles. Je mentionnerais que les signataires de notre lettre comprennent à la fois des médecins constitués en société et d'autres qui ne le sont pas.

Même si nous avons qualifié d'injustes les politiques fiscales existantes, nous ne les jugeons pas illégales ou insidieuses. Ce sont des mécanismes légaux que certains de nos collègues utilisent actuellement pour réduire leurs impôts et qui ont obtenu un appui solide de la part de nos associations professionnelles et de MD Financial au service de l'AMC. Comme je l'ai dit, les signataires de la lettre appuient les changements proposés au départ, mais demandent un plan de transition qui ne pénaliserait pas les collègues proches de la retraite qui se sont servis de ces mesures légitimes pour épargner. Les modifications récemment annoncées à la proposition initiale répondent peut-être à ce besoin.

Mais surtout, nous avons constaté la nécessité de réexaminer la situation des médecins en tant que propriétaires d'entreprises dans le Canada d'aujourd'hui et nous avons souligné notre désir d'avoir un examen plus approfondi de la politique fiscale dans le but d'assurer l'équité pour tous les Canadiens. Merci.

**Le président :** Merci, docteur.

**La sénatrice Marshall :** Merci beaucoup de vos exposés et des documents que vous avez fournis. C'était très intéressant.

Plusieurs d'entre vous ont mentionné qu'il n'y avait pas eu d'évaluation d'impact. C'est vrai. Nous n'avons rien vu ici, au comité des finances. Chacun d'entre vous a parlé des répercussions que ces propositions fiscales auraient, mais tout le monde n'est pas convaincu qu'elles se matérialiseront, car ces dernières années, des changements ont été apportés sans l'aval des médecins qui ont dit alors : « Les médecins vont partir au sud de la frontière ou ils travailleront moins d'heures. »

On a l'impression, je pense, que les changements vont être apportés, que les médecins s'y adapteront et que le gouvernement pourra percevoir des recettes supplémentaires. Les médecins vont examiner toutes ces répercussions, s'y adapter et tout ira pour le mieux.

Y a-t-il eu, au cours des 10 ou 15 dernières années, des changements que les médecins n'ont pas approuvés et qui ont eu des effets concrets que vous pouvez vraiment constater? S'est-il passé quelque chose? Je sais qu'en 2000, les médecins ont obtenu le droit de se constituer en société. À l'époque, ils ont dû avoir des désaccords avec le gouvernement provincial. Y a-t-il eu un exode massif des médecins vers les États-Unis ou vers un autre pays?

Is there something you can offer up as proof or evidence that there will be repercussions — that it won't just fit into the overall health care system?

**Dr. Whatley:** Actually, I think there are four or five questions in that one question, but you asked for data so, we'll try to focus on data. After a decade of the so-called social contract years in Ontario, the decade of the 1990s — yes, and other provinces, I imagine — we had 1.2 million patients who could not find a family doctor. Perhaps many of you around the table remember people in your communities saying, “Do you know a doc? Is anyone accepting patients?” So the impacts that happen first are on the types of care doctors are able to provide, how doctors run their offices and then finally the career plans.

You could summarize it in one sentence: If you cut doctors, cut their fees or raise their taxes, it will have a direct impact on patient care. It has to. It's a mathematical equation. I'll give you a concrete example. If I cannot afford to replace my aging EKG machine in my office, then you can't get an EKG from me in my rural clinic, which means now you have to go to a hospital, so the hospital has to pay for it and hire their own staff. There is nothing more efficient than a doctor's small office. That's an example of what happens in the office. Patients will have less access to tests in their own community, they will have fewer staff there to support them and they will probably be in clinics that really haven't been renovated for a long, long time.

The second thing that happens is doctors make choices about where they practise. When I graduated in 2000, I knew for sure that there was no way I was starting an office. I worked as an emergency doc for a good 17 years. My colleagues did the same as hospitalists, coroners, emergency physicians — anything we could do to avoid opening up a small business. We wanted to be in the hospital where we didn't have to deal with the uncertainties of overhead. What does that mean for patients? There are fewer clinics for them to see doctors in.

The final thing that we hear about, the thing the media loves to talk about, is the brain drain. Everybody is going to leave. Even at the peak of the brain drain in the 1990s, we were only losing several hundred physicians per year. One year we got as high as 500 or 600 physicians. We can provide the data for you. But overall, people who live in Ontario and in Canada love Canada. We love Ontario. We have roots. We have families. So that's the last resort that you see. What you see first is that people who are able to retire do so. People who are able to downsize do so. We have many clinics that have been forced to close because they can't maintain their overheads. So those docs change the work

Avez-vous la preuve qu'il y aura des repercussions, que cela ne va pas simplement s'intégrer dans le système des soins de santé?

**Dr. Whatley :** Je pense que cette question en contient, en fait, quatre ou cinq, mais comme vous avez demandé des données, nous allons essayer de vous en fournir. Après une décennie de ce qu'on a appelé le contrat social en Ontario, les années 1990 — oui, et dans d'autres provinces, je suppose —, nous avons eu 1,2 million de patients qui ne pouvaient pas trouver de médecin de famille. Un grand nombre d'entre vous se souviennent peut-être des gens qui demandaient autour de vous : « Connaissez-vous un médecin? Quelqu'un accepte-t-il des patients? » Cela a des repercussions d'abord sur le genre de soins que les médecins peuvent fournir, puis sur la façon dont ils gèrent leur cabinet et, enfin, sur leurs plans de carrière.

On peut le résumer en une phrase : si on réduit le nombre de médecins ou que l'on réduit leur rémunération ou augmente leurs impôts, cela aura un effet direct sur les soins aux patients. C'est inévitable. C'est mathématique. Je vais vous donner un exemple concret. Si je n'ai pas les moyens de remplacer mon vieux appareil dans mon cabinet, je ne pourrai pas vous faire passer d'électrocardiogramme dans ma clinique rurale, et vous serez donc obligé d'aller à l'hôpital, et, dans ce cas, c'est l'hôpital qui devra payer pour ce service et embaucher son propre personnel. Il n'y a rien de plus efficace qu'un petit cabinet de médecin. C'est un exemple de ce qui se passe dans une petite clinique privée. Les patients auront moins accès aux tests dans leur propre localité, il y aura moins de personnel pour les soutenir, et les cliniques où ils iront n'auront probablement pas été rénovées depuis bien longtemps.

Le deuxième point est que les médecins choisissent le lieu où ils exercent. Quand j'ai obtenu mon diplôme, en 2000, je savais à coup sûr que je n'ouvrirais pas un cabinet. J'ai travaillé à l'urgence pendant au moins 17 ans. Mes collègues faisaient la même chose en exerçant comme médecins hospitaliers, médecins légistes, médecins d'urgence — n'importe quoi pour éviter d'ouvrir une petite clinique privée. Nous voulions travailler dans un hôpital pour ne pas avoir à nous soucier des frais généraux. Qu'est-ce que cela veut dire pour les patients? Cela veut dire qu'il y a moins de cliniques et moins de médecins à proximité.

Enfin, on nous parle aussi, et les médias adorent en discuter, de la fuite des cerveaux. Tout le monde va s'en aller. Mais, même au moment où ce phénomène a été le plus important, dans les années 1990, nous n'avons perdu que quelques centaines de médecins par an. On en a perdu 500 ou 600 une certaine année. Nous pourrions vous fournir les données exactes. Mais, dans l'ensemble, les gens qui vivent en Ontario et au Canada aiment le Canada. Nous aimons le Canada. Nous aimons l'Ontario. Nous y avons nos racines. Nous y avons nos familles. C'est donc en dernier recours que cela se produit. Ce qu'on voit d'abord, c'est que les gens qui peuvent prendre leur retraite le font. Les gens qui peuvent réduire leurs activités le font. Beaucoup de cliniques

they are doing, change their career plans, and that ultimately impacts patients.

This discussion needs to have patients at the centre. If there was a promise that every dollar you took from doctors was going to go directly to patient care, I bet you would have some different opinions around this table. I have never seen that kind of action. Furthermore, we would then have to ask, “Is it really right to improve health care on the backs of physicians only?”

So I think you’re asking the right questions about patients, and we have lived through this in the 1990s. We are only just starting to get out of that. Please don’t bring us back there.

**Senator Marshall:** But the perception out there is that we queue up and will eventually be seen by a physician and that the emergencies do rise to the top and are dealt with. Even though you might get the stats — you gave the stats with regard to our health care system compared to other countries — the perception is that we will eventually get looked at by a physician. The emergencies will be looked at, everybody will be happy and the government will get its extra revenues.

**Dr. Whatley:** We have two-year wait lists for hip replacements in my area. Is that properly insured? We have young ladies dying on wait lists with curable problems. We have people dying, curled up in a ball, on the floor of the Winnipeg emergency room saying, “Oh, they are just overreacting because of their headache.” It’s a bleed in their brain. I could give you story after story after story.

We don’t have the resilience in our system to be asked to do more with less. We have been cut and cut and cut. In Ontario, we’re down over 6 per cent just on fees. If you look at net income, it’s actually closer to 30 per cent. Eventually, there is nothing left in the bread basket.

We don’t want to go so far that we’re scrambling and trying to recruit people from overseas, or I don’t know what we’d do. But you can’t cut something so far without having an impact on patients.

**Dr. Gill:** I practise in two communities, Brampton and Milton. The sad reality is that I became involved in advocacy for our patients two to three years ago. That was when a patient of mine shared how her terminally ill husband had died in the local ER because that was the only place for him to receive palliative care. My mother was a palliative care patient, following a very long and courageous battle with breast cancer. She was fortunate

ont été contraintes de fermer parce qu’elles ne pouvaient plus absorber leurs frais généraux. Donc, ces médecins changent leur façon de travailler, changent leurs plans de carrière, et cela finit par se répercuter sur les patients.

Les patients doivent être au centre de la discussion. Si chaque dollar que l’on prend aux médecins devait financer directement les soins aux patients, je parie que les opinions seraient différentes autour de cette table. À ma connaissance, aucune mesure de ce genre n’a jamais été prise. Par ailleurs, il faudrait alors se demander s’il est vraiment juste d’améliorer les soins de santé aux dépens des seuls médecins.

Donc, je pense que vous posez les bonnes questions au sujet des patients, et nous avons vécu tout cela dans les années 1990. Nous commençons à peine à en sortir. Je vous en prie, ne nous y ramenez pas.

**La sénatrice Marshall :** Mais on a généralement l’impression que, oui, on va attendre, mais qu’on finira par voir un médecin et que, oui, les urgences sont remplies, mais que les choses se règlent. Vous pouvez bien sortir des statistiques — vous nous avez donné des chiffres sur notre système de santé comparativement à d’autres pays —, mais les gens ont quand même l’impression qu’ils finiront par pouvoir voir un médecin. On réglerait le problème des urgences, tout le monde sera content, et le gouvernement aura les revenus supplémentaires qu’il veut.

**Dr Whatley :** Il y a une liste d’attente de deux ans pour les remplacements de hanche dans mon domaine. Est-ce que c’est correctement assuré? De jeunes femmes inscrites sur des listes d’attente succombent à des maladies qui sont curables. Il y a des gens recroquevillés sur eux-mêmes, par terre, dans la salle d’urgence de Winnipeg, et on dit : « Oh, mais c’est qu’ils ont des réactions excessives à cause d’un mal de tête. » En fait, c’est une hémorragie cérébrale. Je pourrais vous donner des tas d’exemples.

Notre système n’a pas de résilience suffisante pour qu’on lui demande de faire plus avec moins. On a coupé et coupé, et encore coupé, dans nos ressources. En Ontario, la rémunération a été réduite de plus de 6 p. 100. Pour le revenu net, c’est en fait plus près de 30 p. 100. Au final, il n’y a plus de réserves dans le grenier.

Nous ne voulons pas en arriver à être obligés de recruter des gens à l’étranger, et, sinon, je ne vois pas ce que nous pourrions faire. On ne peut pas faire de coupures à ce point sans compromettre les soins aux patients.

**Dre Gill :** J’exerce à deux endroits, Brampton et Milton. La triste réalité est que j’ai commencé à prendre la défense des droits de nos patients il y a deux ou trois ans. Cela a commencé quand une de mes patientes m’a raconté que son mari en phase terminale était décédé au service d’urgence local parce que c’était le seul endroit où il pouvait recevoir des soins palliatifs. Ma mère a reçu des soins palliatifs après une longue et



to actually receive palliative care. But our health care system is failing our most vulnerable. Patients are not receiving the care they need. We have access to a wait list, not access to essential care. That's not a health care system we should be striving for.

Anytime we talk about the quality of our health care system, for some reason we compare it to the States, which is just as terrible as ours. We need to look at other places in the world that are doing it right, and there are many of them. We need to start innovating. There will be no means for innovation if we are just struggling to just keep the system together with Band aids.

Morale is low. Doctors have been attacked and vilified. When you have percentages such as 11 per cent of doctors now thinking about leaving medicine entirely — think about that. After devoting 15 or 16 years of their life training, taking on a quarter million in debt, doing 100 hours of call, the sacrifices with their family, now they are saying they've had enough. They want to put their own mental well-being and their families' ahead, and they feel they can't meet their patient's needs, even in the system, it's so broken.

In our survey, 45 per cent of doctors indicated that they are struggling to meet the needs of their patients, and 50 per cent indicated that their clinic practices were driven by government-driven policies as opposed to evidence-based clinical medicine. We really need to realize that these numbers are real and that these tax changes cannot be taken in simple isolation because there has been so much happening in the health care forefront over the past two years.

**Senator Marshall:** These statistics you just mentioned — where do they come from? Was there a survey conducted?

**Dr. Gill:** We did a survey of Ontario's doctors and trainees at the beginning of September.

**The Chair:** If I can intervene. Do other doctors want to respond? Could you provide the clerk with that information?

**Dr. Gill:** Yes, it's in the package.

**The Chair:** Thank you, Dr. Gill.

[Translation]

**Dr. Marcoux:** I would like to add a few comments to these very eloquent presentations.

I would point out that Canada's population is aging overall, and that the incidence of chronic disease is increasing. You will agree with me that the emergency ward is not the place to treat elderly patients with chronic diseases. This prevents our

courageuse bataille contre le cancer du sein. En fait, elle a eu la chance de recevoir des soins palliatifs. Mais notre système de santé n'est pas au service des plus vulnérables. Les patients ne reçoivent pas les soins dont ils ont besoin. Ils ont accès à une liste d'attente, pas aux soins essentiels. Ce n'est pas un système de santé enviable.

À chaque fois que nous parlons de la qualité de notre système de santé, pour une raison ou une autre, nous le comparons à celui des États-Unis, qui est tout aussi lamentable que le nôtre. Il faut regarder ailleurs et voir ce qui se fait de bien dans d'autres pays, et il y en a beaucoup. Il faut commencer à innover. Il n'y aura aucun moyen d'innover si nous nous contentons de lutter pour garder le système en vie en colmatant les fuites.

Le moral est bas. Les médecins sont attaqués et vilipendés. Quand on sait, par exemple, que 11 p. 100 des médecins songent aujourd'hui à quitter le métier... Pensez-y. Après avoir consacré 15 ou 16 ans de leur vie à se former, contracté un quart de million de dollars de dette, passé des centaines d'heures sur appel, sacrifié votre vie de famille, voilà qu'ils disent qu'ils en ont assez. Ils veulent privilégier leur santé mentale et leur famille et ils ont l'impression qu'ils ne peuvent pas répondre aux besoins de leurs patients, même dans le cadre du système tellement celui-ci ne fonctionne plus.

Selon nos résultats de sondage, 45 p. 100 des médecins se débattent pour répondre aux besoins de leurs patients, et 50 p. 100 disent que leur pratique privée est déterminée par des politiques gouvernementales et non par des faits cliniques. Il faut absolument comprendre que ces chiffres sont réels et qu'on ne peut prendre ces nouvelles mesures fiscales sans tenir compte du reste, parce qu'il est passé énormément de choses dans le domaine de la santé depuis deux ans.

**La sénatrice Marshall :** Les statistiques dont vous venez de parler, d'où viennent-elles? Est-ce qu'il y a eu un sondage?

**Dre Gill :** Nous avons fait un sondage auprès des médecins et stagiaires de l'Ontario au début de septembre.

**Le président :** Si je peux me permettre d'intervenir, est-ce que d'autres médecins souhaitent répondre? Pourriez-vous fournir ces renseignements au greffier?

**Dre Gill :** Oui, c'est dans la documentation.

**Le président :** Merci, docteur Gill.

[Français]

**Dr Marcoux :** J'aimerais ajouter quelques commentaires à ces très éloquentes présentations.

Je vous ferai remarquer que la population du Canada, en général, est vieillissante, et qu'elle souffre de plus en plus de maladies chroniques. Et vous conviendrez avec moi que la salle d'urgence n'est pas un endroit pour traiter des patients âgés qui

profession, through business corporations, to continue looking after patients outside hospitals.

I will present the argument to the House of Commons tomorrow that elderly patients need home care more and more. In order for doctors to provide that home care, we need the type of business we have just talked about.

The population aged 65 and over now outnumbers those aged 14 and under, and this trend is increasing. People with chronic diseases should not be treated in emergency wards. Rather, adjustments must be made at home to stabilize them.

[English]

**The Chair:** Dr. McCracken, do you have a comment?

**Dr. McCracken:** Yes, I would like to comment about the surveys that have been reported regarding physicians' intent to leave medicine or to take job action. I have had a chance to take a look at those surveys and, as a researcher, I have some concern about how the questions were constructed. I think it would be important, in taking a look at those surveys, if we were to take an opportunity to have the questions and their results validated.

**The Chair:** Thank you.

[Translation]

**Senator Forest:** Thank you so much for your very informative testimony. I have two quick questions. The first is for Dr. Dubé and Dr. Levin. You talked about the \$50,000 exemption on passive investment income and said it is insufficient, given the very nature of your activities. In your opinion, what would be a suitable limit for taxation?

**Dr. Dubé:** I know that \$50,000 is not enough, but I have not evaluated the potential amount for my own practice. If I had to do that, I would definitely have to contact my consultants, my experts, and my accountant to get the right figures. Having talked to accountants, I know that \$50,000 is not enough. Unfortunately, I do not have a figure in mind.

**Senator Forest:** Would it be possible to send us an approximate amount, based on the particular characteristics of your practice? We have to produce a report, so some guidelines could be helpful to us.

**Dr. Dubé:** Yes.

souffrent de maladies chroniques. Ici, on ne permet pas à notre profession, à travers des entreprises d'affaires, de continuer à prendre en charge les patients en dehors des hôpitaux.

Je présenterai demain à la Chambre des communes l'argument que les patients âgés ont de plus en plus besoin de soins à domicile. Or, pour permettre aux médecins de fournir ces soins à domicile, on doit avoir des entreprises comme celle dont on vient de parler.

On compte aujourd'hui davantage de personnes âgées de 65 ans et plus que de personnes âgées de 0 à 14 ans, et ça va en augmentant. Les gens porteurs de maladies chroniques n'ont pas à être traités dans les urgences. Ils ont plutôt besoin d'être réajustés et stabilisés à domicile.

[Traduction]

**Le président :** Docteur McCracken, avez-vous un commentaire à formuler?

**Dre McCracken :** Oui, j'aimerais parler des sondages portant sur l'intention de médecins de quitter la médecine ou d'exercer des moyens de pression. J'ai pu y jeter un coup d'œil et je dois dire que la chercheuse que je suis s'inquiète de la façon dont les questions ont été formulées. Je crois qu'il serait bon de pouvoir faire valider les questions et les résultats de ces sondages.

**Le président :** Je vous remercie.

[Français]

**Le sénateur Forest :** Merci infiniment de vos témoignages qui sont fort instructifs. J'ai deux brèves questions. La première s'adresse à la Dre Dubé et au Dr Levin. Vous avez parlé de l'exemption de 50 000 \$ quant aux revenus liés aux capitaux passifs et du fait qu'elle était insuffisante, compte tenu de la nature même de vos activités. Selon vous, à quelle hauteur se situerait une imposition suffisante?

**Dre Dubé :** Je sais que le 50 000 \$ n'est pas suffisant, mais je n'ai pas évalué le montant potentiel en fonction de ma pratique personnelle. Si j'avais à faire cet exercice, il faudrait absolument que je contacte mes consultants, mes experts et mon comptable pour obtenir les bons chiffres. Pour en avoir parlé avec des comptables et des experts, je sais que 50 000 \$, ce n'est pas suffisant. Malheureusement, je n'ai pas de chiffre en tête.

**Le sénateur Forest :** Est-ce qu'il serait possible de nous faire parvenir, compte tenu des spécificités de votre pratique, un ordre de grandeur pour ce montant? Nous avons comme responsabilité de produire un rapport. Donc, des balises pourraient nous éclairer.

**Dre Dubé :** Oui.

[English]

**Dr. Levin:** I also do not have a specific number. I think the research that needs to be done could be done quickly and give you the number you're looking for as a ballpark. It has to be taken in the whole context of a lifetime of taxation and expense and not in one isolated piece compared in some abstract fashion. We have to be very careful we don't focus on a magic number, because there isn't one. It's within the big picture.

[Translation]

**Senator Forest:** I am not looking for a precise diagnosis, but rather a general review in order to identify a reasonable amount for an exemption, based on your practice. You said that, in view of these changes to the tax system, there could be a major risk of our specialists leaving and going to the United States, in particular. What major tax changes would incite your colleagues to move their practice to the United States?

[English]

**Dr. Whatley:** Great question. I'm glad you identified the fact that any kind of change in country is not an easy decision to make for people who are already here. What we're faced with is finding a way to make, in my case, Ontario, but also Canada as attractive as possible to our top talent. When they are making a decision between a great offer at Johns Hopkins University or the University of Toronto, it gets down to things like the cost of living, the marginal tax rates and whether one's spouse can be employed.

That is especially true when you start looking at recruiting people to smaller towns in Ontario, including rural situations. Very often, a spouse can't get a job so they give up a career. If, all things being equal, they are better off just being in a big city because the spouse can get a career versus being in a small town with no income splitting, it's much more difficult for me to get people to go to those areas. So there are two issues: distribution within a province, but then also distribution between countries.

But you're absolutely right, and to a previous senator's question, you're really pushing at the margins because people who are already here will put up with a lot, but that's not good enough when we are trying to attract the top talent to make the decision to plug into Canada and live here for 30 or 40 years to provide some of the super-specialized care that we need. I'm not sure if that answers you.

**Senator Forest:** Yes.

[Traduction]

**Dr Levin :** Je n'ai pas non plus de chiffre précis. Je crois que la recherche nécessaire pourrait être réalisée rapidement et vous en donner une idée. Il faut l'envisager dans la perspective d'une vie entière d'impôts et de dépenses et non pas comme un élément isolé, comparé dans l'abstrait. Il faut être très attentif à ne pas nous fier à un chiffre magique, parce qu'il n'y en a pas. Il faut tenir compte du contexte général.

[Français]

**Le sénateur Forest :** Mon intention n'est pas d'obtenir un diagnostic très précis, mais plutôt d'avoir un examen général afin de situer un montant d'exemption raisonnable, tout en tenant compte de votre pratique. Vous mentionnez qu'il pourrait y avoir, compte tenu de ces modifications au régime fiscal, un danger important de migration de nos médecins spécialistes, et ce, particulièrement vers les États-Unis. Quels seraient les grands changements fiscaux qui motiveraient vos collègues à transférer leur pratique aux États-Unis?

[Traduction]

**Dr Whatley :** Excellente question. Je suis heureux que vous ayez rappelé qu'un changement quel qu'il soit n'est pas une décision facile à prendre pour les gens qui sont déjà ici. Il s'agit de trouver un moyen de rendre l'Ontario, dans le cas qui me concerne, mais aussi le Canada aussi intéressants que possible pour nos gens les plus doués. Lorsqu'ils doivent choisir entre une offre exceptionnelle de l'Université Johns Hopkins et l'Université de Toronto, ils tiendront compte du coût de la vie, du taux d'imposition marginal et des possibilités d'emploi du conjoint.

C'est encore plus vrai quand il s'agit de recruter des gens dans de petites villes de l'Ontario et notamment dans les zones rurales. Il est très fréquent que le conjoint ne puisse pas trouver d'emploi et doive renoncer à sa carrière. Si, toutes choses étant égales par ailleurs, il est préférable de vivre en ville parce que le conjoint peut faire carrière, plutôt que de vivre dans une petite ville, sans possibilité de fractionnement du revenu, il devient difficile d'attirer des gens dans ces endroits. Il y a donc deux enjeux : la répartition au sein d'une province, mais aussi la répartition entre les pays.

Mais vous avez tout à fait raison, et, pour répondre à la question d'un autre sénateur, on en arrive aux limites, parce que les gens qui sont déjà ici vont en supporter beaucoup, mais ce n'est pas la meilleure façon d'inciter des gens de talent à choisir le Canada et à y vivre 30 ou 40 ans pour y offrir les soins hyperspécialisés dont nous avons besoin. Je ne sais pas si cela répond à votre question.

**Le sénateur Forest :** Oui, tout à fait.

[Translation]

**Dr. Marcoux:** Canadian doctors want to be autonomous and be able to create their own practices. That is also an important motivating factor. They do not like being subject to endless waiting lists. They want to be able to innovate, create and invest in their practice in order to offer their patients better services. This has been confirmed several times.

[English]

**Senator Eaton:** Canada does have too much geography in some cases.

I would like to pursue what you're talking about. Yesterday, we heard from farmers and people representing agricultural associations. There was an interesting point raised by Ray Orb, who is the President of the Saskatchewan Association of Rural Municipalities. He said, "Most doctors in Canada are also small business owners who create local jobs, purchase equipment and supplies, rent or buy buildings and pay their taxes." He also went on to say, "We have a shortage of rural doctors, not only in Saskatchewan but across the country. If we make it tougher for them to operate, they are simply going to leave Canada."

I have heard and read in several places the hue and cry from isolated doctors or doctors in local communities, especially in our North. Have you anything to add to what he said?

**Dr. Whatley:** I am glad you asked that question. I'm a rural physician myself. I work in a tiny village of 2,500 people. We have a tiny pharmacy in town. If I go out of business, my pharmacy is struggling. If I can't provide tests in my clinic, then for my elderly patients there is actually a bus they can take. It's about a two-and-a-half-hour bus ride for them to go into the nearest town to get their ECG or to get their blood drawn.

The reason I give you those examples is that it's the smaller clinics, especially in the small rural towns, that are at the margins of care. This is what I explained when I had the opportunity to speak with Minister Morneau. He kept saying, "Oh, anyone earning less than \$150,000 won't be impacted at all; it won't make a difference." Actually, many of the physicians in Ontario are in that group or on the lower end of the spectrum, and their margins are so small that any tiny change forces them to think, "Well, is it really worth me continuing to practise in this rural community? Or should I just change and set up shop with a large group in a bigger city or a bigger town nearby?" That's not good for our patients.

[Français]

**Dr Marcoux :** Les médecins canadiens veulent être autonomes et pouvoir créer leur pratique eux-mêmes. C'est une motivation importante également. Ils n'aiment pas être soumis à des listes d'attente interminable. Ils veulent pouvoir innover, créer et s'investir dans leur pratique pour pouvoir offrir de meilleurs services à leurs patients. Cela a été vérifié à plusieurs occasions.

[Traduction]

**La sénatrice Eaton :** Il y a aussi parfois le problème de l'étendue du Canada.

J'aimerais ajouter à ce dont vous parlez. Hier, nous avons entendu des agriculteurs et des représentants d'associations agricoles. M. Ray Orb, président de la Saskatchewan Association of Rural Municipalities, a soulevé une question intéressante en disant : « Au Canada, la plupart des médecins sont aussi des propriétaires de petite entreprise qui créent des emplois locaux, achètent du matériel et des fournitures, louent ou achètent des bâtiments et paient des impôts. » Il a ajouté : « Nous manquons de médecins dans les zones rurales, non seulement en Saskatchewan, mais dans tout le pays. Si leur situation devient encore plus difficile, ils finiront par quitter le Canada. »

Je suis consciente, par ce que j'ai entendu et lu en plusieurs endroits, de ce que réclament à cor et à cri les médecins exerçant dans des zones éloignées ou rurales, surtout dans le Nord. Avez-vous quelque chose à ajouter à ce qu'il a dit?

**Dr Whatley :** Je suis content que vous posiez la question. J'exerce moi-même en milieu rural. Je travaille dans un village de 2 500 habitants. Il y a une toute petite pharmacie au village. Si je cesse mes activités, la pharmacie aura des difficultés. Si je ne peux pas procéder à des tests dans ma clinique, mes patients âgés devront prendre l'autobus. Il faut environ deux heures et demie pour se rendre à la ville la plus proche et y faire faire un électrocardiogramme ou une prise de sang.

La raison pour laquelle je vous donne ces exemples est que ce sont les petites cliniques, notamment dans les villages, qui occupent les limites des soins de santé. C'est ce que j'ai expliqué quand j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec le ministre Morneau. Il n'arrêterait pas de dire : « Oh, mais tous ceux qui gagnent moins de 150 000 \$ ne seront pas touchés, il n'y aura aucune répercussion sur eux », mais, en fait, beaucoup de médecins de l'Ontario se trouvent dans ce groupe ou à l'extrémité inférieure du spectre, mais leurs marges sont si faibles que le moindre changement les contraint à se demander si cela vaut la peine de continuer à exercer en milieu rural ou s'ils ne devraient pas chercher une clinique plus grande dans une ville plus grande pas très loin. Ce n'est pas bon pour nos patients.

**Senator Eaton:** I would love you to elaborate on this. I sit on a tertiary care hospital foundation in Toronto. One of the things that came to my attention quite awhile ago is that the government health care will pay for bricks and mortar but it doesn't pay for equipment in a hospital. We have to raise money for research and equipment. You're talking about your EKG. If it's old and getting worn down, you have to pay for it. The government doesn't pay for it.

**Dr. Whatley:** You have raised a great question. I've sat on the foundation board for a large hospital. You're mixing two different issues of funding. Capital equipment costs in the hospital sector can be raised by hospital foundations, charitable donations and that sort of thing.

**Senator Eaton:** By the health sector. I think most of the public think oh, the government buys it.

**Dr. Whatley:** Absolutely. So the cost that the hospital ends up bearing, if I don't provide the ECG, is the staffing cost, facilities and that sort of thing. That actually is the biggest budget line item in most large hospitals. But I'm glad you brought that up.

[Translation]

**Dr. Marcoux:** In terms of access to public services, it is important that they be available nearby. This will be raised increasingly because seniors do not want to travel to the ends of the earth to receive services, and they like to be recognized. The infrastructures that doctors are creating in rural regions are losing ground at this time. Having doctors in rural areas is very important. Having medical services nearby puts medicine on a human scale and gives patients more services, confidence and satisfaction. This is also very important in hospitals. Yet hospitals would certainly not set up a clinic in a rural area, as Dr. Whatley and I have done in our practice; they would not bring in primary, but important, investigative tools; nor would they assess patients.

[English]

**Dr. Gill:** Most of the health care infrastructure you see outside of hospitals is entirely funded by doctors. The staffing funding is also from doctors.

We can look across the pond in terms of England and what is happening in their health care system. Ours is lagging a couple of years behind. They have also had dramatic cuts to front-line care and doctors being vilified. A study came out of England the past year where doctors are leaving their public health care

**La sénatrice Eaton :** J'aimerais bien que vous nous expliquiez cela plus en détail. Je siège au conseil de la fondation d'un hôpital de soins tertiaires de Toronto. Une chose a attiré mon attention il y a quelque temps, et c'est que le gouvernement va payer les briques et le mortier, mais pas l'équipement hospitalier. Il faut trouver de l'argent pour la recherche et l'équipement. Vous avez parlé tout à l'heure de votre appareil à électrocardiogramme. S'il est vieux et usé, vous devez vous en payer un autre. Ce n'est pas le gouvernement qui va payer.

**Dr Whatley :** Vous soulevez une question importante. J'ai siégé au conseil de la fondation d'un grand hôpital, moi aussi. Vous mélangez deux problèmes de financement distincts. Dans le secteur hospitalier, les coûts des biens d'équipement peuvent être assumés par les fondations d'hôpitaux, des organismes de bienfaisance, et cetera.

**La sénatrice Eaton :** Par le secteur de la santé. Je pense que la plupart des gens pensent que c'est le gouvernement qui achète cela.

**Dr Whatley :** Effectivement. Donc, ce que l'hôpital finit par assumer, si je ne fais pas l'électrocardiogramme, ce sont les coûts salariaux, les locaux, et cetera. C'est en fait l'article budgétaire le plus important dans la plupart des grands hôpitaux. Mais je suis content que vous en ayez parlé.

[Français]

**Dr Marcoux :** Ce qui apporte des services à la population, ce sont les services de proximité. De plus en plus, on va en parler, parce que la population âgée n'aime pas se déplacer jusqu'à l'autre bout du monde pour recevoir ses services et aime être reconnue. Actuellement, les infrastructures que les médecins créent dans les régions rurales sont en perte de vitesse. Les médecins en milieu rural sont très importants. La médecine de proximité crée une médecine à l'échelle humaine et apporte plus de services, de confiance et de satisfaction aux patients. Je sais que dans les hôpitaux, c'est également très important. Cependant, ce ne sont certainement pas les hôpitaux, comme le Dr Whatley et moi l'avons fait dans notre pratique, qui installeraient une clinique dans un milieu rural, apporteraient des outils d'investigation — primaires, mais importants — et feraient une évaluation des patients.

[Traduction]

**Dre Gill :** L'essentiel de l'infrastructure de soins de santé en dehors des hôpitaux est entièrement financé par les médecins. Ils financent aussi la dotation en personnel.

On peut s'intéresser à ce qui se passe de l'autre côté de l'océan et examiner ce qui se passe dans le système de santé en Angleterre. Le nôtre est en retard de quelques années. Là-bas aussi, les coupures ont été drastiques dans les soins de première ligne, et là-bas aussi, les médecins sont vilipendés. Une étude y a été effectuée l'année dernière : les médecins quittent le système

system at a rate of 400 per month. They have had nearly 6,000 family doctors already leave their public health care system.

**Senator Eaton:** But they have a two-tier system, don't they?

**Dr. Gill:** Exactly.

The other important thing to realize is that doctors don't have to leave the country or province for patient care to be impacted. In the survey, as also happened in the 1990s, physicians simply stopped doing OHIP-based services. They started doing more work outside of OHIP so they can actually bill what the service costs them in terms of providing the actual service. About 70 per cent of doctors in the survey indicated that they were planning to decrease their OHIP services, which will dramatically impact patient care directly.

I think it would also be a folly to try to negate the validity of these surveys. These are surveys, not studies, but they are opinions of doctors. Three surveys in three different provinces done by three different groups are rendering similar responses. I think it would be a folly to actually ignore that.

I would also like to comment that the letter indicated it is signed by approximately 400 physicians. When you look at the signatory list, many are not physicians but trainees. They are medical students or medical residents. When you look at the number of people that have signed that petition, it represents less than 0.1 per cent of the entire medical profession, many of whom are salaried or in non-clinical work and do not own small businesses.

**The Chair:** To complete this round, Dr. McCracken, please.

**Dr. McCracken:** Thank you for the opportunity to respond.

I agree with many things that my medical colleagues have commented on. The area where I have a strongly held different opinion is that I do not believe that hanging on to the old CCPC tax policies will fix the problems we are describing. These issues need direct solutions.

The vast majority of new graduates in the last 10 years are not interested in running a physician business. They are interested in working to their scope as physicians. We have not had the opportunity to have a transition within our medical community where we would be able to evolve to a place where doctors can be doctors and not both business owners and physicians at the same time.

de santé publique au rythme de 400 par mois. Près de 6 000 médecins de famille ont déjà quitté le système de santé publique.

**La sénatrice Eaton :** Mais il y a un régime à deux vitesses en Angleterre, non?

**Dre Gill :** Exactement.

Il faut aussi comprendre que les médecins n'ont pas besoin de quitter le pays ou la province pour que les patients subissent des répercussions. Selon les résultats du sondage, et c'est ce qui s'est passé aussi dans les années 1990, les médecins cessent tout simplement d'offrir des services couverts par le RAMO. Ils se mettent à faire plus de travail en dehors du RAMO pour pouvoir facturer ce que les services leur coûtent réellement. Environ 70 p. 100 des médecins ayant répondu au questionnaire prévoient diminuer leurs services couverts par le RAMO, et cela aura d'importantes répercussions directes sur les patients.

Je crois que ce serait bien malencontreux aussi de nier la validité de ces sondages. Ce sont des sondages, pas des études, mais c'est ce que pensent les médecins. Trois sondages effectués dans trois provinces différentes par trois groupes différents donnent des résultats semblables. Je crois qu'il serait malavisé de ne pas en tenir compte.

Je voudrais ajouter que la lettre indique que cela a été signé par environ 400 médecins. Quand on examine la liste des signataires, on constate que beaucoup ne sont pas des médecins, mais des stagiaires. Ce sont des étudiants en médecine ou des internes. Et, si l'on fait le calcul, le nombre de gens qui ont signé cette pétition représentent 0,1 p. 100 de toute la profession médicale, et beaucoup sont des salariés ou font du travail non clinique et ne possèdent pas leur petite entreprise.

**Le président :** Pour terminer cette série, à vous la parole, docteur McCracken, je vous en prie.

**Dre McCracken :** Merci de me donner l'occasion de répondre.

Je suis d'accord avec bien des remarques de mes collègues médecins. Là où je suis d'un avis très différent, c'est que je ne crois pas qu'on réglera nos problèmes en nous agrippant aux vieilles politiques fiscales sur les SPCC. Ces enjeux exigent des solutions directes.

La très grande majorité de nos nouveaux diplômés des 10 dernières années n'ont pas envie d'avoir un cabinet privé. Ils veulent exercer la médecine dans toute l'ampleur de leurs compétences. Il n'y a pas de transition au sein de la collectivité médicale où il soit possible d'être simplement médecin et non à la fois propriétaire d'entreprise et médecin en même temps.

**Senator Pratte:** When we make comparisons, for instance, when we talk about SPCCs run by medical doctors and we talk about them being small businesses like other small businesses, I understand there are many similarities, but in my view there are also important differences as to risk, for instance. Other businesses can go out of business. They don't have a guaranteed source of revenue, as medical doctors do. That is an important difference. I know there is a risk in cost of equipment and so on, but if you are a medical doctor, unless you are a terribly bad manager, there is no risk. The revenue is guaranteed and you have a guaranteed clientele. You have more clients than you can serve. That seems to be an important difference, especially when you talk about income sprinkling. One reason why there is logic for income splitting is that the spouse shares the risk. I am not sure if the same logic applies to a medical doctor. That is one point I would make, and I would like to have your reaction to this. I am wondering about it.

The other thing is comparing an SPCC with high revenue, which is certainly the case of a professional SPCC run by a medical doctor and other Canadians. We usually do this comparison with unionized Canadians working for a government with generous benefits and union-provided, paid in part by the government, and so on. But this is a small minority of Canadians. Most Canadians do not belong to a union and, therefore, do not have generous benefits or pensions that are in large part paid by their employer. Therefore, they do not belong to this privileged class of Canadians. Those are the people who are the middle class or lower than the middle class and for whom fairness is important. We should compare those people and the medical doctors and others who are part of the 3 per cent that is the goal of that fiscal reform. I am not saying I share the way this reform is planned, but those are the people we should compare medical doctors to. I would like your comments on these points.

[Translation]

**Dr. Marcoux:** The points you raise go to the very heart of what fairness is. You said that small businesses do not face any risks. In fact, every business faces its own risks. Some businesses face the risk of not having enough clients, although that is not a problem for us. I can tell you about the experience of many businesses in rural and even urban settings. When you set up a clinic, there are many risks, such as innovation. Medical practice is changing. We have to monitor risks and modernize. Our equipment is very expensive. When people talk about doctors' average income, that includes our radiologist friends. It is clear though that CAT, MRI and ultrasound equipment costs millions of dollars. Doctors receive those amounts as gross salary, but they give it back to society. They also have the risk of managing employees.

**Le sénateur Pratte :** Quand on fait des comparaisons, par exemple quand on parle des SPCC gérées par des médecins et qu'on dit qu'il s'agit de petites entreprises comme les autres, je comprends bien qu'il y a beaucoup de similitudes, mais il y a aussi, à mon avis, beaucoup de différences importantes, eu égard au risque par exemple. Les autres entreprises peuvent faire faillite. Elles n'ont pas de source de revenus garantie comme les médecins. C'est une différence importante. Je sais bien qu'il y a le risque associé à l'achat d'équipement et ainsi de suite, mais, quand vous êtes médecin, à moins d'être un très mauvais gestionnaire, il n'y a pas de risque. Le revenu est garanti, et la clientèle est garantie aussi. Les médecins ont plus de clients qu'ils ne peuvent en servir. Il me semble que c'est une différence importante, surtout quand on parle de répartition du revenu. L'une des justifications du fractionnement du revenu est que le conjoint partage le risque. Je ne suis pas sûr que cette logique s'applique aux médecins. Je soulève la question et j'aimerais avoir votre point de vue. Je suis perplexé.

Il y a aussi la façon de comparer une SPCC à revenus élevés, ce qui est certainement le cas d'une SPCC professionnelle exploitée par un médecin et d'autres Canadiens. On les compare généralement avec des travailleurs canadiens syndiqués à l'emploi d'un gouvernement et profitant d'avantages sociaux généreux, et cetera, financés par le gouvernement. Mais il s'agit d'une minorité de Canadiens. La plupart des Canadiens ne sont pas syndiqués et, par conséquent, ne profitent pas de généreux avantages sociaux ou prestations de retraite financés en grande partie par leur employeur. Ils n'appartiennent donc pas à cette catégorie privilégiée de Canadiens. Ce sont des gens de la classe moyenne ou de la classe moyenne inférieure pour qui l'équité est importante. On devrait comparer ces gens avec les médecins et autres qui représentent les 3 p. 100 visés par la réforme fiscale. Je ne dis pas que je suis d'accord avec la façon dont cette réforme est prévue, mais ce sont les gens avec lesquels on devrait comparer les médecins. J'aimerais connaître votre avis sur ces questions.

[Français]

**Dr Marcoux :** Vous soulevez des points qui touchent au coeur même de ce qu'est l'équité. Vous affirmez que les petites entreprises n'ont pas de risques à assumer. Or, chaque entreprise a ses propres risques. Certaines entreprises ont le risque de ne pas avoir assez de clients — ce n'est pas un problème qui nous touche. Je peux vous parler de l'expérience de plusieurs entreprises en milieu rural et même en milieu urbain. Quand on met sur pied une clinique, le risque est lié à beaucoup de choses, comme l'innovation. La pratique médicale est en mutation. Il faut surveiller les risques et se moderniser. Ces équipements coûtent très cher. Lorsqu'on parle du revenu moyen des médecins, on inclut nos amis radiologistes. Toutefois, sachez que les tomodensitométries, les résonances magnétiques et les échographies coûtent des millions de dollars. Les médecins reçoivent ces sommes sous forme de salaire brut, mais ils les

What do doctors do at the end of their careers? Is there a guarantee that someone will take over this massive investment? I am referring to rural clinics in particular. I wish Dr. Whatley were here to tell me how much he expects to make from his clinic when he retires. It might be a loss. It is often a loss in rural communities, but less so in an urban setting. These factors are not supported by public funds and represent a form of risk.

In my opinion, these risks are not the same in all settings. Farmers face risks related to the weather and the elements, while others do not have those risks. Everyone faces certain risks. For small medical corporations, there are risks related to the staff and colleagues who join the team. Demand is high and there is a shortage of doctors. In general medical practice, if there are three doctors, we would need five, so if one were to leave that would create stress. We talked earlier about mental health. There is the stress of feeling squeezed and not being able to provide the services that the public is clamouring for.

Small medical corporations also need reserve funds. We need to innovate and update equipment. There are many things to manage in a clinic, no matter what kind of clinic. The most striking example is a radiology clinic. Dentists also have a lot of costs, although I am not as familiar with that field. The same equipment cannot be kept for 20 years. Our professions are evolving. We live in an era of change and modernization; we have to keep up to date, and that poses a risk. We see this with young doctors who are going into practice. They are so aware of the risk that they are hesitant to become small business owners.

This worries me. Who will take the place of doctors in rural communities if young doctors, as Dr. McCracken said, do not want to be business owners? Will they set up practice with the help of hospitals, which provide the necessary infrastructure? I do not think we have reached that point. They are having trouble keeping up with the pace, even for those in their own company.

We are real business owners. We have our share of risk to manage, and that is why we are asking society — to which we return a good part of that money by employing people, by giving people work and by purchasing equipment — to consider us as independent business owners.

If we want the Canadian economy to continue to grow, we must remember that small businesses are the engine of the Canadian economy. There are a few large businesses and they are impressive, but they aren't the ones that employ the most

redonnent à la société. Ils ont aussi le risque lié à la gestion des employés.

Que fait-on à la fin d'une carrière? Est-on assuré que quelqu'un reprendra cet investissement massif? Je parle particulièrement des cliniques rurales. J'aurais aimé que le Dr Whatley soit là pour me dire ce qu'il compte faire avec sa clinique lorsqu'il prendra sa retraite. Ce sera peut-être une perte. En milieu rural, c'est souvent une perte — en milieu urbain, c'est un peu moins le cas. Ces facteurs ne sont pas soutenus par les fonds publics et posent une forme de risque.

Je suis d'avis que ces risques ne sont pas les mêmes d'un milieu à l'autre. Les agriculteurs ont des risques liés à la température et aux éléments, d'autres n'ont pas ces risques. Chacun a ses risques. Il y a, pour les petites entreprises médicales, des risques associés au personnel et aux collègues qui se joignent à l'équipe. La demande est grande, il y a pénurie de médecins. En médecine générale, si nous sommes trois médecins, qu'il en faudrait cinq et que l'un d'entre eux nous quitte, cela crée un stress. On a parlé plus tôt de santé mentale. Ce facteur représente souvent un stress pour les médecins. Il y a le stress de se sentir coincé et de ne pas pouvoir offrir les services que la population réclame intensément.

Les fonds de réserve sont aussi utiles pour les petites entreprises médicales. On doit innover et moderniser l'équipement. Il y a beaucoup de choses à gérer dans une clinique, quelle que soit la clinique. L'exemple le plus flagrant est celui des cliniques de radiologie. Les dentistes aussi ont plusieurs frais, bien que ce soit un domaine que je connaisse moins. On ne peut pas garder les mêmes équipements pendant 20 ans. Nos professions évoluent. Nous vivons une ère de changements et de modernisation, nous devons rester à jour, et cela pose un risque. On le voit chez les jeunes médecins qui entrent en pratique. Ceux-ci sont conscients du risque à tel point qu'ils hésitent à devenir propriétaires d'une petite entreprise.

Cette situation m'inquiète. Qui va prendre la place de ces médecins en milieu rural si les jeunes médecins, comme disait la Dre McCracken, ne désirent pas être entrepreneurs? Est-ce qu'ils s'installeront avec le concours des hôpitaux qui leur fourniront les infrastructures nécessaires? Je ne crois pas qu'on soit rendu là; ils ont de la difficulté à suivre le train qui va vite pour eux aussi à l'intérieur de leur propre établissement.

Nous sommes de vrais entrepreneurs. Nous avons notre part de risque à gérer, et c'est pour cela que nous réclamons que la société, à laquelle nous retournons une bonne part de cet argent en employant des gens, en faisant travailler des gens et en achetant des équipements, nous considère comme de libres entrepreneurs.

Si on veut que l'économie canadienne continue de croître, l'épine dorsale de l'économie canadienne, ce sont les petites entreprises. Il y a quelques grandes entreprises et cela impressionne beaucoup, mais ce ne sont pas elles qui emploient



people. It is the small businesses that innovate and work daily serving society.

**Dr. Dubé:** I'd like to talk about Canadian radiologists. In order to own a radiology clinic, you have to buy a licence; you could compare it to the licences taxi drivers have to buy. So we are the taxi drivers of medicine in Canada. We have to buy it from another radiologist, and that is how it goes, from one generation to the next.

I bought two licences on the Outaouais side. There are three licences in the Outaouais, and I own two of them. They have been passed from one owner to the next since the 1970s. There is a cost for them, you have to buy them. I spent a lot of money to acquire them. I took a risk. I even put my house up as collateral to buy those licences. There are risks. It's the same thing for all my radiologist colleagues who have clinics. I'm the president of the radiology clinics of Quebec, and I wanted to comment, because this is a big risk we have to take.

The other risk we experience as radiologists has to do with the fact that we work as teams. We work with technologists we hire, who are professionals and belong to a professional association. These technologists perform the tests, and we interpret them. They are human, and they can sometimes get sick, or go on maternity or parental leave, and they are hard to recruit. We compete with the hospitals to recruit them. If tomorrow morning my ultrasound technician is sick, I have no one to perform ultrasounds. That is another risk, and it is difficult to find people in these professions. I can tell you that I treat my technologists very well, as I would like them to stay with me. The risks are very real. My sister is also an entrepreneur, but for a funeral service. We talk often, and we share the same risks and concerns.

[English]

**Dr. Levin:** Certainly dentists epitomize small businesses. They graduate after many years of university education, with often \$300,000 to \$400,000 of debt. They then go into setting up an office, which can easily cost half a million dollars to \$750,000 to set up all the equipment and material necessary in order to treat the first patient. When you look at that as a small business, you would say that will take a lot of skill and expertise to manage that financial situation. We have a tax environment that has been created that they graduated into with the expectation that this is going to support their way forward.

le plus de gens. Ce sont les petites entreprises qui innovent et qui travaillent quotidiennement à servir la société.

**Dre Dubé :** J'aimerais parler des radiologistes canadiens. Dans le domaine de la radiologie, pour posséder une clinique, nous devons acheter une licence; on peut comparer cela en quelque sorte aux licences que doivent se procurer les chauffeurs de taxi. Nous sommes donc les chauffeurs de taxi de la médecine au Canada. Nous devons acheter des licences d'un autre radiologiste qui avait auparavant ces licences, et c'est ainsi que cela se passe de génération en génération.

Pour ma part, j'ai acheté deux licences du côté de l'Outaouais. Il y a trois licences en Outaouais, et je suis propriétaire de deux licences. Ce sont des licences qui sont passées d'un propriétaire à l'autre depuis les années 1970. Ces licences ont donc un coût et il faut les acheter. J'ai déboursé une grosse somme d'argent pour les obtenir. Ce sont des risques que j'ai pris. J'ai même dû mettre en garantie la maison familiale pour acheter ces licences. Les risques existent. C'est la même chose pour tous mes collègues radiologistes qui ont des cliniques. Je suis la présidente des cliniques de radiologie du Québec, et je sentais le besoin de commenter cette question, parce qu'il s'agit d'un risque important que nous devons prendre.

L'autre risque que nous encourons dans le domaine de la radiologie est en rapport avec le fait que nous travaillons en équipe. Nous employons des technologues qui sont des professionnels et qui se rattachent eux aussi à un ordre professionnel. Ces technologues effectuent les examens et nous les interprétons. Ces technologues sont aussi des gens qui peuvent tomber malades, qui partent en congé de maternité ou en congé parental et qui sont difficiles à recruter. Nous sommes en compétition avec les hôpitaux pour les recruter. Si demain matin ma technologue d'échographie est malade, je ne n'ai plus personne pour faire des échographies. Il y a encore là un risque, et ce sont des professions pour lesquelles il est difficile de recruter du personnel. Je peux vous dire que je prends grand soin de mes technologues afin qu'elles restent avec moi. Les risques sont vraiment présents. Ma sœur est aussi une entrepreneure, mais dans un service funéraire. Nous discutons souvent ensemble et nous vivons les mêmes risques et les mêmes inquiétudes.

[Traduction]

**Dr Levin :** Il est clair que les dentistes incarnent la petite entreprise. Ils obtiennent leur diplôme après de nombreuses années d'études universitaires et ont souvent accumulé une dette de 300 000 à 400 000 \$. Ils ouvrent alors un cabinet, qui peut leur coûter facilement entre un demi-million et 750 000 \$ à équiper de tout le matériel nécessaire pour traiter le premier patient. Quand on examine ce genre de petite entreprise, on se dit qu'il faut beaucoup de compétences et d'expertise pour en assurer la gestion financière. Ils se lancent dans l'aventure avec la conviction que le cadre fiscal les aidera à prospérer.

If, on the day of your graduation, you suddenly change without a thoughtful evaluation of it, you risk having unintended consequences that will adversely affect this young person setting up their practice. The way in which they plan for their future and the way they can plan for lowering the costs of setting up the practice and the debt reduction are very much small business focused.

What we are asking as the Canadian Dental Association is that this have a thorough, comprehensive look so you can picture the tax consequences of starting from when you open your practice until you retire. What does the whole picture look like? Is fairness then being applied when you look at that big picture? If not, what do you need to do to balance it? No one at the Canadian Dental Association would ever say we are not looking for tax fairness or that we don't want to pay our fair share. We just want an overall thorough study that has a balance to it that we can effectively evaluate.

**Dr. McCracken:** I wanted to speak directly to the senator's point about the kind of risk we are actually talking about. In 2016, Canada had 66,256 bankruptcies, 12 of which were by physicians and eight of which were by dentists. I think we can all agree that the actual risk rate is quite low.

**Dr. Gill:** Just to comment on that, before adding my own comment: physicians will not go bankrupt; they will simply leave the country.

Taking on a debt of a quarter of a million dollars is an immense risk. A quarter-million-dollar student loan is an immense risk. When physicians first graduate and start their practices, we don't simply put up a shingle and the patients come. It takes years to build up a practice. There are other loans required to be able to afford the infrastructure to start the practice.

We don't have guarantees anymore. Ontario's physicians are now into our fourth year without a contract. In the past two years, the \$3.5 billion in cuts have been unilateral, which means that announcements just happened. We would go four months in and a new announcement of new cuts. Every month, when Ontario's physicians bill the government, they bill the amount, but then there is a new line that appears on our form, every single month, of what the government has clawed back unilaterally. So we don't know when their next unilateral cut will happen.

Physicians are also not only unemployed but underemployed here in the province — not because there is a lack of need. It is because of rationing of patient care. We have a large number of orthopaedic surgeons here in Ontario that are underemployed. We have a large number of ear, nose, throat specialists and surgeons that are underemployed. They have immense wait-lists for patients but they do not have the time for the operating rooms

Si, le jour où ils obtiennent leur diplôme, on change ce cadre sans y avoir sérieusement réfléchi, on risque de provoquer sans le vouloir des conséquences désastreuses pour les jeunes diplômés qui s'ouvrent un cabinet. La façon dont ils préparent leur avenir et dont ils peuvent prévoir la baisse des coûts d'installation et la réduction de la dette est tout à fait axée sur la gestion d'une petite entreprise.

Ce que demande l'Association dentaire canadienne, c'est qu'on fasse une analyse approfondie de la question pour mesurer les conséquences fiscales sur une entreprise, de l'ouverture jusqu'au moment où le médecin prend sa retraite. Quel est le contexte général? Est-ce que, dans ce contexte, il y a effectivement équité? Sinon, que faut-il faire pour équilibrer les choses? Aucun membre de l'Association dentaire canadienne ne dirait que nous ne voulons pas d'équité fiscale et que nous ne voulons pas payer notre juste part. Nous voulons seulement qu'une analyse globale soit entreprise pour évaluer efficacement les choses d'un point de vue équilibré.

**Dre McCracken :** Je voudrais revenir sur le genre de risque dont il est effectivement question. En 2016, le Canada a enregistré 66 256 faillites, dont douze de médecins et huit de dentistes. Je pense qu'on peut dire que le taux de risque est très faible.

**Dre Gill :** À ce sujet et avant d'ajouter mon propre commentaire, je dirais que les médecins ne font pas faillite : ils préfèrent quitter le pays.

Une dette d'un quart de million de dollars est un énorme risque. Un prêt étudiant d'un quart de million de dollars est un énorme risque. Lorsque des médecins diplômés commencent à exercer, il ne leur suffit pas d'enfiler leur blouse pour avoir des clients. Il faut des années pour se bâtir une clientèle. Il faut faire d'autres emprunts pour s'offrir l'infrastructure nécessaire au démarrage d'une carrière.

Nous n'avons plus de garanties. Les médecins de l'Ontario sont sans contrat depuis quatre ans. Au cours des deux dernières années, les coupes de 3,5 milliards de dollars ont été unilatérales, ce qui veut dire que cela vient juste d'être annoncé. Et, dans quatre mois, on en annoncera d'autres. Tous les mois, quand les médecins de l'Ontario facturent le gouvernement, ils indiquent la somme à facturer, mais il y a toujours une nouvelle ligne sur le formulaire, tous les mois, pour soustraire ce que le gouvernement a décidé unilatéralement de récupérer. On ne sait donc pas quelle sera la prochaine coupe unilatérale.

Des médecins ne sont pas seulement au chômage, mais sous-employés, dans cette province, et ce n'est pas parce qu'on n'en a pas besoin. C'est parce qu'on rationne les soins aux patients. Nous avons beaucoup de chirurgiens orthopédistes sous-employés en Ontario. Nous avons beaucoup de spécialistes et chirurgiens en otorhinolaryngologie sous-employés. Il y a une immense liste d'attente de patients, mais il n'y a pas assez de salles d'opération disponibles parce que des salles d'opération

because the operating rooms are shut down with the lights turned off because the government cannot fund the ORs.

It is important to realize that there is an immense amount of risk not only in actually becoming a physician but in starting a practice, and then this immense amount of uncertainty that comes from the government.

**The Chair:** Thank you.

**Senator Neufeld:** Obviously, some of my questions have been asked, but I do have some other ones.

I live in rural B.C. and I have lived there most of my life, in a small community of 3,500 people and in a larger community of 20,000 in northeast B.C. Trying to attract doctors is horrendously hard in those communities.

I also spent time in government in British Columbia. I know what happens at the table when you are talking about budgets and how much money is going into health care and where you get the money to actually fund all the things that Dr. Gill has talked about to provide the service.

When I see something or hear about something where the federal government — and they provide funding, too; I'm not saying they don't — is starting to move in a way that will hinder the opportunity for us to get doctors into rural B.C., it really bothers me, because they have a target for tax. I can't explain it any other way. We have talked to the Ministry of Finance people and we will talk to the minister here again in the next little while, but it's all about looking for money.

The Prime Minister and the minister have both talked about loopholes and we have to make the wealthy pay more and all of those kinds of things, and this will all be fair. Can you first tell me, was there consultation with your groups prior to July when this first hit the street? Did any of you have one consultation with government? If you didn't, how much consultation have you had since that paperwork was laid out in July? Is it meaningful?

You can also answer my last question. I have problems with loopholes, using terms such as “dead money” and those kinds of things because that's not true. If we're looking at saying the wealthy have to pay their share, why are we just picking on one small group? What about people who have trusts? I think you will relate to that. We have a couple of people heading up this looking for money who have some trusts. Why did we not hit those wealthy people? I only assume they're wealthy; I don't know anything about trusts. My trust is my paycheque every month. I don't know about trusts, but there are lots of trusts around. Do you think that if we are to level the playing field, as

sont fermées, toutes lumières éteintes, parce que le gouvernement ne peut pas financer leur fonctionnement.

Il faut comprendre qu'il y a énormément de risque non seulement à exercer la médecine, mais aussi à ouvrir un cabinet, et puis il a cette énorme incertitude que crée le gouvernement.

**Le président :** Merci.

**Le sénateur Neufeld :** Certaines de mes questions ont déjà été posées, mais j'en ai d'autres.

Je vis dans une région rurale de la Colombie-Britannique et j'ai vécu presque toute ma vie dans une petite collectivité de 3 500 habitants et dans une collectivité un peu plus grande, de 20 000 habitants, au nord-est de la province. Ces collectivités ont un mal fou à attirer des médecins.

J'ai aussi passé du temps au gouvernement de la Colombie-Britannique. Je sais ce qui se passe autour d'une table lorsqu'il est question de budget, de financement des soins de santé et des moyens de financer tous les services dont Dre Gill a parlé.

Quand j'apprends ou que je vois que le gouvernement fédéral — et il fournit du financement aussi, je ne dis pas qu'il ne le fait pas — que le gouvernement fédéral, donc, s'engage dans une voie qui nous empêchera de trouver des médecins dans les zones rurales de la Colombie-Britannique, cela m'embête vraiment, parce que ses mesures fiscales ont une cible. Je ne sais pas comment l'expliquer autrement. Nous avons parlé aux fonctionnaires du ministère des Finances et nous allons parler au ministre ici aussi dans un moment, mais il est uniquement question de chercher de l'argent.

Le premier ministre et le ministre ont tous les deux parlé des échappatoires, de faire payer plus aux riches, et cetera, en disant que tout sera équitable. Est-ce qu'on peut d'abord me dire s'il y a eu des consultations auprès de vos groupes avant juillet, quand tout cela a été rendu public? Est-ce que l'un de vous a été consulté par le gouvernement? Sinon, dans quelle mesure vous a-t-on consultés depuis les formalités définies en juillet? Est-ce que cela a été fructueux?

Vous pouvez aussi répondre à ma dernière question. Ces histoires d'échappatoires, d'argent mort, et cetera, me semblent problématiques, parce que ce n'est pas vrai. Si on veut que les riches paient leur juste part, pourquoi vise-t-on un petit groupe en particulier? Qu'en est-il des gens qui ont des fiducies? Vous voyez ce que je veux dire. Pourquoi ne pas avoir visé ces riches-là? Je ne fais que supposer qu'ils sont riches, je ne connais rien aux fiducies. Ma fiducie à moi, c'est mon chèque de paye mensuel. Je ne connais rien aux fiducies, mais il y en a beaucoup. Pensez-vous que, si on doit équilibrer les règles du jeu, comme on dit, et être plus représentatif et soutenir la comparaison, on ne devrait pas viser toutes sortes d'autres gens?

some people say, and be more representative and compare better, why wouldn't we hit a whole bunch of others?

I won't go into it, but why wouldn't we hit the banks for their realistic share of tax that they should actually pay? One bank — and we have the information — in three quarters would pay as much as they're going to get out of what they're doing right now. It's interesting.

I would enjoy hearing your comments on all of those things, if you would, please.

[*Translation*]

**Dr. Dubé:** What you've just said is very interesting, and it's refreshing to see that kind of openness of mind and to leave the beaten path. Yes, doctors feel targeted. We feel targeted from various sources. It would be important, as you said, to look at the whole picture and to see where the money could be found without causing negative impacts for the general population. Because with physicians, that is what is going to happen: it's the Canadian population that is going to be feeling the cuts, in the final analysis.

To go back to your first question, as to whether we were consulted, our association, the Canadian Association of Radiologists, was not consulted until July. We received invitations, with a two-hour notice, to take part in round tables in the Ottawa region. I was asked to participate but unfortunately I had patients to see, and my patients are my priority. So I did not go. So consultation was minimal or non-existent.

[*English*]

**Dr. Levin:** Other than hearing in the media that something was coming and then once the government released its suggested report, there was no consultation. We had a 75-day consultation, as did everyone else in Canada. We have submitted our report. That has been the extent of it — nowhere near sufficient time to digest and reflect on something of such national importance and potential problems of unintended consequences.

I'm very happy to hear that you have raised the question of loopholes and how that has been framed by the government. It's absolutely incorrect and somewhat insulting to consider that if you were to take advantage of a system that was set up for all Canadians to use and if you did follow the rules and do what the government has suggested, you would now be somehow framed as suspicious or taking advantage of loopholes. We very much object to that kind of characterization.

I appreciate your outlook and support what you have said.

Je ne vais pas m'étendre sur le sujet, mais pourquoi ne pas viser les banques et exiger d'elles la juste part d'impôt qu'elles devraient verser? Nous savons, car nous avons les renseignements utiles, qu'une banque paie en trois trimestres autant qu'elle va retirer de ce qu'elle fait actuellement. C'est intéressant.

J'aimerais connaître votre point de vue sur tous ces aspects, s'il vous plaît.

[*Français*]

**Dre Dubé :** Ce que vous venez de dire, c'est vraiment très intéressant et il est rafraîchissant de voir cette ouverture d'esprit et de sortir des sentiers battus. Oui, les médecins se sentent ciblés. Nous nous sentons ciblés de part et d'autre. Ce serait important, comme vous avez dit, de regarder le portrait dans son ensemble et de voir où l'on pourrait aller chercher de l'argent sans nécessairement nuire à la population générale. Parce qu'avec les médecins, c'est ce qui risque d'arriver : ce sera la population du Canada qui finira par vivre une coupure.

Pour revenir à votre première question à savoir si nous avons été consultés, notre association, l'Association canadienne des radiologistes, n'a pas eu de consultation avant juillet. Nous avons reçu des invitations avec deux heures de préavis pour participer à des tables rondes dans la région d'Ottawa. On m'a demandé de participer, mais, malheureusement, j'avais des patients à voir, et ma priorité, c'est mes patients. Donc, je n'y suis pas allée. La consultation a donc été minimale ou absente.

[*Traduction*]

**Dr Levin :** En dehors de ce que les médias nous ont appris et du rapport publié ensuite par le gouvernement, il n'y a pas eu de consultation. Nous avons eu droit à une consultation de 75 jours, comme tout le monde au Canada. Nous avons présenté notre mémoire. C'est tout, et ce n'est en aucun cas suffisant pour avoir le temps d'absorber l'information et de réfléchir à une décision d'une telle importance nationale et aux problèmes que pourraient causer des conséquences non prévues.

Je suis content d'apprendre que vous avez soulevé la question des échappatoires et de la façon dont cela a été abordé par le gouvernement. Il est absolument inadmissible et plutôt insultant de conclure que, si vous avez profité d'un système applicable à tous les Canadiens et que vous avez respecté les règles et fait ce que suggérait le gouvernement, vous êtes maintenant suspect d'avoir profité d'échappatoires. C'est ce qui nous arrive en ce moment.

Je comprends votre point de vue et le partage.

[Translation]

**Dr. Marcoux:** Yes, the Canadian Medical Association was consulted by Minister Morneau at the end of August. We had very few things to put on the table, few objective facts. We met with Mr. Morneau for an hour. What we said to him was that we want more time to do an in-depth analysis of the probable adverse consequences of the amendments to the act. We are still asking that this taxation legislation, which has been an existence for 45 years, be renewed and reviewed. We agree, if these changes can make things fairer, but some time is needed. There are so many unintended perverse consequences that can arise and that we will regret, but then it will be very difficult to put the train back on the tracks because trust will have been broken. If, for instance, in a clinic certain doctors retire early and others leave their positions, this will discourage younger people from taking over these clinics and managing them. How will we rebuild trust? What can we offer them so that they think it is interesting to offer these services to the population?

[English]

**Dr. Gill:** Thank you so much, senator, for your comments. Sadly, front-line physicians here in Ontario were not consulted prior to the submissions coming forward. Following the proposals coming forward, we had contacted Minister Morneau's office numerous times and attended one of his town halls to be able to speak with him as well. Initially, his office had shown interest but, upon follow-up, they never actually committed to even a phone meeting. We had hoped to speak to him not only on behalf of front-line physicians but at that time also the 50,000 Canadians who had signed our petition.

I do agree that there are many loopholes within our current tax system that do need attention. I think that is why a full commission needs to be undertaken. The CEO loophole that you mentioned is something this current government had campaigned on. That was a broken campaign promise that is now costing taxpayers \$840 million this year alone, and the estimates indicate these tax changes will bring forth approximately \$250 million. This is something that is directly impacting millions of patients here in Canada.

One thing that is important to realize is that when one's physicians are impacted, patients are impacted not only through the wait times and in terms of access to care but we employ so many Canadians in terms of staffing. Once those staff layoffs happen, those families will be impacted. Once there are greater wait times for patient care, those are patients who are no longer productive members of society because they're waiting in pain at home. That is then further tax revenue being missed by this

[Français]

**Dr Marcoux :** Pour notre part, oui, l'Association médicale canadienne a été consultée par le ministre Morneau à la fin août. Nous avons peu de choses à mettre sur la table, peu de faits objectifs. Nous avons eu une rencontre d'une heure avec M. Morneau. Ce que nous lui avons transmis, c'est que nous voulons plus de temps pour analyser en profondeur les conséquences probables et néfastes des modifications à la loi. Nous sommes toujours à demander que cette loi sur la taxation, qui existe depuis 45 ans, soit renouvelée et revue. Nous sommes d'accord, si cela peut apporter plus d'équité, mais il faut prendre le temps de le faire. Il y a tellement de conséquences vicieuses qui peuvent arriver et qu'on va regretter, et il sera très difficile de remettre le train sur ses rails, car on aura brisé un lien. Si, par exemple, dans une clinique, certains médecins prennent leur retraite plus tôt et que d'autres quittent leur poste, cela découragera les jeunes de prendre en charge ces cliniques et de les gérer. Comment allons-nous leur redonner confiance? Qu'allons-nous leur offrir afin qu'ils trouvent intéressant d'offrir ces services-là à la population?

[Traduction]

**Dre Gill :** Merci beaucoup de vos commentaires, monsieur le sénateur. Malheureusement, les médecins de première ligne, ici en Ontario, n'ont pas été consultés avant la présentation des mémoires. Lorsque les propositions sont sorties, nous nous sommes adressés au cabinet du ministre Morneau à plusieurs reprises et nous avons aussi assisté à l'une de ses assemblées publiques pour pouvoir lui parler. Au début, son cabinet a semblé intéressé, mais, par la suite, on ne nous a même jamais promis une réunion téléphonique. Nous avons espéré parler au ministre non seulement au nom des médecins de première ligne, mais aussi, à l'époque, au nom des 50 000 Canadiens qui avaient signé notre pétition.

Je suis bien d'accord, il y a beaucoup de lacunes à combler dans notre système fiscal actuel. C'est pourquoi j'estime qu'il faut désigner une commission. La lacune relative aux PDG, dont vous avez parlé, faisait partie de la plateforme électorale du gouvernement actuel. C'est une promesse non tenue qui coûte aujourd'hui aux contribuables 840 millions de dollars pour cette seule année, et, selon les estimations, les modifications du système fiscal rapporteront environ 250 millions de dollars. C'est une mesure qui aura des répercussions sur des millions de patients au Canada.

Il faut comprendre que, quand les médecins sont touchés, les patients le sont aussi, non seulement sur le plan du temps d'attente, mais aussi sur le plan de l'accès aux soins. Nous employons beaucoup de Canadiens, mais, quand ils seront licenciés, leur famille en subira les conséquences. Les patients qui devront attendre plus longtemps d'être soignés sont des membres productifs de la société qui restent chez eux parce qu'ils souffrent. Et c'est autant de recettes fiscales en moins pour

government. There are far-reaching implications that need to be studied further, which is why a full commission is actually needed.

**Dr. McCracken:** I'm addressing the committee as an individual, and I was not consulted by Minister Morneau.

However, I would like to say in direct response to the senator that I have great sympathy for the recruitment issues associated with rural communities in British Columbia and around Canada. I'm engaged in some research work to try to understand this and create solutions where we could measure improvement.

I will point out that British Columbia has had the right of physicians to incorporate since the 1970s. That did not fix the problem of rural recruitment, and I would suggest that it may actually be contributing as part of the problem.

**Senator Neufeld:** I'll make one comment. I can tell you that anything that the federal government is doing that is going to reduce a service that we have today for rural doctors where I live that I know about — but I know the rest of rural B.C. is no different than I am, where, in the morning, at 6:30, you see the lineup lining up for the one walk-in clinic. They will take so many people, and the rest go back home until tomorrow. Maybe you'll be able to come to the lineup earlier tomorrow.

I'm not saying that incorporation fixes all of that. But what I am saying is that it has been in place, and what we have heard is that doctors will change their practices somehow. They may not leave the country, but they're going to change. They're going to retire or do less, whatever. That affects my family. That affects all of the people that I know where I live. When the federal government starts doing something like that to find \$400 or \$500 million, when I think of a budget of \$250 billion, if you can't find that kind of money in there in waste somehow, something is wrong. I don't know why we attacked that thing that we already have. We could actually start losing doctors because of actually just saying we're going to tax the wealthy, and I rest my case, sir.

**The Chair:** I almost thought, Senator Neufeld, that you had a question.

**Senator Neufeld:** I was close, but I knew you wouldn't let me.

le gouvernement. Il faut examiner les répercussions à long terme de ces mesures, et c'est pourquoi on a besoin d'une commission.

**Dre McCracken :** Je m'adresse à vous à titre personnel, et je n'ai pas été consultée par le ministre Morneau.

J'aimerais cependant dire, pour répondre directement au sénateur, que je suis très sensible au problème du recrutement dans les zones rurales de la Colombie-Britannique et du Canada en général. J'ai commencé un travail de recherche pour essayer de comprendre tout cela et trouver des moyens de mesurer les progrès.

Je ferai remarquer que, en Colombie-Britannique, les médecins ont le droit de se constituer en société depuis les années 1970. Cela n'a pas réglé le problème du recrutement en zone rurale, et je dirais même que cela a pu contribuer à l'empirer.

**Le sénateur Neufeld :** Je voudrais dire une chose. Je peux vous assurer que, quelles que soient les mesures prises par le gouvernement fédéral pour réduire un service offert par les médecins de la zone rurale où je vis et que je connais — mais je sais que, dans toutes les zones rurales de la Colombie-Britannique, ce n'est pas différent de chez moi, où, dès 6 h 30 le matin, on peut voir une queue se former devant la seule clinique sans rendez-vous du coin. Les médecins vont recevoir le maximum de gens possible, et les autres rentreront chez eux pour revenir le lendemain. Peut-être pourront-ils arriver plus tôt le lendemain matin.

Je ne dis pas que la constitution en société règle tout cela; ce que je dis, c'est que cela existe depuis un certain temps et que, d'après ce que nous avons appris, les médecins modifieront leurs habitudes d'une certaine façon. Peut-être qu'ils ne quitteront pas le pays, mais ils vont modifier leurs façons de faire. Ils vont prendre leur retraite ou en faire moins, peu importe. Et cela a des conséquences sur ma famille et sur tous les gens que je connais là où j'habite. Quand le gouvernement fédéral commence à prendre ce genre de mesures pour trouver 400 ou 500 millions de dollars alors qu'on parle d'un budget de 250 milliards de dollars, si on ne peut pas trouver cet argent dans les restes de ce budget, il y a quelque chose qui ne tourne pas rond. Je ne sais pas pourquoi on attaque ce qu'on a déjà. On pourrait bien commencer à perdre des médecins simplement en annonçant qu'on va imposer les riches, et c'est tout ce que j'ai à dire, monsieur.

**Le président :** J'ai pensé un instant, sénateur Neufeld, que vous aviez une question à poser.

**Le sénateur Neufeld :** J'étais sur le point d'en poser une, mais je savais que vous ne me laisseriez pas faire.

**Senator Andreychuk:** In light of the late hour, I am going to just make a comment and then ask for your response. It seems to me that what I don't understand is the target of the professionals, obviously. Certain professions are making more money than other professions or other people, so it seemed like an easy target for someone in bureaucracy to say, "There is excess there that we can claim."

What troubles me is that the government didn't see the unintended consequences. To me, it is the unintended consequences not just to individual doctors in practices but to the health care system. Doctors are pivotal to the health care system, as nurses are, as caregivers are, palliative care. We have a debate in Canada, and we have a conversation about an aging population and the needs.

I don't quite understand. Did you raise with them that the unintended consequences may be that some doctors will leave or that it's going to hurt you, but that it's going to have the unintended consequence of an already fragile health system being even more so? Why were you not consulted, do you think? Or why is it that they didn't look at you as advocates of change in the medical system, because we all think it has to change, instead of seeing you as a target for \$250 million, when, in fact, I think we spend, in my province, a lot more money per year trying to recruit doctors, build hospitals, keep hospitals in rural areas going when the doctor has left? It's impossible. So there isn't that sort of blending.

It seemed to have been targeted as income generating as opposed to the context of where doctors fit in our society. I don't know if anyone can help me with that, but that's the one that is troubling me and particularly with comments about rural communities. I come from Saskatchewan. It's all rural, we say.

[Translation]

**Dr. Marcoux:** You are quite correct. You are almost asking us to diagnose this government's intentions, and that is not something I want to do.

[English]

**Senator Andreychuk:** Did you not ask them?

[Translation]

**Dr. Marcoux:** You can ask them, but I know that these changes will certainly have a negative impact on Canadians. Some much smaller changes were made in the past regarding admissions into medicine. A federal government notice indicated that there should be fewer of them, and the provinces followed

**La sénatrice Andreychuk :** Compte tenu de ce qui a été dit au cours de la dernière heure, je voudrais seulement faire un commentaire et vous demander votre point de vue. Ce que je ne comprends pas, évidemment, c'est qu'on vise les professionnels. On gagne plus d'argent dans certaines professions que dans d'autres, et certaines personnes gagnent plus que d'autres, soit. Il me semble donc trop facile de dire : « Voilà des gains excédentaires sur lesquels nous pouvons prélever ».

Ce qui me trouble, c'est que le gouvernement n'a pas pris conscience des répercussions non intentionnelles. Et j'estime que ces répercussions touchent non seulement les médecins dans l'exercice de leur métier, mais tout le système de santé. Les médecins jouent un rôle central dans le système de santé, comme les infirmières, comme les dispensateurs de soins, comme les responsables de soins palliatifs. On parle beaucoup, au Canada, du vieillissement de la population et des besoins des personnes âgées.

Je ne comprends pas vraiment. Est-ce que vous leur avez parlé du risque que des médecins partent et que cela va nuire, alors que cela va fragiliser un système de santé déjà précaire? Pourquoi n'avez-vous pas été consultés d'après vous? Ou plutôt : pourquoi ne vous a-t-on pas considérés comme des agents de changement dans le système médical, puisque nous pensons tous que les choses doivent changer, au lieu de vous considérer comme la source de 250 millions de dollars, alors que, en fait, je crois que, dans ma province, on dépense beaucoup plus d'argent par an à essayer de recruter des médecins, à construire des hôpitaux, à garder des hôpitaux dans les zones rurales d'où les médecins sont partis? C'est impossible. Il n'y a donc pas de coordination.

On semble avoir visé une source de revenus plutôt que de s'être interrogé sur le rôle des médecins dans notre société. Je me demande si quelqu'un peut m'éclairer, mais c'est ce qui me trouble, notamment quand on parle des collectivités rurales. Je viens de la Saskatchewan, qui est entièrement rurale.

[Français]

**Dr Marcoux :** Vous avez tout à fait raison. Vous nous demandez quasiment de porter un diagnostic sur les intentions de ce gouvernement, chose que je ne voudrais pas faire.

[Traduction]

**La sénatrice Andreychuk :** Vous ne le leur avez pas demandé?

[Français]

**Dr Marcoux :** Vous pouvez le leur demander, mais je sais que ces changements nuiront certainement aux Canadiens. Des changements beaucoup plus légers ont été faits par le passé, comme des entrées en médecine. Un avis de la part du gouvernement fédéral indiquait qu'il devait y en avoir moins et

that advice. We lost 800 doctors, which is equivalent to four classes of physicians in two years. People wanted to go elsewhere and did not want to be subjected to these rules. Medical practitioners seek to be independent, rightly or wrongly. We want to have this independence, so as to be able to offer the best service to our patients, and that is our daily life, even for incorporated doctors. We are all doctors. Before I became president, I asked every young doctor I met why he or she still wanted to become a doctor, despite all these complications. Their answer was that they wanted to help people. No one ever answered that they wanted to make money. They know that the profession is well compensated, but their first answer was that they wanted to help people, and I knew that was the truth. Helping people is the soul and DNA of doctors. We are convinced of that. We have over 86,000 members, and there are more than 100,000 in Canada.

One day when I was at the restaurant, I started talking to the person next to me. He was wearing an Order of Canada insignia. He was a physician. I asked him why he had chosen this profession, and he gave me the same answer. I did so for the same reasons, my colleague as well, and the other one also. We have to give doctors the freedom to provide the best care and to surpass themselves, with all that that can mean. Physicians do surpass themselves, and in doing so they get frustrated, and this has an impact on their mental health, which concerns us at this time. Is constraining them further and placing obstacles in their path a solution? I think it will make things worse, and it worries me. The mental health of these people who dedicate themselves daily to our care concerns me. Think about your doctor, and you will see what I mean.

**Dr. Dubé:** I'm going to answer your question.

When I question the people around me, they tell me they like their family physician. That person is precious to them. When we talk about incorporated physicians, they don't have a good reputation. The media constantly talk about physicians' salaries, doctors who don't work enough, and the image presented is always negative. We are easy targets for the federal and provincial governments because the general population does not support us as a group. I think that is part of the reason why we are targeted.

[English]

**Dr. Levin:** To your question about the intention behind this, I think that, as you have heard, we go into our professions because we love the work we do. We want to help people. But I also have to think that the public servants go into their careers, as you have done and others have done, really for exactly the same reasons. You want what is best for Canadians. I think the government, in

les provinces ont suivi cet avis. On a perdu 800 médecins, ce qui équivaut à quatre productions de médecins en deux ans. Les gens voulaient aller ailleurs et ne voulaient pas être soumis à ces règles. La pratique médicale est une pratique qui se veut autonome, à tort ou à raison. On veut avoir cette autonomie pour pouvoir offrir le meilleur service à nos patients, et c'est ce qu'on voit tous les jours, même pour les médecins qui ne sont pas incorporés. Ce sont tous les médecins. Avant que je devienne président, je demandais à chaque jeune médecin que je rencontrais pourquoi il voulait devenir médecin malgré tout ce méli-mélo. La réponse était qu'ils voulaient servir les gens. Jamais la réponse n'a été qu'ils voulaient faire de l'argent. Ils savaient que c'était bien rémunéré, mais la première réponse était qu'ils voulaient servir les gens, et je savais que c'était la vérité. C'est l'âme et l'ADN du médecin que de servir les gens. Nous en sommes convaincus. Nous comptons plus de 86 000 membres et il y en a plus de 100 000 au Canada.

Un jour, alors que j'étais au restaurant, j'ai fait la connaissance de mon voisin de table. Il portait un insigne de l'Ordre du Canada. Il était médecin. Je lui ai demandé pourquoi il avait choisi cette profession et il m'a répondu la même chose. Je l'ai fait pour les mêmes raisons, ma collègue aussi, l'autre aussi. On doit laisser cette autonomie aux médecins d'apporter les meilleurs soins et de se dépasser, avec tout ce que cela peut entraîner. Les médecins se dépassent et, en se dépassant, ils sont frustrés, et c'est tout le problème de la santé mentale des médecins actuellement qui nous préoccupe. Les contraindre dans leur pratique et les embrigader serait-il une solution? Je crois que ce sera pire et cela m'inquiète. La santé mentale de ces gens qui se dévouent quotidiennement m'inquiète. Pensez à votre médecin, vous verrez ce que je veux dire.

**Dre Dubé :** Je vais me permettre de répondre à votre question.

Quand je questionne les gens autour de moi, ils me disent aimer leur médecin de famille. C'est quelqu'un de précieux pour eux. Lorsqu'on parle des médecins en société, ils n'ont pas bonne réputation. Les médias n'arrêtent pas de faire des annonces sur les salaires des médecins, les médecins qui ne travaillent pas assez, et l'image est toujours négative. Qu'il s'agisse du gouvernement fédéral ou du gouvernement provincial, nous sommes des cibles faciles, parce que la population générale ne nous appuie pas en tant que groupe. Je crois que c'est en partie la raison pour laquelle nous sommes ciblés.

[Traduction]

**Dr Levin :** Au sujet de votre question sur l'intention de tout cela, je crois, comme nous l'ont dit des témoins, que nous faisons ce métier parce que nous l'aimons. Nous voulons aider les gens. Mais je dois aussi penser que les fonctionnaires font carrière, comme vous et d'autres, exactement pour les mêmes raisons. On veut ce qu'il y a de mieux pour les Canadiens. Je



looking at how to raise funds, had some idea, didn't do proper consultations, brought it out too quickly, and we have seen the unintended consequences. I think that, rightly so, they have moved back on that. Hopefully, they will re-examine the whole issue properly. I think that this is unintended consequences affecting the professions and it needs a full examination.

**Dr. Gill:** Thank you for your important question. Front-line physicians, front-line health care providers, nurses, all providers want to be part of the solution, and we want to be able to collaborate with the governments to come up with solutions to fix what is actually ailing our health care system. On the front lines, we see how our system is failing patients on a daily basis. We know that with such an aging and growing population, this is simply going to get worse because our current health care model is simply not sustainable.

What we have seen here in Ontario over the past four years is a provincial government that does not listen and hasn't actually collaborated with the front-line doctors, and many of the advisers, we all know, have now moved into the federal office. I wish that there was greater collaboration because we do want to be part of the solution.

Sadly, physicians have been dehumanized. We are people. We face stressors. We face depression. With a suicide rate over twice that of the general population, that's something that really needs to be addressed. There are huge barriers and there is stigma, but college reporting also creates barriers in terms of doctors seeking the care that they need. Governments need to start seeing doctors as humans. Governments need to start seeing doctors as actual collaborators so we can start working to fix these problems.

**Senator Oh:** Thank you, doctors. You are top on the list that we all can trust and respect.

Women in Canada, and around the world generally, perform the bulk of unpaid work in households and in the paid labour force. The situation continues to be highlighted through our discussion about proposed changes to the tax system in particular because the term "work" continues to be mainly understood in relation to paid activities linked to the market. Do you agree that the federal government needs to do a better job at recognizing the economic and productive activities of spouses who are not actively involved in the day-to-day operation of a private corporation? To me, it appears that despite the commitment to examine the impact of this proposal on men and women, the federal government has overlooked that spouses provide the

crois que ce qui s'est passé, c'est que le gouvernement, lorsqu'il s'est demandé comment trouver de l'argent, avait une certaine idée, n'a pas fait les consultations qu'il aurait fallu, en a fait trop vite la promotion et s'est retrouvé face à des conséquences imprévues. Et, avec raison, il a fait marche arrière. On peut espérer qu'il réexaminera toute la question correctement. Je pense que ces répercussions sur la profession n'étaient pas voulues et qu'elles exigent un examen complet.

**Dre Gill :** Merci de soulever cette question importante. Les médecins de première ligne, les dispensateurs de soins de première ligne, les infirmières, tous les fournisseurs de soins veulent faire partie de la solution, et nous voulons pouvoir collaborer avec le gouvernement pour trouver des solutions qui permettront de régler ce qui ne va pas dans notre système de santé. En première ligne, on peut voir les failles de notre système jour après jour. On sait très bien que, avec le vieillissement de la population et la croissance démographique, les choses vont empirer, parce que notre modèle actuel de système de santé ne peut tout simplement pas durer.

Ce que l'on constate en Ontario depuis quatre ans, c'est un gouvernement provincial qui n'écoute pas et qui ne collabore pas avec les médecins de première ligne. Quant aux conseillers, comme on le sait, beaucoup sont passés au bureau fédéral. J'aimerais qu'il y ait plus de collaboration, parce que nous voulons vraiment faire partie de la solution.

Malheureusement, les médecins sont déshumanisés. Mais nous sommes des personnes comme les autres, nous faisons face au stress, nous faisons face à la dépression. Notre profession est affligée d'un taux de suicide qui est le double de celui de la population générale, c'est un réel problème. Il y a des obstacles énormes, il y a des stigmates, mais l'obligation de signalement des collègues empêche les médecins de chercher l'aide dont ils ont besoin. Les gouvernements doivent commencer à considérer les médecins comme des êtres humains. Ils doivent commencer à les considérer comme de vrais collaborateurs, avec lesquels on peut se mettre au travail pour régler ces problèmes.

**Le sénateur Oh :** Merci, mesdames et messieurs médecins. Vous êtes en haut de la liste de ceux en qui nous pouvons tous avoir confiance et que nous pouvons respecter.

Au Canada, comme dans le reste du monde en général, les femmes font le plus gros du travail non rémunéré au foyer et dans la main-d'œuvre rémunérée. Cette situation continue d'être soulignée dans nos discussions sur les changements que l'on propose d'apporter au régime fiscal, notamment parce que le terme « travail » reste généralement compris comme une activité rémunérée liée au marché. Ne pensez-vous pas que le gouvernement fédéral devrait faire plus pour reconnaître les activités économiques et productives des conjointes qui ne sont pas activement engagées dans l'exploitation quotidienne d'une entreprise privée? Il me semble que, malgré l'engagement à examiner les répercussions de cette proposition sur les hommes

collective labour required to support the growth and success of small- and medium-sized businesses.

[*Translation*]

**Dr. Marcoux:** I think that the revenue-sharing you are referring to among doctors' partners is a part of the very nature of the profession. This concerns our female colleagues, in particular, because they have very irregular hours in their practice. Babysitters and grandparents will not take care of their children in the middle of the night when they are called, or when they are on call. That is part of life for all physicians.

It's similar to the risks we were talking about earlier. These are not the same collaborations: they are very important. A physician may practice alone, but if he or she has a family, he can't sacrifice his family for his profession. They need intense cooperation. All physicians, and particularly women physicians, need it, as do physicians in rural areas, because the spouses who follow physicians to rural areas sacrifice a large part of their life to allow that rural population to receive the services it needs. This touches me deeply, and I think that that is a great sacrifice on their part. Even if they don't sign a contract or sign any documents, they provide concrete assistance by supporting their spouse who practices his profession. We have on-call hours, irregular hours, calls, emergencies — all of that is very frequent, and it demands the dedicated cooperation of the spouse.

**Dr. Dubé:** I could give you the example of a physician couple I know very well. The woman stays home; it's a decision they took as a couple, together. He is an urologist at Queensway Carleton Hospital in Ottawa. They have three children who go to school with mine, and Chloé, as I said, works at home. She does not spend her days watching television programs. She is the taxi, she drives the children to their activities, she helps with their homework, she cares for the house, and when her husband is on call and has to leave to go and do surgery in the night, she takes care of them. It would be hard for her to work outside the home. I think that a couple like that has to be commended, because together they make up the enterprise.

[*English*]

**The Chair:** Witnesses, thank you for sharing information with us. It has been very informative, educational, and I would even say very important to the order of reference that we have received from the Senate of Canada. Thank you very much.

(The committee continued in camera.)

et les femmes, le gouvernement fédéral a oublié que les conjointes fournissent le travail collectif nécessaire à la croissance et au succès des petites et moyennes entreprises.

[*Français*]

**Dr Marcoux :** Je crois que le partage des revenus auquel vous faites allusion avec les partenaires des médecins est enchâssé dans ce qu'est la profession elle-même. Cela touche surtout nos collègues féminins, parce que leur pratique est composée d'heures très irrégulières. Ce ne sont pas les gardiennes ou les grands-parents qui vont s'occuper des enfants la nuit lorsqu'elles sont appelées ou qu'elles sont de garde. C'est le lot de tous les médecins.

C'est un peu comme les risques dont on parlait tantôt. Ce ne sont pas les mêmes collaborations. Ce sont des collaborations très importantes. Un médecin peut faire sa pratique médicale s'il est seul, mais s'il a une famille, il ne peut sacrifier sa famille pour sa profession. Ils ont besoin d'une collaboration intense. Tous les médecins, particulièrement les médecins féminins, en ont besoin, ainsi que les médecins en milieu rural, parce que les conjoints et conjointes qui suivent les médecins dans les milieux ruraux sacrifient une bonne part de leur vie pour permettre que cette population rurale reçoive les services dont elle a besoin. Cela me touche beaucoup, et je trouve que c'est un grand don qu'ils font. Même si ce n'est pas par des contrats ou en signant des papiers, ils aident concrètement leur conjoint à pratiquer sa profession. On travaille selon des heures de garde, des heures irrégulières, des appels, des urgences, c'est très fréquent, et ça demande une collaboration intime du conjoint.

**Dre Dubé :** Je pourrais vous donner un exemple d'un couple de médecins que je connais très bien. La femme reste à la maison, c'est une décision de couple qu'ils ont prise. Lui est urologue à l'hôpital Queensway Carleton à Ottawa. Ils ont trois enfants qui vont à l'école avec les miens, et Chloé, comme je vous disais, est à la maison. Elle ne passe pas ses journées à regarder des émissions à la télévision. Elle fait le taxi, conduit les enfants à leurs activités, leur fait faire leurs devoirs, s'occupe de la maison et, quand son mari est de garde et qu'il doit partir pour faire des chirurgies pendant la nuit, c'est elle qui s'occupe d'eux. Elle pourrait difficilement avoir un travail à l'extérieur. Je pense qu'un couple comme celui-là doit être reconnu parce que, ensemble, ils forment l'entreprise.

[*Traduction*]

**Le président :** Mesdames et messieurs les témoins, merci de ce que vous avez partagé avec nous aujourd'hui. Cela a été très instructif et, dirais-je, très important au regard de l'ordre de renvoi que nous avons reçu du Sénat du Canada. Merci beaucoup.

(La séance se poursuit à huis clos.)





**Wednesday, October 25, 2017 (afternoon)**

*As individuals:*

Robert G. Kepes, President and Chief Executive Officer, Tensor Machinery Ltd;

Alan Acton, Vice-President and Portfolio Manager, Polaris Financial Inc.;

Robert A. Dyke, President, Dyke & Murphy Professional Corporation;

Valentin Erikson, Real Estate Tax Lawyer, Erikson Law Firm Professional Corporation;

Joanne Sirois, President, Assurances Sirois Insurance Inc.;

Laurent Proulx, Chief Executive Officer, Groupe Le Canadien;

Robert Boudreau, President, Robert Excavation.

**Wednesday, October 25, 2017 (evening)**

*Ontario Medical Association:*

Dr. Shawn Whatley, President.

*Canadian Association of Radiologists:*

Dr. Magalie Dubé, Member.

*Canadian Dental Association:*

Dr. Larry Levin, President.

*Canadian Medical Association:*

Dr. Laurent Marcoux, President.

*Concerned Ontario Doctors:*

Dr. Kulvinder Gill, President.

*As an individual:*

Dr. Rita McCracken, Family Physician and Health Care Advocate (by video conference).

**Le mercredi 25 octobre 2017 (après-midi)**

*À titre personnel :*

Robert G. Kepes, président-directeur général, Tensor Machinery Ltd.;

Alan Acton, vice-président et gestionnaire des portefeuilles, Polaris Financial Inc.;

Robert A. Dyke, président, Dyke & Murphy Professional Corporation;

Valentin Erikson, avocat en fiscalité immobilière, Erikson Law Firm Professional Corporation;

Joanne Sirois, présidente, Assurances Sirois Insurance Inc.;

Laurent Proulx, chef de la direction, Groupe Le Canadien;

Robert Boudreau, président, Robert Excavation.

**Le mercredi 25 octobre 2017 (soirée)**

*Association médicale de l'Ontario :*

Dr Shawn Whatley, président.

*Association canadienne des radiologistes :*

Dre Magalie Dubé, membre.

*Association dentaire canadienne :*

Dr Larry Levin, président.

*Association médicale canadienne :*

Dr Laurent Marcoux, président.

*Concerned Ontario Doctors :*

Dre Kulvinder Gill, présidente.

*À titre personnel :*

Dre Rita McCracken, médecin de famille et défenseure des droits en matière de soins de santé (par vidéoconférence).

WITNESSES

**Tuesday, October 24, 2017 (morning)**

*Grain Farmers of Ontario:*

Mark Brock, Chairman.

*Saskatchewan Association of Rural Municipalities:*

Ray Orb, President (by video conference).

*As an individual:*

Philippe Etter, Dairy Farmer.

*Canadian Horticultural Council:*

Mark Wales, Chair of the Business Risk Management Committee.

**Tuesday, October 24, 2017 (afternoon)**

*Conference for Advanced Life Underwriting:*

Warren Blatt, Chair, Government Relations Committee, Board Member;

Kevin Wark, Tax Advisor.

*Mortgage Professionals Canada:*

Paul Taylor, President and Chief Executive Officer.

*Insurance Brokers Association of Canada:*

Peter Braid, Chief Executive Officer.

*Investment Industry Association of Canada:*

Ian Russell, President and Chief Executive Officer;

Jason O'Halloran, Tax Advisor.

*BDO Canada:*

Rachel Gervais, Partner, GTA Group Tax Service Line Leader.

*Canadian Franchise Association:*

Ryan J. Eickmeier, Vice-President, Government Relations and Public Policy.

*Canadian Home Builders' Association:*

Eric DenOuden, President.

*(Continued on previous page.)*

TÉMOINS

**Le mardi 24 octobre 2017 (matinée)**

*Producteurs de grains de l'Ontario :*

Mark Brock, président.

*Saskatchewan Association of Rural Municipalities :*

Ray Orb, président (par vidéoconférence).

*À titre personnel :*

Philippe Etter, producteur laitier.

*Conseil canadien de l'horticulture :*

Mark Wales, président du Comité de gestion des activités et des finances.

**Le mardi 24 octobre 2017 (après-midi)**

*Conference for Advanced Life Underwriting :*

Warren Blatt, président du Comité des relations gouvernementales, membre du conseil d'administration;

Kevin Wark, conseiller fiscal.

*Professionnels hypothécaires du Canada :*

Paul Taylor, président-directeur général.

*Association des courtiers d'assurances du Canada :*

Peter Braid, chef de la direction.

*Association canadienne du commerce des valeurs mobilières :*

Ian Russell, président-directeur général;

Jason O'Halloran, conseiller fiscal.

*BDO Canada :*

Rachel Gervais, associée, chef des services en fiscalité du groupe de la RGT.

*Association canadienne de la franchise :*

Ryan J. Eickmeier, vice-président, Relations gouvernementales et politiques publiques.

*Association canadienne des constructeurs d'habitations :*

Eric DenOuden, président.

*(Suite à la page précédente.)*